

175

2015



Lucie Jégat

Second prix Cnaf – Mémoire de Master 2

Perdre un enfant
Une sociologie du deuil à travers les
trajectoires individuelles et familiales

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
AVANT-PROPOS	6
INTRODUCTION	8
PARTIE 1 – LA SOCIOLOGIE PEUT-ELLE PENSER LE DEUIL ?.....	12
1 – Enjeux théoriques autour de la sociologie de la mort	12
1.1 – Quelle sociologie de la mort ?	13
1.2 – Penser le deuil	17
1.3 – Deuil et transitions biographiques : la question des rites	19
2 – Appréhender le deuil par les bifurcations biographiques	20
2.1 – L’apparition de la notion de bifurcation dans la pensée sociologique	21
2.2 – Turning point, bifurcation ou rupture biographique ?	22
3 – Deuil et rupture des liens	26
3.1 – Désocialisation de la mort et formes de deuil.....	26
3.1.1 – <i>Repenser la (dé)socialisation de la mort.....</i>	26
3.1.2 – <i>Prendre en compte la diversité des situations sociales de deuil</i>	29
3.2 – Perdre un enfant	30
3.2.1 – <i>Perdre un proche : de quel lien parle-t-on ?.....</i>	31
3.2.2 – <i>Perdre un enfant.....</i>	32
3.2.3 – <i>L’analyse des deuils d’adolescents.....</i>	33
PARTIE 2 – METHODE ET TERRAIN.....	36
1 – Méthodologie d’enquête.....	36
1.1 – Pourquoi avoir recours à des entretiens ? L’intérêt et l’apport de la méthode biographique.....	36
1.2 – Limites de la méthode et dépassements possibles.....	38
1.3 – Les entretiens « familiaux » comme dépassement des limites de l’entretien biographique.....	40
1.4 – L’apport de cette méthode : l’exemple de la famille Anode	41

2 – Terrain.....	44
2.1 – Construction du guide d’entretien	44
2.2 – Penser les émotions ?.....	46
2.2.1 – <i>Penser ou panser ?</i>	46
2.2.2 – <i>Qui gère l’interaction ?</i>	47
2.3 – Portraits des enquêtés	52
PARTIE 3 – POSITIONS STATUTAIRES ET AMBIVALENCES DE GENRE : L’INFLUENCE DU DEUIL.....	65
1 – Perdre un enfant	66
1.1 – La famille comme configuration émotionnelle	66
1.2 – Une typologie des conséquences du deuil chez les mères.....	67
1.2.1 – <i>Investissement maternel total et remise en cause identitaire</i>	68
1.2.2 – <i>Les mères aux trajectoires de vie heurtées : d’autres supports de l’identité</i>	73
1.2.3 – <i>Perdre un grand enfant : une tristesse qui ne remet pas en cause l’identité</i>	76
1.3 – Les pères et l’investissement dans des formes traditionnelles de la virilité.....	77
1.3.1 – <i>Relation filiale et reproduction de la lignée</i>	78
1.3.2 – <i>Injonction à la virilité et nécessité de l’action</i>	81
1.3.3 – <i>Un surinvestissement dans le travail</i>	83
2 – Perdre un frère ou une sœur : le devenir des fratries.....	86
2.1 – Les frères et les sœurs en sociologie.....	86
2.1.1 – <i>Un intérêt récent</i>	87
2.1.2 – <i>La fratrie comme configuration</i>	88
2.2 – Les sœurs et la reprise en main de l’identité maternelle.....	92
2.2.1 – <i>Une socialisation précoce des filles à la maternité</i>	92
2.2.2 – <i>Le deuil comme activateur d’une hyper responsabilisation féminine</i>	94
2.2.3 – <i>La prise en charge des parents</i>	97
2.3 – Les frères et la valorisation de l’autonomie.....	101
2.3.1 – <i>Se protéger et aller de l’avant</i>	101
2.3.2 – <i>Construire sa propre famille</i>	106
PARTIE 4 – L’INFLUENCE DU DEUIL SUR LES TRAJECTOIRES FAMILIALES	110
1 – Contextes d’activités et recouvrements des situations	110
1.1 – Les cas de maladies longues	111
1.2 – Nécessité de la transmission et bifurcation familiale.....	115
1.3 – Les absences de recouvrements	119
2 – L’ancrage spatial comme matérialisation de l’histoire familiale	121

PARTIE 5 – LE DEUIL COMME MOUVEMENT DE DESOCIALISATION ET DE RESOCIALISATION	126
1 – Le deuil comme évènement désocialisateur	126
1.1 – Un évènement qui crée du désordre social et de la souffrance	126
1.1.1 – <i>Mort et désordre social</i>	126
1.1.2 – <i>La souffrance n'est pas la douleur</i>	128
1.2 – Une souffrance qui isole	129
1.2.1 – <i>L'isolement amical</i>	130
1.2.2 – <i>L'isolement familial</i>	134
1.2.3 – <i>L'exclusion des anciennes sphères de sociabilité</i>	136
2 – Les vecteurs de la resocialisation	140
2.1 – L'importance du capital social	141
2.2 – Le statut des associations	143
2.2.1 – <i>Modalités du souffrir et spécificités de la parole dans les associations</i>	143
2.2.2 – <i>Les hommes et la parole</i>	147
2.3 – La mise en cohérence par le discours.....	150
2.3.1 – <i>La parole comme réparation de soi</i>	150
2.3.2 – <i>Similitude de l'expérience et dissemblances discursives</i>	152
CONCLUSION	155
BIBLIOGRAPHIE	157
ANNEXES.....	165

Ces dossiers d'études ne reflètent pas la position de la Cnaf et n'engagent que leurs auteur(s)

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Clavandier qui a accepté immédiatement de diriger ce travail. Sa disponibilité et son soutien ont été précieux.

Ma gratitude va également à Mme Santelli, pour ses remarques théoriques et ses conseils bibliographiques.

Ma reconnaissance va aux élèves du Master 2 Recherche, pour les nombreuses réflexions communes qui ont nourri ce travail. Une pensée particulière pour Faustine.

Je souhaiterais remercier mes soutiens quotidiens : Cécile (et Max) pour les remarques toujours pertinentes et son (leur) soutien constant, Clément pour les merveilleuses relectures, Mathilde pour m'avoir supportée jour après jour.

Enfin et surtout, ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans les parents, les frères et les sœurs endeuillés, qui ont accepté, malgré la souffrance, de témoigner. Je tiens ici à leur adresser ma plus profonde gratitude.

Avant-Propos

La Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) encourage les jeunes chercheurs en attribuant chaque année deux prix récompensant des mémoires de master 2 Recherche dans le domaine des politiques familiales et sociales¹. Cette année, le jury a distingué Lucie Jégat en lui attribuant le second prix pour son mémoire de master 2 intitulé « Perdre un enfant. Une sociologie du deuil à travers les trajectoires individuelles et familiales ».

Dans ce travail de master, Lucie Jégat s'intéresse à la manière dont le décès d'un adolescent affecte la famille nucléaire, tant au niveau de ses membres que dans les relations familiales – en optant pour une analyse en termes de trajectoires et de bifurcations. Une hypothèse sous-tendant l'analyse est ici que perdre un enfant c'est aussi perdre une personne qui participait à la définition de soi, de son identité. Dans une perspective d'individualisme positif, l'approche aurait pu porter sur les modifications ou redéfinitions des dimensions personnelles de l'identité. C'est un autre choix qui est fait dans cette recherche, celui d'analyser les incidences de la perte d'un enfant à l'aune de plusieurs dimensions statutaires de la définition de soi, plus particulièrement dans les sphères familiale et professionnelle. Il s'agit alors de concevoir la famille comme une « configuration émotionnelle » et de regarder comment l'affection et les émotions interviennent dans la dimension statutaire de l'identité, abordée ici par la position dans la famille (parents/enfants, rang dans la fratrie), par le genre (des parents, dans la fratrie) et par le travail.

Les entretiens ont été, dans la mesure du possible, réalisés auprès de plusieurs membres d'une famille, ce qui permet de croiser la manière dont ils ont vécu l'évènement et dont ils ont perçu la réaction des autres. Lorsqu'une seule personne a été rencontrée, il s'agit principalement de la mère, l'analyse est plus assurée en ce qui concerne les mères et distingue trois profils. Un premier profil renvoie aux mères se définissant en priorité par rapport à la sphère familiale et à leur rôle maternel. La perte de leur enfant ébranle alors largement leur identité, et le deuil s'accompagne d'une exclusion partielle (parfois temporaire) de la sphère sociale. Le deuxième profil caractérise des mères à la trajectoire plus marquée par un divorce difficile ou une maladie grave ; le décès de l'enfant constitue dans ce cas un nouvel évènement éprouvant. Elles investissent fortement la sphère professionnelle, renforçant ainsi une identité jusque-là malmenée. La perte de leur enfant apparaît comme une bifurcation biographique plutôt que comme une rupture. Le dernier profil de mères concerne les mères dont l'enfant est décédé plus tard et souligne l'importance du moment où intervient le décès pour en comprendre les conséquences. Ainsi, lorsque l'enfant décède âgé d'une vingtaine d'années, les mères peuvent se trouver en fin de trajectoire à la fois familiale (tous les enfants sont partis du domicile) et professionnelle. Sans amenuiser les émotions ressenties, la décohabitation antérieure vient réduire les forces de rappel matérielles de l'absence de l'enfant.

¹ Pour la présentation de ces prix voir le site de la Cnaf www.caf.fr rubrique [Etude et statistiques/Jeunes chercheurs](http://www.caf.fr/etude-et-statistiques/Jeunes-chercheurs)
Ou la page Facebook <http://www.facebook.com/Jeuneschercheurs.CNAF>

Les pères rencontrés insistent sur leur attachement à la relation filiale, et à la naissance de leur enfant - plutôt l'aîné(e) - comme inscription d'eux-mêmes dans la lignée des générations. Ils valorisent également « l'action », mise en opposition avec « la parole » jugée plus féminine. De ce point de vue, la mort de leur enfant expose leur identité statutaire dans ses composantes paternelle (en interrompant un fil générationnel) et masculine (en les plaçant sur une scène de parole). Ils investissent alors un peu plus encore la sphère professionnelle pour conforter leur statut de pourvoyeur de revenus.

L'approche en termes de configuration émotionnelle de la famille et l'attention portée à la (re)définition des statuts conduisent à ne pas considérer la personne décédée uniquement comme l'enfant mais aussi comme le membre d'une fratrie. En effet, la disparition d'un des membres modifie la place relative de chacun (par exemple un cadet devient l'aîné) et affecte les liens fraternels (notamment si l'enfant décédé est celui qui faisait le lien entre les frères et sœurs). Les sœurs portent une attention particulière à leurs proches, et plus particulièrement à la souffrance de leurs parents. De leur côté, les frères rencontrés tendent plutôt à se replier sur eux-mêmes et à fuir le sujet du deuil, tout en valorisant l'action, dans un processus de protection de soi. En ce sens, le deuil actualise fortement des dispositions genrées, mais remet également en cause le fonctionnement et la hiérarchie familiale (davantage pour les sœurs). Ces différences d'attitude face au décès de leur frère ou sœur doivent toutefois être nuancées dans la mesure où il s'avère que dans cette enquête, les frères rencontrés sont plus âgés que les sœurs rencontrées. Ils ne se situent donc pas au même point dans leur trajectoire de vie ; ils sont déjà investis dans une nouvelle famille nucléaire, très valorisée comme centre de construction de soi, y compris par rapport à la sphère professionnelle – réalisation de soi et père comme pourvoyeur de ressources.

Cette recherche explore également les conséquences du deuil sur les relations sociales à l'extérieur de la famille. Il est ici question de la désocialisation, déjà étudiée par la sociologie de la mort. La souffrance des personnes endeuillées se présente comme le principal facteur de leur isolement à l'égard de trois sphères de sociabilité : la sphère amicale, la sphère familiale élargie, la sphère professionnelle. L'analyse se porte également sur la resocialisation qui peut émerger dans la continuité d'une histoire déjà heurtée, la construction d'une histoire commune dans des associations de soutien, et à travers la construction d'un récit sur soi.

Même si les incidences de la perte de l'enfant sur les pères transparaissent dans les entretiens avec les mères ou avec les autres enfants, des entretiens avec d'autres pères, un peu plus diversifiés socialement, seraient nécessaires pour voir si d'autres profils alimentent une typologie, à l'instar de celle qui émerge des entretiens avec les mères. Il en va de même en ce qui concerne les frères et sœurs des enfants décédés. C'est ce à quoi Lucie Jégat va s'atteler lors de sa thèse, dont elle pose ici les premiers jalons.

Benoît Céroux
Département de la Recherche
Cnaf - DSER
benoit.ceroux@cnaf.fr

Introduction

Demain dès l'aube

« Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne,
Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends.
J'irai par la forêt, j'irai par la montagne.
Je ne puis demeurer loin de toi plus longtemps.
Je marcherai les yeux fixés sur mes pensées,
Sans rien voir au-dehors, sans entendre aucun bruit,
Seul, inconnu, le dos courbé, les mains croisées,
Triste, et le jour pour moi sera comme la nuit.
Je ne regarderai ni l'or du soir qui tombe,
Ni les voiles au loin descendant vers Harfleur,
Et quand j'arriverai, je mettrai sur ta tombe
Un bouquet de houx vert et de bruyère en fleur.»
Victor Hugo (1802-1885), *Les contemplations*

Ce poème de Victor Hugo est sans conteste un des plus connus concernant la perte d'un enfant. À bien des égards, il est pertinent de le mettre en exergue ici. Tout d'abord parce que l'âge de Léopoldine au moment de son décès (19 ans) est exactement celui qui va nous intéresser dans ce travail. L'expérience de la perte d'un enfant telle qu'elle est relatée par Victor Hugo est donc proche de celle que les parents endeuillés actuels peuvent connaître. Ensuite et surtout, la renommée de ce poème permet de mettre en lumière la puissance que peut avoir la thématique du deuil dans le domaine littéraire. La perte d'un être cher est un *topos* littéraire, mais pas uniquement. La philosophie ou encore la psychologie se sont profondément intéressées à la question de la disparition d'une personne aimée.

Vivre la mort d'un proche est certainement une des choses les plus douloureuses au cours d'une vie humaine. Il ne semble faire aucun doute que cette expérience modifie profondément la représentation de l'existence et la trajectoire des personnes concernées. La disparition d'un être cher serait à saisir, au niveau social, selon une triple logique : d'une part, la société perd un de ses membres, les personnes concernées perdent un être qui définissait en partie leur statut social et, lié à cela, l'ensemble des liens qui les unissaient. Étant donné ce triple impact de la disparition, il paraîtrait absurde d'affirmer que la mort est sans effet au niveau social.

Cependant, c'est ce que l'on serait poussé à croire étant donné le peu de travaux en sociologie sur ce sujet. Comment comprendre ce désintérêt pour un objet pourtant si présent dans l'expérience humaine ? Un premier élément nous est donné par le philosophe Roland Quillot qui souligne que la mort est constamment pensée au regard de l'expérience humaine (Quillot, 2000, cité par Clavandier, 2009). Ainsi la mort ne saurait avoir d'existence propre, elle serait la non-vie et, à partir de là, se concevrait comme un impensable, humain d'abord, puis sociologique (Déchaux, 2009).

Mais d'autres raisons sont à trouver dans les enjeux disciplinaires propres à la sociologie. D'une part, le deuil comme objet d'analyse s'est trouvé accaparé par la psychologie, et ce dès le début du XX^{ème} siècle. Or, cette approche pousse à concevoir le deuil comme un événement avant tout personnel. Aussi, au moment même où la sociologie s'institutionnalisait, le deuil devenait un objet illégitime pour elle, car empreint d'une représentation extrêmement individualisante.

Pourtant, la mort a été au cœur du raisonnement sociologique, et ce dès les débuts de l'institutionnalisation de la discipline, avec notamment « *Le suicide* » d'Émile Durkheim (1897). Les premiers sociologues n'ont pas été dupes de la nécessité de penser la mort pour penser la vie. Ainsi George Simmel dès 1909 dans « *Tragédie de la culture* » écrivait que « la vie est jusque dans ses aspects les plus intimes, à chaque époque de la civilisation, en étroite interaction avec le sens que l'époque impartit à la mort. Notre conception de la vie, notre conception de la mort, ne sont que deux aspects d'un seul et même comportement fondamental » (p. 169). Cette injonction à penser la relation entre la représentation de la mort et celle de la vie est pourtant restée lettre morte. Si les anthropologues se sont, eux, intéressés à cet objet, il faudra attendre les années 1960 et 1970 pour que les sociologues l'investissent. Pour autant, leur thèse va être que la mort, dans les sociétés contemporaines, tend à être mise à l'écart, à disparaître. Les sociétés contemporaines seraient donc face à un déni de la mort. C'est cette thèse qui va marquer le début de la sociologie de la mort. L'intérêt du regard sociologique se portera sur des pratiques observables, comme les changements des rituels funéraires. Mais, si l'on excepte les travaux anthropologiques, ce n'est que très récemment, que le deuil a été évoqué en sociologie (Déchaux, 1997 ; Roudaut, 2012 ; Berthod et Magalhaes De Almeida, 2011 ; Julier-Costes, 2010).

Pourtant, les mutations normatives des dernières décennies poussent à repenser les conditions matérielles du décès (émergence et multiplication des contrats-obsèques, augmentation des pratiques crématoires, émergence d'une néo-ritualité). Liée à cela, la sociologie de la famille est également face à de nombreuses mutations. La famille est un objet qui, tout comme la mort, connaît de nombreux changements normatifs et structurels (augmentation du nombre de divorces, naissance hors-mariage, décohabitation). Or, nous constatons que, dans les travaux actuels, l'accent est de plus en plus mis sur la prégnance des liens affinitaires au sein de la famille. Dire cela c'est oublier que la famille est également la première instance de définition statutaire de l'individu. Aussi faudrait-il, d'après nous, réévaluer l'importance de cette dimension statutaire. Pour ce faire, le deuil apparaît être un objet de choix : il permet d'analyser les modifications contemporaines du rapport à la mort, tout en mettant l'accent sur les relations familiales.

Il convient de ce fait, de s'intéresser à une possible dialectique entre « désocialisation » du deuil et évolution des structures familiales. Notre ambition est de réévaluer l'importance de la mort d'un proche, et ce notamment à l'échelle familiale. Nous nous proposons donc d'appréhender le deuil selon un double prisme, qui mêlerait une échelle individuelle et une échelle familiale. Ce double prisme passerait par une analyse des trajectoires. En effet, le deuil constitue un moment de changements, de bifurcations, aussi bien pour les personnes concernées que pour le groupe. Ces bifurcations permettraient de mettre en lumière les trajectoires, qui n'apparaissent jamais aussi bien que lorsque leur logique est rompue.

Mais il ne nous faut pas oublier que le deuil est avant tout un processus qui s'inscrit dans le long terme, et dont les effets ne sont pas prévisibles. Se pose dès lors la question de l'intensité de cette modification : le deuil peut-il aller jusqu'à la rupture biographique ? Constitue-t-il nécessairement *a minima* une bifurcation ? Telles sont les questions qui vont nous intéresser ici.

Il ne s'agit cependant pas d'analyser toutes les formes de deuil. Aussi centrerons-nous notre attention dans ce travail sur un deuil particulier, le deuil d'un enfant adolescent. Ce deuil, de par sa rareté et son caractère exceptionnel, cristallise nombre de traits qu'il sera possible de retrouver dans d'autres pertes.

Afin de traiter ces questions, nous avons eu recours à des entretiens de types biographiques, réalisés avec des parents ayant perdu un enfant au moment de son adolescence, mais également avec des frères et sœurs. Cette méthode offre le double avantage de permettre de saisir à la fois des éléments factuels dans les trajectoires, et les représentations qui y sont attachées ; et ce aussi bien au niveau de l'individu que de sa famille.

Le décès d'un proche doit se comprendre selon une triple dimension : individuelle, familiale et enfin sociale. Ce sont ces trois dimensions et leurs interrelations que nous allons essayer de saisir.

Dans une première partie, nous présenterons la façon dont nous pouvons théoriser le deuil et les bifurcations biographiques qu'il engendre. Nous essaierons de réinscrire notre pensée dans le cadre plus global de la thématique de la sociologie de la mort afin de voir ce que notre travail peut apporter à ce domaine de recherche. L'intérêt va être d'offrir un nouvel éclairage sur une possible « désocialisation » du deuil.

Dans une deuxième partie, nous analyserons dans quelle mesure l'approche en termes de méthode biographique est la plus apte à rendre compte de nos intérêts de recherche et la plus féconde concernant les résultats produits. Nous verrons que la question du déroulement des entretiens sur un thème si sensible n'est en rien une évidence.

Par la suite notre travail consistera à penser les conséquences du deuil selon des cadres d'inscription de l'individu de plus en plus généraux : nous partirons de sa trajectoire individuelle, pour ensuite penser la trajectoire familiale et enfin réfléchir sur l'inscription ou la non-réinscription de l'endeuillé(e) dans la société.

Notre troisième partie s'attachera à comprendre les trajectoires individuelles dans la mesure où celles-ci sont prises dans une configuration familiale. Nous montrerons que les réactions face au deuil et le potentiel de rupture engendré par le décès d'un proche ne peuvent se comprendre qu'en croisant une analyse de genre avec une analyse de statut.

Nous nous attacherons, dans une quatrième partie, à décentrer la focale et à passer de l'échelle individuelle à l'échelle familiale. Nous examinerons la pluralité de ces trajectoires familiales, et testerons des hypothèses quant à l'explication des ruptures possibles.

Enfin notre dernière partie nous amènera à penser le deuil comme un double processus de désocialisation (le deuil fait sortir de la société) et de resocialisation. Nous remarquerons que la resocialisation, si elle passe par des vecteurs mettant en jeu autrui, repose avant tout sur une mise en discours de soi. C'est cette mise en discours, réactualisation cyclique de l'évènement, qui permet de lisser les aspérités et d'éviter que le deuil ne fasse rupture.

1 – Enjeux théoriques autour de la sociologie de la mort

La sociologie de la mort est un domaine de recherche paradoxal dans la mesure où il naît en même temps que la sociologie mais reste extrêmement minoritaire jusqu'à nos jours. Cependant, on peut noter avec Gaëlle Clavandier (2009) qu'actuellement ce champ est en pleine expansion. L'arrivée des nouvelles pratiques funéraires (crémation, voir Clavandier, 2007 ; et contrats-obsèques notamment, voir Trompette, 1999 et 2008 et Véron, 2010) remet sur le devant de la scène sociale, comme de la scène académique, des questions laissées jusque-là aux psychologues et psychothérapeutes. Ce sont surtout ces derniers qui se sont emparés des questions du deuil et du « bien mourir » (Castra, 2003), laissant ces domaines peu exploités par les sociologues. Toutefois, on peut noter que ces questions des choix funéraires mettent au centre la mort en tant qu'elle agit sur un sujet (la mort d'ego). Il est assez surprenant que la question des proches et de la remise en cause du lien social face à la mort n'aient été que très rarement abordées. Ceci paraît d'autant plus surprenant que cette question est présente dès les débuts de la sociologie avec Émile Durkheim, notamment dans « *Les formes élémentaires de la vie religieuse* » (1912).

Comment comprendre cet état de fait ? Pour répondre à cette question, mais également pour poser les fondements de notre recherche, il convient de s'intéresser à la façon dont les thèmes de la mort en général, et du deuil en particulier, ont été abordés jusqu'à présent en sociologie. Il s'agira ainsi de comprendre comment ce domaine particulier qu'est la sociologie de la mort et du deuil s'est créé, et comment notre travail permettra d'en offrir des prolongements.

Nous allons donc voir tout d'abord comment le champ de la sociologie de la mort a émergé, avec notamment un intérêt paradoxal pour cet objet dans les années 1970, qui pense non pas la mort mais son déni. Gaëlle Clavandier note que « tout particulièrement en France, la thèse du déni de la mort a été si présente que toute étude qui traite de la mort doit s'y référer, en continuité ou en opposition » (2009, p. 198). Il conviendra donc, dans notre travail, à la fois d'interroger cette thèse, et d'analyser sa validité contemporaine.

Cependant, la mort n'est pas le deuil. Si les représentations de la première influencent les conceptions du deuxième, c'est bien sur ce second objet que nous allons centrer notre attention. Il s'agira donc de voir de quels outils, dispose la sociologie pour penser le deuil dans le contexte actuel.

1.1 – Quelle sociologie de la mort ?

Il est tout à fait notable que les rares travaux traitant de la question du deuil soient avant tout des travaux anthropologiques. À l'instar d'Émile Durkheim lorsqu'il travaille sur la question de la croyance (1912), les détours par l'anthropologie pour penser le deuil paraissent nécessaires. Pour Émile Durkheim, l'enjeu est d'éclairer la société de l'époque par la comparaison avec des sociétés géographiquement ou historiquement éloignées. Le postulat d'une telle démarche est qu'il existe des constantes anthropologiques communes à toutes les sociétés. C'est en tout cas ce qu'il s'attache à montrer dans « *Les formes élémentaires de la vie religieuse* » (1912) en étudiant le système totémique australien : « Si nous l'avons [la religion très archaïque] prise comme objet de recherche, c'est qu'elle nous a parue plus apte que toute autre à faire comprendre la nature religieuse de l'homme, c'est-à-dire nous révéler un aspect essentiel et permanent de l'humanité » (Durkheim, 1912, cité par Clavandier, 2009, p. 33). Ainsi, si la mort et la question du deuil sont présentes dès les origines de la sociologie, elles apparaissent moins comme un objet particulier que comme un prisme au regard duquel il serait possible d'interroger les croyances et les pratiques religieuses ou culturelles. Durant cette période du début du XX^{ème} siècle, la question de la mort sera présente (voir Hertz, 1906 ou encore Mauss, 1926) mais peu étudiée. Il faudra attendre les années 1960-1970 pour que cet objet se mette à intéresser véritablement les historiens et les sociologues.

En France, comme le soulignent Gaëlle Clavandier (2009) et Dominique Memmi (2011), c'est dans les années 1970 que paraissent puis se multiplient les ouvrages attirant l'attention sur la mort. De façon étonnante, ces travaux apparaissent de façon concomitante en histoire et en sociologie. Ainsi, les historiens Philippe Ariès et Michel Vovelle publient « *Les Essais sur l'histoire de la mort en Occident* » (1975), puis « *L'homme devant la mort* » (1977) pour le premier, et « *Mourir autrefois* » (1974) pour le second. Parallèlement, en sociologie, Jean Zigler écrit « *Les vivants et les morts* » en 1975, et Edgar Morin « *L'homme et la mort* » en 1976. En outre, l'anthropologue Louis-Vincent Thomas produit ce qui sera une référence en anthropologie : « *Anthropologie de la mort* » (1975). Il est marquant de voir comment quelques années concentrent les publications sur un thème jusqu'alors délaissé. Plus marquant encore est la quasi-unanimité de ces ouvrages autour d'une idée phare : nos sociétés vivraient désormais dans le déni de la mort.

Si l'on souhaite résumer la façon dont cette thèse a vu le jour, il est possible de partir de sa formulation telle qu'elle apparaît chez Philippe Ariès. Ce dernier part de la fin du XVIII^{ème} siècle comme modèle inverse du « déni » de la mort. En effet, c'est à cette période que se manifeste une reprise en charge des morts, notamment en termes urbains : les cimetières sont déplacés vers l'extérieur des centres urbains, et le mouvement d'hygiénisation s'accompagne d'une individualisation des tombeaux. Ce mouvement irait de pair avec l'apparition d'un culte des morts et des tombeaux, au moins parmi les élites. De même, entre la fin du Moyen-Age et la moitié du XVIII^{ème} siècle les modalités du deuil permettaient l'expression de la peine, mais dans un temps imparti, ce qui la canalisait. Au contraire, comme le note Philippe Ariès, ces modalités sont dépassées au XIX^{ème} siècle où l'on assiste à une véritable ostentation du deuil. Ce sont les deuils dits « hystériques » qui, selon l'auteur, confirment la difficulté des contemporains à accepter la mort de l'autre, qu'ils redoutent plus que leur propre mort.

Toutefois, ce modèle commencerait à s'effriter au début du XX^{ème} siècle, du fait notamment des deux guerres mondiales et du déclin des manifestations de deuil après 1945. Ce déclin avait cependant commencé avec la première guerre mondiale, comme cela a été notamment souligné par Geoffroy Gorer, dans son introduction autobiographique à « *Death, grief and mourning in contemporary Britain* » (1965) :

L'holocauste des hommes jeunes fit naître une armée de veuves. Socialement, il n'était plus réaliste pour elles de se comporter comme si leur vie sentimentale et sexuelle était définitivement terminée, ce qui était le message sous-entendu dans le rituel du deuil. En même temps que le message sous-jacent, le rituel fut lui aussi mis au rebut. Il y eut aussi, c'est presque certain, une question de morale publique ; on ne devait pas manifester son affliction devant les hommes en permission, de retour des tranchées (p. 37).

À côté de cette moindre manifestation du deuil, un déplacement des lieux de mort va avoir lieu, notamment entre 1930 et 1950. D'après Philippe Ariès notamment, on ne meurt plus désormais chez soi, entouré des siens, mais seul à l'hôpital. Cette idée est également grandement développée chez Norbert Élias dans « *La solitude des mourants* » (1982). Avec ce déplacement du lieu de décès, on observe un glissement de la prise en charge, de la famille à l'équipe hospitalière. D'après les auteurs, cette évolution accentue une privatisation des sentiments puisque toute émotion est bannie de l'hôpital². Elle a pour conséquence, à l'intérieur des familles, de ne plus pleurer ensemble ni devant les enfants. Philippe Ariès reprend à ce propos une métaphore de Geoffrey Gorer dans « *Pornography of Death* » (1955) : « le deuil solitaire et honteux est la seule ressource, comme une sorte de masturbation » (Ariès, 1975, p. 64). De même, la famille subit ce basculement et se voit dans l'interdiction d'exprimer sa peine. Alors que l'individu endeuillé « a le plus besoin de l'assistance de la société qu'à aucun moment de sa vie depuis son enfance et sa première jeunesse [...] notre société lui retire son aide et lui refuse son assistance » (Ariès, 1975, p. 188).

Les années 1960 voient s'amplifier ces mouvements lents, notamment par la transformation rapide des cadres légaux : les classes d'enterrement disparaissent en 1964, les processions sont supprimées, de nouveaux cimetières sont créés, plus exilés des villes (bien que ce mouvement d'exclusion géographique ait commencé dès le XIX^{ème} siècle). De plus, avec la levée du veto de l'Église sur la crémation en 1963, ce mouvement va s'enhardir et l'on constate une progression spectaculaire des taux de crémation dans les années 1960 et les années 1970, crémation conçue (par les historiens comme par les sociologues) comme une tentative de faire disparaître le corps mort.

Nous sommes donc bien là, face à un double mouvement d'exclusion des corps morts, et de privatisation des sentiments. Pour autant, peut-on qualifier sans encombre ce mouvement de « déni » ou encore de « tabou » de la mort ?

Dominique Memmi met en avant que ce diagnostic de « tabou » de la mort s'accompagne de l'expression plus ou moins affirmée d'une double nostalgie, nostalgie à la fois spatiale et temporelle.

² Il semblerait donc que l'on assiste à un mouvement paradoxal de privatisation qui irait de pair avec la localisation du décès dans un lieu public.

Nostalgie projetée dans l'espace, pour ceux qu'inspirent les connaissances anthropologiques (Jean Ziegler, Louis-Vincent Thomas) : le déni de la mort aurait épargné les sociétés les moins affectées par la modernité. Nostalgie projetée dans le temps, pour les historiens (Philippe Ariès, Michel Vovelle) : le déni de la mort aurait épargné une partie au moins de notre histoire. (Memmi, 2011, p. 49)

Cependant, ce dernier trait est critiqué par Norbert Élias, qui s'en prend notamment à Philippe Ariès : d'après lui, l'idée d'une mort « apprivoisée » ou « familière » (opposée à la mort « interdite » ou « inversée » actuelle) qui aurait perduré dans certaines campagnes jusque dans les années 1950 mythifie le rapport à la mort des temps jadis. Norbert Élias reproche à Philippe Ariès de confondre la socialisation des rites mortuaires et une absence d'angoisse face à la mort. Toutefois, on peut noter que l'œuvre de Norbert Élias n'est pas exempte de toute nostalgie, comme l'a bien montré Jean-Hugues Déchaux dans « *La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Élias à l'épreuve* » (2001). D'après Jean-Hugues Déchaux, cette critique de la mort paisible ou « apprivoisée » aurait dû conduire Norbert Élias au rejet de notion de « refoulement » (ou de « déni ») : « Faire du « refoulement » une particularité de la société moderne, c'est oublier que celui-ci est partout dès lors qu'il est question de la mort et que, faute d'être discriminante, ce n'est pas une catégorie d'analyse d'un grand secours pour comprendre les attitudes actuelles » (Déchaux, 2001, p. 169).

Face à cette thèse du déni de la mort, il convient de se demander, tout d'abord, si elle est toujours d'actualité, et ensuite, si elle permet de penser nos sociétés contemporaines. Son importance est sans aucun doute liée au fait qu'elle ouvre les portes d'un champ sociologique jusqu'alors délaissé, et ce tout en rendant compte d'une évolution de moyenne durée s'étant accélérée pendant le dernier tiers du XX^{ème} siècle. Mais permet-elle de comprendre la société actuelle ? À quelle réalité contemporaine renvoie-t-elle ?

La position de chercheurs comme Michel Vovelle ou de Michel Hanus sur cette question est que les années 1960-1970 constituaient bien une période de jachère en termes de pratiques rituelles, jachère due à la nécessité d'un renouvellement des usages en raison de l'évolution des mœurs. Aujourd'hui s'ouvrirait *a contrario* une période plus « faste », avec un regain de spiritualité et de ritualité funéraire. On assisterait ainsi à l'émergence d'une néo-ritualité profane³.

De fait, dans la mesure où certaines pratiques perdent en vigueur mais où d'autres émergent, il paraît difficile d'affirmer que la thèse du déni de la mort appartient désormais à une époque révolue. Afin de repenser ceci, il est possible de s'appuyer sur la thèse défendue par Jean-Hugues Déchaux. L'auteur se place dans la continuité des travaux de Tony Walter et Clive Seale. D'après ces auteurs, les individus veulent construire leur propre parcours, tout en étant eux-mêmes (paradoxalement) à la recherche de cadres, le plus souvent institutionnels (Walter, 1994 ; Seale, 1998). Pour Jean-Hugues Déchaux, il ne convient plus de parler de « rites » concernant la mort dans nos sociétés actuelles. Mais ce n'est pas pour autant que le culte n'est pas rendu : « La cérémonie personnalisée procède d'une logique de la reconnaissance là où le rite relève d'une logique de l'assignation. C'est la raison pour

³ Voir à ce sujet le travail de Master 2 de Faustine Borel, sous la direction de Gaëlle Clavandier et Jean-Hugues Déchaux, Université de Lyon 2.

laquelle il convient de parler de cérémonie, non de rite » (Déchaux, 2001). Ainsi, si la ritualité a disparu, le souvenir et la commémoration eux sont toujours présents (Déchaux, 1997).

Pour Jean-Hugues Déchaux, il nous faut changer de cadre d'analyse : il ne s'agit plus de comprendre la (dé)ritualisation du deuil mais de l'analyser en termes de socialisation de la mort⁴. D'après lui, la mort est par essence irréductible, elle n'est « jamais familière » (contrairement à ce que pensait Ariès) : la mort est par essence un impensable anthropologique, dans le sens où il serait dans l'essence humaine de ne pouvoir comprendre ou accepter la mort. De ce fait, elle nécessite et a toujours nécessité des processus de neutralisation (les rituels, les commémorations). En ce sens il n'y a pas eu d'évolution face au statut de la mort même. Ce sont les processus, les conditions de neutralisation de la mort qui ont évolué. « Il ne serait plus question de reconduire symboliquement un "monde commun", un ordre des choses perçu comme pérenne, mais de vivre et de célébrer un "entre-soi" fondé sur des liens affinitaires, électifs et nécessairement éphémères » (Déchaux, 2009). Ainsi, si la mort n'est plus régie par des rituels communs à l'ensemble d'une société, elle n'en est pas moins commémorée dans le cercle familial restreint. C'est la raison pour laquelle Déchaux parle d'intimisation de la mort. Cette intimisation n'est cependant pas synonyme de privatisation ou de désocialisation de la mort (Walter, 1994). En outre, Jean-Hugues Déchaux note que si l'on se place dans un cadre poppérien, la thèse du déni contemporain de la mort est bien trop générale et englobante pour être falsifiable (Déchaux, 2001). Dire cela, c'est, implicitement, contester la validité scientifique de cette thèse. Soulignons toutefois que cette critique peut être nuancée, dans la mesure où les éléments mis en avant par des auteurs comme Louis-Vincent Thomas par exemple, reposent sur des indicateurs précis et, en ce sens, sont falsifiables. Ainsi, si nous ne pensons pas qu'il est pertinent d'aller jusqu'à la remise en cause de la validité scientifique de cette théorie, nous pouvons toutefois souligner que l'aspect généralisateur de la thèse du déni de la mort, telle qu'elle apparaît dans les écrits des auteurs des années 1970, nuit à sa portée heuristique.

Jusqu'à présent, nous avons regardé la mort comme une entité générale établie. Le risque dès lors est de réifier une abstraction : la mort en elle-même n'existe pas, il n'existe que des « morts de ». Il convient donc d'analyser de quelle mort il s'agit et qui est touché par celle-ci. Alors seulement il sera possible de constater que les regards et les façons de neutraliser la mort sont étroitement dépendants des personnes touchées et des relations qu'elles entretiennent (ou entretenaient) avec les défunts.

Dominique Memmi, dans « *La seconde vie des bébés morts* » (2011), suggère de regarder ce que représentent les morts de guerre dans ces débats. Or, note-t-elle, « concernant la mort de guerre, ici tout semble s'inverser : le culte des morts s'installe quand il commence à être abandonné pour les morts ordinaires » (Memmi, 2011, p. 51). On trouve ainsi dans le culte grandissant des morts de guerre (culte marqué après la Première Guerre mondiale, mais encore plus après la Seconde) un démenti à la thèse du déni de la mort, en tant qu'il s'agit d'un déni collectif et généralisé. De là l'auteure tire une conclusion qui nous paraît primordiale : « si la réalité est beaucoup moins homogène que la thèse d'un déni général de la mort ne le ferait croire, si celui-ci s'avère varier selon les types de morts, voilà qui nous

⁴ Il est toutefois possible de souligner que cette critique ne vaut qu'en partie. En effet, un auteur comme Louis-Vincent Thomas, pourtant illustrant la thèse du déni de la mort, mobilise la notion de déritualisation et de désocialisation pour montrer les modifications structurelles qu'a connu le rapport à la mort dans nos sociétés contemporaines.

suggère dorénavant une précaution : ne faudrait-il pas être attentif à l'identité précise "des" morts pris en compte dans l'histoire de "la" mort ? » (Memmi, 2011, p. 52). Cette pluralité des réactions selon les types de mort est également mise en exergue par Gaëlle Clavandier dans « *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes* » (2004). Il s'agit donc, on le voit, de mettre de côté pour l'instant toute théorie trop générale sur la mort et de s'attacher à regarder des morts particulières et le traitement qui leur est fait.

Il est toutefois notable que, si la sociologie de la mort émerge ainsi, et ce notamment en France, la question du deuil, elle, n'est jamais au centre de l'attention. En effet, nous pouvons remarquer que le deuil est effectivement central dans les analyses anthropologiques, mais est délaissé par les sociologues de la mort. En ce sens, le contexte du déni social de la mort empêche de penser cette question comme pertinente sociologiquement parlant. Il s'agit donc de considérer à présent la possibilité qui est laissée à la sociologie pour penser le deuil.

1.2 – Penser le deuil

Si la sociologie a mis si longtemps à penser le deuil, c'est parce que cette question et celle de l'influence de la perte d'un proche sur les individus, ont été accaparées par les psychologues et psychiatres. Le thème du deuil apparaît de fait comme un domaine réservé.

En effet, la vision d'un individu moderne seul et démuné face à sa propre mort a été entretenue par la psychologie et par son essor. C'est à elle que l'on doit l'expression « travail du deuil » (inspirée des travaux de Sigmund Freud) aujourd'hui ancrée dans le vocabulaire commun. Cette expression est venue qualifier un rapport contemporain à la mort symptomatique, c'est-à-dire comme un problème qu'il faudrait résoudre. Cette prise en charge du deuil par la psychologie a eu des effets importants sur les chercheurs, puisque rien n'est fait concernant la dimension sociale du deuil, c'est-à-dire sur le maintien d'un lien des survivants avec la personne défunte ou entre les survivants eux-mêmes. Comme le souligne Martin Julier-Costes : « Si cette dimension [sociale] est exprimée, elle ne l'est que par défaut, pour signaler un manque » (Julier-Costes, 2010, p. 45). La psychologie est ainsi devenue incontournable quant aux questions de deuil. Cela se retrouve en grande partie dans les associations d'aide aux parents en deuil qui font intervenir très fréquemment des psychologues.

Si cette prise en charge a pu être source de production de connaissance, il n'en demeure pas moins que cette psychologisation du deuil porte en elle un cadre très normatif. À titre d'exemple, la psychologue et médecin Elisabeth Kübler-Ross a théorisé le deuil en cinq étapes : le choc ou le déni (période plus ou moins intense où les émotions semblent pratiquement absentes), la colère, le marchandage, la dépression (qui peut être plus ou moins longue et qui est caractérisée par une grande tristesse) et enfin l'acceptation (Kübler-Ross, 1975). Si elle souligne que ces étapes ne sont pas forcément linéaires (les retours en arrière sont possibles), on peut toutefois noter l'aspect très téléologique de cette représentation du deuil. Ces stades portent en eux le cadre assez normatif d'une issue apaisée (Clavandier, 2009). En outre, l'accent mis sur la fin de vie tend à en oublier « tous les paramètres sociaux, contextuels et biographiques du patient. L'âge, la pathologie, l'origine sociale, les croyances sont, peu ou pas, interrogés. En faisant de l'agonie une expérience individuelle et universelle,

« tout un pan de la réalité est gommé » (Clavandier, 2009, p. 109). On le voit bien ici, ce délaissement de la question du deuil par la sociologie, et la spécialisation de la psychologie sur ce thème ont conduit à des impensés sociologiques (voir sur cette question Memmi, 2011). De fait, la question du deuil constitue une opportunité, aussi bien théorique que pratique, que les sociologues se doivent de saisir.

Cependant, il serait faux de dire que la voie de la sociologie du deuil n'a jamais été ouverte. En effet le travail de Geoffrey Gorer (1965) se pose comme précurseur dans ce domaine. Alors que, dans les années 1960, les travaux anglo-saxons tels que ceux de Herman Feifel (1959) et Jessica Mitford (1963) mettaient l'accent sur la marchandisation du mourir, Geoffrey Gorer va centrer son analyse sur les vivants et, par voie de conséquence, sur le deuil. À travers une étude de terrain, l'auteur s'intéresse aux ajustements nécessaires des endeuillés dans une société qui n'offre pas d'alternative aux affaiblissements des prescriptions religieuses. Pour cela, l'auteur mène des entretiens qui le pousseront à définir huit types de deuil : le déni du deuil, l'absence de deuil, le deuil avant la mort, cacher son affliction, le deuil limité dans le temps, le deuil sans fin, le deuil éternel, le désespoir (Gorer, 1965). Ce travail ouvre sans conteste la voie à des prolongements, notamment en ce qui concerne la validité de cette typologie dans nos sociétés actuelles⁵.

Cependant, il est intéressant de constater que ces travaux sur le deuil comme objet sociologique particulier seront absents de l'agenda de recherche en France jusqu'à la fin des années 1990 et le début des années 2000. Alors que le monde anglo-saxon, et notamment les États-Unis, se penchent sur ces thèmes, avec les travaux de Tony Walter (1994) et Clive Seale (1998), il faudra attendre en France les travaux de Patrick Baudry (1999) et Jean-Hugues Déchaux (1997) qui, pour le premier, repense le deuil dans le contexte du déni de la mort, tandis que le second se propose de travailler la question du deuil à l'échelle des liens affinitaires et électifs. Ainsi, ces travaux font émerger, petit à petit, la question du deuil comme centrale en sociologie de la mort.

À cela s'ajoute le renouveau actuel du champ, à travers l'apport de jeunes chercheurs sur ces thèmes, comme Karine Roudaut (« *Ceux qui restent* », 2012), Marc-Antoine Berthod et Antonio Magalhaes De Almeida (« *Vivre un deuil au travail* », 2011) ou encore Martin Julier-Costes (« *Socio-anthropologie des socialisations funéraires juvéniles et du vécu intime du deuil. Les jeunes face à la mort d'un(e) ami(e)* », 2010). Ces travaux présentent l'intérêt d'ouvrir véritablement la question des deuils en sociologie, en proposant une véritable assise empirique à ces questions. Cependant, si les méthodologies sont proches (approche qualitative par entretiens semi-directifs), les postulats théoriques diffèrent. Ainsi, le premier s'inscrit dans un cadre fonctionnaliste (notamment parsonien) et met pour cela en avant l'analyse des rituels. Le deuxième s'intéresse de manière plus pragmatique au devenir professionnel des personnes endeuillées. Le troisième, quant à lui, s'inscrit dans la mouvance de la thèse du déni du deuil (Martin Julier-Costes effectuant sa thèse sous la direction de Pascal Hintermeyer, représentant de cette mouvance), mais repose la question à travers les liens amicaux. De fait, si ces travaux nous semblent riches et prometteurs d'un point de vue méthodologique, les postulats théoriques sur lesquels ils reposent ne seront pas les nôtres.

⁵ Nous ne traiterons pas de cette question ici, mais cela pourra faire l'objet de développements dans des travaux futurs.

1.3 – Deuil et transitions biographiques : la question des rites

En sus de ces travaux récents, il est possible de s'appuyer sur un héritage anthropologique riche pour problématiser ces questions. Arnold van Gennep (1909) notamment, met en place une typologie des rites sous forme d'analogie. Il définit ainsi la notion de « rites de passage » qui spécifie les rites guidant chaque changement d'état, de position sociale, de rôle et d'âge. Ce faisant, il s'oppose aux anthropologues du début du XX^{ème} siècle, comme James Frazer (1911-1915) ou Edward Tylor (1873) qui pensaient les rites dans des termes dichotomiques de avant/après. Or Arnold van Gennep montre qu'il existe une temporalité, un ordre dans la ritualité. Un rite de passage est un rituel marquant le changement et combinant plusieurs échelles : l'espace, le temps et les positions sociales. Le « rite de passage » se distingue du « rite initiatique » en cela qu'il marque une étape dans la vie d'un individu, tandis que le rite d'initiation marque l'incorporation d'un individu dans un groupe social ou religieux : le premier touche indistinctement tous les individus d'un même sexe tandis que le second les sélectionne. Les rites de passage permettent de lier l'individu à un groupe mais aussi de structurer sa vie en étapes précises qui lui permettent d'avoir une perception apaisante de la condition mortelle de l'homme. Le rite de passage se déroule le plus souvent en trois étapes : la séparation (l'individu est isolé du groupe) ; puis la marge, ou phase liminaire ou encore liminarité (moment où s'effectue l'efficacité du rituel, à l'écart du groupe, avec souvent des rites d'inversion) ; et enfin l'agrégation, appelée aussi phase de réintégration ou postliminaire (retour dans le groupe). Si l'on suit cette définition du rite, les rites mortuaires sont primordiaux dans la mesure où ils ramènent les endeuillés parmi les vivants. De plus, « ces trois séquences font parties d'un unique élan rituel. Pour qu'il y ait passage, une période de marge est nécessaire ; de même, point d'agrégation s'il n'y a pas eu de séparation et démarcation au préalable. La rupture, tout comme le flottement entre deux états, est coûteuse, mais nécessaire. C'est le prix à payer pour la stabilité du groupe, lequel doit faire face à une contradiction : être stable tout en étant constitué d'éléments mobiles [c'est-à-dire ici des éléments apparaissant et disparaissant] » (Clavandier, 2009, p. 83).

Il nous semble qu'analyser le deuil d'après cette typologie des rites de passage est extrêmement fécond et permet de remettre dans une dynamique les processus de deuil. De plus, l'accent mis sur la dimension temporelle nous amène à penser les éléments de trajectoires, aussi bien individuelles que familiales, qui pourraient être présents dans ces processus.

Ce point de vue est essentiel pour notre travail, dans la mesure où la dimension temporelle remet au centre l'importance des liens sociaux, et notamment familiaux. Ainsi, en suivant Arnold van Gennep, et comme le met en avant Gaëlle Clavandier, « la mort étant un processus, il est indispensable de la suivre au travers le temps et d'en voir les implications sur la cellule familiale. On ne meurt pas isolément mais dans une famille, des réseaux de proximité, laissant des parents, amis, des pairs, des voisins, en impliquant également une sphère médicale et des professionnels, telles que les auxiliaires de vie » (Clavandier, 2009, p. 166). Cette analyse de la conséquence de la mort, puis du deuil qui la suit, sur la structure des réseaux de relations sera, de fait, un de nos fils conducteurs.

De plus, un élément-clé nous est donné par Arnold van Gennep, à travers son analyse des rites de passage. En effet, le modèle séquentiel qu'il développe permet de penser les transitions biographiques. La composition tripartite (séparation, marge, agrégation) nous invite donc à analyser et à rendre compte de ce qui se joue potentiellement dans les transitions biographiques majeures des sociétés traditionnelles. Les rituels apparaissent à des moments de crise (passage à l'âge adulte, mariage, décès) et ont pour fonction à la fois de scénariser ce drame comme intrigue et d'exorciser sa charge d'événement dérangeant. La dimension physique du séquençage est également très concrètement présente dans l'attention portée à la « matérialité » des passages (franchissements de seuils divers).

La notion de rite de passage est reprise par Pierre Bourdieu dans « Les rites comme actes d'institutions » (1982). Il reprend ainsi cette notion de façon critique, en estimant que les « rites de passage » devaient être requalifiés en « rites d'institution », la notion de « légitimation » primant sur celle de « passage ». Pour Pierre Bourdieu, le scénario rituel dramatise une coupure qui se joue moins entre ceux qui n'ont pas encore franchi la limite et ceux qui l'ont déjà passée, qu'entre ceux qui sont susceptibles de la traverser et ceux qui ne la traverseront jamais (dominants/dominés) (Bourdieu, 1982). Si l'analyse bourdieusienne est féconde pour penser certaines transitions de la vie sociale – comme le passage du baccalauréat par exemple, qui a longtemps agi comme une barrière et un niveau (Goblot, 1925), elle ne permet pas de penser de façon tout à fait adéquate les processus de deuil. Cependant, elle est intéressante dans le sens où, comme l'analyse d'Arnold van Gennep, elle met l'accent sur les transitions biographiques et pointe dès lors la nécessité de leur qualification, tout en posant la question de l'inscription de ces trajectoires dans un registre plus macro-social.

2 – Appréhender le deuil par les bifurcations biographiques

Nous souhaitons, dans ce travail, moins nous intéresser au décès lui-même qu'aux effets qu'il produit, aussi bien sur la famille que sur les individus la composant. Une des questions fondamentales que pose donc notre étude est celle des trajectoires biographiques. Toutefois, nous ne pouvons interroger ces trajectoires sans nous intéresser aux potentielles ruptures ou bifurcations qu'elles connaissent à la suite du décès. Aussi est-il possible de noter que les trajectoires n'apparaissent jamais aussi bien que lorsqu'elles divergent, lorsque leur continuité est rompue : alors « l'avant » se distingue nettement de « l'après » et des logiques se font jour. Cependant, la question de la qualification de ces transitions se pose. Aussi allons-nous voir dans un premier temps comment l'idée des transitions biographiques, à travers la notion de bifurcation notamment, est apparue dans le mode de pensée sociologique, avant de voir comment nous pouvons qualifier ces transitions dans ce travail. Enfin, nous essaierons d'analyser de quelle manière ces transitions biographiques peuvent se penser au niveau familial.

2.1 – L'apparition de la notion de bifurcation dans la pensée sociologique

Avant toute chose, il convient de se prémunir contre les prénotions. Les termes « rupture » ou « bifurcations » sont à la fois intéressants tout en étant problématiques. Intéressants parce qu'ils illustrent ce qu'ils nomment ; problématiques car, pour autant, ils ne sauraient se passer d'une définition, au moins provisoire. Comment distinguer la rupture de la bifurcation ? Il est possible, dans un premier temps, d'utiliser l'image évoquée par les termes. Si la trajectoire est une droite, la rupture est la cassure de cette droite. La rupture transforme la droite en segment. Il en va différemment de la bifurcation qui, elle, garde la continuité. La droite devient également segment, mais au segment précédent est immédiatement ajouté un autre segment ayant une direction différente. Ainsi la rupture est une fin, ou un nouveau début fondamentalement différent, alors que la bifurcation comporte une certaine continuité. Plus simplement, nous pouvons définir la rupture au regard des temporalités concernées : la rupture suppose l'immédiateté du changement, alors que la bifurcation se caractérisera par des micro-changements consécutifs. Il apparaît ici que les distinctions existantes entre la notion de rupture et celle de bifurcation sont avant tout des différences de degré, et non de nature. Cette absence de différence de nature rendra, on peut le souligner dès à présent, leur saisie dans l'entretien extrêmement délicate et difficile. Cette difficulté à saisir et définir ces notions et leur nuance permet d'expliquer, en partie, les raisons pour lesquelles ces termes, s'ils sont utilisés en sociologie, n'ont que trop rarement été pensés et définis.

L'idée de bifurcation, et plus généralement de changement, n'a pas toujours préoccupé les sociologues. Comme le soulignent Marc Bessin, Claire Bidart et Michel Grossetti dans l'introduction de l'ouvrage « *Bifurcations* » (Bessin, Bidart et Grossetti, 2009), « recherchant surtout les causalités, les effets des structures, les régularités et les processus continus, la sociologie a longtemps disposé de peu de concepts et d'outils susceptibles d'aider à l'analyse de changements plus brusques et imprévisibles qui impliqueraient de donner du sens à des situations de rupture de parcours, de contingence et d'événement, contre lesquelles elle s'est en grande partie construite » (p. 8). Ainsi, il y a un peu plus d'un siècle, dans une attaque restée célèbre contre les historiens dominants de son époque, François Simiand, affirmait que « l'étude des faits humains [...] se proposera comme tâche dominante [...] de dégager les relations stables et définies qui, une fois ces contingences constatées et mises à part, peuvent apparaître entre les phénomènes » (Simiand, 1903, p. 13-14). De façon analogue, dans le même ouvrage, les auteurs mettent également en avant que « la sociologie durkheimienne s'est en grande partie fondée contre l'explication de phénomènes historiques par des événements ou des effets de contingence » (Bessin et al., 2009, p. 23).

Comme on peut le voir ici, la sociologie, en tant que discipline naissante, puisait sa légitimité dans la recherche de lois relativement constantes. On comprend bien que, dans cette perspective, l'analyse des ruptures s'avérait peu intéressante. Ce n'est toutefois pas un hasard si cette question est réapparue en sociologie, et ce en même temps que se développaient les approches biographiques. Comment, en effet, s'intéresser à l'individuel et au particulier sans s'intéresser à ce qui fait ces particularités, à savoir ce qui n'est pas arrivé aux autres ? On le voit ici, l'apparition de la question des bifurcations en sociologie est concomitante d'un certain changement épistémologique : « Et puis, subrepticement, la question de l'évènement est revenue. Les sociologues français ont redécouvert les approches biographiques et la dimension longitudinale des phénomènes sociaux, puis la notion de carrière des courants interactionnistes américains et celle associée de *turning point* » (Bessin et al., 2009, p. 9).

Parallèlement l'évènement, en tant qu'objet sociologique, a également commencé à intéresser les chercheurs (Bensa et Fassin, 2002). Ainsi, la théorisation des bifurcations ou tournants biographiques peut être conçue comme un héritage interactionniste : « du côté des interactionnistes américains, dans une logique plus interne aux sciences sociales, on s'est mis à théoriser de façon plus affirmée les "tournants". [...] Strauss a théorisé le processus identitaire dans son analyse des trajectoires de malades chroniques. L'apparition de la maladie introduit une discontinuité entre le moi du passé et celui du présent, soumis à un travail biographique qui introduit des irréversibilités tout en rétablissant le sens des continuités. Les moments critiques obligent à reconnaître que l'on n'est plus le même qu'avant et forcent à adopter de nouvelles attitudes » (Bessin et al., 2009, p. 29).

Il est frappant de voir à quel point la définition, qui précède des ruptures biographiques (ici suite à des maladies longues), peut convenir trait pour trait à celle qui désignerait les ruptures après la perte d'un proche. Là aussi, le deuil introduit une « discontinuité entre le moi du passé et celui du présent » : il y a un avant et un après le deuil. Mais cette discontinuité est soumise à un travail biographique qui introduit des irréversibilités (il ne reviendra plus) tout en rétablissant le sens des continuités (il faut bien continuer à vivre). Nous pouvons de fait supposer que, tout comme il y a, pour Anselm Strauss, des ruptures biographiques suite aux longues maladies (Strauss, 1992), il y aura des ruptures biographiques suite aux deuils. À l'évidence cependant, la force de ces ruptures dépendra du statut de l'endeuillé(e) et du contexte du deuil.

Une question reste à poser : celle de la qualification de ces phases transitoires. Si nous avons déjà vu qu'entre les termes rupture et bifurcation il y avait plus une différence de degré que de nature, reste à savoir quel terme nous allons privilégier ici pour notre analyse. Afin de répondre, nous pouvons nous intéresser aux différentes représentations des changements dans les cours de la vie et la façon dont ils ont été théorisés.

2.2 – *Turning point*, bifurcation ou rupture biographique ?

Comme le note Michel Grossetti dans « L'imprévisibilité dans les parcours sociaux » (2006), l'idée de « transition » dans les parcours de vie est essentiellement un héritage interactionniste. En effet ces derniers se sont intéressés aux carrières, lesquelles étaient conçues comme des enchaînements de séquence. La transition entre ces séquences a fait l'objet d'un texte fondateur d'Everett Hughes (1950) sur les « tournants de l'existence » (*turning points*). Dans ce texte, Everett Hughes développe l'idée que ces phases de transitions peuvent être plus ou moins imprévisibles, plus ou moins brèves ou étalées, plus ou moins ritualisées, plus ou moins institutionnalisées, mais il ne va guère au-delà. La notion de « tournant » s'est cependant installée dans les travaux sur les carrières, désignant l'existence d'une transition entre séquences (Grossetti, 2006). Les auteurs utilisant cette notion se sont surtout centrés sur l'institutionnalisation de ces transitions et les perceptions qu'en ont les acteurs selon les contextes, ainsi que leur place dans les narrations.

De ce point de vue, des auteurs comme Tamara Hareven et Kanji Masaoka permettent de penser cette notion des *turning points* d'une manière particulièrement pertinente pour notre sujet.

The concept of transitions defines the movements of individuals and families over their life course within socially constructed timetables. The major transitions that individuals undergo in their work and family lives are normatives : for example, starting work, leaving home, getting married. We define transitions as "normative" if a major portion of population experiences them, and if society expects its members to undergo such transition at certain points in their lives. Under certain conditions, however, even normative transitions may be experienced as crises and might be perceived as turning points (Hareven et Masaoka, 1988, p. 272).

Il est intéressant de voir ici comment la notion de transition prend sens dans un contexte plus macrosociologique. L'idée de « transition normative » en tant que transition affectant la majorité de la population (on retrouve ici une conception durkheimienne de la « norme ») nous semble particulièrement heuristique car elle offre un cadre pour penser ce qui est de l'ordre de l'exceptionnel. Ainsi les auteurs mettent bien en avant que, sous certaines conditions, les transitions les plus communément partagées peuvent devenir des moments de crise, et donc des *turning points*.

En outre, ces auteurs pensent, fait assez rare pour être souligné, l'articulation entre l'échelle familiale et l'échelle individuelle.

On the familial level, timing involves the synchronization of individual life transitions with collective family transitions, and the juggling of family and work roles over the life course. Individuals engage in a multiplicity of familial configurations that change over the life course and vary under different conditions. The timing of only transitions is a crucial aspect of the life course, especially where individual goals are in conflict with the needs of the family as a collective unit" (Hareven et Masaoka, 1988, p. 273).

Alors que la plupart des sociologues s'intéressant aux transitions biographiques sont restés centrés à un niveau individuel (biais que l'utilisation de la notion de carrière favorise), Tamara Hareven et Kanji Masaoka mettent bien en avant la nécessaire articulation entre le niveau familial et le niveau individuel : les temps personnels influencent les temps familiaux et la non concordance entre les deux peut être source de conflit. Cette idée d'articulation et d'interdépendance entre les deux échelles nous semble extrêmement intéressante en ce qui concerne notre sujet et justifie d'appliquer les mêmes modes d'analyse en termes de transition à la fois à l'individu et à la famille.

Toutefois, on peut noter que si ces auteurs offrent des perspectives intéressantes, ils ne donnent pas de définition exacte de ce qu'ils entendent par *turning point*. Il faut pour cela se tourner vers Andrew Abbott. Ce dernier définit les tournants comme « des changements courts, ayant des conséquences, qui réorientent un processus. Le concept est inévitablement narratif, puisqu'un tournant ne peut être conçu sans que l'on puisse établir une nouvelle réalité ou direction, ce qui implique au moins deux observations séparées dans le temps.

Tous les changements soudains ne sont pas des tournants, seulement ceux qui débouchent sur une période caractérisée par un nouveau régime » (Abbott, 2001, p. 258). La définition d'Andrew Abbott est intéressante car elle met l'accent non sur le changement en lui-même, mais sur ses conséquences. Ainsi un *turning point* ne pourra être qualifié de tel que s'il conduit à un nouveau temps biographique.

Dès lors, la question qui se pose est de savoir comment penser le lien entre « l'avant » et « l'après ». D'après, Andrew Abbott dans « À propos du concept de Turning Point » : « penser qu'après un certain point un récit devient coercitif ceci revient à penser qu'un *turning point* a eu lieu, que nous sommes sortis d'un schéma antérieur pour entrer dans une nouvelle trajectoire » (Abbott, 2009, p. 190). Mais, de fait, comment reconnaître cette sortie de schéma, cette modification des trajectoires ? La condition *sine qua non* d'après Andrew Abbott est qu'un temps suffisamment long se soit écoulé : « Ce qui fait qu'un *turning point* est un *turning point* et non une banale ondulation, suppose qu'un temps suffisamment long se soit écoulé « dans la nouvelle orientation » au point qu'il soit devenu clair que la direction a véritablement changé » (Abbott, 2009, p. 191). Ainsi, pour pouvoir observer une bifurcation, il faut que les conséquences de cette bifurcation soient visibles. Cette observation pourtant simple n'en est pas moins primordiale d'un point de vue méthodologique : elle justifie de faire des entretiens un certain temps après le décès, afin que les potentielles modifications y soient observables.

Toutefois une question fondamentale demeure, à savoir : qu'est-ce qui va constituer le *turning point* ? Le décès en lui-même ou les conséquences du décès en termes de trajectoires de vie ? En effet, si le décès peut être vécu et analysé comme une rupture, dans le sens où les identités devront se reconstituer sans ce référent qui assurait la continuité du rôle social (à savoir le frère, la sœur ou l'enfant), c'est bien les conséquences du décès en termes de trajectoires qui seront visibles et donc analysables. Est-il réellement possible de distinguer l'un de l'autre ?

Nous voyons que la notion de *turning point* semble adéquate pour penser les problèmes qui nous intéressent. Cependant, il est possible d'approfondir davantage l'analyse et de se concentrer non plus sur l'origine ou les conséquences de ces transitions, mais sur l'essence de ce qui les caractérise : quelles sont les propriétés qui permettent de définir un *turning point* ?

Là encore, les définitions manquent de précision. C'est la raison pour laquelle Michel Grossetti propose d'utiliser la notion de « bifurcation » (Grossetti, 2006). D'après lui, la notion de bifurcation, si elle est proche de celle que donne Andrew Abbott pour les *turning points*, met plus l'accent sur l'imprévisibilité des situations. Il reprend en partie ce que montre Claire Bidart (2006), en soulignant qu'il arrive souvent que l'instabilité et l'imprévisibilité naissent du recouvrement dans une même situation de contextes d'activité normalement distincts : vie professionnelle, vie familiale, santé, etc.

Dans chaque contexte pris séparément, les acteurs comme les observateurs peuvent plus ou moins anticiper ce qui va se produire, cantonner le risque dans des limites acceptables, prévoir des options de réponse à certaines situations. Lorsque les contextes commencent à se mélanger, les choses deviennent plus difficiles à maîtriser, les imprévisibilités se multiplient, une instabilité peut devenir rapidement maximale. Il y a donc quelque chose de très important qui se joue dans la séparation ou le recouvrement des contextes, à la fois dans l'«espace» (c'est-à-dire les acteurs et les ressources impliqués) et dans le temps (la synchronisation ou la désynchronisation des événements affectant les différents contextes de vie), (Grossetti, 2006, p. 18).

Ainsi, une situation de crise apparaîtra quand il y aura recouvrement entre toutes les sphères. Or, si ces sphères sont souvent interdépendantes (vie familiale et vie professionnelle sont bien souvent interconnectées), il ne faut pas sous-estimer la capacité des acteurs à bloquer leur interpénétration, à stabiliser une sphère lorsqu'une autre s'effondre (nous le verrons plus loin, par exemple, certains pères ont tendance à surinvestir la sphère professionnelle à la suite de la mort de leur enfant, ce qui entraîne une minimisation de la bifurcation biographique). Cependant, on ne peut nier qu'un contexte de crise et de bifurcation forte (voire de rupture) naît en grande partie de ce recouvrement entre toutes les sphères.

La conception de Claire Bidart des bifurcations va dans le même sens : « Il s'agit tout d'abord d'un changement important et brutal dans l'orientation de la trajectoire, dont à la fois le moment et l'issue étaient imprévisibles, pour l'acteur comme pour le sociologue. Une bifurcation n'est donc pas une « transition » biographique dont la survenue un jour ou l'autre est en général prévisible, comme la fin des études ou la décohabitation parentale ; elle n'est pas non plus simplement un « carrefour » dont les issues restent limitées et structurées, dont les échéances sont socialement programmées, comme c'est le cas pour l'orientation scolaire à certains passages où il est « obligatoire » de faire un choix, par exemple après le baccalauréat » (Bidart, 2006, p. 31). Cette remarque est intéressante parce qu'elle met en lumière une difficulté épistémologique majeure : contrairement à d'autres transitions, la bifurcation n'est pas prévisible. Elle constitue un « évènement » (Bensa et Fassin, 2002). Se pose dès lors la question de comment penser un évènement qui semble échapper aux logiques ordinaires. La définition de ce que l'on entend par « bifurcation » est un premier pas et Claire Bidart met ainsi l'accent, tout comme Michel Grossetti, sur l'imprévisibilité de ces situations : « Je définirais donc la bifurcation comme l'apparition d'une crise ouvrant un carrefour biographique imprévisible dont les voies sont elles aussi au départ imprévues – même si elles vont rapidement se limiter à quelques alternatives –, au sein desquelles sera choisie une issue qui induit un changement important d'orientation. [...] Ce “temps court” de la crise influe alors sur le “temps long” du parcours, en rendant le choix (au moins partiellement) irréversible » (Bidart, 2006, p. 32). À travers cette situation, deux propriétés des bifurcations sont mises en avant : l'imprévisibilité et l'irréversibilité, soit les propriétés essentielles retenues également par Michel Grossetti pour définir les bifurcations.

Dans son article, « Imprévisibilité et irréversibilité », Michel Grossetti classe les bifurcations selon leur intensité, en termes d'imprévisibilité et d'irréversibilité. Il distingue ainsi quatre cas de figure : une imprévisibilité faible et une irréversibilité faible correspondraient à une situation de routine, une imprévisibilité faible et une irréversibilité forte correspondraient à un changement d'état prévisible, une imprévisibilité forte et une irréversibilité faible

correspondraient à un risque sans conséquence et, enfin, une imprévisibilité forte associée à une irréversibilité forte conduiraient à une situation de crise. Selon cette typologie, le deuil constituerait donc toujours un moment de crise : le moment tout comme l'issue du deuil sont imprévisibles (du moins relativement, peut-être moins lorsqu'il s'agit de longues maladies) et, surtout, les changements sont structurels, dans le sens où la modification est irréversible (Grossetti, 2009, p. 147-159). Cependant, nous définissons cette irréversibilité selon les critères de la présence (et ensuite de l'absence) du défunt. La question qui demeure est donc de savoir si cette irréversibilité aura des conséquences, elles-mêmes irréversibles, sur la personne ayant perdu un proche. De même, il sera nécessaire de s'interroger sur le caractère imprévisible des conséquences de cette perte pour la personne.

À partir de là, on peut se demander ce qui va distinguer la bifurcation, entendue ici par ces auteurs dans un sens très fort, de la rupture biographique. Le deuil va-t-il constituer une bifurcation ou une rupture ? Didier Demazière dans « *Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ?* » (2007) en analysant les trajectoires des chercheurs d'emploi, mobilise justement l'idée de rupture, en faisant le lien entre cette notion et celle de deuil (un deuil « moindre » ici, puisqu'il s'agit de faire le deuil de sa carrière). Pour l'auteur, les chercheurs d'emploi sans espoir de retour ou d'accession aux postes voulus sont dans une configuration où « l'avenir est envahi par le renoncement à d'autres possibles, selon des formes plus ou moins marquées et dramatisées, mais qui conduit à une résignation à la situation présente et par conséquent à une clôture du temps biographique » (Demazière, 2007, p. 15). Il est donc possible ici de suivre Didier Demazière et de conclure qu'il sera possible de parler de « rupture » lorsque le temps biographique sera « clos » et donc qu'une nouvelle période de vie s'ouvrira.

En conclusion, on parlera de bifurcation à partir du moment où l'évènement concerné répondra aux deux propriétés d'imprévisibilité et d'irréversibilité. Quant à la rupture biographique, ce terme sera préféré pour caractériser les situations qui aboutiront à une clôture du temps biographique et à la mise en place de nouvelles situations, imprévisibles au départ. Comme nous l'avons souligné précédemment, la différence entre les deux notions est une différence de degré, et non de nature. Aussi la rupture biographique reprend-elle les caractéristiques de la bifurcation, mais lui rajoute une dimension de clôture : la nouvelle période de vie qui commencera sera irrémédiablement différente de la première, ce qui peut ne pas être le cas lors d'une bifurcation.

3 – Deuil et rupture des liens

3.1 – Désocialisation de la mort et formes du deuil

3.1.1 – Repenser la (dé)socialisation de la mort

L'idée de trajectoire individuelle ne peut être découplée d'une analyse en termes de socialisation. En effet, comme le met en avant Anselm Strauss, les *turning points* constituent des « moments du développement d'un individu où il faut faire le bilan, réévaluer, réviser, revoir et juger à nouveau. Bien que cet inventaire soit considéré comme une affaire personnelle, il s'agit évidemment d'un processus socialisé et socialisant. Les formes

d'incidents qui précipitent la remise en question d'une identité ont de larges chances de se produire et d'avoir la même signification pour d'autres personnes appartenant à la même profession ou classe sociale » (Strauss, 1992, p. 106).

Poser la question des trajectoires biographiques après un deuil, c'est donc mettre en avant que celui-ci a des conséquences, conséquences qui sont elles-mêmes clairement distribuées dans l'espace social. Comme le met en avant Louis-Vincent Thomas : « L'accepter ou l'exprimer, n'est-ce pas déjà un peu la dépasser ? Toujours est-il que le désordre ontologique qu'est la mort se traduit par un désordre social (séparation, douleur et deuil) » (Thomas, 1985, p. 449, cité par Clavandier, 2009, p. 30). Comment contrer ce désordre social ? Les rituels funéraires apparaissent pour cela comme les outils les plus propices. Leur fonction serait de rétablir le lien social et de contribuer à la socialisation de la mort (entendue ici comme intégration de l'individu à la société des vivants).

Cela justifie que, jusqu'à présent, la question de la mort dans nos sociétés contemporaines ait été centrée autour de la question des rituels : ces derniers constituent une étape centrale qui dit notre rapport à la mort. « Le rituel est ainsi envisagé comme le modèle par excellence de socialisation du deuil et de la mort » (Roudaut, 2012, p. 19). Mais avant de comprendre ce que l'on entend par « socialisation », ainsi que la place que le rituel occupe dans celle-ci, il convient de lever une ambiguïté. En effet, le terme de « socialisation » est, dans ce contexte, polysémique.

L'ambiguïté de cette polysémie est bien trop souvent présente dans les travaux sur le deuil. En effet, en sociologie, le terme « socialisation » renvoie le plus souvent aux processus par lesquels l'individu apprend et intériorise les normes et les valeurs de son milieu. Mais il peut également être compris comme le processus de transfert d'une propriété ou d'une compétence du champ privé vers le champ collectif (comme on parle, par exemple, de socialisation des moyens de production). Or, force est de constater que le terme socialisation, lorsqu'il est utilisé en sociologie du deuil, renvoie à cette deuxième acceptation : le rituel « socialise » non pas l'individu, mais bien le deuil lui-même. Il a pour fonction anthropologique de ramener à la communauté ce qui a été individuel. C'est dans ce sens-là qu'il convient d'entendre la fonction de « socialisation » des rites : la communauté prend en charge un deuil, afin que l'individu n'ait pas à le porter seul.

À titre d'exemple, Jean-Hugues Déchaux, dans « *Les familles face à la mort. Entre ritualisation et resocialisation de la mort* », pense la désocialisation et la resocialisation de la mort en tant que tout unifié. Ce qui est désocialisé, c'est la mort et non l'endeuillé (Déchaux, Hanus et Jésus, 1998). Si ce point de vue permet d'aborder une dialectique entre la désocialisation (récente) de la mort et du deuil et l'évolution des structures familiales, on réalise bien ici que l'on pense la socialisation comme transfert de l'individuel vers le collectif. La désocialisation de la mort ici se fait synonyme de transfert des compétences du collectif vers le privé (d'où le développement d'une thématique de la « privatisation » de la mort). Cette conception de la socialisation de la mort est, entre autres, un héritage durkheimien. En effet, d'après Émile Durkheim, le deuil caractérise un phénomène « aux deux états opposés par lesquels passe toute vie sociale » (1912). De ce fait, l'analyse du rituel funéraire, en tant que moyen de « resocialisation », de réintégration de l'individu dans la société, tend à être centrale en sociologie du deuil (voir par exemple Malinowski, 1954). C'est par exemple une des raisons qui poussent Karine Roudaut (2012) à mettre l'accent dans son analyse sur les rites funéraires

et la façon dont ils sont vécus par les acteurs sociaux. Ce point précis se retrouve chez Martin Julier-Costes (2010), où la question du rite funéraire est primordiale. On le voit donc ici, le choix qui a été fait jusqu'à présent en sociologie de la mort a été de considérer le rite comme une étape de la socialisation, entendue ici comme transfert du domaine privé vers le domaine collectif.

Toutefois, il est possible de traiter cette polysémie du terme « socialisation », comme un élément de problématique intéressant. En effet, il s'agit de poser la question de l'inscription sociale, dans le sens communautaire, de la mort. Et c'est bien dans ce sens que la thèse du déni de la mort est pensée : celle-ci est désocialisée dans la mesure où elle n'est plus prise en charge par la communauté, via des rites institutionnalisés. Néanmoins, il est également possible de renverser le questionnement en prenant l'autre sens du terme socialisation, en s'interrogeant sur ce que la mort fait aux vivants.

Pour traiter ce point, il convient de s'arrêter quelques instants sur les formes de socialisation (ici entendue dans le sens d'une intériorisation de normes et de valeurs) que nous allons traiter. Deux éléments vont nous intéresser dans cette socialisation. Tout d'abord il s'agit de voir, dans une optique dispositionnaliste (Lahire, 1995, 1998, 2002), si la mort va actualiser certaines dispositions parmi les proches touchés et surtout, quel sera le registre de ces dispositions. Ensuite, dans un deuxième temps, il convient de voir de quelle manière la perte d'un être cher permet d'intégrer de nouvelles normes et de nouvelles valeurs, normes et valeurs essentielles au maintien de l'individu dans ses sphères d'appartenance (famille, travail, amis).

Afin d'analyser ceci nous pouvons reprendre une approche de la socialisation telle qu'elle est faite par Annick Percheron. Dans « *L'univers politique des enfants* », Annick Percheron développe une définition de la socialisation comme acquisition d'un code symbolique résultant de « transactions » entre l'individu et la société. L'utilisation du terme transaction renvoie à une conception piagétienne (Piaget, 1932) : « Toute socialisation est le résultat de deux processus différents : processus d'assimilation et d'accommodation. Par assimilation le sujet chercherait à modifier son environnement pour le rendre plus conforme à ses désirs et diminuer ce sentiment d'anxiété et d'intensité ; par accommodation, au contraire, le sujet tendrait à se modifier pour répondre aux pressions et aux contraintes de son environnement » (Percheron, 1974, p. 25). Dans l'approche d'Annick Percheron, la socialisation est un processus d'identification, de construction d'identité, c'est-à-dire d'appartenance et de relation. Cette définition de la socialisation nous semble intéressante dans la mesure où elle permet d'accentuer l'idée d'une intégration de l'individu à la société. Or, nous allons le voir par la suite, la perte d'un enfant (et, dans une moindre mesure, d'un frère ou d'une sœur) désocialise, dans le sens où elle marque une particularité que d'autres n'ont pas. Une distinction se fait entre le monde des morts et le monde des vivants et l'individu endeuillé est entre les deux. Il nous faudra donc voir quelles sont les institutions ou les relations qui vont permettre aux individus de réintégrer ce monde des vivants, tout en analysant les comportements qui relèvent d'un processus d'accommodation ou d'assimilation.

Ce questionnement autour de la polysémie du concept de socialisation de la mort suppose de mettre au centre les représentations des acteurs sur leur propre trajectoire. Ce point nécessite une relative proximité temporelle entre le moment de la perte et le moment de l'enquête. Dès lors, comment est-il encore possible de caractériser les conséquences de la désocialisation-resocialisation que constitue le deuil pour les individus ? En effet, si l'on décide de prendre ces termes dans leur sens plein, il ne suffit pas seulement d'observer la réintégration de l'individu au sein de la société à l'issue du deuil, mais également de comprendre comment ce mouvement s'est effectué, sur quelle échelle de temps et par quels moyens. Comme le remarque très justement Karine Roudaut, le deuil ne se limite pas à la cérémonie funéraire. Si le recours aux rites est une étape dans la resocialisation, elle n'en constitue pas la fin. Or, les travaux récents posent peu la question de la durée du deuil : quand commence un deuil ? Avec la mort d'un proche ? Avant (on peut penser par exemple au cas du cancer) ? Et surtout quand se termine-t-il ? On ne saurait dès lors se limiter à la seule analyse du rite funéraire pour penser le deuil dans sa globalité.

Nous le voyons bien, penser le deuil comme double mouvement de « désocialisation-resocialisation », c'est également penser l'influence de cette perte sur la construction des identités individuelles et collectives (notamment familiales). De fait, la distance avec l'évènement est nécessaire. Il s'agira même d'exploiter la réflexivité de l'individu sur ce sujet. Cette démarche implique, au niveau méthodologique, d'avoir recours à des entretiens de type biographique (voir *infra*).

Cependant, afin de penser la socialisation de la mort et celle des endeuillés, il est également nécessaire de penser la diversité des situations sociales dans lesquelles se déroule le deuil.

3.1.2 – Prendre en compte la diversité des situations sociales de deuil

Dans « *La mort incertaine* », Jean-Hugues Déchaux souligne à juste titre que « le sujet magnifié par les discours de la "mort en soi" [...] est une abstraction sociologique tant il est vrai qu'il n'existe que des individus socialement situés, pourvus de ressources inégalement réparties et, par conséquent, inégalement préparés à devoir choisir et prendre des décisions » (Déchaux, 2009, p. 207). Ainsi, comme le met en avant Karine Roudaut, il convient de « souligner la diversité sociale des possibilités du deuil ». Si l'on utilise la catégorie très générale d'« endeuillés » pour décrire les enquêté(e)s, que deviennent les différences de classes sociales, les différences culturelles ou religieuses ? Ou encore les différences de configuration familiale (taille de la fratrie, divorce) ? Quelles sont les variables qui rentrent en jeu face au deuil ? Comment agissent-elles ? En effet, on peut faire l'hypothèse que les différents capitaux, qu'ils soient d'ordre économique, social, culturel, vont intervenir aussi bien dans la mise en place du rituel que dans son interprétation ou dans ses conséquences. Une dimension essentielle à prendre en compte est également la dimension de genre. En effet, les sphères de réalisation de soi diffèrent selon le genre : les deuils des pères et des mères ne s'articulent pas sur les mêmes modes, tout comme les deuils des frères et des sœurs. Il s'agira donc de prendre en compte ces différences en termes de dotations en capitaux et de genre, afin de voir comment elles entrent en jeu et dans quelle mesure elles modifient la perception du deuil et influencent les trajectoires. À cela s'ajoute également la prise en compte du facteur religieux, des recompositions contemporaines de la croyance ainsi que son influence sur l'interprétation que donnent les individus de la perte d'un proche. Ainsi, il est possible de reprendre la constatation de Gaëlle Clavandier : « Il est surprenant que la

question des inégalités socio-économiques, mais aussi ethno-culturelles, soit si peu développée [en sociologie de la mort]» (Clavandier, 2009, p. 227). On peut penser que l'idée d'universalité de la mort a empêché de penser la question des conséquences des différences sociales, faisant disparaître celles-ci de l'analyse. Il nous faudra de fait les réintroduire dans notre travail.

Jean-Hugues Déchaux (2009) défend la thèse que la mort, dans un paysage normatif en pleine mutation, est devenue plus incertaine. D'après Gaëlle Clavandier, elle peut désormais être considérée comme un « risque » (Clavandier, 2011). Mais ces mutations normatives sont-elles les mêmes pour toutes les catégories sociales ? On sait que l'attachement aux valeurs traditionnelles est plus fort dans les catégories populaires (Schwartz, 1989). Il est donc possible de faire l'hypothèse qu'il existe des différences dans les mutations normatives, selon l'appartenance sociale. Comment se traduisent ces mutations normatives différenciées dans les pratiques de deuil ? Ainsi, on ne pourrait pas rassembler les « endeuillés » sous une seule et même catégorie et il s'agit de prendre bel et bien en compte « les diversités sociales [au sens large] des possibilités du deuil » (Roudaut, 2012).

De plus, comme le souligne Jean-Hugues Déchaux, « la norme [au sens de norme de comportement face à la perte] n'est plus un absolu ; elle peut être invoquée ou ignorée en fonction des situations individuelles et familiales, du type de décès et des options de vie de chacun » (Déchaux, 2009, p. 204). Il s'agira donc, au-delà des différences de catégories sociales, de prendre également en compte les types de décès. Il convient en effet de ne pas analyser de la même manière la perte d'un parent, d'un enfant ou des grands-parents. De ce point de vue, se centrer sur l'analyse d'un type de décès (ici dans le sens de l'âge du défunt) particulier semble le plus pertinent.

Si nous avons pu voir ici qu'il convenait de ne pas uniformiser la situation des enquêtés (ce que fait Karine Roudaut en parlant d'« endeuillé » et en ne précisant que très rarement le statut social des personnes interrogées), il semble toutefois délicat, dans un travail d'une année, de prendre en compte l'ensemble de ces variables dans notre analyse. Aussi avons-nous fait un choix, qui était un choix d'accessibilité au terrain. Nous avons privilégié, pour notre entrée sur le terrain, le bouche à oreille et la fréquentation des associations d'aide aux parents en deuil. Ce choix nous a conduits à créer un échantillon non représentatif de la population (une seule mère faisant partie des milieux populaires). C'est la raison pour laquelle nos variables d'intérêt ont été conçues en fonction de cet échantillon. Nous centrerons donc notre analyse sur la variable de genre, sur la configuration familiale, sur l'âge de l'enfant décédé (le fait qu'il vive encore à la maison ou pas jouant un rôle important) et enfin sur l'appartenance ou non à une association d'aide aux parents en deuil.

3.2 – Perdre un enfant

Comme cela a été souligné précédemment, nous avons fait le choix de nous intéresser à un deuil particulier, qui est le deuil d'un enfant au moment de son adolescence. Si ce choix peut ne pas être évident *a priori*, il est celui qui nous a paru le plus à même de cristalliser les questions que nous nous posons, notamment en termes de ruptures des trajectoires biographiques.

3.2.1 – Perdre un proche : de quel lien parle-t-on ?

Avant toute chose, il nous faut revenir sur la définition que nous pourrions donner à la proximité affective, et ce notamment entre parents et enfants ou entre membres de la même fratrie. Comme le souligne Karine Roudaut, « les obligations et les attentes liées au rôle du « deuilleur » sont variables, en premier lieu selon le statut assigné d'un individu, sa position vis-à-vis du défunt, ou selon les « degrés du deuil ». [...] Dans la situation du rituel du deuil, ces deux types de statuts [les « statuts d'attribution » et les « statuts d'accomplissement »] sont au centre de l'interaction » (Roudaut, 2012, p. 41).

Dans les travaux récents, l'accent a été mis sur la proximité affective entre les endeuillés et le mort, au détriment de la proximité statutaire. Ceci est frappant chez Martin Julier-Costes par exemple : « En outre, les groupes d'amis dont il est question dans ce travail sont le plus souvent bien constitués avant le décès. Leurs liens affectifs les définissent en tant que groupe d'appartenance essentiel pour chacun et occupent une place équivalente à celle de la famille, voire davantage. [...] En d'autres termes, les liens entre les individus sont désormais plus électifs qu'assignés [...] » (Julier-Costes, 2010, p. 156). Cette idée est également présente chez Jean-Hugues Déchaux : « Les relations entre vifs à l'occasion d'un décès, traditionnellement de type statutaire (distinguant la famille, les voisins, les collègues de travail, etc.) évolueraient vers une conception plus fluide et intersubjective, un « entre-soi » mettant en rapport des personnes singulières indépendamment de leur statut » (Déchaux, 2009, p. 198). Or, présenter les choses ainsi, c'est mettre en opposition les deux formes de proximité (électives et statutaires) et c'est oublier que, bien souvent, celles-ci vont de pair. Notre attention se portera donc en grande partie sur la construction des liens entre les membres de la famille nucléaire et sur les ressorts de cette construction sans pour autant éluder l'importance de l'entourage dans les trajectoires familiales (entourage mis en avant notamment dans les travaux de Catherine Bonvalet, 2003, et Bonvalet et Lelièvre, 2012). Il s'agit donc pour nous de réévaluer la dimension statutaire, dimension qui, à notre avis, a été trop souvent mise en arrière-plan.

De ce point de vue, le cadre de la famille nucléaire (parents, enfants, fratrie) nous semble le plus pertinent. En effet, la famille étant le socle principal de la socialisation primaire, les liens qui s'y nouent sont autant de nature affective qu'identitaire. Il est cependant évident que nous ne pouvons pas généraliser la stricte correspondance entre la proximité statutaire et la proximité affective (Bidart, 1997). Néanmoins, il est notable que les situations où les statuts familiaux ne vont pas de pair avec la proximité affective sont des situations extrêmement intéressantes d'un point de vue sociologique : elles disent quelque chose des relations sociales, des trajectoires individuelles et des « distances » (affectives et/ou statutaires) qui peuvent s'instaurer dans un même groupe familial. Un exemple frappant en est offert dans « *Retour à Reims* » de Didier Éribon : chez l'auteur, la haine de ses parents (notamment de son père et de ses frères) traduit très explicitement une haine pour son origine sociale. Ici, la distance affective s'accompagne d'une distance sociale qui s'est construite avec la mobilité ascendante. Cet exemple met bien en lumière l'intérêt de s'interroger sur l'existence d'une complémentarité entre proximité affective et proximité statutaire, ainsi que sur les liens que ces proximités entretiennent avec la trajectoire des individus.

3.2.2 – Perdre un enfant

Si le deuil d'un enfant est considéré comme un évènement dramatique aujourd'hui, c'est que la naissance de l'enfant va permettre la définition de la famille (Cambdessus, 1998). À l'évidence, cette définition n'est pas intemporelle. Ainsi, Philippe Ariès dans « *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* » montre qu'avant le XVI^{ème} siècle, « la famille était une réalité morale et sociale, plutôt que sentimentale » (Ariès, 1960). Le sentiment de famille lui va émerger au XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles et est directement lié à une nouvelle représentation de l'enfant. De plus, la fin du XVIII^{ème} siècle et l'interdiction de l'inégalité entre enfants (conséquence du droit d'aînesse) conduisent à la mise en place d'une égalité entre chaque enfant au sein de la même famille avec, parallèlement à cela, le développement du soin éducatif. D'après Philippe Ariès, avec l'Occident moderne et après la Seconde Guerre Mondiale, le sentiment de l'enfant se précise : « de mignon, l'enfant devient précieux ». Lié à cela, la mort, notamment infantile, devient bien moins omniprésente. Hervé Le Bras a ainsi montré par une simulation que l'homme moyen du XVIII^{ème} siècle avait au moins perdu son premier parent à l'âge de 14 ans. Sur ses quatre frères et sœurs, deux étaient morts avant l'adolescence. S'il vivait jusqu'à 52 ans, âge respectable pour l'époque, il n'avait connu qu'un seul de ses grands-parents. Son mariage, autour de 27 ans, ne serait interrompu que par la mort, en moyenne vingt années plus tard (Le Bras, 1973).

En outre, avec la légalisation de l'avortement et de la contraception, la naissance d'un enfant est devenue un acte volontaire, le plus souvent désiré et planifié, qui s'inscrit dans un projet familial. Dans son étude sur les familles ouvrières du Nord, Olivier Schwartz (1998) notait à quel point, au début des années 1980, « l'enfant constituait la vocation immédiate, voire anticipée du couple » (Schwartz, 1998, p. 135). Dans d'autres milieux sociaux, les modalités de constitution des couples et le calendrier de la fécondité s'avèrent différents. L'enquête « Histoire de vie » de l'Insee montre ainsi qu'une écrasante majorité de la population considère la famille comme ce qui compte le plus, loin devant le travail, les amis ou les loisirs (Samuel, 2008).

Pour autant, et cela paraît paradoxal, les enquêtes, quantitatives comme qualitatives, ne se sont pas intéressées au décès des enfants, du moins pas dans l'optique de son influence sur la famille. Ainsi, dans l'ouvrage dirigé par Cécile Lefèvre et Alexandra Filhon, « *Histoires de familles, histoires familiales* », les trois contributions de la partie VI portent sur le décès de proche dans l'histoire familiale. Ces chapitres concernent la mesure de l'orphelinage, une analyse du veuvage précoce et une recherche sur les différences de mortalité infantile (Lefèvre, Filhon, 2005). On note cependant qu'une vraie réflexion est menée sur la définition de la précocité du veuvage : « Si l'on considère ainsi le veuvage non plus comme une catégorie de l'état civil mais comme une expérience biographique, la précocité sera définie en référence à un seuil d'âge conventionnel du survivant au moment du décès de son conjoint » (Lefèvre, Filhon, 2005 p. 392). Si cette réflexion est intéressante, nous pouvons noter qu'aucune réflexion similaire n'est conduite en ce qui concerne la perte « précoce » d'un enfant⁶.

⁶ On peut expliquer cela, en partie, par la représentation communément admise que la perte d'un enfant est par définition toujours précoce, dans la mesure où il devrait « normalement » disparaître après ses parents.

Nous pouvons également noter l'absence de reconnaissance légale de cette perte, notamment en termes de jours de congés accordés pour le décès d'enfant. En effet, d'après le site du service public⁷, le décès d'un enfant (comme celui du conjoint) ouvre le droit à deux jours de congés, alors que, en comparaison, une naissance donne droit à trois jours de congé, et le mariage donne droit à quatre jours. On peut ainsi remarquer qu'il n'est nullement tenu compte, au niveau légal, de la capacité du salarié à reprendre son travail après un décès (capacité qui, on peut le penser, sera moindre après un décès que après un mariage) (Berthod et Magalhaes De Almeida, 2011).

Ainsi, en raison de l'importance prise par chaque enfant dans la structure familiale, il apparaît cohérent de penser que la disparition de l'un d'entre eux entraîne des modifications. C'est d'ailleurs ce que mettent en avant des études statistiques récentes visant à prendre en compte les trajectoires biographiques et leur représentation. L'enquête « *Biographie et entourage* » de l'Ined a produit à ce sujet des résultats éclairants. Les auteures constatent qu'« en ce qui concerne les décès, c'est le lien de parenté qui semble discriminant. On observe ainsi que 49 % des décès du conjoint coïncident (à un an près) avec une nouvelle période en synthèse ; c'est le cas de 40 % des décès d'enfants et 20 % des décès de parents » (Laborde, Lelièvre et Vivier, 2007). Dans le même sens, Olivia Samuel et Sylvie Vilter, en analysant la propension des parents à qualifier la naissance de leur enfant comme événement marquant, ont noté que « le décès d'un enfant peut conduire les parents à occulter la naissance comme événement marquant [...]. L'enquête « *Histoire de vie* » indique une très nette sous-déclaration de l'importance perçue de la naissance en cas de décès de l'enfant : 28 % contre 47,9 % quand l'enfant a vécu. [...] On peut concevoir qu'une naissance associée à un autre événement très douloureux, le décès, soit plus souvent non déclarée. Ce qui fait événement, c'est davantage le décès que la naissance : ainsi, 63 % des décès d'enfants ont été cités comme événements importants contre 47,4 % des naissances » (Samuel, Vilter, 2007, p. 594). On peut donc voir ici que les décès touchant aux liens familiaux, et notamment aux liens filiaux, sont les plus aptes à être déclarés comme déclencheurs de tournants biographiques.

Nous voyons bien l'intérêt que porte l'analyse d'un deuil d'enfant. Afin d'étudier celui-ci, nous avons fait le choix de nous limiter à un certain type de deuil d'enfant, à savoir, les deuils d'adolescents.

3.2.3 – L'analyse des deuils d'adolescents

Il nous semble particulièrement intéressant d'axer notre analyse sur les deuils d'adolescents, c'est-à-dire sur la perte d'un proche appartenant à la catégorie des « jeunes » d'après un critère large de l'âge (autour de 12-25 ans). En effet, comme le souligne Gaëlle Clavandier : « À présent, la probabilité qu'un enfant décède avant ses parents et nettement moins élevée qu'au début du XX^{ème} siècle en raison de la diminution de la mortalité infantile et juvénile – le décès de "l'enfant" étant devenu au fil des ans le pire des drames qui puisse advenir dans une famille » (Clavandier, 2009, p. 147). Les remarques de Martin Julier-Costes vont dans le même sens : « La mort d'un(e) jeune est perçue comme inadmissible et encore plus impensable que toutes les autres car contraire à un "ordre naturel des choses" » (Julier-Costes, 2010, p. 154). En cela la mort d'un jeune révèle les tensions à l'œuvre entre les différents acteurs concernés de même qu'elle éclaire la société dans laquelle survient cette mort

⁷ <http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2278.xhtml>

particulière ». Or, c'est bien ce sens-là qui nous intéresse : le deuil des adolescents est pris ici comme cristallisateur de processus à l'œuvre dans d'autres formes de deuils.

Notre choix de la catégorie des adolescents, par rapport à un deuil plus large qui aurait été le deuil d'enfants, s'appuie sur une justification à la fois sociologique et démographique. Démographique tout d'abord : la catégorie des adolescents est une catégorie qui connaît plus de deuils que la catégorie des enfants (si l'on excepte les morts périnatales), et ce notamment chez les garçons. « La surmortalité masculine est encore très présente à certains âges, notamment aux alentours de 20 ans où les décès accidentels sont fréquents (la probabilité de mourir à cet âge là est trois fois plus importante pour le sexe masculin) » (Clavandier, 2009, p. 151). Vallin et Meslé (2007) montrent également que la surmortalité masculine forme un pic entre 15 et 25 ans depuis les années 1990.

En sus de cette justification démographique, suit une justification sociologique. En effet, ce qui nous intéresse est de voir l'effet du deuil sur la structure familiale et sur les trajectoires, familiales comme individuelles. De fait, trois types d'interactions sont à prendre en compte : celles des parents vers les enfants, des enfants vers les parents, mais également des enfants (frères, sœurs) entre eux. Afin d'analyser ce que fait la perte à la famille, il faut que la famille ait pu se constituer en entité autonome, avec ses routines, ses habitudes. De plus, les processus de socialisation au sein de la famille vont dans des sens divers. Martine Court et Gaëlle Henri-Panabière ont ainsi pu montrer l'influence des frères et sœurs sur la socialisation culturelle au sein de la famille (Court, Henri-Panabière, 2012). Dans le même sens, Olivier Vanhée, Géraldine Bois, Gaëlle Henri-Panabière, Martine Court et Julien Bertrand ont montré de quelle manière les aînés pouvaient constituer une ressource, notamment dans les familles nombreuses, en termes d'appropriation des capitaux culturels et scolaires (Vanhée et al., 2013). De fait, on peut faire l'hypothèse que les enfants adolescents auront joué un rôle plus fort, car plus important au niveau temporel, sur leurs frères et sœurs et sur leurs parents que des enfants plus jeunes. Se centrer sur les enfants adolescents permet ainsi de mettre en exergue la modification des trajectoires des frères et sœurs. Ce faisant, nous choisissons de centrer une partie de notre analyse sur la fratrie et la place du défunt dans celle-ci. Dalton Conley, dans « *The Pecking Order* » (2004), a ainsi montré comment la place dans la fratrie détermine non seulement les chances de réussite sociale future de l'enfant, mais également comment cette place joue face aux difficultés de la vie (mort, divorce, maladie). Il s'agira donc de prendre en compte cette variable, par ailleurs assez peu présente dans la sociologie française (voir à ce sujet Buisson, 2003 et Oris et al., 2007).

Au-delà de la trajectoire individuelle, il est également possible de s'intéresser à la famille comme une entité autonome, mais pas pour autant homogène. De ce point de vue, que fait la perte d'un membre au groupe familial ? Comme cela joue-t-il dans ce qu'on pourrait appeler la trajectoire familiale ? Ainsi, il ne suffit pas de s'intéresser à un individu « proche » du défunt, mais à l'ensemble des individus, dont le rôle social dépend de l'existence du défunt (frère, sœur, parents). Comment puis-je « être dans mon rôle » si la personne à travers laquelle mon rôle existait disparaît ? Cette position implique que notre travail ne soit pas seulement centré sur les parcours individuels, mais également sur les trajectoires familiales.

À cette période de la vie, trois types de décès sont envisageables : les décès dus à des accidents, les suicides et les longues maladies. Dans notre travail, nous avons pu recueillir des récits de personnes touchées par ces trois types de décès. Dès lors se pose la question des effets de ces types de décès sur la temporalité du deuil. Quelles sont les incidences spécifiques de chaque type de perte sur les trajectoires de deuil ? Une première constatation est que les processus de deuil ne s'articulent pas autour des mêmes temporalités selon les types de décès : un cas de maladie permet par exemple d'anticiper la perte. Le type de décès sera donc ici un élément important à prendre en compte pour comprendre les temporalités des deuils concernés.

En conclusion de cette partie, nous pouvons reprendre une problématisation de cette question, telle qu'elle est présentée par Karine Roudaut : « La mort comporte un risque de rupture par rapport au système social. Mais elle est aussi, pour l'individu qui perd quelqu'un de proche, un risque de rupture dans un parcours biographique : l'identité subjective de l'individu étant considérée comme précaire dès lors qu'elle est corrélative des relations de ce même individu avec d'autres individus significatifs, qui peuvent disparaître » (Roudaut, 2012). Il est donc possible de penser que l'importance du deuil en termes biographiques dépend certes de la proximité affective et statutaire entre l'endeuillé(e) et le défunt, mais également des âges respectifs, des générations, etc. La question qui se pose alors est de savoir comment s'énonce et se conçoit cette rupture, dans quels domaines (professionnels, amicaux, relationnels), avec quelles conséquences (changement de travail, de lieu, etc.) et sur quelle échelle de temps elle intervient.

Notre volonté est donc d'analyser l'impact de la perte d'un enfant adolescent, qui peut être également un frère ou une sœur, dans le cadre de la famille nucléaire. Nous pensons notre analyse en termes de trajectoires. Il s'agira donc de comprendre et d'analyser l'influence du deuil sur les trajectoires individuelles, mais également familiales. Comment le deuil modifie-t-il les représentations de soi et les liens, notamment familiaux ? Quelles en sont les implications en termes de représentations, mais également en termes matériels pour les membres de la parenté ? Comment les rôles sociaux se (re)définissent-ils dès lors qu'un des membres servant à la définition de ce rôle (enfant, frère, sœur) vient à disparaître ?

1 – Méthodologie d'enquête

La question qui nous préoccupe ici est de savoir comment appréhender les trajectoires de vie, non seulement individuelles, mais également familiales, et ce au regard du deuil que nos enquêté(e)s ont vécu. Pour ce faire, la méthode qui nous a semblé la plus adéquate est d'avoir recours à des entretiens de type biographique.

Cependant, il ne s'agit en aucun cas de plaquer une méthodologie « déjà prête » sur un objet. Au contraire, il nous semble pertinent de réfléchir à cette méthode en amont afin d'être au clair sur ses apports, mais également sur ses limites et sur la façon dont il est possible, si ce n'est de les dépasser, du moins de les contourner.

Travailler sur le deuil et la mort n'est en rien un travail neutre. Si l'entretien sociologique n'est jamais facile, dans le cas présent, où il s'agit d'interroger un parent sur la perte d'un proche (et *a fortiori* lorsque ce proche est un enfant), l'exercice tient du tour de force. Il faut donc s'interroger en amont sur les conditions de possibilité de ces entretiens, sur l'objectif que nous leur donnons et sur la forme qu'ils prennent.

Le choix que nous avons fait de l'entretien non directif n'est en aucun cas un « choix par défaut » qui aurait été choisi pour sa facilité. Cet outil nous a paru le plus apte et le plus intéressant à mobiliser pour rendre compte de la problématique qui nous intéresse. Afin de mettre cela en exergue, nous allons analyser à présent les intérêts que présente cette méthode pour notre travail, puis nous nous attacherons à en définir les modalités pratiques.

1.1 – Pourquoi avoir recours à des entretiens ? L'intérêt et l'apport de la méthode biographique

Dans notre travail, il s'agira de comprendre et d'analyser les subjectivités des acteurs, ainsi que la reconstruction qu'ils peuvent faire de leur parcours : « La singularité du regard porté par chacun sur un même événement vécu souligne tout l'intérêt de cette démarche de reconstruction subjective qui s'éloigne des analyses purement objectivantes que l'on peut faire des trajectoires. » (Laborde et ali., 2007) De plus, dans le cadre qui est le nôtre, les questions du souvenir des morts (Déchaux, 1997) et de leur réappropriation symbolique sont primordiales. Il s'agira par la suite d'interroger les modalités concrètes de cette réappropriation par l'analyse des capitaux différenciés (économiques, culturels, sociaux,...) que possèdent les individus pour faire face à la perte d'un proche. De fait, la conduite d'entretiens biographiques nous a semblé être la démarche la plus à même de rendre compte de nos intérêts de connaissance.

Dans la mesure où notre travail demande une forte mobilisation des émotions, et touche particulièrement à l'intime et au souvenir, il est primordial de créer un cadre où la parole puisse être libre. Il va donc être essentiel d'instaurer un climat bienveillant et une relation de confiance. Nous avons pu constater que cette « mise en confiance » est une étape fondamentale de la bonne conduite des entretiens, mais que, surtout, sans elle, la parole sur les moments douloureux est impossible. Ainsi, nous remarquons dans nos entretiens que, si les réponses aux premières questions, pourtant larges et appelant des développements, sont courtes et rapides, petit à petit, les réponses se font plus denses et plus fournies.

Mais quel est l'apport de cette méthode et quelle utilisation en faire ? Guy Michelat (1975) note que l'intérêt essentiel de l'entretien non directif se situe lorsque « l'on cherche à appréhender et à rendre compte des systèmes de valeurs, de normes, de représentations » (p. 230). Or, c'est bien ce qui nous intéresse ici et ce que l'on cherche à avoir : non seulement les pratiques de deuil, mais également les représentations différentielles qui sont associées à ces deuils.

Une question fondamentale qui se pose alors va être de savoir si nous nous intéressons au témoignage individuel comme à un cas, pertinent sociologiquement parlant (Passeron et Revel, 2005), ou comme à un échantillon de la communauté. La deuxième hypothèse sous-entend que la communauté est déjà constituée au préalable (c'est-à-dire avant l'enquête) et a conscience d'elle-même.

Guy Michelat va dépasser ces difficultés, en mettant en avant que dans une enquête qualitative les personnes interrogées sont choisies en fonction de critères, non pas probabilistes, mais en fonction de leur diversité : « en effet [...] c'est l'individu qui est considéré comme représentatif en ce qu'il détient une image, particulière il est vrai, de la culture (ou des cultures) à laquelle il appartient. On essaie d'appréhender le système présent, d'une façon ou d'une autre, chez tous les individus de l'échantillon, en utilisant les particularités des expériences sociales des individus en tant que révélateurs de la culture telle qu'elle est vécue. » (Michelat, 1975, p. 236) Cette diversité est réfléchie en fonction de variables stratégiques, c'est-à-dire celles présentant le plus d'intérêt pour notre étude. Nous pouvons noter que cela va être le cas ici, où les variables d'analyse retenues seront le genre, le statut familial, l'appartenance à une association et la position sociale.

Stéphane Beaud (1996) va dans le même sens lorsqu'il met en avant que « restreindre le travail intensif sur un nombre somme toute limité d'entretiens, c'est d'une certaine manière faire confiance aux possibilités de cet instrument d'enquête, notamment celle de faire apparaître la cohérence d'attitudes et de conduites sociales, en inscrivant celles-ci dans une histoire ou une trajectoire à la fois personnelle et collective » (p. 234), ce qui est bien notre objet ici. La méthode de l'entretien paraît donc être la plus à même de rendre compte des trajectoires sociales. Cependant, il faut noter que les travaux récents en statistiques se sont efforcés de prendre en compte, non seulement l'aspect factuel des trajectoires, mais également leur subjectivité (voir, par exemple, Laborde, Lelièvre et Vivier, 2007 ou Courgeau et Lelièvre, 1990).

Cela étant, les problèmes méthodologiques ne manquent pas. Il ne faudrait pas, comme l'a justement fait remarquer Pierre Bourdieu (1986), oublier les relations objectives et les structures, qui non « dévoilées » aux acteurs, n'apparaissent pas de fait dans les discours. On peut toutefois faire remarquer que c'est ici justement que se situera le propre du travail sociologique : faire apparaître les structures sous-jacentes aux discours lorsqu'elles ont disparu de ceux-ci.

1.2 – Limites de la méthode et dépassements possibles

Face aux difficultés et aux questions qui sont les nôtres, deux types de limites peuvent apparaître. La première concerne la difficulté de la communication explicite des sentiments et des difficultés propres à la situation que vivent ou qu'ont vécu nos enquêté(e)s. La seconde est quant à elle plus classique et renvoie aux critiques souvent adressées à la méthode qualitative, perçue comme manquant de possibilité de généralisation et d'objectivité dans les données produites.

Didier Demazière fait remarquer que, quel que soit le sujet d'enquête, la production d'un récit biographique est une véritable épreuve pour la personne enquêtée.

Cette épreuve est peut-être d'autant plus périlleuse ou douloureuse que le parcours est marqué par des accidents [...], toutes circonstances qui, pour le chercheur, sont des opportunités pour la réalisation d'enquêtes par entretiens biographiques. Mais ce n'est pas là l'essentiel. En effet, si le récit est une épreuve, c'est parce que la situation d'entretien somme la personne qui s'y engage, quelle que soit l'attitude empathique du chercheur, de trouver un sens à ce qu'elle a fait. Cette production de signification suppose d'agencer une variété d'épisodes, qui sont autant de moments d'un parcours. Cet agencement, qui s'appuie sur une sélection et une catégorisation, est une activité à hauts risques, car son enjeu n'est rien moins que la production d'une unité et d'une continuité de son parcours, donc de soi-même. On voit l'interdépendance entre unité et continuité. C'est pourquoi la temporalité des parcours est une question aussi importante : elle est au cœur de la narration, de la production du sens. (Demazière, 2007, p. 16-17)

Il nous faudra garder en tête cette idée lors de l'analyse des entretiens : la production d'un discours nécessite de mettre en avant les éléments de cohérence, là ils ne sont certainement pas dominants dans le quotidien. Néanmoins, il est possible de noter que le « caractère risqué de l'activité » dépend étroitement de la position sociale des enquêté(e)s et des ressources sociales et langagières dont ils disposent. Si le thème abordé ici est, en lui-même, un thème à risque, le risque n'est à l'évidence pas le même pour toutes les catégories de la population : la question de la gestion de l'image de soi et de son évaluation par une personne extérieure ne se pose pas avec la même acuité dans tous les milieux sociaux. On ne peut cependant nier qu'il existe un risque prégnant et particulier à notre enquête : celui de susciter des émotions, lesquelles peuvent se montrer incontrôlables. Mais là encore, la gestion de ce risque dépend étroitement du statut social de l'enquêté(e). Par exemple, Mme Marnoty (travaillant dans le soin à la personne) a pleuré devant nous sans même y faire référence, alors que Mme Laval (femme d'un cadre d'une entreprise internationale), au contraire, se

refusait à exprimer ce qu'elle n'avait pas déjà exprimé dans les groupes de parole. De fait, dans cet entretien, il n'y a pas eu une seule apparition de pleurs.

On peut reprendre ici une remarque de Michael Pollak qui, dans son analyse des entretiens fait avec des femmes ayant survécu à un camp de concentration, note que « le déroulement même de cet entretien reflétait moins la difficulté de parler d'une expérience traumatisante en soi, que celle d'évoquer un passé qui reste difficile à communiquer » (Pollak, 1986). C'est donc cette difficulté à communiquer qu'il faudra prendre en compte et analyser.

Ainsi, un premier obstacle, propre aux situations d'entretiens, mais renforcé par le thème même de notre recherche, vient de la difficulté à communiquer sur des événements considérés comme traumatisants. En outre, comme le note Claire Bidart, « les histoires de vie se présentent souvent, que ce soit sous le regard du sociologue ou dans le récit qu'en fait l'acteur à la première personne, comme un long fleuve tranquille » (Bidart, 2006, p. 30). Elle note que, pour les personnes qui racontent leur vie, il s'agit souvent de ne pas « perdre la face » (Goffman, 1974) en livrant un récit qui pourrait paraître incohérent à l'auditeur d'aujourd'hui. La tentation est alors de « se faire l'idéologue de sa propre vie » (Bourdieu, 1986, p. 69) en organisant le récit autour d'une logique significative pour soi mais aussi pour ceux qui écoutent et apprécient (Bertaux, 1980).

De ces remarques en découle logiquement une critique en termes de manque d'objectivité. Se pose alors la double question de la potentielle généralisation des résultats obtenus et de l'objectivité des données.

Comme le note Michel Grossetti, une des critiques les plus souvent adressées à cette méthode est de dire que s'intéresser aux bifurcations biographiques au niveau individuel, c'est également occulter des régularités perceptibles à des niveaux plus massifs. Ainsi, l'existence d'imprévisibilités dans les parcours individuels serait normale, mais elle ne serait que la manifestation de déviations singulières par rapport à des trajectoires modales, dont l'analyse devrait être la priorité des sociologues. Or, comme le rappelle cet auteur, « il est parfaitement légitime de travailler à un niveau donné, dans la mesure où les formes de généralisation que l'on pratique restent en rapport avec le choix initial » (Grossetti, 2006, p. 23). Il convient donc de rappeler quel est le niveau étudié (ici le niveau individuel et familial) et de bien souligner que les généralisations présentées sont toujours à faire et à replacer dans ce cadre. Ainsi, pour l'auteur, « il n'y a pas de contradiction intrinsèque entre l'analyse des bifurcations et celle des trajectoires modales, à condition d'accepter la légitimité et les limites de chacun des niveaux d'analyse » (Grossetti, 2006, p. 24).

Si la première critique en termes de généralisation est levée, reste à en aborder une autre, qui concerne la reconstruction *a posteriori* des parcours sociaux. Didier Demazière note que la méthode des entretiens approfondis pour analyser les parcours biographiques dispose d'une faible légitimité car « tout se passe comme si ces entretiens débouchaient sur une reconstruction plutôt que sur une reconstitution des parcours, sur une reconstruction subjective par l'interviewé plutôt que sur une reconstitution objectivée par l'enquêteur, sur une reconstruction indigène prise dans des catégories langagières plutôt que sur une reconstitution contrôlée et préencodée par les catégories du chercheur. Le caractère rétrospectif de l'enquête est en quelque sorte si pesant qu'il déforme par trop la réalité et projette quelque doute sur la validité des matériaux dans l'optique d'une analyse des

temporalités de parcours, dans la perspective d'un regard longitudinal » (Demazière, 2007, p. 5-6). C'est donc la subjectivité des sources qui semblent ici poser problème. Comment sortir de cette déformation de la réalité, et est-il possible seulement d'en sortir ?

Didier Demazière a testé un dispositif d'enquête permettant, selon lui, d'« introduire plus fermement les interactions dans l'entretien biographique et à prendre en compte les processus d'ajustement, réussis ou non, des définitions de situation du locuteur avec celles d'autrui significatifs » et il a expérimenté ce dispositif auprès d'une population confrontée à l'expérience du chômage (Demazière, 2011, p. 65). Pour cela, il a composé un dispositif d'enquête en deux séquences, avec une première appuyée sur un entretien biographique de facture classique, puis, dans un deuxième temps (deux semaines plus tard), il a réalisé un second entretien avec les mêmes individus afin d'explorer les scènes d'interactions et les relations nouées avec des autrui repérés lors de précédents entretiens.

Nous proposons, quant à nous, de nous inspirer du travail de Didier Demazière mais de l'adapter à la problématique qui nous intéresse.

1.3 – Les entretiens « familiaux » comme dépassement des limites de l'entretien biographique

Dans la mesure où nous nous attachons à comprendre l'influence de la perte d'un proche non seulement sur les trajectoires individuelles, mais également sur les trajectoires familiales, il nous a paru pertinent d'essayer de réaliser des entretiens avec plusieurs membres d'une même famille.

Il s'agit à présent de voir l'intérêt de cette méthode, les difficultés que nous avons rencontrées pour la mettre en œuvre, ainsi que ce qu'elle nous a apporté en termes d'analyse.

Comme cela a été souligné précédemment, Didier Demazière met en avant que la reconstruction biographique, telle qu'elle apparaît dans les entretiens, repose essentiellement sur une réduction du rôle des interactions intervenant dans les choix des acteurs. Cet état de fait justifie en partie notre démarche, qui consistera, dans la mesure du possible, à mener des entretiens avec l'ensemble des personnes appartenant à la même famille nucléaire et ayant perdu, selon le statut, un enfant, un frère ou une sœur. Cette méthodologie permettra non seulement de reconstruire les trajectoires familiales (la famille étant ici considérée comme une entité autonome), mais également d'échapper dans une certaine mesure à l'illusion biographique (Bourdieu, 1986). La multiplication des points de vue sur un même événement permettra de croiser les subjectivités et de comprendre le rôle des interactions dans les parcours individuels. De plus, la comparaison des mêmes faits évoqués par des personnes différentes donnera des clés d'analyse pour comprendre comment la position dans la famille influence les représentations que l'on a de celle-ci. Il sera ainsi possible de parler de « trajectoires familiales » sans supposer *a priori* que tous les acteurs ont une même idée, ou un même souvenir du même événement. Au contraire, l'étude des ressemblances et des dissemblances dans les discours se promet d'être riche d'enseignements, ce que nous allons nous attacher à montrer ci-dessous.

Néanmoins, avant cela, il convient de noter que cette méthode s'est heurtée à une difficulté fondamentale : celle de trouver plusieurs personnes dans la même famille acceptant de nous parler. En effet, si contacter des personnes n'était pas une difficulté en soi, il était beaucoup plus difficile par la suite, d'avoir le contact des autres membres de la famille. Si nous analysons notre échantillon, nous remarquons que nous avons quatorze personnes interrogées, pour huit familles différentes. Quatre familles sont représentées par un seul membre. De fait, les personnes ayant répondu positivement à une demande d'entretien se placent dans une démarche personnelle de discours, mais ne veulent pas l'imposer, ni même parfois en parler, aux autres membres de leur famille. Cependant, cette remarque peut être nuancée, dans la mesure où nous disposons tout de même de quatre familles où au moins deux personnes ont accepté de répondre favorablement à nos demandes d'entretiens. Il est ainsi possible de mener l'analyse telle que nous nous proposons de la faire, c'est-à-dire en croisant les points de vue des différents membres d'une même famille.

Afin de montrer l'apport de cette méthode, nous nous proposons de fournir une analyse thématique des discours de quatre enquêtés, tous les quatre appartenant à une même famille : la famille Anode. Cette analyse rapide permettra de montrer de quelle manière certains thèmes font l'unanimité (ou au contraire font débat) dans la sphère familiale, et ce que cela dit des relations entretenues entre les différents membres d'une même famille.

1.4 – L'apport de cette méthode : l'exemple de la famille Anode

Il nous paraît intéressant, pour souligner l'intérêt de cette analyse en « regards croisés » de présenter le cas d'une famille dont nous avons réussi à collecter le discours de tous les membres. Cette famille et son histoire seront présentées *infra*. Nous nous intéressons seulement ici à un exemple de discours particulier, qui est revenu avec une force plus ou moins significative dans tous les entretiens des membres de cette famille, sans pour autant leur imputer les mêmes causes. Nous verrons ensuite ce que ces dissonances dans les discours nous apprennent de l'articulation des relations familiales.

Nos premiers entretiens ont eu lieu avec les parents. Dès l'entretien de Josiane, la mère, nous avons appris que la communication était vue comme problématique au sein de la famille.

Josiane : Mais bon les garçons ça raconte pas, ça raconte pas grand chose hein. ça reste très.... Même les, les maris c'est pareil hein. C'est souvent très introverti pour toutes les affaires personnelles.

Si la question de la parole avait déjà été soulevée auparavant dans l'entretien, celle-ci concernait davantage la difficulté de Sophie, leur fille décédée, à communiquer sur sa maladie. Ici l'accent est mis sur une difficulté des garçons, les fils, à communiquer, notamment sur leur peine. Cette remarque aurait pu rester quelque chose d'anodin, si elle n'avait pas été reprise et développée par son mari, lors de l'entretien fait avec lui.

Enquêtrice : Et ses, ses frères, ils ont réagi comment ?

Dominique : Ben ses frères ont... Ont réagi... En en parlant peu... Et je pense ça nous... Je pense pour nous protéger. [...] Ben ce sont des garçons. Donc plus versés vers l'action. [...] Et je pense que, qu'en tant que garçon déjà ils, ils sont partis dans l'action. Et puis, ils s'expriment, on exprime moins leurs, nos sentiments, nos peines, moins facilement que les filles et les femmes. Et donc les deux conjugués font que ça a été, ils en ont vraiment très peu parlé. [...] On a jamais réussi à les faire trop s'exprimer là-dessus. Et partager leur, leur ressenti, leur peine. On a compris que... On a supputé quoi, soupçonné que c'était pour ne pas... Ce que fait souvent la famille d'ailleurs. On n'en parle pas parce que ça va remuer un couteau dans la plaie.

De façon presque paradoxale, alors que cette absence de parole était à peine soulevée dans l'entretien de Josiane, Dominique, le père, insiste beaucoup là-dessus. On sent qu'il y a une vraie souffrance derrière cette absence de parole, d'explicitation des sentiments. Il est notable que, dans les deux discours ici, la justification de cette absence de parole est mise sur les fils, au nom d'une potentielle incapacité naturalisée à parler. Cette incapacité est généralisée en raison de leur genre : « c'est des garçons ». Ainsi, la parole est vue comme une capacité féminine, qui manque ici (la sœur défunte ne peut plus jouer son rôle de *kindkeeper*). Une nuance peut être apportée à ceci : on remarque que la sœur elle-même n'abordait que rarement le sujet de sa maladie. On peut ainsi penser que ce silence féminin a imposé le silence aux autres membres de la famille.

Toutefois, il est intéressant de constater que, si cette absence de communication est également soulignée et regrettée par les fils, elle n'est pas expliquée de la même manière.

Martin : On... Enfin notre relation, disons que dans la famille la communication n'est pas un... N'est pas très explicite on va dire. Quand, si je fais un comparatif avec ma belle-famille où dès qu'il y a quelque chose qui se, qui doit se dire, c'est dit dans la demi-seconde, y a pas de caché et autre. Dans ma famille c'est vrai que, les, les choses se disent pas forcément. Entre autres je pense au décès, entre autres, en partie entre guillemets « à cause » du décès, du décès de Sophie qui a bloqué je pense pas mal de... Pas mal de choses. Mais, c'est vrai que les modes de communications sont assez restreints [...] Et, et c'est vrai qu'à partir de ce moment-là [le décès de Sophie], tout le monde était un peu à fleur de peau et du coup les, des, je pense qu'il y a pas mal de choses qui ne se sont pas dites. Et... Et, ouais, Maman a dû... 'Fin ouais elle s'est... Ouais ça s'est transformé, à partir de ce moment-là. La communication. Après c'est vrai que... Auparavant c'était pas un fort non plus. Mais là je pense que ça a verrouillé quelques, quelques éléments.

On le voit, le discours de Martin (benjamin de la famille) met l'accent sur la responsabilité parentale dans cette absence de parole. Cet aspect a été renforcé, d'après Martin, par le décès de Sophie. Si lui comme ses parents font le même constat, leurs explications diffèrent. La responsabilité sera plutôt mise sur une « nature » masculine moins portée vers la parole pour les parents, alors que Martin aurait plutôt tendance à insister sur l'aspect conjoncturel de cette absence de parole. La comparaison avec sa belle-famille est, sur ce point, éloquente et

montre les attentes qui sont les siennes en termes de communication dans sa famille future (famille qu'il est en train de construire avec sa femme). Chez Rémi, le frère cadet, le constat est tout à fait similaire.

Rémi : Et donc Martin, Martin a toujours reproché aux parents de pas s'exprimer suffisamment. Niveau de, niveau des sentiments, même de tout. Parler de différentes choses avec mes parents, ben, on aurait voulu avoir un échange, mais y avait pas de répondant en face. Genre par exemple quand je parle avec mes, mes beaux-parents, y a du dialogue, de la discussion, et ça va durer, ben tant que le sujet est pas épuisé. Donc y a des échanges où y a contradiction ou l'encouragement à aller plus loin. Du dialogue. Dans ma famille, tu racontes des choses et puis t'attends.[...] Et je pense que Martin a beaucoup souffert aussi de, de ça. Puis moi aussi. Mais, du coup il trouvait pas forcément de répondant auprès des parents. [...] Alors que les parents, quand lui parle de quelque chose, ben ils le, ils le critiquent pas, parce qu'ils ont peur de le blesser. Pas forcément rebondir sur ce qu'il a dit de peur, oui voilà, qu'il le prenne mal ou que, que... Alors que, alors que... Moi je lui dis ce que je pense.

Si l'accent est mis ici sur la souffrance de son petit frère, lui-même n'est pas dupe du fait que cette absence de communication lui pèse également. Le parallèle similaire avec la belle-famille est de ce point de vue tout à fait éclairant : malgré des caractères différents, les deux frères ont ressenti le besoin de s'investir fortement dans d'autres sphères familiales que celle d'origine (ce point sera développé plus tard). De plus, on note que Rémi met en avant une relation privilégiée avec son frère, notamment en termes de communication (« je lui dis ce que je pense »).

À travers la question de la communication dans la famille, deux groupes se distinguent très nettement : d'un côté les parents, très investis dans le souvenir de Sophie et dans la continuité de leur deuil, et de l'autre les enfants, investis dans leur nouvelle famille nucléaire et développant des projets communs (jusqu'à récemment, ils travaillaient ensemble sur un projet).

Ainsi, cet exemple nous a permis de montrer comment ce croisement entre les discours des différents membres d'une même famille permettait de lever certains biais dans la récolte des données concernant les parcours biographiques. Cependant, ce n'est pas pour autant que nous pouvons identifier une objectivité dans ces discours (qui, des parents ou des enfants, a réellement raison sur ce point ?), dans la mesure où nous sommes bien dans le registre du ressenti. Cette démarche n'en est pas moins heuristique, dans la mesure où elle nous renseigne sur les relations familiales et la représentation que les différents membres en ont.

2 - Terrain

2.1 – Construction du guide d’entretien

Dans ce travail, nous avons fait le choix d’un entretien semi-directif avec guide car, tout d’abord, l’entretien biographique ou ethnographique sans guide peut conduire à oublier des questions et des thèmes, à se laisser entraîner par le discours de l’enquêté, ce qui a beaucoup d’intérêts mais peut conduire à ne pas aborder de nombreux éléments importants. De plus, sur ce thème, la formulation des questions est primordiale. Les préparer à l’avance permet d’avoir un retour réflexif et de choisir la formulation la plus pertinente pour libérer, inciter ou permettre la parole des enquêté(e)s. Toutefois, ce n’est pas pour autant que nous sommes obligés à suivre scrupuleusement ce guide lors des entretiens. Nous avons essayé, dans la mesure du possible, de ne pas oublier certaines questions, mais il arrivait fréquemment que les enquêté(e)s arrivent, au fil de leur réponse, à une autre thématique que celle abordée. Dans ce cas, nous posons toutes les questions concernant cette thématique, avant de revenir à celle qui était traitée au départ.

L’idée centrale dans ce guide a été de ne pas centrer explicitement les questions sur les bifurcations, afin de ne pas introduire d’imposition de problématique. Les enquêté(e)s sont déjà relativement au courant du thème de l’enquête. L’idée a donc été de voir si les bifurcations apparaissent dans la trajectoire des enquêté(e)s, à travers leur discours : sont-elles perçues comme telles ? Sous quelles modalités apparaissent-elles ? Quels sont les termes employés pour les définir ? Nous avons eu, toujours en arrière-fond, l’idée que ces bifurcations pourraient très bien ne pas apparaître. Dans ce cas, comment l’expliquer ?

Cette idée d’approcher les bifurcations mais sans poser explicitement la question des changements a conduit à certains biais dans la conduite des entretiens. Aussi avons-nous récolté beaucoup de matériaux sur les représentations liées au deuil (objet sur lequel les enquêté(e)s étaient disposés à parler), mais peu d’éléments sur les recompositions des rôles sociaux. Nous pensons que, si la mise en avant de résultats a tout de même été possible, nous devons de réfléchir à ce problème en vue de nos recherches futures.

Nous nous sommes, également, posées la question des moyens à mettre en œuvre pour faire émerger le thème des changements. Pour cela, nous avons réfléchi à la formulation des questions afin de faire « raconter » le plus possible et d’axer l’entretien sur l’interprétation donnée aux faits, sur le sens tel qu’il était vécu et ressenti par les acteurs.

Dans la mesure où nous avons eu l’idée de conduire des entretiens avec l’ensemble d’une même famille, parents et enfants, il nous a fallu prévoir deux types différents de guide d’entretien : un pour les parents (les interrogeant sur leurs enfants) et un pour les frères et sœurs (les interrogeant sur leurs parents et leur fratrie). Le guide d’entretien pour les enfants reprend celui des parents, mais en adaptant les questions sur les parcours, notamment scolaires et professionnels. De plus, on peut faire l’hypothèse que le frère ou la sœur ne sera pas forcément au courant de tout l’aspect organisationnel des obsèques. L’enquêté(e) sera donc interrogé(e) sur sa pratique ou sur la connaissance de la pratique des autres membres de la famille.

Dans un premier temps, notre guide aborde une thématique très large du type « histoire de vie ». Cette partie doit nous permettre de récolter des données factuelles (âge, genre, catégorie socio-professionnelle, origine sociale, trajectoire professionnelle et spatiale, etc.) assorties de l'interprétation et des représentations qui y sont associées. Dans cette partie, nombre des thèmes suivants peuvent être abordés. Il s'agit de laisser l'enquêté(e) développer ces points autant que possible, quitte à revenir dessus ensuite. Cette partie est également le moment de définition et de présentation de la famille, dans sa forme actuelle et passée.

La deuxième partie sur les personnes proches permet de saisir les proximités affectives et les soutiens éventuels. Cette partie aborde les liens amicaux comme la famille élargie et doit permettre de percevoir les éventuelles modifications qui ont pu avoir lieu dans le réseau social de l'enquêté(e).

La troisième partie concernant la relation au défunt permet d'introduire le cadre émotionnel dans lequel se déroulait la relation. Après avoir ouvert la conversation sur des questions relativement factuelles (mais donnant déjà les moyens d'avoir une bonne partie du cadre normatif dans lequel les acteurs agissent), c'est également le moment d'introduire la thématique du décès et de ses conséquences.

La quatrième partie aborde des questions concernant le cadre cérémoniel. L'objectif est à la fois de replacer le jour du décès comme évènement, mais également de faire le lien avec les questions suivantes en abordant les thèmes des rituels pratiqués lors de la disparition du proche et du devenir de son corps.

La cinquième partie vise à saisir l'organisation et le fonctionnement de la fratrie, ainsi que les modifications instaurées par la disparition, en mettant l'accent sur le ressenti des enfants et/ou la représentation que le parent interrogé en a.

La sixième partie est centrée sur l'appartenance à des associations d'aide aux parents en deuil. Dans la mesure où une partie de nos enquêtés ont été recrutés par ce biais, il nous semblait logique d'interroger sur cet investissement associatif particulier et sur ce qu'il représente pour l'enquêté(e). Pour les personnes non concernées par cet investissement associatif mais qui connaissait un membre de leur famille en faisant partie, nous interrogeons sur la représentation que l'enquêté(e) en avait (considérait-il/elle que c'était une bonne chose ou pas ?). De plus, cette partie permet de faire le lien avec le monde du travail abordé juste après.

Dans la septième partie, nous nous intéressons à l'univers professionnel et à la réception de l'annonce de la perte dans cet univers. Nous essayons ainsi de voir si le rapport au travail ou aux études a changé du fait du deuil.

Enfin, la dernière partie sur le deuil tel qu'il est vécu aujourd'hui par les enquêtés(es), permet d'aborder la question du souvenir du défunt et de sa commémoration.

L'expérience a montré que le vouvoiement était de mise avec les parents mais était mal reçu avec les enfants/frères/sœurs. Si les questions dans le premier guide sont donc à la deuxième personne du pluriel, dans le second elles ont été mises à la deuxième personne du singulier (voir le guide d'entretien en Annexe).

2.2 – Penser les émotions ?

Avant de présenter les enquêté(e)s, il nous faut revenir sur la situation d'interaction telle qu'elle s'est présentée à nous dans le déroulement de nos entretiens. Si jusqu'à présent nous nous sommes intéressés au cadre conceptuel de notre enquête, il convient de revenir sur la façon dont celle-ci nous a affectés. Nous nous proposons donc de penser les émotions telles qu'elles étaient présentes dans le déroulement de l'entretien et ce que nous en avons fait. L'enjeu est de montrer comment une situation d'entretien n'est jamais neutre, mais reconstruite en permanence une « présentation » de soi au sens de Goffman, présentation de soi que les émotions peuvent venir renforcer ou au contraire, mettre en danger.

Nous allons donc dans un premier temps analyser ce que nous entendons par « penser les émotions » pour, dans un second temps, voir comment ce registre émotionnel est intervenu dans nos entretiens, comment il a été géré, par nous ou les enquêté(e)s, et ce qu'il a modifié dans notre posture de recherche.

2.2.1 – Penser ou panser ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les émotions sont (ou ont été) un impensé sociologique. Il apparaît ainsi difficile d'en fournir une définition opératoire. D'après Jean-Hugues Déchaux, cette absence de définition renvoie le concept à ses acceptions courantes et « traduit un certain embarras et une propension à considérer que l'émotion est forcément du côté de l'irrationalité et de l'obscurité » (Déchaux, 2014). Les émotions sont ainsi opposées à la rationalité sans réelle réflexion sur ce présupposé. Pour réintroduire l'émotion dans le processus de raisonnement, le premier pas serait donc de considérer celle-ci comme une ressource cognitive qui a sa place dans le processus de décision. En la considérant ainsi, nous dépassons l'opposition classique binaire entre rationalité et émotion car nous considérons que l'émotion nous apporte des ressources dont nous ne pourrions pas disposer autrement et dont notre faculté de raisonnement ne peut pas se passer. Ainsi, « rapport à autrui et au monde, l'émotion est aussi une forme de connaissance » (Déchaux, 2014).

Cette idée d'émotion comme forme de connaissance nous paraît intéressante et valable, mais ne dit rien du rôle qu'elle joue dans une situation d'entretien. On peut cependant noter l'intérêt qu'il y a à penser les émotions, le contrôle qui est fait de celles-ci et, surtout, la manière dont un discours riche émotionnellement va permettre de réaffirmer une identité, ou plutôt une continuité dans une identité malmenée. Il va s'agir pour nous de penser les émotions, non pas d'un point de vue épistémologique ou même théorique, mais bien davantage d'un point de vue méthodologique : elles sont là, dans la situation d'entretien, que peut-on en faire ? Il importe donc de ne pas les évincer comme appartenant à du « non sociologique », mais de les prendre en compte dans notre façon de repenser la relation d'entretien.

Nous aimerions nous arrêter rapidement sur l'homophonie entre les termes « penser » et « panser »⁸ pour comprendre le statut particulier que nous accordons aux émotions. Peut-on panser les émotions, dans le sens de les soigner ? On peut noter que « panser », c'est également « empêcher l'écoulement ». Dans les entretiens que nous avons menés, nous avons « pansé » les émotions pour éviter qu'elles ne se déversent et conduisent soit à la

⁸ Cette homophonie a déjà été soulignée par Gaëlle Clavandier dans « *Sociologie de la mort* », 2009

transformation d'un entretien sociologique en entretien psychologique (ce qui n'était pas notre objet), soit, solution égoïstement problématique, qu'elles aboutissent à l'arrêt de l'interaction. Mais justement panser n'est pas soigner. On panse la souffrance, on pose un pansement dessus, mais la guérison ne nous revient pas. On se contente d'apporter autant de soin que possible pour ne pas rouvrir la blessure. Et tel a été l'enjeu délicat lors de la conduite de ces entretiens : poser des questions douloureuses sur des souvenirs douloureux, sans réveiller d'anciennes blessures (blessures que nous n'avions pas les moyens de guérir). C'est donc apporter le plus de soin éthique possible à l'enquêté(e), sans pour autant prétendre le soigner ou le guérir.

De fait, dans la suite de cette réflexion, il va s'agir de tenir ces deux aspects : comment considérer théoriquement et méthodologiquement les émotions tout en protégeant les enquêté(e)s et en maintenant la situation d'entretien ?

2.2.2 – Qui gère l'interaction ?

Tout d'abord, ce qui a été réfléchi, c'est le lieu où se déroulaient les entretiens. Dans la mesure du possible, les entretiens ont eu lieu chez les personnes, dans une pièce de vie (salon, cuisine), et donc dans un cadre familial. Seuls deux entretiens échappent à cette règle, l'entretien d'une mère, Françoise, qui a eu lieu dans les locaux de l'association d'aide aux parents en deuil dont elle est la secrétaire, et Amélie, qui est venue chez moi faire l'entretien (car elle ne voulait pas que l'entretien ait lieu chez elle). Il est assez intéressant que ces deux entretiens se soient passés de manière similaire : ces deux enquêtées étaient beaucoup sur leur réserve et avaient du mal à répondre aux questions auxquelles elles n'étaient pas préparées.

L'analyse de l'entretien de Françoise est intéressante. Françoise est une mère au foyer, mariée à un cadre important d'une multinationale. Elle a refusé de me donner le prénom de son mari ou de ses enfants. Ils ont beaucoup déménagé au cours de leur vie, et il a même été difficile d'avoir les villes où ils ont vécu. Nous ne connaissons même pas le secteur exact de l'entreprise de son mari. Ce qu'on peut dire, c'est qu'un climat de méfiance pesait sur cet entretien. Il s'agissait autant d'évaluer l'enquêtrice que de donner une image détachée et nette d'elle-même. Il est très intéressant de noter qu'elle ne comprenait pas pourquoi certaines questions lui étaient posées (sur la ville où elle avait grandi, sur le travail de son mari) alors que d'autres (les objets qu'elle avait gardés de son enfant, les étapes de la maladie) lui semblaient tout à fait normales et légitimes. On était bien ici dans un discours qui était un discours déjà structuré et cadré, notamment par le biais associatif, mais qui avait du mal à sortir de ce cadre-là. De là une forte méfiance, qui a mis du temps à être levée.

De manière assez similaire, l'entretien avec Amélie a été un entretien difficile, très riche mais très compliqué à mener. Amélie est une jeune fille d'une vingtaine d'années qui a perdu son frère il y a dix ans d'un accident médical. Contrairement aux autres enquêté(e)s, Amélie « résistait » à la prise de parole. Elle attendait mes questions et ne développait pas. Ce qui était frappant c'est que, alors qu'aux questions jusqu'alors posées Amélie répondait de manière rapide mais sans trop de problème, une question, celle sur l'annonce du décès, l'a atteinte.

Enquêtrice : D'accord. Et, et ça, vous l'avez su, vous l'avez su tout de suite ou... Comment, comment tu l'as appris toi ? T'étais, t'étais où au moment où tu l'as appris ? [Son visage se ferme. Fronce les sourcils] Je veux dire, oui, comment tu l'as appris ? Qui est-ce qui te l'a dit et comment...

Amélie :... Je l'ai appris par, par mes parents... Ça sert à quoi là par contre, je pose la question.

Enquêtrice : Parce que j'essaye de... De voir comment ça s'est passé en fait. Le moment de l'annonce et ensuite. La cérémonie. 'fin je vais avoir aussi des questions sur la cérémonie et sur l'enterrement. J'essaye de reconstituer ce qui s'est passé à partir du moment où la personne est morte jusqu'à... Aujourd'hui. Plus ou moins.

Amélie : D'accord.

Enquêtrice : Voilà, c'est pour ça.

Amélie : Je sais pas pourquoi je le vis un peu comme du voyeurisme.

Enquêtrice : D'accord. Non mais c'est...

Amélie : Non mais je te le dis. Ça peut te servir. Parce que ça peut aider pour d'autres personnes.

Enquêtrice : Mais je comprends et on peut...

Amélie : Mais je vais essayer de... De moi comprendre en quoi ça peut t'être utile.

Enquêtrice : Mais sinon on peut passer sur autre chose et après revenir après, si tu veux.

Amélie : Voilà. Mais en fait la question reviendra donc...

Enquêtrice : Mais en fait si t'as pas envie d'y répondre, t'es pas obligée du tout. C'est vraiment pas du tout obligé.

Amélie : Non, non, mais je sais, mais en fait je crois qu'il faut que tu me parles plus de ce que tu vas faire et de...

Enquêtrice : En fait j'essaye vraiment de...

Amélie : Tu vas t'intéresser en fait à ma [insistance sur le « ma »] trajectoire de vie ?

Enquêtrice : Oui.

Amélie : D'accord. En fonction de comment j'ai appris la mort de mon petit frère et...

Enquêtrice : Enfin je sais pas, je sais pas ce qui va être important ou pas et...

Amélie : D'accord donc tu prends tout et après tu vas trier.

Enquêtrice : Voilà. Et je vais voir ce qui peut avoir une influence ou pas. Parfois ça... Mais si tu veux je peux par exemple, 'fin je peux être plus... Plus, 'fin je peux te dire pourquoi je pose cette question-là. Si je pose cette question-là c'est qu'il y a des... 'Fin j'ai fait des entretiens avec d'autres personnes...

Amélie : Oui.

Enquêtrice :... Et y a d'autres frères et sœurs notamment qui eux l'ont appris, leur frère, 'fin son frère ou sa sœur avait un cancer et, et du coup ils étaient à son chevet au moment où la personne est décédée. Et c'est pas du tout la même chose d'être au chevet de la personne que d'être...

Amélie : De pouvoir dire au revoir.

Enquêtrice : Oui. C'est tout. Ou de l'apprendre, voilà, on s'y attend pas et... 'Fin. Voilà. C'est juste pour ça que je pose la question mais si tu veux c'était... Est-ce que t'étais sur place ou est-ce que tu étais pas sur place. Et... C'est tout ce que je veux savoir. Est-ce que tu étais dans l'hôpital ou est-ce que... T'étais en train de faire autre chose et on t'a...

Amélie : Alors, je vais te dire exactement comment ça s'est passé. C'était un lundi et comme tous les lundis...

Cette longue interaction illustre un des moments les plus difficiles que nous avons eu à gérer lors des entretiens. La demande de justification de la question est ici patente. Amélie refuse de répondre jusqu'à ce que la pertinence de la question lui soit démontrée. Ici le sentiment qui est ressorti n'était pas de la tristesse, mais de la colère (et la colère est un sentiment sur lequel elle revient beaucoup lors de la suite de l'entretien). Et cette colère a surgi, justement parce que la question était hors du cadre de ce qui était attendu, ce qui était « normal » de demander concernant ces sujets-là.

Ce que montrent ces deux cas de figure, c'est que la gestion des émotions est un travail qui se fait dans l'interaction. Il s'agit non seulement de préserver la situation d'entretien (ne pas pousser l'enquêté(e) dans ses retranchements pour ne pas mettre fin à l'interaction), mais également de préserver « sa face » et celle de l'autre. On peut retrouver ainsi une perspective qui est celle de Goffman dans « *La présentation de soi* » (1973). Ici les acteurs (les enquêtés) se mettent en scène pour offrir au public (l'enquêtrice) l'image qu'ils se donnent. Mais, s'il y a définition commune de la situation, une fausse note crée une rupture de la représentation. Ici, notre hypothèse est que les émotions peuvent, soit être conçues comme une partie du rôle, soit être vues comme une fausse note. Dans la deuxième option, il s'agit donc de les contrôler, des les gérer, afin de maintenir l'interaction.

Se pose alors la question de cette gestion des émotions. Ces dernières ont été anticipées et ont fait le fruit d'une réflexion en amont. En effet, nous cherchons à mobiliser de l'indicible (Pollak, 1986), tout en étant face à un discours pré-construit car dit, répété et réaffirmé. Notre objectif n'est pas de casser ce discours, qui est également une mise en cohérence de soi, mais de l'entretenir, et d'aller chercher les thèmes sur lesquels un discours n'a pas déjà été construit.

Comme le note Didier Demazière (2008), l'interaction est marquée par une lutte, tantôt latente, tantôt plus explicite, pour définir la situation. Souligner cela, c'est rappeler que l'entretien est toujours une forme d'intrusion, fût-elle particulière, provoquant des processus de « contre-interprétation » par lesquels l'interviewé attribue un rôle et une identité à l'interviewer. Cette identité dépend étroitement de la distance sociale entre l'enquêté(e) et l'enquêteur. Demazière note également que, s'il est utopique d'effacer cette distance sociale, il est indispensable de la dépasser. La question du « comment » se pose.

Afin de répondre à ces enjeux, nous avons procédé de manières diverses, souvent maladroites. Tout d'abord, en présentant, en début d'entretien, les thèmes qui seront abordés, afin de « cadrer » l'entretien, mais également de protéger l'enquêté(e) d'incertitudes possibles. Ensuite, les questions ont d'abord été orientées vers ego avant d'être orientées sur la personne décédée et sur la famille. De plus, nous avons toujours précisé, en début d'entretien, que les questions pouvaient être douloureuses mais qu'aucune réponse n'était obligatoire. Faire l'entretien à domicile était également une façon de « mettre en confiance ».

Toutefois, il est possible de dire qu'il s'agissait moins pour nous de « gérer » les émotions que de s'assurer de laisser tous les outils nécessaires aux enquêtés afin qu'ils aient la possibilité de contrôler leur émotion (s'ils le souhaitent, ce qui n'a pas toujours été le cas).

Un autre problème est cependant soulevé par ces questions : comment avons-nous géré nos sentiments face à ces questions ? Ce que nous avons pu constater, c'est que l'attention portée aux autres (leur intonation, leur façon de réagir, etc.) nous empêchait de penser à nous, nous mettait au second plan et de fait, a mis à distance une grande partie de la tristesse qu'il aurait été possible de ressentir. Ce travail a été beaucoup plus difficile lors de la phase de retranscription, où le fait qu'il n'y ait pas d'autrui en face de nous a exacerbé les émotions. Ce problème est, à notre sens, également lié à celui des entretiens de type compréhensif : comprendre c'est se mettre à la place de. C'est une démarche heuristique mais difficile nerveusement : à imaginer le pire, on s'y perd et on perd le fil de la réflexion. Ainsi, si les stratégies de mise à distance dans l'interaction sont assez faciles, la solitude de la retranscription exacerbe ces aspects.

Cette réflexion peut faire penser au travail d'Arlie Hochschild dans « *The Managed Heart* » (1983) sur le travail des émotions chez les hôtesses de l'air. Elle montre qu'il existe des « *feeling rules* » qui déterminent ce que chacun doit et ce à quoi il a « droit » en termes d'émotions dans chaque « circulation de sentiments » (« *currency of feeling* ») : je n'ai pas le droit d'être jaloux, je ne devrais pas être aussi en colère, etc. Ces actes de gestion ne sont pas forcément égalitaires, mais dépendent des relations de pouvoir. L'auteure pose la question de savoir ce qu'il se passe lorsque cette gestion des sentiments est vendue comme un travail. De fait, dans la gestion de l'interaction, il existe des *feeling rules*, et, nous pensons que cela est exacerbé étant donné le sujet des entretiens. Nous devons gérer nos émotions, ne pas être

triste à la place des enquêtés. Ces derniers ont d'ailleurs des mots très durs pour parler des personnes avec lesquelles ils ont été en contact et qui ont montré « trop d'émotion » : « c'était un comble, j'ai dû le/la consoler ». Une mère a notamment accepté de nous mettre en contact avec sa fille, parce que nous avons été honnêtes sur les possibles maladroites, mais également parce qu'elle avait pu s'indigner des gens qui pleuraient lorsqu'elle racontait son histoire (ce qui n'avait pas été notre cas). C'est là toute l'ambiguïté de la situation qui était la notre : être compatissante mais pas affectée. Il s'agissait donc d'un jeu de distances adéquates à garder et à maintenir.

Il serait cependant faux de croire que, dans ce maintien de l'interaction, nous avons été la seule à être active : comme cela a été dit précédemment, il s'agissait de donner des outils aux interlocuteurs afin de prévoir la situation émotionnelle et de la « normaliser », mais il n'en demeure pas moins que c'était eux qui définissaient le cadre qu'ils souhaitaient pour ne pas « perdre la face ».

D'ailleurs, lorsque nous parlons de « gestion » des émotions, nous employons un terme inapproprié et nous devrions plutôt parler de « contrôle ». Car les enquêtés sont bien dans le contrôle : ils peuvent pleurer, rire, mais ne vont pas mettre fin à l'interaction pour autant.

Il est d'ailleurs intéressant d'analyser l'utilisation qui est faite des émotions : dans un cas (une mère travaillant dans l'aide à la personne, fils de 21 ans mort d'un accident de la route), les pleurs ont été mobilisés comme justification de la tristesse, non pas de la mort de son fils (qui n'avait pas à être prouvée) mais de l'exclusion des groupes amicaux et professionnels qui s'en était suivie. Le registre émotionnel a été mobilisé pour valider un propos et accentuer son importance. Il ne s'agissait pas de susciter la pitié, mais d'insister sur l'importance de ce qu'elle énonçait (c'est d'ailleurs sur ça qu'elle avait déjà insisté lors de notre prise de contact par téléphone). Il est intéressant de noter que ce contrôle des émotions est étroitement lié à la question de la « distance » entre enquêtés et enquêteurs. Les mères qui pleurent sont celles qui nous ont mis dans le rôle de fille, qui font le parallèle entre notre âge et celui de leur enfant au moment de la mort, ce qui crée d'emblée une proximité qui autorise l'énoncé de l'émotionnel. Au contraire, les mères (et les pères, bien souvent) qui nous ont considérée plutôt comme une étudiante (mais pas vraiment comme une chercheuse), ont plutôt essayé de fournir des faits et à mettre les émotions au loin, à les éviter, voire à éviter les souvenirs fortement dotés en contenu émotionnel.

Pour cela, plusieurs techniques sont possibles, comme dévier la conversation en parlant d'autre chose. Mais cela peut également consister à remplacer une émotion par une autre, par exemple dans le cas d'Amélie où l'intervention de la colère a permis d'éviter l'énoncé de sa tristesse. Un procédé d'évitement intéressant a été constaté chez deux frères : les défaillances de mémoire. Ces deux frères ont perdu leur sœur à l'âge de 14 et 20 ans. Les deux évoquent des oublis, notamment lorsque je pose des questions précises sur ce qu'ils ont dit à l'enterrement, les meilleurs souvenirs avec leur sœur, etc. (« je ne me souviens plus », « c'est flou »). Alors que d'autres détails de la même époque sont présents (et dicibles) avec beaucoup de clarté. On pourrait reprendre la remarque de Michael Pollak dans « *La gestion de l'indicible* », alors qu'il travaille sur les femmes rescapées des camps de concentration : « Aussi le déroulement même de cet entretien reflétait moins la difficulté de parler d'une expérience traumatisante en soi, que celle d'évoquer un passé qui reste difficile à communiquer. » (Pollak, 1986, p. 30) Tout l'enjeu de notre travail dans l'interaction et de

notre posture de recherche est de trouver comment communiquer cet indicible, sans forcément faire l'hypothèse que l'on peut le comprendre (dans le sens de « se mettre à la place de », qui est une posture extrêmement difficile à tenir dans ces cas-là).

Nous pouvons ainsi souligner à quel point l'analyse goffmanienne nous semble riche pour comprendre ce qui se jouait dans ces entretiens. Et même si les remarques faites peuvent s'inscrire dans diverses situations, ce qui nous a semblé intéressant de développer ici, c'est de voir comment les enquêtés mobilisent ou évitent le registre émotionnel pour construire un discours sur soi cohérent et stable, stabilité d'autant plus importante qu'ils sont (ou sortent) d'une période instable, notamment émotionnellement parlant.

2.3 – Portraits des enquêtés

À travers ces entretiens, nous avons récolté le discours de quatorze enquêtés, représentant huit familles différentes. Si quelques difficultés se sont posées pour recueillir les entretiens des hommes, nous avons tout de même réussi à avoir trois pères et deux frères, pour deux sœurs et sept mères. La composition de l'échantillon est donc clairement organisée autour de la parole maternelle, ce qui n'est pas sans créer certains biais. Toutefois, l'objectif de cette étude étant d'ébaucher des hypothèses et des pistes d'analyse, ces entretiens se sont révélés être suffisamment variés pour nous fournir des éléments pertinents. Cependant, une limite apparaît également du point de vue de la mixité sociale. En effet, tous nos enquêtés appartiennent à une classe moyenne aisée, voire à une classe privilégiée (c'est notamment le cas de la famille Laval). Seule une enquêtée appartient véritablement aux milieux populaires dans notre échantillon (il s'agit de Mme Marnoty)⁹. Les portraits suivants présentent nos enquêtés, en les classant par famille. Chaque présentation comporte tous les éléments factuels dont nous disposons. Ceci explique que certains soient plus détaillés que d'autres, notamment en termes de développements sur la carrière professionnelle.

• Famille Anode

Josiane Anode

J'ai rencontré Josiane par la voie associative. Elle est membre active d'une association très présente sur Lyon dans l'aide aux parents en deuil. Son contact m'a été donné par Annie Chalemo (voir *infra*) à la fin de notre entretien. J'ai rendez-vous avec Josiane chez elle, en fin de journée. L'entretien se déroule dans son salon où trône un immense portrait de Sophie, sa fille décédée. Plusieurs photos d'elle, mais également de ses fils (à leur mariage) et de ses petits-enfants sont présentes dans la pièce de vie salon-salle-à-manger. Josiane tient beaucoup à ces photos. Vers la fin de l'entretien, elle passe de longues minutes à chercher un album contenant les photos de Sophie et passe la suite de l'entretien à me montrer et à me commenter chaque photo.

⁹ Tous les noms de famille et prénoms ont été changés. Les noms des villes n'ont été conservés que lorsqu'il s'agissait de villes d'envergure nationale.

Josiane a 65 ans. Elle est née et a vécu à Lille jusqu'à ses 12 ans, puis a grandi à Dijon. Son père était ingénieur et sa mère femme au foyer. Elle est la troisième fille d'une famille de huit enfants. Si les frères et sœurs étaient relativement rapprochés en termes d'âge (sa mère a eu huit enfants en onze ans), ils ne sont actuellement pas très proches sur le plan affectif. Elle s'entend bien avec deux de ses sœurs et un frère, mais elle s'est brouillée avec le reste de sa famille à la suite du décès de son père (il semblerait que ce soit une question d'héritage).

Après ses études, Josiane a été assistante de direction dans le groupe SEB à Dijon, puis dans une ville dans la banlieue de Lyon. Elle habite dans cette ville (et dans leur maison actuelle) depuis quarante ans. Elle a rencontré son mari par un groupe d'amis communs. Ils se sont mariés en 1978. Le couple a eu trois enfants : Sophie, qui est née en 1980, Rémi, qui est né en 1981, et Martin né en 1987. Josiane a arrêté de travailler lorsque Martin était petit. Elle est très croyante et pratiquante et souligne que c'est important pour elle.

Sophie, leur fille, a eu un premier cancer à l'âge de 14 ans. Elle a été soignée, mais a fait une récurrence cinq ans plus tard. Elle est morte à l'âge de 23 ans, il y a onze ans. Sophie voulait absolument devenir infirmière et elle a réussi à exercer trois mois avant sa mort.

Après la mort de Sophie, Josiane et Dominique, son mari, se sont tout de suite investis dans l'association d'aide aux parents en deuil. Elle rédige actuellement la plaquette mensuelle de l'association, et son mari en est le secrétaire régional.

Dominique Anode

Après avoir fait l'entretien avec sa femme Josiane, j'ai pris rendez-vous avec Dominique pour réaliser un entretien une semaine après. Comme la fois précédente, l'entretien a eu lieu dans le salon de la famille.

Dominique a 62 ans. Il est actuellement retraité, mais travaille sur des projets qu'il voudrait voir se réaliser avec ses deux fils.

Dominique a grandi en Bourgogne. Il a une sœur de cinq ans son aînée, ils ne sont pas vraiment proches. Ses parents travaillaient tous les deux chez SEB. Son père était ingénieur et sa mère comptable. Du fait de la taille de son village, Dominique a fait une grande partie de sa scolarité en pension. Il a passé un baccalauréat B, en sciences économiques, puis a fait un IUT de gestion, avant d'obtenir un diplôme d'études comptables supérieures. Il a été embauché à sa sortie du service militaire, en 1973. Il a d'abord commencé dans une petite structure d'agro-alimentaire avant d'être employé chez SEB, pour s'occuper de l'introduction en bourse du groupe. Il a connu sa femme par un groupe d'amis et ils ont été mutés ensemble sur Lyon en 1976.

Dominique a eu une longue carrière chez SEB, puis chez Kalor, après le rachat du groupe. Mais Dominique ne parle pas anglais, ce qui lui a rendu compliqué l'accès à des postes plus portés vers l'internationale. On lui a proposé une mutation mais, à ce moment-là, Sophie est déjà atteinte d'un cancer et il a refusé. Il a quitté le groupe pour être employé par Salad'Minute, qui a été rachetée par Bonduelle. On lui propose une mutation dans le Nord, qu'il refuse (« notre vie était ici »). À 50 ans, il se retrouve au chômage. Il sera donc sans emploi au moment de la maladie de Sophie, ce qui lui permettra d'être présent et de

l'accompagner tout au long de la maladie. Plus tard, il recrée une activité dans l'entretien de piscine et développe une société à franchise, dans laquelle ses fils, notamment Rémi, vont participer.

Dominique, comme sa femme, est croyant. Il souligne qu'ils ont « cheminé » ensemble sur ces thématiques à travers des groupes de réflexions. Aujourd'hui, Dominique, comme Josiane, est fortement investi dans l'association d'aide aux parents en deuil.

Dominique fait également partie d'une chorale et il souligne que cela l'aide beaucoup.

Martin Anode

J'ai fait l'entretien avec Martin Anode, le benjamin de la famille Anode, un mois après avoir fait l'entretien avec ses parents. Après un contact pris par mail puis par téléphone, je me suis rendue à son appartement dans Lyon.

Martin a 26 ans. Il est marié depuis cinq ans et il a deux enfants : une fille de cinq ans et un fils de trois ans. Sa femme travaille comme psychologue dans une association de réinsertion par le travail.

Il est le dernier né de la fratrie : il a sept ans d'écart avec son frère, Rémi, et huit ans avec sa sœur, Sophie. Si Martin souligne avoir été très proche de sa sœur, il dit s'entendre bien aujourd'hui avec son frère, notamment à travers les projets communs qu'ils développent.

Martin a fini ses études il y a deux ans. Il a rencontré sa femme en terminale. Après un BAC ES, il a commencé une fac de sports, qu'il a arrêtée, voyant que ça ne lui convenait pas. Il a ensuite fait quelques « petits boulots » pendant une année, avant de faire un BTS de commerce et de continuer dans une école de commerce en alternance. Il a fait toutes ses études en alternance dans une entreprise spécialisée dans les activités de loisirs et l'évènementiel, qui l'a embauché ensuite. Au moment de l'entretien, il venait d'en partir pour monter des projets avec son père et son frère, notamment dans le développement de produits innovants en rapport avec l'environnement. Martin fait également de la photographie (mariages, évènements,...).

Martin a longtemps été très actif dans le groupe des scouts dont il fait partie depuis tout petit. Il a arrêté au moment où il a commencé à travailler en alternance. Au moment où sa sœur était malade, il allait faire du baby-sitting dans une famille voisine à la leur, où il y avait cinq enfants. Il est toujours en contact avec cette famille.

Martin et sa femme ont vécu ensemble près de ses parents il y a quelques années. Mais ils habitaient près du cimetière, ce qui a instauré un climat de tensions entre la femme de Martin et sa mère, qui passait souvent à l'improviste en se rendant sur la tombe de Sophie. Par la suite, le couple a déménagé chez les parents de sa femme, avant d'aller vivre dans un appartement dans le centre-ville de Lyon.

Rémi Anode

J'ai pris contact avec Rémi quelques mois après avoir fait l'entretien avec ses parents et son frère. J'ai ainsi appris, par exemple, que le projet commun d'activités avec son père et son frère était tombé à l'eau. Je suis allée faire l'entretien chez Rémi un soir. L'entretien a eu lieu dans sa cuisine, pendant que sa femme, enceinte, s'occupait de réaménager le salon.

Rémi a 32 ans. Il est avec sa femme depuis treize ans et ils sont mariés depuis 2006. Ils ont deux enfants, une fille et un garçon de cinq et trois ans, et sa femme attend actuellement le troisième. Sa femme est juriste à la région.

Lorsqu'il était plus jeune Rémi se disputait beaucoup avec Sophie. Il souligne qu'au moment de son décès, ils étaient en train de se rapprocher. Il a actuellement de bons rapports avec son frère.

Rémi a toujours connu la maison dans laquelle vivent actuellement ses parents. Après son baccalauréat, il a fait une classe préparatoire intégrée à une école de commerce sur Lyon. Il a ensuite travaillé dans l'entreprise d'entretien de piscines fondée par son père, avant de devenir responsable de gestion. Aujourd'hui, il vient à peine de changer de poste et d'entreprise pour devenir responsable d'exploitation.

Rémi a voyagé pendant ses études. La dernière année de la maladie de Sophie, il était notamment en échange Erasmus à Madrid. Il est rentré vers décembre, pour Noël, puis définitivement quelques semaines avant le décès de Sophie, arrêtant son année à l'étranger et la finissant sur Lyon. Il s'est fiancé un mois avant le décès de Sophie, afin d'être sûr qu'elle soit présente. En dehors de ces moments d'Erasmus et de deux années qu'il a passé en Australie, Rémi a toujours vécu chez ses parents avant d'aller vivre avec sa femme.

• Famille Laval

Françoise Laval

J'ai pris contact avec Françoise via l'association où elle est bénévole. Elle me recontacte par mail et me demande de l'appeler. Au téléphone, elle me dit être inquiète parce qu'elle a déjà connu un entretien de ce genre et que ses propos ont été déformés. Elle me demande de préciser ma démarche et, surtout, me questionne sur l'intérêt sociologique de cette question. Elle insiste notamment sur l'aspect personnel de sa démarche (elle refuse *a priori* de me mettre en contact avec d'autres membres de sa famille) et sur l'anonymat de l'entretien. Elle me demande si elle peut voir le guide d'entretien à l'avance, je lui réponds que cela rendra le déroulement de l'entretien compliqué. Nous prenons rendez-vous et nous nous retrouvons quelques semaines plus tard à Paris.

Françoise a 52 ans. Elle est mariée et a eu trois enfants, avec deux ans d'écart entre chacun. Le fils aîné a aujourd'hui 24 ans et fait du contrôle de gestion à Toulouse. Sa benjamine a 19 ans et vit à Paris, où elle suit des études de psychologie.

Françoise dit avoir grandi dans un univers de médecins : son père était médecin et sa mère infirmière, avant qu'elle ne s'arrête de travailler pour s'occuper de ses enfants. Françoise a deux frères, plus jeunes qu'elle de deux et dix ans.

Françoise a fait une classe préparatoire, puis a intégré une école de commerce très réputée. C'est là qu'elle a rencontré son mari, plus jeune qu'elle de deux ans. Après ses études Françoise a travaillé quelques années avant de s'arrêter pour s'occuper de ses enfants. Son mari a un poste haut placé dans une entreprise à l'internationale (elle refusera pendant tout l'entretien de me donner plus de détails sur le travail de son mari) qui les oblige à déménager tous les trois ans. Françoise a donc changé de métier selon les opportunités qu'elle trouvait sur place. Elle a travaillé dans une banque, dans une entreprise d'importation de produits alimentaires à l'étranger et elle a enseigné les sciences économiques et sociales dans un lycée français.

En 2003, alors qu'ils viennent d'arriver à Bruxelles, son fils cadet, Robin, tombe malade. Elle décide alors d'emménager à Paris, afin qu'il bénéficie d'une médecine de pointe. Son mari et ses deux enfants restent vivre en Belgique. Ses parents à elle emménagent alors à Bruxelles pour s'occuper des deux autres enfants. Au bout d'un an, Robin fait une rechute et toute la famille décide de venir vivre à Paris. Ils mettent vingt-quatre heures à trouver une maison dans un quartier assez prisé à Paris, près d'un bon lycée et de l'hôpital. Robin sera hospitalisé dans cette maison, où il recevra les soins palliatifs. C'est là qu'il décède en 2006, il a alors 14 ans.

La famille va rester encore un an dans cette maison avant de déménager et prendre un bel appartement en banlieue parisienne. Quelques années plus tard, son mari est muté aux États-Unis. Françoise passera un an à faire des allers-retours entre la France et les États-Unis, avant d'aller s'installer là-bas avec son mari. Ils ont essayé de convaincre leur fille de les suivre, mais celle-ci a préféré rester vivre à Paris.

Parallèlement à cela, Françoise est rentrée dans une association d'aide aux parents en deuil, juste après la mort de Robin. Son mari l'y a accompagnée quelques fois. Aujourd'hui elle est bénévole dans cette association et animatrice de groupes d'entraide. « Donc maintenant c'est le bénévolat dans ce domaine-là qui donne du sens à ma vie. »

Clémence Laval

J'ai pris contact avec Clémence après avoir fait l'entretien avec sa mère. À la fin de l'entretien avec Françoise, je lui ai demandée si elle était d'accord pour me mettre en contact avec ses enfants. François m'avait répondu qu'elle en parlerait à sa fille mais qu'elle n'oserait pas poser la question à son fils. Clémence ayant accepté, j'ai pu faire un entretien avec elle. Cet entretien a eu lieu chez elle, dans l'appartement de ses parents qu'elle occupe avec un colocataire, ami de son frère aîné. Ses parents sont partis vivre aux États-Unis depuis un an et demi, mais sa mère rentre toutes les trois semaines.

Pendant l'entretien, les réponses de Clémence sont très longues. Elle parle beaucoup, se livre beaucoup, et ce dès les premières minutes. À la fin de l'entretien, elle me dira qu'elle était en confiance parce que sa mère lui avait dit que je faisais attention à ne pas faire de mal.

Clémence a 19 ans. Elle est la dernière de la fratrie. Elle a un frère aîné, Vincent, qui a six ans de plus qu'elle. Robin était le cadet de la fratrie et il avait deux ans de plus que Clémence. Robin est décédé il y a huit ans. Il avait un cancer de l'os, qui s'est déclaré l'année de ses 11 ans, et il est mort à 14 ans. Clémence a donc connu la maladie de son frère entre ses 8 et 12 ans.

Aujourd'hui Clémence est en deuxième année de licence de psychologie à Nanterre. Elle est responsable scouts et cela tient une place très importante dans sa vie. Alors qu'avant elle s'occupait des 8-12 ans, elle est chargée maintenant des 12-16 ans. Elle préfère les adolescents car elle trouve que les discussions avec eux sont plus intéressantes.

Son frère aîné, Vincent, travaille dans l'audit financier à Toulouse. Il a fait une classe préparatoire, plus une école de commerce à Toulouse. Il est marié et sa femme travaille également dans l'audit. Vincent a eu un cancer quelques années après la mort de Robin, mais il s'en est remis sans récurrence. Cela a cependant fortement marqué Clémence.

La famille Laval a beaucoup déménagé à cause du travail du père. Si Clémence est née en France (ses parents étaient rentrés pour l'accouchement), elle a passé les premières années de sa vie au Japon, puis à Chambéry, puis à Bilbao quand elle avait 4 ans. Ils sont restés quatre ans en Espagne, et ont déménagé à Bruxelles quand elle avait 8 ans. C'est lors de la première année à Bruxelles que Robin est tombé malade. À partir de ce moment-là, sa mère est partie vivre en France avec Robin, et elle est restée à Bruxelles avec son père, son grand frère et ses grands-parents maternels qui sont venus s'occuper d'eux.

Au bout d'un an, Robin a fait une rechute et la famille est partie s'installer à Paris, près de l'hôpital et près d'un bon lycée. Après le décès de Robin, la famille a déménagé dans l'appartement qu'occupe actuellement Clémence. Lors de leur déménagement aux États-Unis, les parents de Clémence ont essayé de la convaincre de partir avec eux, mais elle a refusé, préférant rester à Paris.

- **Famille Therreau**

Claude Therreau

Claude est rentré en contact avec moi après que j'ai envoyé des demandes de renseignements par e-mail aux associations d'aide aux parents en deuil dont l'adresse était disponible sur internet. Nous avons eu quelques échanges au cours desquels il m'a demandé de préciser l'objet de mes recherches avant qu'il accepte de me recevoir chez lui. Je fais donc le voyage jusqu'à Épinal. Le couple m'invite à manger et nous discutons un petit peu pendant le repas, de leurs enfants, de leurs occupations et de l'association d'aide aux parents en deuil dont ils font partie tous les deux et dont il est le président.

Claude Therreau est né et a grandi au Maroc. Son père était officier des affaires indigènes. Sa mère était femme au foyer. À l'âge de 8 ans, avec la fin de l'empire colonial, ses parents quittent le Maroc et s'installent à Paris, où son père travaille à la DGSE. Claude a un frère qui a douze ans de moins que lui. La différence d'âge a empêché le rapprochement entre les frères, mais ils se retrouvent maintenant à l'âge adulte. Claude Therreau a vécu à Paris

pendant son adolescence, il a étudié au lycée de Janson-de-Sailly, puis est parti en faculté de médecine à Besançon. Après son service militaire, il reprend ses études de médecine et s'installe à Épinal avec sa femme, Magdalena, dans une maison juste derrière l'hôpital qui l'emploie. Il est spécialisé en pédiatrie. Aujourd'hui Claude est à la retraite.

Claude et Magdalena se sont rencontrés à 17 ans, alors que Magdalena faisait un échange scolaire chez les parents de Claude. À la suite de cela, ils sont restés en contact, se sont perdus de vue, et se sont retrouvés après le service militaire de Claude.

Le couple a eu trois enfants, qui ont tous les trois grandi à Épinal. L'aînée, Sylvia, travaille aujourd'hui dans la santé publique en Allemagne. Le benjamin, Bruno, est ingénieur et vit avec sa femme à Nantes. Le cadet, Loïc, avait 25 ans au moment de sa disparition, il y a huit ans, et était ingénieur. Loïc avait suivi des études d'informatique et avait trouvé un emploi à Avignon. Mais en 2006, il avait démissionné de son travail pour voyager. Il avait prévu de faire le tour d'un golfe entre la Suède et la Finlande, à pied. Il s'est fait renverser par une voiture alors qu'il rentrait à l'auberge de jeunesse. Ses parents ont été avertis le lendemain par la gendarmerie. Ils sont partis, avec leurs enfants, voir le corps dans les jours qui suivirent.

À la suite de ce décès, la femme de Claude, Magdalena, passait beaucoup de temps sur des forums, notamment allemands, qui parlaient de la perte d'un enfant. C'est ainsi qu'ils ont eu l'idée de fonder une association à Épinal. Tous les ans, au mois de décembre, l'association organise une veillée commémorative pour tous les enfants décédés.

Magdalena Therreau

J'ai effectué l'entretien avec Magdalena le même jour que Claude, juste après lui.

Magdalena est née en Allemagne. Elle a été élevée par sa mère et sa grand-mère, ses parents ayant divorcé lorsqu'elle avait deux ans. Elle n'a revu qu'une fois son père, lorsqu'elle avait 20 ans. Elle est enfant unique. Sa mère était pharmacienne et c'est sa grand-mère qui s'est surtout occupée d'elle petite.

En Allemagne, elle avait commencé des études de droit. Avant son baccalauréat allemand (*Abitur*), elle est venue, à 17 ans, par la voie d'une association, en France, dans une famille, qui était celle de Claude. Par la suite les deux adolescents sont restés en contact, se sont perdus de vue puis se sont retrouvés. À la fin du service militaire de Claude, Magdalena vient vivre avec lui en France. Le couple s'est installé à Besançon pendant trois ans, puis à Épinal. Ils se sont mariés en 1975 et sont venus vivre à Épinal, où Claude avait trouvé un emploi dans l'hôpital, en 1977. Leur fille aînée est née en 1978, suivie de Loïc en 1981 et de Bertrand en 1984. Magdalena n'a jamais repris ses études en droit, face aux complications que cela posait. Elle dit le regretter aujourd'hui. Magdalena s'est occupée bénévolement de la bibliothèque de l'hôpital pendant dix ans.

Deux mois avant la mort de Loïc, sa mère a fait un infarctus alors qu'elle venait leur rendre visite en France. Elle a été enterrée près de sa propre mère, en Allemagne. Magdalena nous dit que si elle avait su ce qui allait se passer, elle n'aurait pas fait ce choix-là.

Après la mort de Loïc, Magdalena a passé de longues heures sur les sites internet traitant de la mort d'un enfant. C'est ainsi que l'idée est venue au couple de fonder le groupe d'entraide sur Épinal.

- **Famille Raffalli**

Christine Raffalli

Je connais Christine par des liens de parenté. Ma mère lui a parlé de mon sujet de mémoire et c'est elle qui est venue m'en parler à un repas de famille, me demandant si elle pouvait faire un entretien avec moi. L'entretien a eu lieu chez elle, dans son salon puis dans une des chambres à l'étage. Il a été interrompu quelques fois par l'arrivée de son mari.

Christine a 58 ans. Elle vit avec son mari depuis quarante ans. Ils ont eu deux enfants : Jean, l'aîné, est né en 1982 et Corentin, le cadet, est né en 1984.

Elle a grandi dans un village de pêcheurs dans le sud de la France. Son père était ouvrier dans les chantiers navals et sa mère était femme au foyer. Elle est la deuxième d'une famille de trois enfants. Son frère aîné a cinq ans de plus qu'elle et elle a trois ans d'écart avec sa sœur. Si des histoires familiales font qu'elle ne parle plus à son frère, elle est restée très proche de sa sœur.

Christine vient d'une famille athée et n'a jamais été croyante. Depuis la mort de son fils elle a commencé à voir des médiums et elle croit en la vie après la mort.

Elle est partie de chez ses parents juste après le baccalauréat, à 18 ans, l'année où elle a rencontré son mari. Elle a ensuite travaillé comme saisonnière sur une île, comme serveuse, puis dans les chantiers comme secrétaire. Son mari a effectué son service militaire à Toulon, près de là où ils vivaient. Elle a ensuite vécu chez les parents de celui-ci, avant qu'il ne trouve un emploi dans une banque. Ils se sont mariés en 1977. Elle est licenciée des chantiers en 1984 (les chantiers fermant entièrement en 1989), et à ce moment-là elle rejoint son mari en mutation sur Nice. Après trois ans passés à Nice, son mari a une mutation sur Lyon, où ils resteront cinq ans. Après avoir repris ses études et passé une licence en sciences de l'éducation, elle est employée à la Chambre des Notaires du Rhône. Puis son mari est à nouveau muté dans le Sud, et elle abandonne son emploi. Mais à ce moment-là, son mari veut quitter la banque. Ils décident donc de monter un commerce de bouche sur une île dans le sud de la France (que nous appellerons « P. »), île où vivaient les parents de Jean-Marc et où se trouve la maison dont ils ont hérité. Ils fondent ce commerce en 1999. Ils travaillaient à deux de Pâques à octobre, puis les enfants venaient les aider les week-ends et pendant les mois de juillet-août.

Leur fils Jean décède en 2004 d'un accident de plongée. En 2008 ils abandonnent le commerce. Leur fils Corentin, reprendra le fond du commerce pour en faire une location de vélos. Aujourd'hui Christine et Jean-Marc vivent de leur retraite et de locations d'appartements.

Jean-Marc Raffalli

Je connais Jean-Marc par les liens de parenté que nous entretenons. Après avoir fait l'entretien avec Christine, il m'a demandée si je serais intéressée pour faire un entretien avec lui. L'entretien a eu lieu chez lui, avant un repas que nous allions prendre en famille.

Jean-Marc a 60 ans. Il a grandi entre Toulon et « P. ». Ses parents sont originaires de Corse et d'Italie. Son père était ouvrier à l'arsenal de Toulon et sa mère était femme au foyer. Jean-Marc a une sœur, plus âgée que lui de deux ans.

Jean-Marc a connu sa femme Christine au lycée, par un groupe d'amis qu'ils avaient en commun. Après son baccalauréat et son service militaire, il a immédiatement trouvé un poste dans une banque et a gravi les échelons petit à petit. Après des mutations à Nice, Lyon et Marseille, il décide d'arrêter de travailler et d'ouvrir avec sa femme un commerce de bouche sur l'île en 1999. Il possède une maison sur l'île grâce à l'héritage de sa mère qui était la fille d'un riche propriétaire. En 2008 lui et sa femme décident d'arrêter le commerce. Leur fils cadet reprend l'affaire et le transforme en location de vélos.

Jean-Marc a toujours aimé la chasse et la pêche sous-marine et il a transmis cette passion à son fils Jean. Ce dernier est décédé en mai 2004, alors qu'il faisait de la pêche sous-marine en apnée. Il a été enterré sur l'île.

• Amélie

J'ai connu Amélie par le bouche-à-oreille. En parlant de mon sujet à une connaissance, elle m'a dit connaître une fille qui était concernée, en a parlé à Amélie que j'ai ensuite pu contacter. Au téléphone, j'ai proposé que l'entretien ait lieu chez elle, mais elle a préféré qu'il se déroule chez moi. D'emblée, Amélie s'est montrée très méfiante. Ses réponses sont courtes. À un moment, elle interromp l'entretien, disant qu'elle ne voit pas pourquoi je lui pose cette question. En début d'entretien elle me prévient qu'elle va être sur la défensive, et cela a été le cas presque jusqu'à la fin de l'entretien.

Amélie a 24 ans. Elle vient de finir une licence en médiation culturelle et, en ce moment, elle fait des petits boulots alimentaires. Elle compte cependant reprendre ses études. Ses parents sont divorcés depuis onze ans. Son père est avocat et sa mère est aide-soignante. Elle a deux frères et sœurs : son frère Julian, décédé il y a dix ans, avait deux ans de moins qu'elle et sa sœur Maeylis a six ans de moins qu'elle. Elle a également de demi-frères et sœurs, du remariage de son père, qui ont cinq et trois ans. Elle a grandi dans une ville près de Lyon. Après le divorce, son père est allé vivre à Lyon et sa mère est restée quelques années dans sa ville de naissance avant de partir vivre en Bretagne, là où elle a grandi. Elle souhaitait un « retour aux sources ». Son père est remarié depuis sept ans avec une avocate. Au moment de la mort de son frère, ses parents étaient divorcés depuis un an et demi, mais les relations entre eux ont toujours été cordiales.

Son frère est décédé à l'âge de 12 ans, des suites d'une erreur médicale : entré à l'hôpital pour une opération de l'appendicite, il reçoit une dose de morphine bien trop forte, qui provoque une mort cérébrale immédiate. La famille sera en procès pendant trois ans avec l'hôpital.

Amélie était en seconde au moment de la mort de son frère. À la suite de cette perte, elle a redoublé sa seconde et a été mise dans un lycée privé par ses parents qui souhaitaient qu'elle soit dans une petite structure afin qu'on puisse faire attention à elle. Après le décès de son frère, Amélie a éprouvé le besoin de changer de groupe d'amis, d'aller voir d'autres personnes. Elle ne sait pas exactement ce qu'elle veut faire dans la vie et actuellement elle cherche sa voie. Elle occupe seule un appartement à Lyon après avoir été en collocation quelques années.

La mère d'Amélie, était mère au foyer au moment de la disparition de son fils. À la fin de l'entretien, Amélie me dit que, suite à ça, elle a repris ses études pour devenir infirmière.

• Annie Chalemo

Annie a été la première mère avec qui j'ai pu faire un entretien. Je l'ai rencontrée dans un café-deuil. Je suis allée la voir à la fin, je lui ai expliquée sur quoi je travaillais, et après m'avoir laissé ses coordonnées, nous avons pris un rendez-vous quelques semaines après. L'entretien a eu lieu chez elle, dans une ville aux alentours de Lyon. Dans son salon, il y a un portrait représentant son fils tenant son neveu dans les bras.

Annie a 65 ans. Elle est née au Mans. Ses parents étaient épiciers. D'après ses propres termes, « l'ascenseur social a bien fonctionné pour eux ». Annie est l'aînée d'une famille de quatre frères et sœurs, deux frères jumeaux de deux ans de moins qu'elle et une sœur de dix ans plus jeune qu'elle. Le mari d'Annie, aujourd'hui décédé, a été moniteur en maison familiale, après avoir fait un BTS. Il venait d'une famille de maraîchers. Les frères d'Annie sont professeur d'informatique en université et ingénieur. Sa sœur fait du montage vidéo. Avec son mari, Annie a eu trois enfants. L'aînée a 37 ans et est professeure de mathématiques. La seconde est médecin, elle a deux enfants et elle vient de se séparer de son mari. Leur fils, aujourd'hui décédé, était le benjamin et aurait eu 31 ans.

Annie a fait ses études dans l'éducation catholique. Ses parents étaient croyants pratiquants et elle-même a été très pratiquante. Elle a d'ailleurs rencontré son mari dans un milieu idéaliste chrétien au moment de mai 1968 (elle était à la JEC, il était à la CFDT). Par la suite, elle l'a suivi quand il est venu travailler sur Lyon. Après des études à l'université catholique, Annie a été professeur de physique-chimie, pendant trois ans. Mais au bout d'un moment, elle en a eu assez. Elle souligne un décalage par rapport à ses valeurs de l'époque et l'enseignement dans le secondaire. Pendant quelques années elle a travaillé dans l'agriculture (elle ramassait des fraises). Mais elle a connu des problèmes de santé qui l'ont marginalisée (« je me suis marginalisée »). Grâce à la vie de couple et à la maternité, elle a recommencé à reprendre goût à la vie. Elle a recommencé à travailler à temps partiel, enseignant dans des écoles d'infirmières ou des instituts de formation pour adulte. Elle est à la retraite depuis 2006.

Son fils William, aurait eu 31 ans cette année. Il était très doué scolairement, et après un bac obtenu avec mention Très Bien, il a intégré une classe préparatoire, puis une école d'ingénieur très réputée sur Lyon. Mais pendant la deuxième année d'école, ses parents ont appris qu'il ne suivait plus les cours. Il est alors retourné vivre chez ses parents quelques temps, avant de reprendre et de terminer sa formation, et d'obtenir un poste dans l'informatique, à Paris. Mais William est resté très fragile, et alors qu'il devait rentrer chez ses parents le vendredi soir, il a mis fin à ses jours le vendredi dans la journée. Il est décédé en décembre 2009.

Deux mois plus tard, le mari d'Annie apprenait qu'il avait des métastases osseuses. Il est décédé en août 2011. Aujourd'hui Annie est très entourée, elle va régulièrement aux événements organisés par l'association qu'elle fréquente, des amies lui rendent visite, elle part en vacances avec eux. Elle voit souvent ses filles qui habitent dans la région lyonnaise. Elle a adhéré à l'association d'aide aux parents en deuil avant la mort de son mari.

• Valérie Pierre

J'ai rencontré Valérie en début d'année à un café deuil. Je lui ai un petit peu parlé et elle m'a donnée son adresse e-mail. Après plusieurs relances, elle m'a finalement répondu au mois de février qu'elle était très occupée. Nous avons tout de même réussi à faire un entretien en avril. Nous nous sommes retrouvées devant chez moi, après son travail. Elle est venue me chercher en voiture et je l'ai suivie jusqu'à chez elle, dans un petit village au sud de Lyon. Elle habite une grande maison située sur une très grande propriété, où prennent place également deux autres maisons : celle de ses parents et celle de son frère.

Valérie a 47 ans. Elle est divorcée et a eu trois enfants. Les deux plus grands ont aujourd'hui 19 et 18 ans. Sa fille, l'aînée, fait un BTS d'esthétique à Lyon, et son fils cadet est en lycée technologique en hôtellerie-restauration. C'est le benjamin qui est décédé il y a six ans, renversé par une voiture, il avait alors 11 ans. Valérie est née près de Lyon, dans ce même village. Petite, sa famille a déménagé dans le Maine-et-Loire pour le travail de son père. Ils sont revenus dans ce village quand elle avait 14 ans. Sa mère était psychologue et son père chef d'entreprise. Après avoir tenu une entreprise de peinture industrielle, il s'est reconverti dans la vente de vins et spiritueux. Ils sont aujourd'hui tous les deux à la retraite. Valérie a un frère, de deux ans de plus qu'elle, qui vit sur la même propriété qu'elle, et une sœur, de quatre ans de moins qu'elle, qui vit à Toulouse. Tous les deux ont trois enfants. Son frère travaille comme indépendant dans le conseil environnemental, il est marié et sa femme fait du stylisme à domicile, en élevant leurs enfants. La sœur de Valérie a également une formation de styliste et travaille chez elle pour s'occuper de ses enfants. Son mari est ingénieur.

Valérie a fait des études de secrétaire traductrice, elle a travaillé dans l'administratif et s'est arrêtée pour s'occuper de ses enfants. À la suite de son divorce et de la mort de son fils, elle reprend des études et s'est reconvertie pour devenir infirmière. Elle est aujourd'hui infirmière depuis quatre ans et elle travaille en psychiatrie, après avoir été longtemps en gériatrie. Parallèlement à cela, elle est partie du village où elle habitait avant la mort de son fils pour venir s'installer sur cette grande propriété que possèdent ses parents. Valérie a rencontré son ex-mari lors d'une soirée dans un pub quand ils avaient 27 ans. Il y a huit ans, elle a

demandé le divorce pour faute. Son mari étant alors atteint de troubles psychologiques, il a difficilement supporté la rupture et a attaqué le compagnon de l'époque de Valérie à l'arme blanche. Il a été emprisonné pendant cinq ans (il était en prison au moment de la mort de son fils).

Valérie a été élevée dans la tradition catholique mais se définit actuellement comme croyante mais non pratiquante. Elle n'est plus certaine de croire en Dieu, mais elle croit en une vie après la mort.

- **Jacqueline Marnoty**

J'ai également rencontré Jacqueline dans un café deuil en début d'année. Elle avait pris la parole pour parler de sa solitude après le décès de son fils. Je suis allée la voir et elle m'a laissée son numéro de téléphone. Je l'ai recontactée quelques mois plus tard. Nous nous sommes retrouvées chez elle, dans sa maison dans un petit village entre Lyon et Vienne.

Jacqueline a 48 ans. Elle a eu deux enfants. Elle est divorcée et en ménage actuellement avec Jean-Pierre qu'elle a rencontré sur le site de rencontres Meetic au moment de son divorce.

Jacqueline est la quatrième d'une famille de cinq enfants. Son père tenait un magasin de photographies sur Lyon puis, après la destruction du magasin, il est devenu commercial en appareils photos. À 50 ans, il a fait un AVC et est resté hémiplégique. Sa mère travaillait avant dans les lunettes mais a arrêté de travailler pour s'occuper de ses enfants. Elle est morte il y a quatre ans. Depuis son divorce, Jacqueline n'est plus en relation avec ses frères et sœurs. Ces derniers sont venus à l'enterrement de son fils, mais n'ont pas repris contact après.

Jacqueline a connu de grosses difficultés scolaires, notamment dues à une dyslexie sévère. Elle a arrêté l'école et commencé à travailler à l'âge de 14 ans. Elle a d'abord travaillé en usine pendant deux ou trois ans puis elle a été embauchée dans une viennoiserie dans un grand centre commercial. Le métier lui ayant plu, elle a fait une formation de pâtissière pour travailler dans un Casino, où elle a gravité les échelons. Après la naissance de sa fille, la boulangerie qui l'employait a fermé, et elle a été licenciée. Elle a ensuite élevé ses enfants pendant dix ans, tout en travaillant en chèque-emplois-service comme aide à domicile. Mais elle devait être très disponible pour ses enfants, notamment pour Damien, son fils cadet, qui entre 6 et 12 ans a souffert d'une ostéochondrite grave et était lourdement appareillé. À 12 ans, Damien a pu être autonome et Jacqueline a pu recommencer à travailler.

Au départ, elle voulait aider les enfants handicapés à l'école, mais cela n'a pas été possible parce qu'elle ne possédait pas le baccalauréat. Elle a donc fait une formation d'un an pour travailler dans l'aide à la personne et a été embauchée comme responsable de secteur. Elle travaille aujourd'hui vers Saint-Jean. Avant la mort de son fils, elle travaillait sur Vienne, gérant une plus grosse équipe. Mais, après le décès de Damien, ses collaborateurs lui ont demandé de changer de secteur, disant qu'elle amenait avec elle une ambiance sinistre.

Jacqueline a toujours grandi et vécu près de Lyon. Elle possédait une maison dans laquelle ses enfants avaient grandi, et que Damien occupait encore avec son père. Elle a fait pendant longtemps les allers-retours avant de venir s'installer dans la maison qu'elle occupe actuellement avec son conjoint, plus proche de son travail.

Le divorce avec son ex-mari a été très difficile. Ils ont été séparés pendant deux ans avant d'être divorcés. Le couple s'était connu par le biais d'amis. Lui travaillait chez Peugeot où il était préparateur de véhicule. Il est parti pour sa secrétaire, laissant à Jacqueline les enfants et des dettes, sans pension. Pendant un moment Jacqueline a dû vivre de la banque alimentaire. Plus tard, au moment de l'adolescence, les enfants feront leur possible pour que leurs parents communiquent. Mais depuis la mort de Damien, Jacqueline a vendu la maison dans laquelle son mari vivait et elle ne veut plus avoir de contact avec lui.

Damien est décédé il y a un peu plus de deux ans, d'un accident de moto. Il faisait souvent de la moto, notamment avec Jacqueline et son compagnon. Jacqueline ne comprend pas ce qui a pu se passer.

Sa fille aînée, Fanny, est caissière à Leader Price. Son mari travaille dans les fermes où il s'occupe de charger et de nourrir les poulets. Ils ont deux petites filles de six et deux ans. Fanny était enceinte de sa dernière lorsque son frère est décédé. Elle a arrêté de parler à sa mère pendant un an et n'a réellement repris contact avec elle qu'il y a six mois.

Cette présentation permet de voir que nous disposons de récits de vies variées et riches. Cet échantillon, s'il est loin d'être représentatif, est tout de même intéressant de par la pluralité qu'il offre. Il s'agit à présent d'analyser les composantes de ces trajectoires, d'abord sous l'angle individuel, puis sous l'angle familial.

Partie 3

POSITIONS STATUTAIRES ET AMBIVALENCES DE GENRE : L'INFLUENCE DU DEUIL

D'après l'enquête de l'Insee « *Histoire de vie* », une écrasante majorité de la population française considère la famille comme ce qui compte le plus, loin devant le travail, les amis ou les loisirs. Néanmoins, comme le souligne Olivia Samuel, la perception de celle-ci et surtout la place que l'on y occupe sont loin d'être uniformes. Le milieu social, la situation d'emploi et la trajectoire familiale sont étroitement liés à la façon dont les individus s'identifient à elle et surtout à la manière dont ils vont endosser leurs rôles et leurs identités familiales (Samuel, 2008). De plus, ces identités ne sont en aucun cas homogènes. On saisit toujours l'imbrication de l'identité par et pour autrui, celle assignée de l'extérieur, par les normes sociales et familiales, d'une part, et l'identité par et pour soi, celle construite et revendiquée par soi-même, d'autre part (Dubar, 2000).

Or, on sait que concernant la famille, les différences genrées sont les plus déterminantes en termes de définition de l'identité (Bereni et al., 2012). L'enquête « *Biographie et entourages* » de l'Ined montre ainsi que les femmes ont une plus grande propension à signaler les événements familiaux comme des événements marquants de leur trajectoire. Dans les questions concernant les événements marquants de leur vie, près de 59 % des femmes mettent en avant des événements d'ordre familial, contre 50 % pour les hommes. Les hommes semblent donc y accorder une importance moindre et s'intéresser davantage à d'autres domaines (qui ici sont la profession, la santé, la guerre et la société). Ainsi, 26 % des hommes font référence à des événements d'ordre collectif contre 20 % des femmes. Au sein des événements familiaux, ceux qui sont le plus souvent mis en avant sont les décès, soit 44 % des événements familiaux. La naissance d'un enfant, d'un petit-enfant (37 %), un mariage ou une rencontre (15 %) constituent la plupart des autres événements familiaux cités (Laborde, Lelièvre et Vivier, 2007). À partir de là, est-il possible de dire que les événements familiaux, et notamment les décès, exercent une plus grande influence sur les femmes que sur les hommes ?

L'objectif de cette partie ne va pas être de quantifier cette différence, mais de voir quels sont les ressorts qui conduisent à une différence entre les individus, en termes de genre, mais également en termes de statut dans la famille. Nous voulons donc dans un premier temps adopter une démarche relativement descriptive afin de mettre à jour les processus qui interviennent aux niveaux des individus. Les résultats ainsi trouvés n'auront pas prétention à la généralité, mais devront être considérés comme des hypothèses futures, qui pourront être testées sur un échantillon plus large.

Afin de faire cela nous allons dans un premier temps nous intéresser à la façon dont il est possible de conceptualiser la famille, en mettant en avant l'importance de la dimension statutaire. Puis nous verrons, dans ce cadre, ce que perdre un enfant signifie, avant d'analyser la différence entre la remise en cause de l'identité maternelle et paternelle. Enfin, dans un troisième temps, nous nous intéresserons aux différences de trajectoires entre les frères et les sœurs touchés par le deuil.

1 – Perdre un enfant

1.1 – La famille comme configuration émotionnelle

Dans cette partie, nous concevons la famille comme une configuration. Cette approche est, d'après nous, la plus adéquate pour mettre l'accent sur l'importance de la dimension statutaire, en dépit du fait que cette dimension est remise en cause dans les conceptions contemporaines de la famille, où la famille est davantage considérée comme un réseau social que comme un état de fait contraignant (Déchaux 2010, 1995b, 1995a). Nous souhaitons donc réévaluer cette dimension et voir dans quelle mesure cette variable affecte les différentes réactions face au deuil.

Nous souhaitons pour cela repartir d'une conception éliásienne de la famille, développée notamment dans « *What is sociology?* » (1978). D'après Norbert Élias, la famille peut être conceptualisée comme des configurations, c'est-à-dire comme « des ensembles assez grands d'individus interdépendants, directement ou indirectement connectés les uns avec les autres par des relations symétriques ou asymétriques ». Cette approche configurationnelle ne définit pas la famille par la corésidence, ou par les relations de la famille nucléaire, mais s'interroge sur l'insertion des relations conjugales, parents-enfants, et bien sûr, fraternelles, dans un ensemble plus large de relations formant famille, dont les relations de parenté et certaines d'amitié. Dans cette perspective, on cherche à mettre en avant les effets de système amenant ces différentes relations à se structurer réciproquement.

Toutefois, si la famille est une configuration, il ne faut pas oublier qu'elle constitue une configuration particulière, dans la mesure où elle est également le lieu de circulation d'un sentiment. Du moins dans notre échantillon, toutes les familles entretiennent de véritables liens affectifs en leur sein, *a minima* au niveau nucléaire. Comme le souligne Pierre Grelley, « si l'amour ne se distingue pas comme un objet proprement sociologique, sa prise en considération par la discipline a cependant été rendue possible par le moyen d'une approche détournée consistant à s'intéresser à des questions impliquant le rôle du lien affectif dans les rapports sociaux » (Grelley, 2007, p. 140-141). Il est ainsi possible de suivre cet auteur et de définir l'amour à travers des traits caractéristiques comme le fait d'être gratuit (il n'est rien demandé en « échange »), non forcément réciproque (l'investissement sur une personne peut n'être pas « payé de retour ») et inconditionnel (il ne dépend pas de la réalisation d'une modalité extérieure à celui qui l'éprouve) (Grelley, 2007, p. 141). C'est cette définition que nous adopterons et c'est ce que nous entendrons dans ce travail lorsqu'il s'agira de parler d'amour pour désigner les liens affectifs entre personnes de la même famille.

En partant de ce cadre analytique précis, il est possible de répondre à une question importante : pourquoi est-ce si dur de perdre un enfant ? Si des réponses ont été apportées, notamment par la sociologie économique sur la valeur de l'enfant (Zelizer, 1992), il est maintenant possible d'établir d'autres hypothèses. Nous faisons l'hypothèse que perdre un enfant, ou un parent proche, c'est perdre une personne qui nous définissait en partie. Cette idée est développée notamment par Christine Castellain-Meunier (2002), qui montre que l'enfant n'est plus seulement désiré comme continuation du lignage ou comme ciment du couple mais également comme expression de l'extension identitaire de l'adulte, et ce quel que soit le sexe du parent. De plus, comme l'a mis en avant Irène Théry, alors même que le lien conjugal s'inscrit dans une finitude reconnue, le lien filial s'inscrit au contraire dans la durée, la permanence, comme en rend compte, par exemple, la volonté de maintenir le couple parental après une séparation (Théry, 1998). Ainsi, la mort de l'enfant ne remet pas seulement l'identité individuelle en cause, mais également le lien conjugal. La fréquence des divorces après la perte d'un enfant¹⁰ semble étayer ce constat.

Parler de famille comme configuration émotionnelle nous enjoint donc à mettre l'accent sur la dimension statutaire dans la définition des personnes enquêtées. Cependant, il ne s'agit pas de mettre au second plan la dimension affective, mais au contraire de voir de quelle manière celle-ci vient renforcer ou compléter la première dimension. À partir de là, nous disposons d'un cadre adéquat pour penser les transformations des trajectoires individuelles à la suite d'un deuil. Pour traiter cette question, nous allons distinguer les individus en fonction de leur statut dans la famille. Ainsi, dans un premier temps nous allons essayer de mettre en avant une typologie des conséquences du deuil d'un enfant chez les mères, en fonction de leur investissement dans la sphère domestique et professionnelle, mais également en fonction de l'âge de l'enfant. Par la suite, nous traiterons de l'influence du deuil chez les pères et nous montrerons de quelle façon celui-ci tend à renforcer une paternité qui se pense dans des formes traditionnelles.

1.2 – Une typologie des conséquences du deuil chez les mères

Dans notre échantillon, nous disposons d'une bonne représentation des mères endeuillées, dans la mesure où nous avons recueilli sept entretiens de mères. Cette catégorie est ainsi la seule dont la taille nous permette d'effectuer une typologie en fonction des trajectoires de vie après le deuil. Pour les pères, comme pour les frères et sœurs, l'analyse sera plus descriptive, car reposant davantage sur le peu de cas particuliers dont nous disposons.

Parmi les mères qui ont accepté de répondre à notre enquête, trois profils se distinguent très nettement : un premier spécifie les mères se définissant en priorité par rapport à la sphère familiale ; un deuxième caractérise des mères à la trajectoire de vie plus heurtée, où la perte d'un enfant sera plus une bifurcation qu'une rupture ; enfin le dernier profil caractérise les mères ayant perdu un enfant à un âge assez avancé, pour lesquelles les possibilités de bifurcation sont faibles. Pour les premières, la perte de leur enfant va venir remettre en cause une grande partie de leur construction identitaire, et le deuil se concevra en partie comme une exclusion (du moins temporaire) de la sphère sociale. Pour les autres, l'investissement dans la sphère professionnelle va permettre de fortifier une identité jusque-là malmenée. De

¹⁰ Nous n'avons pas réussi à trouver des chiffres confirmant cet énoncé qui tient encore de l'hypothèse. Cependant, la prégnance des divorces à la mort d'un enfant a été mise en exergue plus d'une fois dans nos entretiens.

plus, pour cette deuxième catégorie, le caractère itératif des événements vus comme traumatiques (cancer, divorce) va venir nuancer la rupture que constituerait le décès de l'enfant.

1.2.1 – Investissement maternel total et remise en cause identitaire

Dans notre échantillon, deux enquêtées se définissent presque entièrement par leur statut maternel : il s'agit de Françoise Laval et de Christine Raffalli. Si leur appartenance sociale est aujourd'hui relativement homogène, les deux mères étant mariées soit à un cadre commerciale ou à un grand patron d'industrie, leur trajectoire sociale et leur origine ne sont pas similaires. Mme Raffalli est issue d'un milieu populaire d'ouvriers, et est en ascension sociale par son mariage. Mme Laval, quant à elle, est issue d'une petite bourgeoisie de campagne et son ascension sociale, si elle a été sanctionnée par le mariage, était déjà effective auparavant du fait de ses études (elle a intégré une école de commerce très réputée après une classe préparatoire). Cependant, le point commun entre ces deux femmes repose sur un attachement aux normes traditionnelles de la famille, attachement qui caractérise autant les milieux favorisés (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2000) que les milieux populaires (Schwartz, 1998). Il s'agit donc d'analyser les ressorts de cette identité maternelle marquée, avant de voir comment ceci va jouer dans la remise en cause identitaire qui va suivre le deuil.

Il est tout à fait intéressant de voir comment les mères auxquelles nous nous intéressons ici ont délaissé, et ce malgré une forte dotation en capitaux scolaires, la sphère professionnelle pour la sphère familiale. La maternité apparaît comme l'ultime facteur de la réalisation de soi, et ceci est d'autant plus fort que cet investissement maternel s'est fait à l'encontre de la réussite professionnelle. Ceci est particulièrement explicité par Mme Laval.

Françoise : Ma carrière professionnelle j'estime qu'elle est inexistante, c'est pour ça que je ne sais pas si elle a un grand intérêt. Pour moi elle n'a aucune valeur. [...] Et donc c'est pas quelque chose qui m'a construit. Dans le sens où bon j'ai fait une école de commerce, mais je me suis rendue compte à l'issue de mon école que, bon c'était pas une orientation pour moi. Que le monde de l'entreprise ne correspondait pas à mes aspirations. Et j'ai, ça a été, j'ai travaillé au début mais très rapidement ça m'a ... Je, comment dire, c'était plus pour la vie sociale que, au début, et finalement, non j'ai renoncé très très rapidement, très facilement. Voilà. Mais aussi parce que j'ai vécu à l'étranger sans arrêt, dans des pays différents. À chaque fois j'avais l'idée de réadapter tout, tout organiser pour la famille, on restait trois ans, on partait ailleurs. Donc on avait à chaque fois une culture à découvrir, à reconstruire notre monde autour de nous. Donc c'était déjà bien assez. C'était plus gratifiant, voilà [Petit rire].

On voit ici comment l'investissement dans la sphère domestique s'est pensé, non pas dans la conciliation avec la sphère professionnelle (St-Onge et al., 2010) mais dans l'exclusion l'une de l'autre. L'utilisation du terme « gratifiant » montre ainsi comment cet investissement domestique est rentabilisé sous forme symbolique. Si ceci apparaît très distinctement dans le discours de Mme Laval, il n'en est pas moins existant dans le parcours de Mme Raffalli. En effet, malgré un poste de secrétaire et un investissement fort en politique (elle était représentante syndicale CGT), Mme Raffallia a arrêté de travailler pour suivre son mari lors de

sa mobilité professionnelle. Plus tard, Mme Raffalli reprendra des études et occupera un poste dans la Chambre des Notaires, qu'elle devra également abandonner lorsque son mari sera de nouveau muté.

On peut constater ici des similitudes entre ces deux parcours, dans la mesure où le moindre investissement professionnel semble moins dû à une non-volonté de travailler qu'à une priorité donnée à la carrière du mari. La profession masculine est, dans les deux cas, fortement exigeante en termes de mobilité et impose le renoncement pour la femme à une carrière professionnelle propre. De fait, la sphère domestique demeure la seule sphère stable malgré les déplacements, et c'est dans celle-ci que ces femmes ont décidé de se réaliser.

En lien avec ce renoncement professionnel, nous observons également un investissement domestique qui prend une forme très totale et totalisante. L'utilisation des pronoms qui est faite par Mme Raffalli rend bien compte de cela.

Christine : Enfin je dis toujours « moi » alors que c'est « nous ». Mais nous, dans notre couple, depuis toujours, depuis la naissance du premier, donc depuis la naissance de Jean, moi j'étais la parole et Jean-Marc était les actes. [...] ça plaît pas, ça plaît pas à tout le monde, cette conception. Mais moi je me suis construite comme ça. Moi quand j'ai rencontré Jean-Marc, on était deux gamins hein. [...] Et, on a grandi tous les deux. Avec des hauts et des bas, mais on a grandi tous les deux et on a créé une troisième personne, une troisième entité qui était « nous ». Et donc quand il parle de nous il dit « je » et quand je parle de nous je dis « je ». Parce que nous voilà. On a constitué ça. Il s'est créé, on a réussi à créer une entité, qui était nous. Et ce nous après il s'est agrandi de, avec la naissance du premier enfant et la naissance du deuxième enfant. Et donc moi ma bulle les gens importants ils sont là [insistance sur le « là »]. Alors pour eux, je serais capable de me faire couper en morceaux.

Dans ce passage Mme Raffalli donne très nettement une définition de sa famille comme famille conjugale (Durkheim, 1892) : le couple est premier à la famille et les enfants sont conçus à la fois comme une extension du couple et une façon d'entériner celui-ci. Cependant, cette représentation se double d'une primauté et d'une substitution du collectif sur l'individuel : le « je » devient « nous ». Cette représentation, presque sacrificielle, s'est très nettement traduite dans les choix, ou plutôt les renoncements professionnels, qui ont été ceux de Mme Raffalli. Par exemple, lorsque son mari quitte la banque dans laquelle il travaille pour ouvrir un commerce de bouche, non seulement Mme Raffalli accepte de travailler avec lui, mais en plus, elle prend en charge tout l'aspect administratif du commerce parce que « lui, après la banque, il ne voulait plus avoir affaire à un seul papier ». On voit comment les désirs du conjoint sont mis en exergue, avant les siens.

Ainsi, les deux enquêtées ont fait le choix de renoncer à leur sphère professionnelle pour s'investir totalement dans la sphère domestique. Cependant, à la suite du décès de leur enfant, ces choix ont eu des conséquences, notamment en termes de remises en cause de leur rôle social de mère. En effet, dans la mesure où ces mères ont consacré une partie de leur vie aux autres, et notamment aux enfants, il apparaît logique que la mort de l'un d'eux entraîne également la remise en cause de ce rôle. Une culpabilité forte (qui existe également chez les

pères mais apparaît sous d'autres formes) se manifeste alors. Cette culpabilité naît du sentiment d'avoir failli dans ce rôle.

Christine : C'est des, des questions sans fin. « Et si j'avais fait ci et si j'avais fait ça et où c'est, à quel moment, à quel moment j'aurais pu faire dévier la trajectoire de sa vie ». Mais tu remets tout en cause. Moi j'ai repassé, j'ai re-visionné, alors je ne pourrais pas dire au jour le jour, ce n'est pas vrai, mais j'ai re-visionné sa vie à ce gamin en me disant « mais où c'est, à quel endroit j'aurais pu faire changer la trajectoire ». Parce que je pense que les parents sont faits pour amener les enfants à l'âge adulte, et en plus une mère, une mère poule, doit protéger sa couvée. Donc à un moment donné, autant tu acceptes que tes, tes parents, ou qui que ce soit, meurent, c'est dans l'ordre des choses, c'est dans l'ordre naturel des choses, mais ton enfant non. Tu le refuses. Et, et si c'est arrivé quand même c'est que quelque part tu as fait une connerie quoi. Et où c'est que tu as fait une connerie ?

Ici, le recours discursif à la naturalité (« c'est dans l'ordre des choses ») tend à mettre en avant le caractère insupportable de ce deuil. L'image de la mère poule renforce cette naturalisation, qui porte là sur un instinct maternel qui serait immuable et éternel. Le recours à la naturalité rend compte également du caractère insupportable de ce deuil : ce qui est « dans l'ordre des choses », c'est la mort des parents. Celle des enfants, au contraire, est anormale, pas « naturelle ». Mais cela met également en avant la très forte culpabilité qui naît de ce deuil. Alors qu'il s'agit d'un deuil accidentel, les reproches à soi-même portent sur ce qui aurait pu être fait pour l'éviter. On retrouve ici une logique d'hyper-responsabilisation des mères vis-à-vis de leurs enfants, responsabilisation entretenue par une culpabilisation constante (Garcia, 2011), exacerbée en situation de deuil.

Il est révélateur de retrouver une utilisation des termes tout à fait similaire dans le discours de Françoise Laval.

Françoise : Perdre un enfant, c'est quelque chose d'inimaginable. Et c'est quelque chose qui est contre-nature, c'est-à-dire que ça n'est pas normal, enfin ... Moi actuellement je suis en vie, au début après la mort de notre enfant, je ne pouvais plus vivre parce que pour moi c'était mes tripes, ce n'était pas envisageable de survivre à mon enfant. C'est-à-dire que, c'était presque, oui c'était révoltant d'être en vie. De voir le soleil se lever, etc. Et y a des mois et des mois où je ne pouvais même pas vivre un instant d'apaisement pourquoi, parce que vivre un moment calme c'était inacceptable. [...] Tandis que j'ai donné la vie et j'ai donné la vie et cet enfant est mort. Et n'a pas eu la possibilité de vivre. [...] Et y a eu une fois où on est revenu et il était dans un état et tout. Et là j'ai pas pu m'empêcher, c'était la première fois que je craquais après presque trois ans de, de, de parcours. Et je lui ai dit « vraiment je t'avais pas donné la vie pour vivre un tel calvaire » et il m'a répondu « Maman ce n'est pas grave, j'ai été heureux ». Et donc en fait c'est ça le problème, c'est la culpabilité. J'ai donné la vie et cet enfant a vécu un calvaire. [...] Être là et pas son enfant c'est pas dans l'ordre des choses. Parce qu'en plus on a la responsabilité d'avoir donné la vie. Voilà.

On retrouve l'utilisation d'un vocabulaire commun entre Françoise et Christine : « inimaginable », « contre nature », « c'était révoltant d'être en vie. De voir le soleil se lever », « c'est la culpabilité », « être là et pas son enfant, ce n'est pas dans l'ordre des choses ». Ce même emploi illustre cette même représentation du deuil et la même rupture que celui-ci a provoqué chez ses mères en termes identitaires.

La question qui se pose également est celle de la finalité de la maternité : l'éducation des enfants se fait avec l'espoir que ces derniers survivront aux parents. Lorsque cela n'est pas le cas, c'est presque la raison de cette éducation qui est remise en cause. Alors que, chez Christine Raffalli, la culpabilité portait sur les éléments de la trajectoire qui auraient pu permettre d'éviter l'accident, Françoise Laval conteste elle jusqu'à la souffrance de son enfant, donc ses raisons d'être en vie. On peut noter que pour ces deux mères, la culpabilité et la remise en cause identitaire vont de pair. Dans la mesure où une partie de leur vie a été « sacrifiée » à l'éducation des enfants, la mort de l'un d'entre eux remet en cause ces choix identitaires.

Cette remise en cause, propre à ces deux enquêtées, est étayée par le fait que ces mêmes mères, après la mort de leur fils, vont questionner assez radicalement leurs croyances religieuses respectives.

Enquêtrice : Est-ce que vous êtes croyante ?

Françoise : Heu... Nous étions pratiquants et nous ne le sommes plus. La, la mort de notre fils a été un, une heure de vérité. C'est-à-dire que, l'heure de vérité s'est faite au moment des, de la fin de vie où, d'un seul coup, pour moi il est devenu une évidence que tout ça n'avait plus aucun sens. [...] En tout cas moi ça a été dans les derniers jours de vie de notre fils que ça a été une réalité. Que je n'avais rien à lui proposer dans ce domaine-là et, vraiment, que ça n'avait plus, ça ne faisait plus sens pour moi. Voilà.

Si dans ce cas-là, la remise en cause des croyances passe par un abandon de la pratique religieuse, dans le cas de Mme Raffalli, c'est l'inverse qui se produit : alors qu'elle était profondément athée, elle se met à croire en une certaine forme de vie après la mort.

Enquêtrice : D'accord. Et est-ce que tu, est-ce que tu es croyante ?

Christine : Alors y a un truc bizarre, c'est que jusqu'à la mort de Jean j'étais complètement athée. Pour moi, c'était simple, le corps, le corps disparaissait, il ne restait rien. Et c'était, j'en étais persuadée. Voilà. Et lorsque Jean est mort, il s'est passé un phénomène très très très bizarre, c'est que immédiatement, je me suis sentie entraînée dans une voie qui, qui avant sa mort m'aurait semblé, si on m'avait dit qu'un jour je penserais et je croirais à ça, j'aurais dit « pfff », j'aurais rigolé, j'aurais dit « mais... ». [...] Et aujourd'hui, je suis sûre que, au fond de moi je suis sûre que il reste quelque chose. Alors ça, ça n'a rien à voir avec une religion, parce que je ne raccroche pas ça ni à Dieu ni à un être supérieur ni à rien, mais je suis sûre qu'il existe une vie après la mort.

Si la mort n'a pas transformé une athée en une pratiquante convaincue, il est tout de même frappant de voir comment les trajectoires religieuses de Mme Laval et Mme Raffalli se répondent et se croisent : alors que la première cesse de croire après la mort de son fils, la seconde commence à croire. On peut, de fait, mettre en avant que la remise en cause identitaire, très forte chez ses deux mères, s'est doublée d'une remise en cause des croyances et de la spiritualité.

Cependant, si l'appartenance statutaire des mères a été mise en cause, le décès d'un enfant met également en danger la famille elle-même, ou du moins le couple comme socle familial. Si aucune famille enquêtée n'a connu de divorce après le décès d'un enfant, une grande partie des entretiens met en avant la fragilité du couple lors du deuil et l'importance de la communication (les parents allant ensemble dans des groupes de paroles ont souligné combien cela avait été salutaire pour leur couple). De tous les couples rencontrés, celui de M. et Mme Raffalli est celui qui a été le plus menacé après la mort de leur enfant (ou en tout cas, celui pour lequel nous avons le plus eu d'informations à ce sujet).

Christine : Alors il me dit, alors je lui dis « j'ai demandé à ton père, le divorce, parce que je peux plus moi là, c'est trop lourd. Porter mon chagrin, et le sien, c'est, c'est trop difficile, c'est trop. Je me sens plus capable ». Et l'avoir sous les yeux c'est une, ça augmente ma souffrance parce que moi ma douleur je la gère, je sais comment je peux échapper mon cerveau.[...] Et donc quand je suis arrivée là je lui ai dit, je lui ai dit « tu sais, on peut pas continuer comme ça, on va dans le mur ». Déjà y a 80, voire plus, pourcents, qui divorcent à la suite de la mort d'un enfant, donc ça je le savais. Et je dis « on va dans le mur là, on y va tout droit ». « Et ben je suis pas un homme de compagnie, si tu as besoin de compagnie, tu as qu'à en trouver un ». Et je dis « ben écoute si c'est ça ta réponse, moi j'ai pas besoin d'un homme de compagnie, mais à vivre seule, je préférerais être vraiment seule, au moins je suis sûre d'être seule ».[...] 'Fin bon ça a mis du temps hein, parce que, pfff...

Le couple de M. et Mme Raffalli se caractérise par une répartition très traditionnelle des rôles et des activités : alors qu'elle insiste beaucoup sur la parole, l'échange autour de livres ou de débats avec ses fils, M. Raffalli met lui l'accent sur des activités partagées, comme la chasse ou la pêche. Elle est du côté de la parole et il est du côté de l'action. Ainsi, la gestion de l'émotion passe par l'expression de celle-ci chez Christine, et par son intériorisation (nous le verrons) chez son mari. Si cette répartition genrée des attitudes est pour le moins traditionnelle, on ne doit pas oublier pour autant qu'elle est apte à créer des incompréhensions qui, si elles ne sont pas dramatiques habituellement, viennent ici se heurter à la peine et sont sources de tensions qui peuvent mener, nous le voyons, au divorce.

Les cas de Françoise Laval et de Christine Raffalli permettent de mettre l'accent sur des trajectoires individuelles qui se conçoivent avant tout comme des trajectoires maternelles. Cela étant, la mort de l'enfant vient directement remettre en cause ce rôle maternel et, de fait, conduit à une remise en cause identitaire plus globale, qui passe par un questionnement des croyances et une fragilité de la conjugalité. La trajectoire individuelle de ces deux mères peut donc très nettement être caractérisée par une rupture du fait de la mort de leur fils : rupture de leur identité maternelle, rupture de leur croyance, rupture de l'harmonie conjugale.

Cependant toutes les mères de notre échantillon n'ont pas eu une réaction sur une modalité aussi intense. Il s'agit maintenant de nous intéresser aux mères ayant subi des chocs biographiques autres que celui de la perte de leur enfant.

1.2.2 – Les mères aux trajectoires de vie heurtées : d'autres supports de l'identité

Si l'on regarde attentivement les trajectoires de vie de Mme Raffalli et Mme Laval, on réalise qu'elles sont toutes les deux situées sur une modalité assez classique, assez « normale » dans un sens durkheimien (Durkheim, 1897) des trajectoires de vie. De plus, leur investissement dans la sphère maternelle relève d'une forme assez traditionnelle. Or, lorsque l'on s'intéresse aux trajectoires de Mme Pierre ou de Mme Marnoty, on note que leur trajectoire de vie se caractérise par des passages relativement chaotiques, en dehors de la perte de leur enfant. Deux éléments caractérisent fortement les trajectoires de vie de ces deux mères : toutes les deux ont connu un divorce difficile (associé à une maladie grave pour Mme Marnoty) et toutes les deux ont décidé, suite à cela, de reprendre leurs études pour faire un métier qui leur tenait à cœur.

En 2006, le mari de Mme Marnoty la quitte pour sa secrétaire. Il la laisse seule s'occuper de leurs deux enfants. Pendant deux ans, Mme Marnoty va travailler en tant qu'aide à domicile en temps partiel. Elle survit notamment grâce à la banque alimentaire. Durant cette période, son fils est lourdement handicapé du fait d'une ostéochondrite et elle doit s'en occuper au quotidien pour la toilette, pour le lever, etc. Son fils guérit à l'âge de 12 ans et elle reprend alors une formation pour travailler dans l'aide à la personne. Mme Marnoty nous a également dit avoir connu un cancer assez grave mais n'a pas développé sur cette période de sa vie. On voit bien que les éléments de sa vie ne se sont pas déroulés sur le mode habituellement linéaire. Les difficultés rencontrées et, surtout, la nécessité de subvenir elle-même aux besoins de sa famille, ont conduit à un investissement relativement important dans la sphère professionnelle. Cet investissement professionnel fort la met en opposition avec les trajectoires plus traditionnelles de Mme Raffalli ou Mme Laval. Ainsi, dès le lendemain du décès de son fils, elle se remet à travailler.

Jacqueline : Et donc le lundi j'ai été voir le médecin, et j'ai repris le boulot le mercredi. Je voulais pas m'arrêter en fait. Ben parce qu'ici c'est calme, je pense que, je savais que de rester, qu'est-ce que j'aurais fait, j'aurais fait quoi. Cogiter ? Tourner en rond ? Finalement mon métier il me prend beaucoup et ça me permet de.... Et j'ai ré-attaqué le boulot. J'ai ré-attaqué le boulot, je vous dis deux jours après. Et, et par contre là je me suis mis à fond. Ça m'est, là je faisais des dix heures par jour. Déjà je partais à 7 heures le matin, j'ai une heure de route, je finis le soir à 20 heures, je revenais, j'avais une heure de route.

On retrouve chez Mme Marnoty un investissement professionnel qui, s'il existait déjà avant le décès de son fils, va se retrouver intensifié après celui-ci. Ce comportement est relativement inattendu à deux égards : tout d'abord, ce type de réaction est, on le verra, plutôt caractéristique des pères ; ensuite, cette réaction montre bien à quel point Mme Marnoty ne se conçoit pas dans une forme de maternité traditionnelle tournée vers la sphère domestique. Cela est paradoxal, dans la mesure où Mme Marnoty est la seule personne de notre échantillon à faire très nettement partie des milieux populaires, milieux qui, d'après

Olivier Schwartz (1998), se caractérisent par un attachement très fort aux normes traditionnelles de la famille. Pour comprendre ce paradoxe, il faut réinscrire Mme Marnoty dans son parcours de vie, pour le moins chaotique. On voit alors que les difficultés rencontrées ont constitué autant de potentiels tournants biographiques qui l'ont poussée à trouver des repères identitaires en dehors de la sphère domestique, et en particulier dans sa profession.

Cependant, si, du fait de cet investissement professionnel fort, Mme Marnoty ne va pas connaître une remise en cause identitaire complète, ce n'est pas pour autant que des éléments de désespoir n'ont pas été présents dans son discours.

Jacqueline : C'est-à-dire que quand je suis rentrée ici, trois jours avant de reprendre le boulot, j'ai pris la voiture, je me suis mise sur la grande ligne, et là je me suis dit « tu te tues, tu te balances contre un mur ou t'avances ». Et j'ai toujours fait comme ça, dans... Je suis restée peut-être je sais pas, trois, quatre heures, dans la voiture à attendre. Et là j'ai dit « tu continues ». Donc, c'est mon caractère. [...] Et puis j'en ai pas envie. J'en ai pas envie quoi. J'ai envie d'avancer, j'ai envie de vivre. Pas pour mes petites-filles, ni pour ma fille, j'ai envie de vivre pour moi. [...] Mais si je prends le dessus, c'est pour moi. Et je le ferais pas pour quelqu'un d'autre. Et c'est ce qu'on me demande de faire la plupart du temps, on me dit c'est pour mes petites-filles. [...] Non, ma vie elle est à moi quoi. Voilà, donc si je continue, c'est pour moi.

Deux éléments nous paraissent particulièrement intéressants dans cet extrait d'entretien. Tout d'abord, la pensée du suicide, présente de façon assez implicite dans les autres entretiens est ici explicitée. Mais ce qui lui est opposé, contrairement à ce qui est le cas chez Mme Laval ou Mme Raffalli, ce n'est pas le fait de continuer à vivre pour les autres (notamment les autres enfants) c'est le fait de vivre pour soi. L'accent mis sur ego a été extrêmement rare dans les entretiens avec les mères. On peut faire l'hypothèse ici que le fort investissement professionnel de Mme Marnoty, associé à son divorce quelques années avant la mort de son fils, a conduit à une définition de soi non-dépendante de la sphère familiale. Pour autant, cela ne signifie pas que le décès de son enfant a été sans conséquence identitaire pour Mme Marnoty, ou même que ses conséquences ont été moins graves.

Jacqueline : Ben je dirais qu'avant j'étais quelqu'un de, de plein de vie. À faire des bêtises, à sourire, à dire, voilà, à inviter des personnes à faire la fête, tout ça. Et je dirais que maintenant, j'ai moins envie. [...] Et ce qui est difficile c'est de se dire... [Pleure]... [Parle en pleurant] de vivre dans la douleur. Tout le reste de ma vie. Même si la douleur sera différente dans, dans tout ça quoi. [...] On vit avec. C'est ce que je dis constamment depuis le décès, mais ça sera certainement différent. Voilà. Et ça va être difficile d'accepter de vivre moi, avec cette douleur là. Et j'aimerais pouvoir revenir comme j'étais avant. Sans parler de la présence de Damien, mais d'être moi. [...] Et je pense que, ben y a un temps pour tout, je pense hein. Mais je pense que je serai plus la même, c'est certain. ça c'est clair, je serai plus la même.

Ici, la remise en cause identitaire (« je ne serais plus la même ») est marquée, mais là encore, contrairement à ce que nous avons vu précédemment, elle n'est pas dépendante de la présence de son fils. Le regret exprimé ne relève pas d'une forme de culpabilité mais d'une transformation de soi, d'une gravité gagnée. Ainsi, pour Mme Marnoty, son être social n'est pas remis en cause par la mort de son fils. Le caractère itératif des événements de types traumatiques apparus dans sa trajectoire de vie lui a permis de construire une identité non-dépendante des membres de sa famille. En ce sens, la perte de son fils est, pour Mme Marnoty, plus une bifurcation qu'une rupture.

Pour Mme Pierre, au contraire, la perte de son fils se pense davantage sur le mode de la rupture, parce qu'il se conjugue avec d'autres éléments propres à marquer les différences entre la situation d'avant et la situation d'après, et donc à générer une clôture du temps biographique (Demazière, 2007). Comme Mme Marnoty, Mme Pierre a connu des éléments dans sa trajectoire de vie qui contenaient un certain caractère dramatique. Elle divorce de son mari quelques années avant la mort de son fils et celui-ci, de rage, blesse à l'arme blanche son nouveau compagnon. Il va écoper de cinq ans de prison. Son fils est renversé par une voiture alors que son ex-mari est en prison (il aura une permission de sortie sous surveillance pour l'enterrement). Après la mort de son fils, Mme Pierre décide de changer de lieu de vie, elle quitte son village et vient s'installer dans la maison que ses parents sont en train de faire construire sur leur propriété. Elle décide également de reprendre ses études (elle s'était arrêtée de travailler pour s'occuper de ses enfants) et devient infirmière. Ainsi, alors que la trajectoire de vie de Mme Pierre était relativement traditionnelle, son divorce puis la mort de son fils ont conduit à une modification profonde de celle-ci. Cela passe, entre autres, par un changement de lieu, un changement professionnel, et par un réinvestissement professionnel.

Si le divorce est bien une étape dans cette bifurcation biographique, le décès va venir cristalliser l'ensemble des modifications irréversibles dans la trajectoire de Mme Pierre.

Valérie : Donc voilà, j'ai retrouvé... Et puis les mois ont passé. Et puis j'ai, j'ai... Voilà, y avait ce projet de maison que mes parents avaient lancé, ils voulaient investir. En fait c'est juste une petite partie constructible. Là, donc tout était déjà en route. Et puis ils m'ont proposée, voilà, de me greffer sur le projet et de venir m'installer ici. J'ai tenu bon quelques temps puis un beau jour j'ai dit « bon je peux plus ». Donc on a vendu la maison et on est venu s'installer ici.

De fait, dans la mesure où la peine causée par le décès est l'élément déclencheur du déménagement et de la reprise des études, il est possible de penser que, pour Mme Marnoty, comme pour Mme Pierre, le réinvestissement biographique traduit une bifurcation causée par le deuil dont le divorce ne sert que d'élément de contexte.

On peut ainsi noter trois éléments déterminants dans les trajectoires définies ci-dessus : le divorce, la perte de l'enfant et le réinvestissement professionnel. Même si elle ne fait pas partie de notre échantillon d'enquêté(e)s, il est significatif de voir qu'une troisième mère a suivi peu ou prou la même trajectoire. Elle aussi a arrêté son travail pour s'occuper de ses enfants, mais après son divorce et la mort de son fils (il s'est écoulé un an entre les deux), elle déménage pour retourner vivre dans son village natal et elle reprend des études pour devenir infirmière (il s'agit de la mère d'Amélie). Cette similitude très forte entre ces trois trajectoires nous pousse à croire que nous ne sommes pas là face à des exceptions, mais bien face à une

certaine forme de bifurcation biographique qui se comprend en contextes et en relations avec d'autres formes de tournants biographiques. Les caractéristiques des bifurcations que sont l'imprévisibilité et l'irréversibilité (Grossetti, 2009) sont ainsi présentes, mais dans la mesure où la continuité biographique se construit sur l'investissement professionnel, le sentiment de rupture identitaire est moins fort que dans le premier groupe des mères.

1.2.3 – Perdre un grand enfant : une tristesse qui ne remet pas en cause l'identité

Si nous avons vu jusqu'à présent des cas de mères pour lesquelles le décès de leur enfant est allé de pair avec, soit une remise en cause identitaire, soit une bifurcation biographique, pour d'autres la perte de leur enfant n'a pas pu avoir les mêmes conséquences en termes de trajectoires.

Trois enquêtées répondent à ce cas de figure : Magdalena Therreau, Josiane Anode et Annie Chalemo. Ces trois femmes ont connu une trajectoire et un investissement dans la maternité assez traditionnels. Magdalena a quitté ses études de droit en Allemagne pour venir en France et épouser Claude. Elle a élevé ses trois enfants et aujourd'hui son fils est marié et sa fille vit en Allemagne. Il en est de même pour Josiane qui a quitté un poste d'assistante de direction pour élever ses enfants. Elle n'a jamais repris une activité professionnelle et aujourd'hui ses deux fils sont mariés et ont deux enfants chacun. La situation d'Annie diffère à peine : si elle a quitté son travail de professeur, c'était avant tout pour des raisons idéologiques. Elle n'en a pas moins élevé ses trois enfants, en reprenant par la suite une activité professionnelle à temps partiel. Ses deux filles sont aujourd'hui indépendantes, l'une d'elle a été mariée et a deux enfants.

De plus, ces trois femmes ont en commun le fait d'avoir perdu leur enfant à un âge relativement avancé : tous les trois avaient quitté le domicile parental lorsque leur décès est survenu. Même si, pour Josiane, sa fille est revenue à la maison, ce retour n'était dû qu'à son hospitalisation à domicile. Ainsi, les trois étaient indépendants. De fait, l'aspect irréversible du départ de l'enfant était déjà présent du fait qu'il ne vivait plus chez ses parents. Tout ce que le décès contenait en potentiel de rupture biographique est atténué par cette absence physique de l'enfant dans le quotidien des parents. Cet état de fait est souligné dans l'entretien de Claude, le mari de Magdalena.

Claude : À cet effet il faut dire quelque chose. C'est que il était effectivement parti depuis huit ans, depuis qu'il était étudiant quoi. Et si bien que quand il est mort... C'est moins évident que si on perd un enfant qui est là tous les jours tous les jours. Matin, midi et soir. Je veux dire la chaise vide n'a pas la même signification hein. [...] Là je pense aussi qu'il y a une grosse différence. [...] Quelque part on peut toujours se dire « bon ben il est pas là quoi. Il est ailleurs en somme ». C'est peut-être plus facile. Je pense que c'est plus difficile pour les enfants plus petits. Je pense, pour cette histoire de chaise hein. De chaise vide.

Il est intéressant de constater que cette idée fait partie d'un discours conjugal sur le deuil, dans le sens où il est repris, de manière plus implicite, dans l'entretien de Magdalena.

Magdalena : Quand ils sont là un week-end tout ça, bon c'est déjà pas drôle, mais quand c'est tous les jours, tous les jours, avec l'ambiance possible, je pense que vous, je pense que c'est plus grave.

Il est également nécessaire de souligner que, pour ces trois familles, nous avons affaire à des personnes assez âgées, en fin de parcours biographique. De fait, les éléments perturbateurs auront moins de conséquences sur des personnes en fin de trajectoire, où les phénomènes de type « dépendance au sentier » seront très forts que sur des personnes en milieu de trajectoires. L'âge relativement avancé de l'enfant perdu (ici, tous les enfants décédés avaient plus de 23 ans) vient renforcer cet aspect. De fait, le tournant biographique majeur connu aussi bien par Josiane, Dominique, Magdalena, Claude ou Annie, c'est l'adhésion et la participation à une association d'aide aux parents en deuil.

Ce qui est déterminant ici, c'est moins l'âge du décès que le fait que les enfants ne sont plus dépendants des parents. Cette catégorie particulière de mères nous permet donc de mettre le doigt sur le fait que les trajectoires individuelles ne peuvent pas être appréhendées en elles-mêmes mais doivent, au contraire, s'articuler avec une analyse des trajectoires des autres membres de la famille.

L'analyse des trajectoires maternelles permet donc de dégager trois idéaux-types des mères en situation de deuil d'un adolescent : tout d'abord les mères fortement investies dans la sphère domestique, pour lesquelles le deuil vient remettre en cause leur identité et crée une rupture biographique ; les mères aux trajectoires heurtées, investies professionnellement, pour lesquelles la perte de l'enfant va constituer une bifurcation plus qu'une rupture ; et enfin les mères en fin de trajectoires biographiques, qui ont perdu un enfant à un âge assez tardif, pour lesquelles le deuil n'aura pas de conséquences profondes en termes de trajectoires.

La variété des situations que nous avons réussi à recueillir pour les mères nous a permis de dégager une typologie mettant en avant l'investissement domestique, l'investissement professionnel et l'âge des enquêté(e)s. Cependant, en raison de la faiblesse des échantillons récoltés concernant les pères, les frères et les sœurs, une typologie similaire ne nous semble pas possible. Aussi avons-nous fait le choix, dans les parties suivantes, de centrer notre analyse sur les liens entre deuil, trajectoires de vie et position statutaire au sein de la famille.

1.3 – Les pères et l'investissement dans des formes traditionnelles de la virilité

Si l'on en croit les auteurs du manuel « *Introduction aux études de genre* » (2012), « on observe une transformation, dans certains milieux sociaux, de la conception du rôle des pères : alors que la paternité traditionnelle était essentiellement une « paternité de statut » (l'injonction étant principalement d'assurer à ses enfants, par le travail à l'extérieur du foyer, un environnement matériel favorable à leur développement), on a vu émerger au cours des dernières décennies un nouveau modèle de paternité autorisant et même valorisant des investissements jusque-là considérés comme typiquement maternels » (Bereni et al. 2012, p. 124). Or, si l'on regarde la définition de la paternité qui semble qualifier le mieux nos enquêtés, nous nous rendons compte que cette paternité est bien une paternité de statut : aucun d'entre eux ne s'est arrêté volontairement de travailler pour s'occuper de ses enfants, charge qui a toujours incombé à la mère. Au contraire, il semblerait, au vu des trajectoires de

vie qui nous sont proposées ici, que le deuil ait agi comme un cristallisateur, venant renforcer un attachement déjà fort au rôle traditionnel de père. Plusieurs aspects de cette dimension statutaire sont mis en avant dans ces discours : le père est avant tout le représentant de la lignée familiale et son rôle est de la perpétuer, sa virilité s'affirme dans l'action et s'oppose à l'expression des sentiments, réservée aux femmes, et enfin, son statut est celui du *breadwinner*, le pourvoyeur de ressources.

1.3.1 – Relation filiale et reproduction de la lignée

Si la socialisation des filles les dispose de façon assez précoce à la maternité (voir *infra*), ce n'est pas le cas des garçons. Cela explique que les hommes devenus pères doivent mobiliser des logiques d'identification qui leur permettent de trouver leur place au sein de la famille, tout en ne remettant pas en cause leur rôle genré. Ces logiques passent notamment par une mise en avant de soi comme représentant de la lignée et par une relation filiale accentuant cette perpétuation de soi.

Sybille Gollac, dans « *Les ambiguïtés de l'ânesse masculine* » (2013) montre bien comment la préférence est donnée aux garçons en termes d'héritage des biens matériels et symboliques (ce qui n'empêche pas les filles d'hériter de la position sociale, via le capital culturel par exemple). Or, nous retrouvons pleinement cette dimension chez un de nos enquêtés, Jean-Marc, qui conçoit essentiellement sa paternité comme une inscription dans la lignée. Par exemple, lorsqu'il lui est demandé de décrire sa famille, il remonte à ses grands-parents et descend jusqu'à ses petits neveux. Si cette représentation de la famille rend compte d'une prédominance de la famille élargie, elle est également l'expression d'une lignée egocentrée : on part de la filiation à soi pour comprendre l'inscription générationnelle de la famille. Jean-Marc se définit d'ailleurs lui-même comme le chef de famille, exprimant ainsi une représentation très traditionnelle du rôle paternel.

Jean-Marc : Là aussi, moi je suis un, je suis un peu un chef de famille, je suis un peu un dictateur aussi [Rires]. Je suis un peu, ouais, un peu dictateur, c'est ce qu'on me dit comme ça. Mais bon.

Dans ce cadre-là, il est intéressant de noter le rapport à la paternité qu'une telle représentation induit. Ainsi, à la question « quel est ton meilleur souvenir avec ton fils ? », Jean-Marc répond que celui-ci se situe lors de la toute petite enfance.

Jean-Marc : Je suis encore nostalgique, ou heureux, de repenser quand ils étaient bébés. Juste quand ils commençaient à marcher et tout là, qu'il y avait les... Ca là c'est... Je me dis quand je vois des jeunes parents « vite, vite profite ». Tu vois là de sentir tes bras, ton enfant, là c'est plus, c'est ce que je, c'est ça quoi. Son premier sourire, cette période-là, où dans le couple on était, on avait recréé ce foyer de l'amour. Pour moi c'est ça le plus beau. C'est le, le... La tendre enfance quoi.

On peut noter que ce sentiment de nostalgie ici se concentre sur un moment qui est le moment de la transmission de la vie. On pourrait dire qu'ici, ce qui émeut, c'est autant l'innocence enfantine que la sensation d'avoir participé à la transmission familiale. Cet aspect renvoie à une conception de la paternité comme reproduction de soi et de sa lignée. On peut

noter également qu'on retrouve ici une représentation de l'enfant comme instigateur de la famille (Théry, 1998). La prégnance de la transmission est d'autant plus forte dans le cas de Jean-Marc que Jean était le fils aîné. Ce souvenir de la tendre petite enfance est également associé à une représentation de son fils comme son double.

Enquêtrice : D'accord. Et tu peux me parler de Corentin ? Ce qu'il fait, ce qu'il fait dans la vie et... ?

Jean-Marc : Corentin ? Corentin c'est un... Il a subit un petit peu le, à mon corps défendant, et avec Jean j'ai eu, je l'ai façonné à ma main. Et même involontairement, mais tout ce que je faisais il le faisait. Donc il était chasseur, pêcheur, jusqu'aboutiste, entier, tout ça. Et Corentin né deux années après. Il prend, il a pris un peu ombrage de cette fusion que nous avons Jean et tout. Il s'est senti un petit peu mal aimé. Bon, ça s'est passé.[...] Mais j'allais à la chasse il était naturel qu'il vienne à la chasse. Je faisais de la plongée, il faisait de la plongée. Je faisais du parachutisme, il faisait du parachutisme. Je veux dire c'était un double, c'était mon ombre, c'était... Alors je me suis, moi j'ai jamais forcé comme ça. Il se trouve qu'il suivait quoi.

Il apparaît très nettement dans le discours de Jean-Marc que son fils aîné a été logiquement conçu comme une extension, une reproduction de lui-même. Il se pose ainsi en instigateur des activités qu'ils avaient en commun. L'idée du « double » est particulièrement intéressante sur ce point. Elle montre bien la problématique de la reproduction de soi qui est explicitée ici en termes générationnels, mais également en termes identitaires. Il est révélateur, de ce point de vue, que cette relation privilégiée se soit mise en place avec l'aîné, et non avec le cadet : on peut penser qu'une fois que la reproduction de soi est effectuée, l'enjeu identitaire dans l'implication des autres enfants est bien moins fort.

On peut également souligner la difficulté qui va découler de ce très fort rapprochement identitaire : comme Jean constituait un double de Jean-Marc, sa disparition remet en cause la capacité de Jean-Marc à perpétuer son être social. Cet aspect se perçoit notamment dans l'expression d'une volonté à peine dissimulée de mettre fin à ses jours.

Jean-Marc : J'ai fait un peu, je crois que je fais un peu de, d'auto-mutilation, en étant à fond dans les trucs. Là je suis encore blessé, je me suis cassé, je viens de me casser une épaule, je me suis ouvert la main. Je suis un petit peu, je me suicide à petite dose quoi. Alors maintenant, je vois que je fais de la peine à tout le monde, je vais me calmer, mais j'étais un peu dans cette spirale quoi. [...] Mais bon, petit à petit tu vois on m'a fait comprendre que ça servait à rien de se bousiller quoi. Donc on continue. On continue.

Cette moindre envie de vivre de Jean-Marc depuis la mort de son fils semble illustrer un mal-être, qui est avant tout un mal-être identitaire : la position de père reproducteur et protecteur de la lignée familiale est mise à mal par le décès de l'enfant aîné. Cet aspect est renforcé par l'identification très forte que projetait Jean-Marc sur son fils (identification d'autant plus forte que le choix du prénom de son fils l'a inscrit d'emblée comme un prolongement de lui-même). On peut toutefois souligner que, dans cette relation identitaire, deux dimensions s'articulaient pour produire cette assimilation de l'un à l'autre : le genre et la place dans la

fratrie. Or, comme on a pu le noter plus haut, la relation que Jean-Marc entretient avec son cadet ne se fait pas sur le même registre. Il semblerait donc qu'ici, la relation filiale et la transmission identitaire dépendent davantage du rang de naissance que du genre.

La relation que Claude entretenait avec son fils semble corroborer cette hypothèse. Lorsqu'il parle de son fils, Claude exprime énormément de regrets, notamment concernant la méconnaissance qu'il a pu avoir de lui. Une des choses qui l'a le plus marqué et surpris a été de voir à quel point son fils était apprécié et estimé par ses amis. Claude regrette de ne pas avoir réussi à voir ces aspects là chez son fils. La justification qu'il donne de cela tient justement à cette position dans la fratrie.

Claude : Moi j'avoue que je suis passé un petit peu à côté de tout ça.

Enquêtrice : Pourquoi ?

Claude : Ben je sais pas, déjà c'est le deuxième. Vous savez, je vois bien les relations des parents avec le deuxième enfant, c'est toujours plus compliqué qu'avec le premier ou le troisième. Je vois bien que les deuxièmes ont souvent des problèmes comportementaux, dans une famille.

D'après les propos que Claude développera plus tard, les parents, plus admiratifs de l'aîné, sont plus durs avec le cadet. Ainsi, Claude a eu des relations assez tendues avec son fils, et ce jusqu'à l'âge adulte. On peut ainsi penser que s'il n'y pas eu, comme c'est le cas avec Jean-Marc, un fort investissement dans la reproduction de soi, c'est parce que l'inscription dans la lignée était moins forte, mais également parce que Loïc était le cadet de la fratrie. L'investissement identitaire s'était déjà porté sur leur fille aînée, Sylvia.

Il est ainsi caractéristique que Sylvia ait suivi le chemin paternel dans le choix de ses études, privilégiant des études de médecine alors qu'elle était particulièrement douée en langues. En ce sens, la trajectoire professionnelle de Sylvia mime presque exactement celle de son père. Lui non plus n'est pas allé en médecine par aspiration ou grâce à une vocation particulière, mais parce qu'il réalisait ainsi le désir de son père.

Claude : En fait quand j'ai fait mon bac je savais pas trop quoi faire, et mon père m'a dit « vas donc faire en médecine ». En fait lui voulait faire médecine en fait. Donc j'ai assouvi le désir du papa, comme c'est souvent. Et... Parce que lui il voulait pas être dans l'armée, mais enfin voilà, enfin bref. Donc alors, je faisais médecine.

Le fait que Claude exprime cet état de fait avec autant de lucidité étonne d'autant plus qu'il a reproduit un mécanisme complètement similaire avec sa fille.

Claude : Ben Sylvia, c'était, c'était, c'était une petite fille droite, travaillait très bien, toujours tac, un bon petit soldat. Voilà. Qui a fait médecine, je pense, pas sa voie du tout. Pfff... Est-ce que je l'ai, je l'ai, je l'ai vraiment pas forcé à faire médecine, j'ai pas cette impression, mais elle savait pas quoi faire et puis bon, c'est un peu comme pour moi, finalement si tu sais pas quoi faire, va en médecine, tu vas trouver. Mais en fait je crois que ça lui allait pas, c'est pas ça qu'elle aurait du faire. Elle aurait voulu avoir un métier avec des langues, enfin bon elle parle plusieurs langues, etc. Et, donc elle a, bon petit soldat, donc elle a continué.

On voit ici comment les mécanismes qui avaient fonctionné pour lui (choix de la filière médicale par défaut) ont été reportés de façon quasi-similaires sur sa fille. En ce sens là, la trajectoire du père et celle de la fille sont parfaitement parallèles. Là encore, dans la reproduction de la position sociale, ce qui semble donc prédominer est moins constitué par le genre (contrairement à d'autres aspects que nous allons voir plus loin) que par la place dans la fratrie.

On a pu analyser ici comment l'identité paternelle articulait une représentation assez traditionnelle avec un idéal en termes de reproduction sociale de soi et de sa position dans la société. Cette reproduction passe notamment par un fort investissement identitaire sur l'aîné(e). Cependant, la mort d'un enfant vient remettre en cause ces jalons identitaires, et cela est d'autant plus fort lorsque l'enfant qui disparaît était le porteur de cette transmission (comme c'est le cas ici dans la relation entre Jean-Marc et son fils Jean). En ce sens, la paternité qui nous est présentée ici est une paternité « de statut ». Toutefois, d'autres traits de cette paternité statutaire sont également présents dans le discours des pères, dont notamment une injonction implicite à la virilité et à la nécessité de l'action.

1.3.2 – Injonction à la virilité et nécessité de l'action

Alors que la figure maternelle s'articule autour d'une mise en avant de la parole, de la communication et de l'expression des sentiments de tristesse, les pères mettent au contraire en exergue leur incapacité à exprimer leurs émotions. Aussi sont-ils tous du côté du « faire », de l'action, alors que les mères s'illustrent davantage dans la parole. De ce point de vue, les moments de deuil viennent exacerber ces différences de comportement genrées et les cristallisent en les naturalisant. Ce qui est intéressant ici, c'est de noter que ces aspects sont moins descriptifs que prescriptifs. La justification de la moindre expression des sentiments repose avant tout sur une différence naturalisée, et ce aussi bien chez les pères que chez les garçons.

Cette représentation de la virilité est mobilisée, notamment dans le discours de Dominique Anode.

Dominique : Et je pense que, qu'en tant que garçons déjà ils, ils sont partis dans l'action. Et puis, ils s'expriment, on exprime moins leurs, nos sentiments nos peines, moins facilement que les filles et les femmes. Et donc les deux conjugués font que ça a été, ils en ont vraiment très peu parlé.

On voit ici comment les hommes naturalisent entre eux leur différence de comportements. Cette injonction implicite à la virilité, qui est forcément une virilité taiseuse, est d'ailleurs réciproque : elle va aussi bien des pères vers les fils que des fils vers les pères.

Enquêtrice : D'accord. Et pour votre père ça [le deuil] a été différent ?

Martin : Mon père lui il montrait beaucoup moins, il montrait beaucoup moins ses difficultés on va dire. Mais, mais du coup, ouais, comme, comme tout homme peut réagir face à ces situations là il va être moins explicite que, que, il a été moins explicite et moins extraverti on va dire que Maman. Et du coup c'est vrai que lui on peut dire qu'il a traversé son, qu'il a traversé la tempête un peu tête baissée, sans, sans crier au secours et en essayant de masquer au maximum ce qu'il pouvait vivre je pense. Mais c'est vrai que du coup il s'est lui aussi un peu enfermé au niveau de la communication. Et, et... Et c'était, ouais c'était pas évident de réussir à tirer des infos ou à discuter, ou avoir des vraies discussions quoi.

Là encore, la figure d'opposition est la figure maternelle. Il est intéressant de voir comment cette nature virile est invoquée comme argument pour justifier la faible communication entre les membres de la famille. La virilité qui nous est donnée à voir ici appartient bien à un registre traditionnel. Ce constat est à mettre en perspective avec les propriétés sociales de nos enquêtés qui sont, soit relativement âgés, soit appartiennent à des milieux assez catholiques mettant en avant les différences de genre entre les individus.

Cependant, cette moindre expression des sentiments n'est pas forcément valorisée dans toutes les familles. C'est le cas par exemple chez Mme Raffalli, qui reproche à son mari son manque de communication.

Christine : D'ailleurs jusqu'à présent, enfin jusqu'à pas longtemps, chaque fois qu'on abordait le sujet de la mort de Jean il prenait la fuite. Donc... Il en parlait pas et dès que quelqu'un disait quelque chose il avait une excuse pour aller travailler ou aller se coucher, ou aller... [...] Bon déjà la discussion c'est pas trop son truc, mais alors dès qu'on abordait le sujet de la mort de Jean ou de Jean, de comment il était ou de comment, il s'enfuyait. Maintenant... Ca va mieux. C'est pas gagné, mais ça va mieux.

Dans le cas de M. Raffalli, il semblerait que ce soit moins la discussion, la parole en elle-même qui soit évitée, que l'expression de ses émotions. Derrière la parole se cache l'expression de la sentimentalité qui semble ne pas pouvoir être exprimée sans remettre en cause la représentation habituelle de la virilité.

On peut constater que cette différence naturalisée en termes de facilités à prendre la parole n'est pas qu'avantageuse pour les pères. En effet, elle stigmatise une certaine expression des sentiments, considérée comme « féminine » et crée dès lors une hiérarchie entre la souffrance des mères et celle des pères. Cela est très net si on s'intéresse à la répartition des rôles lors de la prise en charge des formalités administratives après le décès de l'enfant. Dans toutes les familles, ce sont toujours les pères qui se sont chargés de ces formalités. Si cette prise en charge a pu conduire à une certaine imposition des choix (notamment en termes de choix

dans la localisation du tombeau), elle a pu s'avérer difficile à gérer émotionnellement. De plus, cette répartition semble créer implicitement une gradation dans la souffrance, celle des mères étant considérée comme supérieure, les empêchant d'être actives. De façon significative, seules deux mères nous ont dit s'être occupées des formalités, Mme Marnoty et Mme Pierre, toutes les deux séparées de leur conjoint au moment du décès de leur enfant.

1.3.3 – Un surinvestissement dans le travail

Contrairement aux mères pour lesquelles l'investissement dans la sphère professionnelle ne concernait que deux enquêtées sur sept, l'affirmation de la « paternité de statut » se retrouve dans le rapport au travail des pères endeuillés. Cet investissement professionnel est un élément primordial dans la conception traditionnelle de la paternité où le père est représenté comme le *breadwinner*. De manière significative, le deuil va engendrer un surinvestissement dans la sphère professionnelle pour les pères. Là encore, il s'agit de réaffirmer une identité et une appartenance statutaire mises à mal par la disparition de l'enfant.

On peut noter que ce surinvestissement est rarement un réinvestissement : les pères concernés étaient déjà auparavant investis dans leur travail, bien avant que ne survienne la maladie ou la mort. Cependant, si cet investissement était patent, il est conçu par les enquêtés et leur entourage comme particulièrement marqué à la suite du décès. C'est par exemple ce que met en avant Clémence lorsqu'elle nous parle de son père (par ailleurs très peu évoqué dans le reste de l'entretien).

Clémence : En fait le truc c'est que mon père a travaillé comme un malade, depuis le début en fait. Depuis le début de sa carrière. 'Fin. On est protestant, le travail, les études [Rires]. [...] C'est que moi mon père, il s'est vachement enrhumé dans le boulot. De ce que j'ai ressenti tu vois, c'est que... C'est qu'après avoir vécu un truc comme ça, soit t'avances, soit t'avances pas, tu vois. Mon père a décidé d'avancer pour lui c'était genre, ça passait par le boulot tu vois. C'était sa manière je pense de pas réfléchir à ça, de... D'essayer, 'fin tu vois, de se mettre un projet, un objectif vers le futur tu vois et d'accrocher à ça. 'Fin tu sais c'est un truc où tu essaies d'être sur une branche, tu t'accroches à un truc et t'essaies d'avancer par ça. Du coup mon père s'est vachement investi dans sa carrière. Mais il était toujours là hein. Mais il s'est vachement investi dans sa carrière.

Le discours de Clémence souligne bien cette idée d'un surinvestissement permettant « d'avancer », mais qui n'est pas un réinvestissement, dans le sens où la carrière de son père semble toujours avoir été un élément essentiel de son identité. L'idée de « branche » à laquelle se raccrocher nous semble particulièrement parlante et donne une bonne image de cette représentation du travail dans le discours des enquêtés : il s'agit de perpétuer son identité malmenée dans la sphère familiale en la réaffirmant dans la sphère professionnelle.

On retrouve une logique similaire dans les autres entretiens, aussi bien chez les enfants que chez les autres pères.

Enquêtrice : Vos parents, ils ont réagi comment après ?

Rémi : Ben... Papa du coup, ben je pense dans le travail en fait. Il a travaillé pour... Une sorte d'exutoire. Et puis, et Maman, ben qui était bien, bien déprimée et puis... Ouais elle était dépressive. Et donc c'est, elle s'est shootée au médocs. Aux antidépresseurs. Donc elle dormait beaucoup. Et... Et, ouais, voilà, comment ils ont réagi. Et après ils se sont pas mal investis, ils se sont fait aider par l'association.

L'opposition, dans le discours de Rémi, entre la réaction de sa mère et celle de son père met bien en avant la dualité déjà soulignée auparavant entre la parole et les actes. Alors que les pères se placent du côté de l'agir, notamment à travers l'activité professionnelle, les mères sont davantage perçues dans l'expression de leurs émotions.

On voit donc comment l'injonction implicite à la virilité qui caractérise les pères (injonction d'eux-mêmes envers eux-mêmes, mais également des proches à eux-mêmes) se traduit en termes d'une moindre autorisation à la sentimentalité et d'une nécessité de l'action.

La mise en avant de la différence entre les hommes et les femmes relativement à leur investissement professionnel est également présente dans le discours de Claude.

Enquêtrice : Et vous avez fait comment dans votre travail, vous avez pris des... ?

Claude : Pareil, j'ai continué. Et ça m'a beaucoup aidé. Et j'ai, pour moi le travail a été thérapeutique. Et je me suis toujours demandé comment Magdalena faisait, elle qui n'avait pas de travail. Mais pour moi ça m'a aidé parce que... [...] Non ça m'a beaucoup aidé. Ça évite à l'esprit de gamberger. Y a ce qui y a à faire. Y a les soucis, les responsabilités, le stress, tout ça. Moi ça m'a beaucoup aidé. Magdalena, pffff. Elle avait pas ce soutien là.

Cependant, si cet investissement est vu comme une aide à visée « thérapeutique », il ne faut pas oublier, que cette valorisation de la virilité traditionnelle ne va pas sans encombre pour les pères. L'injonction répétée à la non-expression de leurs sentiments peut les conduire à des comportements relativement destructeurs.

Enquêtrice : Et quand, 'fin vous avez réouvert le commerce en juin après, ou en juillet ? Vous avez arrêté de travailler après ?

Jean-Marc : Et puis après on a repris parce que bon, moi je suis, 'fin... Autant bon on a, on a les sentiments, on a tout ça, mais moi je suis froid aussi sur les événements, c'est-à-dire à partir du moment où tu décides de, de continuer à vivre, d'abord pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'on a notre fils, on a des amis et tout. Tu peux pas lâcher prise alors que... L'envie nous a, nous a pris aussi, d'en finir avec la vie. Mais tu peux pas. Tu peux pas, eu égard aux autres. Tu te dis « bon ben si tu continues, tu continues ». Et puis la vie a repris son, son cours. [...] Moi j'aurais pu un peu tomber, 'fin je suis un peu tombé dans l'apéritif. J'étais un peu, un peu alcoolique quand même. C'était peut-être ma faiblesse, ma compensation momentanée. Mais bon, petit à petit tu vois on m'a fait comprendre que ça servait à rien de se bousiller quoi. Donc on continue. On continue. Si on doit continuer, on continue.

L'insistance sur le terme « continuer » est intéressante ici : elle marque bien la volonté de Jean-Marc de faire le lien entre son identité d'avant le décès et son identité présente. Néanmoins, on peut remarquer que cette continuité n'est en rien « facile » et qu'elle pousse à avoir des comportements destructeurs vis-à-vis de sa santé (ici, un alcoolisme euphémisé dans le discours mais réel dans les pratiques).

Nous avons vu comment la sphère professionnelle, en tant que garante du rôle paternel traditionnel de *breadwinner*, se trouve fortement investie à la suite de la perte d'un enfant. Il convient cependant de souligner que cet investissement, s'il est fortement marqué chez les pères, n'en existe pas moins chez certaines mères, comme on a pu le voir plus haut avec le cas de Jacqueline.

Ainsi, la prégnance avec laquelle nous retrouvons cette idée de réinvestissement dans le travail nous porte à croire qu'il s'agit là d'un comportement caractéristique des personnes endeuillées. C'est en tout cas ce que souligne Karine Roudaut en montrant comment certains individus se consacrent pleinement à leur travail pour « penser à autre chose » (Roudaut, 2012, p. 49). Marc-Antoine Berthod et Antonio Magalhaes De Almeid (2011) mettent également en avant la prégnance de ce réinvestissement professionnel chez une grande part des personnes ayant subi un deuil. Nous faisons donc l'hypothèse, à la suite des constats faits plus haut, que le deuil en général, et la perte d'un enfant en particulier, remettent en cause un des fondements de l'identité d'un individu (à savoir son rôle social) et que celui-ci est alors poussé à s'investir dans une sphère non dépendante de l'individu décédé, ce qu'est, en général, la sphère professionnelle.

On a pu voir de quelle manière le deuil venait renforcer chez les pères un attachement à une virilité et une paternité traditionnelles. Ces dernières sont vues comme des socles de l'identité, socles d'autant plus nécessaires que celle-ci vient d'être mise à mal par la perte d'un enfant. Ainsi, la prégnance de la sphère professionnelle permet pour les pères d'appréhender le décès en termes de bifurcations et non de rupture.

L'analyse et la mise en regard des trajectoires maternelles et paternelles ont donc permis de mettre en exergue certains traits caractéristiques de trajectoires de deuil. Pour les mères, ces trajectoires dépendent de leur investissement dans les sphères domestiques et/ou professionnelles, mais également de leur âge au moment du décès de leur enfant. Pour les pères, la perte d'un enfant conduit à un réinvestissement fort dans le domaine professionnel et dans les éléments identitaires valorisant une virilité traditionnelle.

Néanmoins, comme nous avons déjà pu le constater, les trajectoires parentales ne peuvent se concevoir que dans la dépendance réciproque qu'elles entretiennent à la fois avec les autres membres de la famille et avec la trajectoire familiale. Il s'agit donc d'analyser à présent ce que deviennent ces fratries après le décès d'un frère ou d'une sœur, et de quelle manière position statutaire (place dans la fratrie) et genre se conjuguent pour expliquer les trajectoires des frères et des sœurs lors d'un deuil.

2 – Perdre un frère ou une sœur : le devenir des fratries

Il serait faux de croire que les seuls individus affectés par la disparition d'un enfant sont les parents. La remise en cause identitaire affecte également les frères et les sœurs. Il s'agit de voir ici que ces derniers réagissent de manière différenciée face à leur deuil et, surtout, face au deuil de leurs parents. Pour traiter de ces questions, il conviendra dans un premier temps de voir comment nous définissons et concevons la fratrie, pour examiner dans un deuxième temps comment l'identité et la trajectoire des sœurs sont remodelées suite à ce deuil, puis dans un troisième temps d'analyser ce que cela modifie dans l'identité des frères.

2.1 – Les frères et les sœurs en sociologie

La fratrie n'est en rien une évidence en sociologie. En effet, comme le notent Florence Godeau et Wladimir Troubetzkoy, le *Grand Robert* nous apprend que le mot « fratrie » est un des plus récents de la langue française. Celle-ci ne disposait pas d'un équivalent du *sibling* en anglais ou du *die Geschwister* allemand avant les alentours de 1970. Mais son étymologie est équivoque. Le terme vient du latin *frater* qui est porteur d'une ambiguïté sémantique puisqu'il regroupe les acceptions de deux termes grecs : *phratia*, désignant un groupe d'hommes liés par un ancêtre commun et *aldephos*, signifiant « issu de la même matrice ». Ainsi le terme de fratrie porte le double sens de liens affinitaires et de liens consanguins (Godeau, Troubetzkoy, 2003).

Du fait de la non-évidence et de la non-immédiateté de cette notion, il nous appartient d'en analyser l'émergence tardive et, surtout, d'en donner une définition qui serait opératoire, pour ensuite analyser les logiques d'identification et de transmission telles qu'elles se font dans les fratries.

2.1.1 – Un intérêt récent

Didier Lett souligne l'arrivée récente de ces problématiques, aussi bien en histoire qu'en sociologie. Le n° 34 de la revue *Clio*, centré sur les liens familiaux, fait la part belle à l'histoire des frères et sœurs (Lett, 2011) et, en sociologie, nous retrouvons un intérêt similaire dans la revue *Informations sociales* n° 173 (2012). En histoire, ce champ est davantage occupé par les médiévistes que les modernistes, lesquels se tournent davantage vers la démographie historique et l'étude des structures des ménages et de la résidence. L'intérêt porté à la fratrie en sociologie se réfléchit dans une inscription qui est celle de l'anthropologie de la parenté (Fine, 2011).

Mais pourquoi un intérêt si tardif ? Agnès Fine note que, si la sociologie de la famille a longtemps ignoré les fratries, c'est parce qu'elles ne constituent pas en tant que telles un problème social, à l'inverse des questions de filiation (paternité, maternité, adoption) ou d'alliance (mariage, Pacs, divorce) qui interpellent directement le droit, les politiques familiales et les services sociaux. Aussi, en France, les relations fraternelles ne font pas l'objet d'une législation spécifique, aucune obligation juridique de solidarité n'étant établie au sein de la fratrie. C'est une des raisons pour lesquelles, là encore, les seules disciplines directement intéressées par la gestion des rapports éventuellement conflictuels entre frères et sœurs dans la société sont la psychologie et, dans une moindre mesure, la psychologie sociale. Comme le note Monique Buisson : « alors que les psychologues [...] disposent de nombreux travaux sur la fratrie, la sociologie ne s'intéresse que médiocrement aux frères et aux sœurs. Si elle porte attention aux relations entre ascendants et descendants et aux diverses figures qu'elles prennent au fil des recompositions de la famille, cela ne masque pas la rareté des données objectives qu'elle a réunies quant aux collatéraux » (Buisson, 2003).

Mais ce désintérêt de la sociologie de la parenté pour l'étude des relations dans la fratrie est d'autant plus singulier que le lien de filiation direct de germanité est considéré, « au même titre que le lien de filiation direct (père et mère-enfant), [comme] constitutif d'une famille élémentaire ou nucléaire, laquelle est l'unité de base du système de parenté occidental » (Déchaux, Crenner et Herpin, 2000, p. 211). Car, comme le note Brigitte Cambdessus, « le premier enfant fait du couple une famille, le second crée une fratrie » (Cambdessus, 1998, p. 9). Si « la famille nucléaire, formée des parents et de leurs enfants, croise trois types de liens : le lien de conjugalité, le lien de filiation, le lien fraternel » (Théry, 1998, p. 25), il est notable que la sociologie de la famille se soit arrêtée sur les deux premières formes de liens, sans s'attarder sur le dernier.

Comment expliquer une telle absence dans les études sociologiques ? Monique Buisson avance trois raisons. La première est méthodologique et concerne la traçabilité du lien. Nombre de démographes le regrettent, mais le livret de famille ne permet pas de savoir si une personne a un ou plusieurs frères et sœurs. Et il n'existe pas non plus de fichiers ou d'indicateurs qui permettent d'identifier facilement les relations de fratrie : l'état-civil enregistre bien le rang des naissances, c'est-à-dire le numéro d'ordre des enfants d'une femme, mais le rang hors mariage n'est pas toujours noté et le rang dans le mariage n'est le plus souvent compté que parmi les seuls enfants du mariage en cours. On peut noter à cet égard que cette lacune statistique commence à être comblée, avec notamment la multiplication des enquêtes quantitatives prenant en compte la parenté, et notamment la fratrie (on peut citer, à titre d'exemples, Bonvalet, 2003 et Samuel et Vilter, 2007).

La deuxième raison relève de la difficulté que le sociologue, à l'instar de l'ethnologue, rencontre pour définir la notion de famille. Des conceptions assez différentes cohabitent au sein de la société, ce qui rend l'objet de recherche instable. Les liens « du sang » juridiquement validés, s'ils constituent l'un des premiers critères de définition de la famille, se révèlent ici insuffisants. Jean-Hugues Déchaux (1995a) note que deux conceptions de la famille s'opposent actuellement : une conception de la famille conjugale, centrée sur le noyau formé par le couple, et une conception plus propre à l'anthropologie de la parenté, qui renvoie à la famille dans son sens élargi (c'est la « famille-entourage locale » telle quelle est définie par Catherine Bonvalet).

Un troisième obstacle, plus polémique dans sa nature, résiderait, toujours selon Monique Buisson, dans la résistance que les fratries présenteraient face à la théorie de la reproduction sociale, que l'observation des trajectoires des frères et des sœurs ne valide pas. Il semble, un peu paradoxalement, que l'autonomie de ces parcours de vie les uns par rapport aux autres ait contribué à constituer la fratrie comme un « bon » objet d'étude pour le sociologue. Des travaux comme ceux de Sybille Gollac (2003) sur les logiques d'héritage, et de Bernard Zarca (1995a) et Pierre Zarca (1995b) sur la mobilité sociale au sein des fratries permettent par exemple de penser les différences de trajectoires sociales en fonction du rang dans la fratrie. On peut également noter que la fratrie est le lieu de l'apprentissage, de l'héritage d'un capital qui n'est pas seulement économiques, mais également culturel et scolaire (Court, Henri-Panabière, 2012 ; Vanhée et al., 2013). Ainsi, si l'accent a traditionnellement été mis sur les parents dans la socialisation primaire des enfants (Lahire, 1995), il s'agit à présent de réévaluer l'importance des frères et sœurs dans celle-ci.

Lié à cela, un autre terrain se révèle également fertile pour l'investigation sociologique : celui de l'étude comparée des trajectoires sociales et du rôle que le conditionnement y joue. S'il est en effet d'expérience commune de constater que les enfants d'une même famille connaissent souvent des destins très différents (le contraire pouvant d'ailleurs aussi se rencontrer), l'analyse sociologique permet d'identifier les facteurs opérant dans un sens et dans l'autre, et de quantifier leur importance respective. Dans leur diversité, les liens de fratrie portent la marque du contexte socio-économique et des structures sociales où ils se sont développés : on ne serait donc pas frère et sœur de la même façon dans tous les milieux sociaux. Mais l'inverse est également vrai. Ainsi Dalton Conley montre que la place dans la fratrie conditionne les modalités d'héritage de la position sociale et donc permet le maintien d'une certaine hiérarchisation sociale (Conley, 2004).

Nous le voyons ici, s'intéresser à la fratrie en tant que telle s'inscrit dans une logique en pleine expansion en sociologie. Reste à savoir quelle vision de la fratrie nous allons adopter ici, afin de mieux saisir les conséquences des deuils sur les individus.

2.1.2 – La fratrie comme configuration

Si l'idée d'égalité des conditions est devenue une norme, aussi bien en termes éducatifs qu'en termes d'héritage (Gotman, 1988), Monique Buisson montre cependant bien que des différences d'héritages, qu'ils soient sociaux ou symboliques, existent entre les enfants. Ces différences sont induites aussi bien par des rapports sociaux de sexe que par des différences d'âge. Elle met ainsi en évidence que la fratrie est le « premier creuset où se forge un principe différenciateur des identités sociales » (Buisson, 2003, p. 22), évidence que l'égalité de

traitement entre enfants aurait tendance à occulter. Il conviendrait de fait de donner toute la place qu'elle mérite à l'analyse de la fratrie en tant que configuration, c'est-à-dire en pensant les liens et les rapports hiérarchiques. La notion de configuration permet d'articuler à la fois les liens affectifs et la dimension identitaire. Nous allons ainsi voir que le registre émotionnel (colère, amour, tristesse) est fortement mobilisé pour expliquer les relations au sein de la famille et rend compte d'une hiérarchisation des individus selon leur statut au sein de la famille.

De plus, une analyse de la fratrie en termes de configuration, nous semble opératoire dans la mesure où elle permet de mettre en avant l'importance de la dimension statutaire dans les fratries en général, comme dans les familles touchées par le deuil en particulier. En effet, si la sociologie de la famille a eu tendance à privilégier la montée des liens électifs et affinitaires, Monique Buisson montre bien que si « la qualité et l'intensité des liens qui se nouent entre germains relèvent, pour une part, du mode électif, il n'en demeure pas moins qu'être frères et sœurs résulte en premier d'une contrainte et non d'un libre choix » (Buisson, 2003, p. 59). Ainsi, « qu'elle soit naturelle ou recomposée, la fratrie est toujours le produit d'une contrainte fixée par des adultes » (Buisson, 2003, p. 60). De ce fait, tout comme la famille, la fratrie devrait davantage se concevoir comme une articulation de liens structurés et contraints, et moins comme la résultante de choix opérés sur le mode affinitaire.

La dimension statutaire semble au demeurant primordiale pour comprendre les représentations des individus et la façon dont leur rôle est conçu au sein de la famille. Ainsi Muriel Darmon montre-t-elle que, dans les familles de jumeaux de garçons, malgré l'exigence d'identité personnelle, les contenus de la différence entre les jumeaux semblent toujours autant marqués par des jalons statutaires de l'identité (âge, rapport social à l'école et genre). L'ordre de naissance, notamment, est primordial : malgré la gemellité, les familles vont recréer un statut d'aîné et un statut de cadet (Darmon, 2001). Cette dimension montre l'importance du rang de naissance dans la hiérarchie familiale qui, lorsqu'il n'existe pas (ou pourrait ne pas exister), est réintroduit par le biais d'une histoire familiale.

Dès lors, pourquoi parler de « configuration » pour qualifier les fratries ? Nous reprenons ici un choix de vocabulaire effectué par Monique Buisson. Pour elle, les relations fraternelles « produisent un réseau d'interdépendances réciproques, nommé "configuration" [...]. En effet, c'est la situation relative des germains les uns par rapport aux autres qui construit la figure fraternelle et ce réseau d'interdépendances réciproques » (Buisson, 2003, p. 124). On peut parler de configuration parce qu'il y a interdépendance. Si cette notion peut être critiquée (Déchaux, 1995), elle ne nous semble pas moins opérante ici pour définir les relations fraternelles. À notre sens, concevoir la fratrie (et plus largement, comme nous l'avons déjà fait, la famille) comme une configuration permet de prendre en compte les contraintes liées à la structure familiale, tout en considérant l'influence réciproque de chaque membre, les uns sur les autres.

Enfin, il est possible de noter que l'idée de configuration ne permet pas de penser la nature des liens entre les individus. Nous pouvons à nouveau l'enrichir en venant lui apporter les dimensions analysées par Florence Weber : les liens familiaux articulent trois formes de liens qui sont le sang, le nom et le quotidien (Weber, 2005). Si nous n'avons pas, dans notre analyse, les moyens de démêler ces trois dimensions, cela n'est pas véritablement problématique, dans la mesure où nous sommes face à des configurations familiales classiques où les trois formes de liens sont présentes et fortement articulées entre elles : tous les frères et sœurs enquêtés ont vécu plusieurs années de leur vie avec l'enfant défunt, ont le même père (et donc le même nom) et la même mère (et donc le même sang).

L'analyse en termes de configuration est ainsi particulièrement adéquate pour penser la modification des rangs dans la fratrie et la reconfiguration des liens que cela engendre. Le deuil modifie la structure de la fratrie, les rangs et également les relations. Nous pouvons ici nous arrêter sur les exemples de la famille Anode et de la famille Laval, où la disparition du cadet, qui jouait le rôle de pivot dans les liens fraternels, va entraîner une modification des relations.

Enquêtrice : Et vous... Vos enfants, ils s'entendaient bien entre eux quand ils étaient... ?

Claude : Ah oui, oui, oui, tous les trois oui. C'était Loïc qui faisait le lien d'ailleurs, entre le petit et la grande. ça aussi c'est un problème parce que le maillon, le maillon a sauté. Donc maintenant les rapports entre la grande et le petit sont plus ce qu'ils étaient. ça s'est relâché, c'est... C'est Loïc qui faisait le lien. [...] Et c'est l'élément du milieu qui a sauté. Et, là oui effectivement, il y a des relations différentes entre Sylvia et Bruno, je pense qu'elles auraient été différentes de ce qu'elles auraient été si Loïc était encore là. Elles sont plus relâchées.

L'absence du cadet qui jouait ce rôle de « pivot » a donc entraîné une modification, non seulement des rangs relatifs dans la fratrie, mais également des relations. Du fait de son statut, Loïc faisait le lien entre l'aînée et le benjamin, il tenait le rôle de *kindkeeper*. Sans lui, les liens se distendent.

Dans la famille Laval, au contraire, la maladie puis la disparition de Robin ont conduit à une consolidation des liens entre l'aîné (Vincent) et la benjamine (Clémence), autrefois inexistantes.

Clémence : Alors, moi Robin c'était vraiment mon frère avec qui j'étais très très proche. Parce que on avait trois ans d'écart parce que Vincent on a cinq ans d'écart. Que Vincent était très jaloux de moi quand j'étais petite et que du coup avec Vincent on a eu une relation hyper chaotique, enfin, on se détestait... On se supportait pas, 'fin. Moi j'avais peur de mon grand frère. Il m'aimait pas [Rires]. Et Robin en fait faisait très tampon entre les deux tu vois. [...] On jouait tout le temps ensemble. [...] Vincent me faisait peur vraiment. [...] Et, et pareil, 'fin Robin m'a défendue plein de fois face à Vincent. Et, et Vincent et Robin avaient une relation aussi très très forte. Enfin, en fait, tu vois c'était, c'était celui du milieu on s'entend bien tous les deux mais on s'entendait pas sur la grande échelle quoi. Et, et voilà. Puis, quand Robin est tombé malade et qu'il est parti de Bruxelles, Vincent et moi on s'est retrouvé un peu tous les deux tous seuls avec mes grands-parents, what the fuck, qu'est-ce qui se passe, tu vois. Et du coup en fait, mon frère et moi, Vincent et moi, on a eu une relation très très fusionnelle à ce moment-là. Parce qu'on s'est, on s'est vraiment tenu les coudes, 'fin, tu vois on s'est vraiment aidé, continuer à avancer. Et... Et voilà.

L'exemple de la fratrie de Clémence met bien en lumière cette reconfiguration des liens telle qu'elle peut exister à la suite d'un deuil. On constate bien que la modification de la structure familiale a entraîné une modification du contenu des relations (de la peur, on passe à de l'affection profonde). Cette intrication du contenu affectif et du rang offre un bon exemple de la portée que peut avoir la revalorisation de la dimension statutaire dans l'analyse des liens affectifs.

Ainsi, analyser les fratries en termes de configuration nous amène à penser ce que la perte d'un frère ou d'une sœur fait aux autres membres de la fratrie. Comment évolue la configuration fraternelle quand un des membres disparaît ? Afin de répondre à cette question, nous allons voir que les rôles statutaires se modifient selon deux variables dominantes : le genre et la place dans la fratrie. Nous verrons cependant que cette première dimension est la plus importante pour comprendre les différences de réactions face au deuil, alors que la place dans la fratrie n'intervient que dans un second temps.

De plus, l'analyse en termes de genre est particulièrement intéressante dans la compréhension des configurations fraternelles que nous présentons, dans la mesure où nous sommes face à des cas inversés à chaque fois : les deux sœurs que nous avons pu interviewer ont toutes les deux perdu un frère (plus jeune de deux ans pour la première et plus âgé de deux pour la seconde), alors que les deux frères (membres de la même fratrie) ont tous les deux perdu leur sœur aînée. Position dans la fratrie et rôle genré s'articulent donc pour comprendre les restructurations de la configuration fraternelle et familiale qui suivent le décès d'un des membres.

2.2 – Les sœurs et la reprise en main de l'identité maternelle

Comme nous avons pu le voir précédemment, une partie des mères endeuillées ne semblent plus capables, au moins pendant un temps, d'assurer les fonctions qui sont assignées à leur rôle maternel. Dans ce cas de figure, on note que ce sont les filles qui reprennent à leur charge ce rôle. Cependant, cette reprise en charge n'apparaît pas comme une exception en sociologie de la famille : les sœurs aînées, et ce notamment dans les familles nombreuses (Vanhée et al., 2013), se posent comme un soutien maternel. Or, ce qui est intéressant de noter, c'est que les filles se placent moins comme un soutien que comme un relais. Quand la mère (ou plus généralement les parents) lâche prise, ce sont les filles aînées qui vont assurer le maintien de la figure maternelle, notamment en prenant en charge une partie des activités du *care* (Cresson, 2006). Si, d'après les mots de Jean-Hugues Déchaux, « il se confirme que la famille demeure la grande affaire des femmes et apparaît comme un formidable conservatoire des différences de genre » (Déchaux, 2007, p. 332), il est frappant de remarquer à quel point les moments de deuil vont venir renforcer ces logiques de segmentation genrée du travail d'entretien des liens familiaux.

2.2.1 – Une socialisation précoce des filles à la maternité

Que la féminité soit assignée à la maternité est maintenant un topo dans la recherche sociologique. Cependant, il est marquant de voir à quel point cette assignation apparaît tôt dans la socialisation féminine et, surtout, de voir comment les moments de deuil réactivent (ou actualisent) ces dispositions genrées. Cette assignation aux activités de soin est bien soulignée par Geneviève Cresson dans « *La production familiale des soins et de santé* » (2006).

On peut dans tous les cas, en présence ou non de sentiments, parler d'assignation des soins aux femmes. Ce sont elles en effet qui prennent en charge l'écrasante majorité des soins profanes aux jeunes enfants, aux malades, aux personnes en perte d'autonomie ou dépendantes. Le soin profane fait partie des rôles féminins (de fille, de mère, d'épouse, de voisine, d'amie...) sans qu'il ait cet aspect impératif dans les rôles masculins. Qu'on nous comprenne bien : les hommes aussi peuvent faire tous les gestes et soins profanes ; rien de « naturel » ne les en empêche. Mais, de fait, ils en sont largement exemptés dès lors qu'ils ont dans leur entourage une femme (fille, sœur, mère, conjointe...) réputée disponible, c'est-à-dire qui n'est pas puissamment empêchée d'intervenir par ses autres rôles ou contraintes. Le plus souvent les femmes ont intériorisé cette assignation, et vivent comme « naturelle » leur disponibilité aux proches concernés. Tout comme le travail domestique dans son ensemble, le travail sanitaire familial n'est pas partagé également entre les sexes (Cresson, 2006, p.14).

Or, nous retrouvons très largement cette assignation aux activités de soin, et notamment de soutien affectif, parmi les sœurs que nous avons enquêtées. Il s'agit donc de voir dans cette partie comment le deuil active des dispositions acquises pendant la socialisation primaire, notamment en termes de soin et d'attention à autrui. Nous faisons l'hypothèse, à partir des entretiens dont nous disposons, que le deuil va exacerber certaines dispositions au *care*. Ces hypothèses ne sont toutefois pas généralisables en l'état et il convient de bien préciser les

éléments qui relèvent des normes de genre et ceux qui relèvent de la position statutaire, afin d'éviter toute conclusion hâtive.

On sait que, dans les familles nombreuses, les aînés participent de façon importante à la socialisation scolaire des cadets. Mais cela est d'autant plus important que ces aînés sont des filles : « si l'action des aînés prend des formes différentes en fonction des caractéristiques socioculturelles des familles, elle varie également en fonction du sexe de ces aînés. Qu'ils relaient des parents devenus moins disponibles, ou qu'ils se fassent les interprètes d'une culture scolaire avec laquelle les parents ne sont pas familiers, les aînés qui contribuent de façon importante au suivi scolaire et/ou à l'accompagnement "lectoral" de leurs cadets sont en effet avant tout des filles. » (Vanhée et al. 2013, p. 11) Toutefois cette implication des aînées dépasse largement le seul cadre scolaire : ce sont l'ensemble des tâches domestiques et d'éducation (changer les couches, faire la cuisine, jouer avec les enfants) qui mobilisent les grandes sœurs. Un de nos enquêtés qualifie d'ailleurs à cet égard sa relation avec sa sœur (décédée, de sept ans son aînée) comme une relation maternelle.

Martin : Heu... Mais... J'étais plus proche de Sophie que de Rémi. Parce qu'elle avait le côté un peu maternel... Ouais, elle avait le côté un peu maternel et du coup elle aimait bien s'occuper de moi, et puis elle faisait plein de baby-sitting, elle adorait les enfants, elle adorait s'occuper des enfants. Du coup, du coup elle passait pas mal de temps avec moi.

Cette désignation maternelle est reprise et explicitée par ses deux parents, prouvant par la même qu'il s'agissait d'une assignation quasi-consciente et fortement valorisée.

Dominique : Ce qui fait que, quand Martin est né il a été très, très materné par sa grande sœur. [...] Martin, le petit dernier a été, voilà, a trouvé dans sa grande sœur une seconde maman.

Josiane : Donc Martin avait 14 ans, donc c'était très difficile parce que, parce qu'elle était la petite Maman de Martin. La seconde Maman de Martin. Et donc pour, pour Martin c'était, c'était difficile.

En outre, il est tout à fait significatif que cet investissement de la sœur sur la modalité de la maternité soit expliqué par une différence de goût (« elle aimait bien s'occuper de moi ») et donc justifiée de la sorte. Cette qualification est intensifiée dans le discours des parents qui l'appellent « la seconde Maman ». Là encore, l'expression n'est pas rare pour qualifier les sœurs aînées, mais il est intéressant de noter que cette représentation fait l'unanimité au sein de la famille.

De façon similaire, on peut noter qu'Amélie a adopté une position très protectrice de sa sœur après le décès de leur frère. On peut penser que la bonne réussite scolaire de Maeylis (elle est actuellement en Terminale L et s'en sort assez bien) est à rapprocher du soin particulier que sa grande sœur lui porte. La présence physique de sa sœur a été constante, les deux sœurs ayant toujours vécu ensemble, que ce soit chez l'un ou chez l'autre de leurs parents, et le soutien moral et affectif dont Amélie fait preuve auprès de Maeylis rend bien compte de cet investissement, qui est à rapprocher d'un investissement maternel.

Cependant, les caractéristiques que nous venons d'identifier, si elles nous intéressent dans la mesure où elles rendent compte d'une socialisation différentielle entre les filles et les garçons, ne prennent sens que dans le contexte du deuil. En effet, comme nous allons le voir à présent, le deuil va réactiver ces dispositions maternelles, et ce selon deux modalités significatives : d'une part les filles vont se mettre dans une position d'hyper-responsabilisation, vis-à-vis de leurs frères et sœurs plus jeunes, mais également vis-à-vis de leurs parents ; d'autre part, cette hyper-responsabilisation va aller de pair avec une prise en charge de leurs parents et une remise en cause de la hiérarchie traditionnelle familiale.

2.2.2 – Le deuil comme activateur d'une hyper-responsabilisation féminine

Face à la perte de leur frère, mais également face à la douleur de leurs parents, les deux sœurs présentes ont réagi de manière similaire : elles ont pris en charge la responsabilité mentale de leur famille. Cependant cette responsabilisation s'exprime selon deux modalités différentes chez nos enquêtées, modalités qui dépendent de leur position dans la fratrie : alors qu'Amélie, qui est l'aînée de ses frères et sœurs, va s'identifier très fortement à ce statut (et en tirer une responsabilité vis-à-vis des plus jeunes), Clémence va quant à elle mettre en avant une prise en charge d'elle-même, aussi bien pratique que mentale, extrêmement précoce (elle avait 11 ans au moment du décès de son frère).

Amélie s'identifie de manière très forte à la position d'aînée. Ses liens d'amitiés, au moins au sein de la famille, se portent vers les plus âgés, et notamment vers les aînés. Elle se définit elle-même comme l'aînée de l'ensemble des cousins (« de la cousinade »). Cette identification au statut d'aînée s'accompagne d'une très forte responsabilisation, vis-à-vis de sa sœur, mais également, comme nous le verrons plus tard, de ses parents.

Amélie : Donc je sais pas dans quelle mesure un enfant de 8 ans peut vraiment comprendre ce qui se passe, dans ce genre d'évènements. Mais... Je crois qu'elle a été assez bien protégée. Mais aujourd'hui, je crois qu'elle développe un sentiment d'exclusion vis-à-vis de cette période. Parce qu'elle a été très protégée. Du coup c'est comme si le décès de mon petit frère, et la douleur dans la famille qui lui est associée, lui... Lui appartenait moins qu'à nous. C'est le sujet de conversations assez récurrentes entre elle et moi. Mais tout en douceur et... [...] Voilà. Mais... Ma petite sœur j'essaye de, j'ai toujours, dans une attitude de protection avec elle. Donc j'essaye d'éviter au maximum de lui parler. De mon trouble.

Le thème développé de la « protection » de sa sœur et des tensions que cela soulève montre cette forte responsabilisation. Amélie exprime une certaine fierté d'avoir réussi à protéger sa sœur. Mais il est à noter que cette responsabilisation, associée au statut, ne va pas sans une certaine forme de culpabilité. Culpabilité vis-à-vis de sa sœur tout d'abord, qui lui reproche d'avoir été exclue de la souffrance collective (on va le voir, face à la souffrance, Amélie s'est retrouvée très fortement associée à ses parents), mais surtout, culpabilité face à la mort de son frère.

Enquêtrice : D'accord. Oui tout à l'heure tu disais que tu parlais à ton père parce que justement il était dans une position d'aîné, et toi aussi. Mais du coup, je, à la fois je pense que je vois et je suis pas sûre de voir en fait.

Amélie : Parce que, en fait je peux lui parler de la peine qui est la mienne, qui le renvoie à la sienne mais qui n'est pas placée au même endroit. Mais... Dont il peut avoir une appréhension, parce qu'il est l'aîné et qu'il peut imaginer la perte d'un frère, d'un petit frère. Parce qu'il y a aussi un sentiment de responsabilité quand tu es l'aîné d'une fratrie. Et un sentiment d'un parent, le sentiment d'un parent, le sentiment de responsabilité d'un parent quand même, vis-à-vis de ses enfants, peut être rapproché du sentiment de responsabilité vis-à-vis de sa fratrie. Ou alors peut-être que je mélange un peu... La, la peine de mes parents et la mienne. Mais voilà, ça s'est passé, on a été tellement proche que c'est possible.

Ici la proximité entre le sentiment de responsabilité et le statut est extrêmement explicite. Il est par ailleurs intéressant de voir à quel point Amélie rapproche le sentiment de responsabilité parental de celui de la responsabilité de l'aîné de la fratrie, montrant bien par là à quel point les deux statuts sont équivalents pour elle. En outre, il est possible de noter l'implicite de cette responsabilité, qui est le devoir de protection, auquel elle a le sentiment d'avoir failli concernant son frère. Ici la culpabilité se fait le pendant de la responsabilité. Le cas d'Amélie montre bien l'incorporation de normes parentales, notamment de protection des cadets, associée à ce statut d'aînée. Par le deuil, les aînés ne se font plus seulement frères ou sœurs, ils se font également parents : parents des autres frères et sœurs, mais également, comme nous allons le voir, parents des parents eux-mêmes.

Le cas d'Amélie n'est pas uniquement lié à son genre : il est également à mettre en lien avec sa place dans la fratrie. Qu'en est-il de ce sentiment de responsabilité lorsque la fille n'occupe pas la place de l'aîné ?

C'est le cas de Clémence qui a perdu son frère il y a huit ans. Il avait deux ans de plus qu'elle, et il est décédé d'un cancer lorsqu'elle avait 11 ans. Clémence a également un grand frère Vincent, qui a quatre ans de plus qu'elle. Il n'en demeure pas moins que, si nous savons peu de choses de l'implication de Vincent dans la fratrie (il habite à Toulouse depuis cinq ans), Clémence, elle, a été mise très tôt face à la possibilité de la mort de son frère et à ses conséquences. À travers les larmes de sa mère, comme à travers la divulgation de l'information, Clémence n'a pas été « protégée » comme l'a pu être la sœur d'Amélie.

Clémence : Alors moi du coup j'ai une image très précise c'est... J'avais quoi, j'avais, j'avais 11 ans. C'est... Novembre, un truc comme ça. Et en fait j'ai vu ma mère qui pleurait tu vois. [...] Moi j'étais descendue et j'ai vu ma mère pleurer et... Tu vois j'ai dit « mais qu'est-ce qui se passe » genre « dis-moi ». Et elle était « non, non, rien rien » tu vois. [...] Et... Et là ma mère m'a dit qu'en fait il restait plus qu'un seul traitement possible pour mon frère tu vois. Là... Pfu... Tu vois. Là j'étais en mode « whaou putain qu'est-ce qui se passe » tu vois. Là j'ai vraiment réalisé qu'il restait une chance [soulignée par l'enquêtrice] tu vois. Jusqu'au moment où y avait plus de traitement.

Si Clémence n'a pas été protégée de la réalité de la maladie de son frère, on peut faire l'hypothèse que cette non-protection est due à l'absence de membres féminins, en dehors de sa mère, pour prendre soin d'elle. Il est ainsi marquant de voir à quel point son frère, ainsi que son père, sont absents de ces moments très fortement pourvus en contenu émotionnel. On peut donc faire l'hypothèse que Clémence a été hyper-responsabilisée à ce moment-là, car personne à part elle ne pouvait prendre la responsabilité de la charge émotionnelle exprimée par la mère. On note également la responsabilité qui lui est assignée : responsabilité de consoler sa mère, mais également de comprendre les enjeux de ses pleurs.

De manière significative, Clémence s'est tout de suite « prise en main » après le décès de son frère. Cette prise en main est également passée par une remise en cause des adultes sur leur capacité à décider de sa vie à sa place, à énoncer des normes.

Clémence : Après... Après moi j'étais en train de regarder la télé, ma mère est venue me voir et m'a dit « Robin est parti ». J'suis montée dans sa chambre et voilà. Et putain, j'ai dû me battre parce que ma grand-mère voulait pas me laisser entrer. Parce que ma grand-mère, pour elle c'était un truc trop dur pour une petite de 11 ans tu vois. Et moi j'me souviens j'ai poussé ma grand-mère, j'lui ai dit « mais laisse moi passer », tu vois genre [Rires]. « Tu peux pas m'interdire ça, tu vois, c'est pas possible. De quel droit tu m'dis que je peux pas aller voir mon frère ? » tu vois. C'est... Du coup je l'ai poussée et j'suis rentrée et... Et voilà tu vois. Du coup j'ai veillé mon frère. Et... Mais j'ai du me battre quoi. Parce que, parce que les gens estimaient qu'ils savaient ce qu'il fallait pour toi.

Si Clémence fait montre ici d'une certaine violence vis-à-vis de sa grand-mère, que par ailleurs elle affectionne beaucoup, c'est que pour elle le deuil de son frère est interprété comme un renversement des valeurs. Les positions des adultes vis-à-vis d'elle ne sont pas cohérentes, sa mère la responsabilisant énormément (en lui montrant ses pleurs) alors que sa grand-mère cherche à l'éloigner du cadavre. On le voit, si la responsabilisation de Clémence vient de l'incapacité à trouver des normes cohérentes lui permettant d'appréhender la situation, elle n'en est pas moins liée à son statut de fille dans la fratrie.

Si la responsabilisation de Clémence s'est d'abord exprimée vis-à-vis d'elle-même, cela s'est rapidement transformé en prise en charge, au moins affective, de ses parents et notamment de sa mère. Elle relate ceci au moment de l'enterrement de son frère.

Clémence : Et c'est en partie pour ça que moi, j'suis, j'me suis interdit de pleurer. C'était... Faire avec honneur tu vois. C'est un peu con, c'est très très con. Mais c'était important pour moi. Et... Et d'ailleurs personne n'a pleuré que ce soit ma mère, mon père, mon frère. On était, tu sais on était tous là avec les larmes aux yeux qui montaient puis à un moment j'ai vu ma mère qui commençait à pleurer, j'lui ai pris la main « ça va, t'inquiète pas ». Et là genre hop, elle a essuyé ses larmes et c'était reparti tu vois. On... On peut, 'fin, pour le dernier au revoir, on pleure pas tu vois.

On voit ici comment Clémence s'impose à elle-même une position, une gestion des émotions, qui va de pair avec la gestion des émotions de sa mère (lui prendre la main pour qu'elle ne pleure pas). Comme nous allons le voir à présent, le deuil, plus que de produire de l'hyper-responsabilisation des filles vis-à-vis de l'entourage, tend à inverser les rôles statutaires : les filles ne se conçoivent plus seulement comme enfant. La responsabilité qu'il leur incombe (ou dont elles ont le sentiment qu'elle leur incombe) conduit à un renversement, au moins symbolique, des statuts : ce sont les parents qui doivent être pris en charge par les enfants.

2.2.3 – La prise en charge des parents

Nous avons vu précédemment de quelle manière le deuil pouvait affecter les trajectoires des mères ou des pères. On peut noter également que, dans tous les cas, la perte d'un enfant crée une faiblesse chez le parent, faiblesse qui est perçue par les enfants, et notamment par les filles. Les sœurs vont se mettre dans une position de protection face à cette faiblesse : elles vont prendre en charge, au moins mentalement, les parents. Cette prise en charge, de par son caractère exceptionnel, va conduire à un brouillage, voire un renversement de la hiérarchie familiale entre les enfants et les parents.

Amélie : Continuer à vivre a été compliqué. Donc retourner au lycée faisait partie de... Ben continuer à vivre. Donc effectivement ça a pu représenter une difficulté. Mais après j'ai fait un choix. J'ai fait le choix de continuer à vivre. Et là ça a été beaucoup plus simple. [...] Il y a eu un certain temps pendant lequel j'étais pas sûre de ce choix. [...] Ben... Je dirais que j'ai attendu de voir si mes parents faisaient ce choix-là. Avant de le faire moi-même.

Il est intéressant de voir comment Amélie a attendu ses parents, avant de décider elle-même de continuer à « vivre », c'est-à-dire s'impliquer dans la société notamment la sphère scolaire. La priorité ici a sans conteste été donnée à ses parents. Ce renversement des rôles apparaît également dans l'incapacité d'Amélie à manifester de la colère face à ses parents. Comme pour sa sœur plus jeune, il s'agit de les protéger, de ne pas les accabler ou de rajouter à leur peine.

Enquêtrice : Et contre tes parents c'était... T'as déjà été en colère contre tes parents ?

Amélie : Ça a été difficile d'être en colère contre mes parents à un moment parce que je les ai vus tellement vulnérables que... Mais c'est revenu, c'est revenu. Oui. Ça a été possible. Après.

Enquêtrice : Après quand ?

Amélie : Quand ils se sont réengagés dans leur existence. Quand j'ai senti qu'ils étaient plutôt stables. À nouveau. Je dirais deux ans à peu près, peut-être. Ou trois ans. Je, j'ai, j'ai du mal à...

On retrouve ici l'idée d'attente, de non primauté de ses sentiments face à ceux de ses parents. La mise en avant de la vulnérabilité est particulièrement intéressante. Là encore, il s'agit de protéger. Cette idée de protection prend tout son sens lorsqu'on s'intéresse à la façon dont Amélie définit sa relation avec ses parents.

Si le principe de hiérarchie existe encore clairement entre elle et sa sœur, comme nous l'avons vu précédemment, il se trouve aboli entre Amélie et ses parents. En ce sens, les rôles sont en partie inversés.

Amélie : Moi j'ai un peu pris aussi des responsabilités parce que j'étais l'aînée. Donc j'ai un peu pris ma, ma sœur sous le bras, et hop. Mais, mais sinon non c'était assez bien réparti. Il y a pas eu une personne prenant en charge, traînant les autres comme des boulets.

Enquêtrice : Et quand tu dis que t'as pris ta sœur sous le bras, c'est... T'as un exemple ?

Amélie : Ben en fait, comme je te disais ma relation avec mon frère était assez exclusive. Quand ma sœur est arrivée, c'était ma petite sœur, c'était un peu la petite dernière, c'était la petite princesse et c'était... En fait, en fait quand mon petit frère est mort je crois que je, que je l'ai vue. Je me suis dit « mais qu'est-ce que je vais faire de ce machin ? ». Comme si je la voyais pas, avant. Et du coup, du coup je l'ai prise par la main et j'ai dit « bon maintenant, maintenant on est toutes les deux, tu viens ». Et, et du coup non je l'ai pas prise sous le bras mais... Oui elle était plus petite donc nécessairement j'étais un peu responsable.

Il apparaît nettement ici à quel point la relation entre Amélie et sa sœur a été modifiée suite au décès. Alors qu'avant la relation n'était que marginale (« comme si je la voyais pas avant »), elle s'est mise à prendre du sens et de l'importance à partir du moment où son frère a disparu. Il ne s'agit pas de dire qu'Amélie, en tant qu'aînée, a repris à sa charge l'ensemble des activités de soin ou de prise en charge financière de la famille. Cependant, il est indéniable qu'elle est devenue, petit à petit, un troisième parent. Ainsi, si la socialisation primaire féminine construit des dispositions au *care*, à la prise en charge, notamment chez les aînées, le deuil, et surtout la faiblesse parentale qui lui fait suite, créent un contexte possible d'actualisation de cette disposition.

Amélie : Et j'imagine que oui, nécessairement ça a renforcé les liens. Et je les ai vus dans une vulnérabilité, que d'ordinaire on ne voit pas chez ses parents, à cet âge là. Et du coup ça crée des liens. ça... Moi j'ai un peu le sentiment que ça a favorisé une rencontre. C'est pas que je connaissais pas mes parents. Je les ai rencontrés, aussi à cette période-là, sans le filtre du rôle... Social de chacun. C'était tellement intense et chargé sur un plan affectif et émotionnel et on était tous complètement désorientés. Du coup on s'est vraiment vu. C'est une grande, c'est une grande richesse. [...] Et du coup le, les rôles, quand ils revenaient, étaient vraiment des rôles et y avait comme un jeu en fait.

Cette idée de « rencontre » nous paraît extrêmement importante. Amélie développe ainsi l'idée de « rôle » entendue pour elle dans sa dimension goffmanienne : il y a un rôle parce qu'on joue le jeu, ici le jeu de la hiérarchie au sein de la famille. Tout se passe comme si le deuil avait rendu cette hiérarchie obsolète. Pour Amélie, le deuil a modifié l'organisation familiale en montrant, d'après elle, l'absurdité des rôles en temps normal. Elle semble être devenue, en termes symboliques, l'égale de ses parents. Cette égalité a cependant été rendue possible, à la fois par la présence de sa petite sœur, qui par sa position tierce maintenait vivace le principe de hiérarchie (Amélie pouvait devenir l'égale de ses parents sans que la hiérarchie familiale soit complètement abolie), et par sa position d'aînée, qui, comme nous l'avons vu, la rapproche des rôles parentaux.

Si, chez Amélie, la hiérarchie a été maintenue, on peut noter que cela est beaucoup moins le cas chez Clémence, qui a réellement participé à une prise en charge, au moins mentale de sa mère. Ici l'absence de frères ou sœurs plus jeunes a rendu possible une inversion totale des rôles.

Clémence : Moi parfois ma mère, j'sais que j'ai eu une réaction qui était très dans le délire de « j'mets ma souffrance de côté », tu vois. Genre, j'exprime pas tout, j'garde de côté et comme ça j'suis là pour ma mère tu vois, pour la soutenir. Et au final j'pense que c'est un truc que j'ai fait toute mon enfance tu vois. À partir du moment où ma mère m'a dit, tu vois dans ce, en bas quand elle essayait de se cacher, et que j'ai vu qu'elle pleurait et qu'elle m'a dit « ben y a plus de traitement », tu vois, 'fin « il reste plus qu'un seul traitement » ... Ben à partir de là j'ai essayé de pas pleurer, j'l'ai pris dans mes bras, j'ai essayé de la consoler tu vois. [...] Et... Du coup j'ai été vachement là pour ma mère, pour essayer de la consoler.

Cet épisode montre nettement la tension dans les rôles sociaux qui régnait alors. Il revient à Clémence, non seulement de se prendre en charge elle-même, mais également de prendre en charge sa mère et son chagrin. Cette prise en charge renverse nettement la hiérarchie entre parents et enfants. Cela suppose également de mettre à distance ses propres sentiments, au moins ponctuellement.

Clémence : C'est que au final, moi mon cas c'est apparemment un truc qui est super répandu, c'est que du coup les enfants prennent le rôle des deux parents. Moi j'ai clairement, j'ai pris le rôle de mère avec ma mère dans plein de situations. 'Fin y a eu plein de fois où ma mère j'étais là à l'apaiser, à la prendre dans mes bras et tout. Et mon deuil je l'ai vraiment commencé à 15 ans tu vois. À 15 ans, je me suis pris une énorme claque. Quand ma mère a commencé [à être dans l'association d'aide aux parents en deuil] et qu'elle allait très bien, moi c'était PAM ! Tu vois c'était le moment où paf ! J'allais mal tu vois. Et tout le monde allait bien autour de moi tu vois. [...] Et là t'es en mode « bordel de merde », genre, je me suis occupée de tout le monde, mais personne s'occupe de moi tu vois.

Il est remarquable de voir à quel point cette inversion des rôles est exprimée clairement par Clémence. Ce renversement passe moins, comme nous l'avons dit, par une prise en charge du matériel que de l'affectif. Dans l'apprentissage du *care*, ce qui est actualisé ici, c'est l'attention portée à autrui, la mise en arrière-plan de ses sentiments propres, qui peuvent attendre plus tard. Ainsi Clémence ne s'est-elle autorisée à s'attarder sur son deuil, qu'une fois que sa mère a été dans une phase de rémission (grâce, notamment, à l'association d'aide aux parents en deuil dont elle fait partie). Toutefois, cette inversion des rôles est source de tensions et de conflits au sein de la famille : lorsque la hiérarchie a disparu, il est compliqué de la réintroduire.

Un épisode est sur ce point significatif : Clémence raconte comment, une fois, alors que sa mère l'aidait à faire ses devoirs en mathématiques, elle s'est énervée après elle, elle lui a mis une claque, et Clémence est alors rentrée dans une grande colère.

Clémence : Mais du coup ouais, pour moi ça a été, pour moi... Dans ma tête en fait, c'était j'm'occupais de ma mère tu vois. Et après du coup, quand j'ai eu, j'sais pas... J'me souviens quand j'avais... 13 ans, j'étais en 5ème, ma mère essayait de m'expliquer les maths tu vois. J'ai toujours été nulle en maths et en scientifiques ça m'intéresse pas, c'est une merde tu vois. ça a aucun sens pour moi, ça me parle pas. Et ma mère essayait de m'expliquer les maths. Et j'arrivais pas à comprendre, tu sais les moments où t'as un blocage dans ta tête, tu captés pas tu vois. Et ma mère essayait de me faire comprendre, j'comprendais pas, j'lui expliquais, j'comprendais pas tu vois. Et là ma mère a commencé à s'énerver et j'crois qu'elle m'a giflée... Ouais elle m'a giflée.... Parce qu'en fait, elle s'énervait, et elle a commencé à m'engueuler. Du coup moi j'étais trop révoltée tu vois. Parce que je comprenais pas tu vois, c'était pas ma faute, j'comprendais pas, elle pouvait pas m'engueuler pour ça. Du coup j'ai commencé aussi à m'énerver. [...] J'suis partie en courant et en fait j'étais au deuxième étage de la maison, et j'suis descendue à la cave mais en courant, en criant, genre trop énervée tu vois et en fait on avait un punching-ball en bas et j'ai commencé à mettre des coups comme ça, genre super énervée, et j'me souviens de, parce que c'est une image super forte. C'est que j'étais trop trop énervée et j'ai commencé à me défouler sur le punching-ball. Mais à partir du moment où tes parents... Peuvent pas être là pour jouer le rempart contre le monde et contre les problèmes tu vois. Et que toi t'es face à tout ça, tu dois gérer de manière adulte, tu vois tu te dis, 'fin, tu vois, « t'as aucun droit de me juger et t'as aucun droit de me critiquer et... », fin, « t'as aucun droit en fait », tu vois. Et de mes 13 ans à mes 16 ans, ça a été un conflit éternel par rapport à mes parents.

Ce dont rend compte cet épisode, et notamment la colère de Clémence qui l'a suivie, c'est non seulement du refus de l'autorité, autorité non légitimée par une présence lors de ses jeunes années, mais également de la violence vécue par elle lors de la restauration de la relation hiérarchique, alors que justement cette hiérarchie a été abolie par le deuil. Si Clémence s'est, comme elle le dit, « occupée de sa mère » (dans le sens de prendre soin de), comment comprendre la restauration de la hiérarchie telle qu'elle apparaît à travers la claque dans cet épisode ? On le voit, le deuil a remis en cause la hiérarchie familiale, ce qui rend la communication difficile et douloureuse. De plus, face à cette situation, le retour en arrière est

impossible, ce qui crée décalages, incompréhensions et donc des conflits. Et ce, malgré la volonté d'être ensemble et de faire front commun.

On a pu donc voir de quelle manière la socialisation primaire des filles aux activités de *care* les prédispose à prendre en charge, au moins mentalement, leurs parents et les membres plus jeunes de la fratrie après le décès. Ce comportement est d'autant plus frappant que, si les frères font un constat similaire (les parents changent, disparaissent, ne sont plus des parents), leur comportement face à cela ne va pas être une prise en charge, mais un évitement, une fuite en avant, visant à se (re)construire une identité.

La distinction genrée est, on le voit ici, particulièrement heuristique. Elle permet de saisir des éléments certes classiques et connus de la socialisation enfantine, mais également de voir comment celle-ci est réactualisée dans un contexte de deuil, et les effets que cela produit en termes de hiérarchie familiale.

2.3 – Les frères et la valorisation de l'autonomie

Il faut être vigilant dans la comparaison que nous pouvons faire entre les sœurs précédentes et les frères qui vont suivre. En effet, dans les cas précédents, nous étions face à deux familles différentes, aux trajectoires et aux modes de fonctionnement différents. *A contrario*, les deux frères qui ont accepté de faire un entretien font partie de la même famille. De plus, si les sœurs précédentes sont encore en étude, et donc fortement investies et liées à leur famille nucléaire d'origine, les frères eux, sont mariés et ont chacun des enfants. De fait, ils ont déjà reconstitué une famille nucléaire. Or, comme le note Jean-Hugues Déchaux, le passage à l'âge adulte a tendance à distendre les liens avec la famille d'origine : « à l'âge adulte, les liens entre frères et sœurs, peu régulés statutairement dans nos sociétés, se distendent progressivement à partir de la mise en couple et de l'arrivée des enfants. Le lien de germanité apparaît alors non seulement second par rapport au lien de filiation direct maintenu avec les parents, mais aussi "dérivé" car il dépend essentiellement des initiatives prises par ceux-ci, surtout la mère, pour perdurer. » (Déchaux, 2012, p. 105) Si la mère ou les filles sont les *kindkeepers* familiaux, les gardiennes du lien, les frères, eux, sont plutôt enclins à se tourner principalement vers leur famille nucléaire reconstruite autour d'eux et de leur compagne.

Il est cependant intéressant de noter la différence prégnante entre les frères et les sœurs. Là où le deuil avait réactualisé des dispositions au *care* chez les sœurs, les frères au contraire, refusent ces activités, tout du moins envers leurs parents.

2.3.1 – Se protéger et aller de l'avant

Alors que les sœurs ont surinvesti leur responsabilité envers leurs parents, les frères, face à une situation similaire, ont davantage adopté une position de fuite et de renfermement sur eux-mêmes. Deux processus apparaissent nettement dans le discours des frères : un processus de protection et un processus d'évitement.

Martin : Et... Et du coup moi j'étais en seconde, ils m'ont laissé faire, entre guillemets vivre ma vie sans trop se préoccuper. Ils devaient se dire que, que je tournais « bien » entre guillemets, donc qu'ils allaient pas m'embêter, pas me mettre de contraintes et autres, vu que j'étais entre guillemets un garçon bien et que je faisais pas de conneries et qu'ils me retrouvaient pas au poste quoi. [...] Et... Et du coup avec Rémi nous on voulait se protéger et s'éloigner de tout ça.

On voit bien ici à quel point protection de soi est synonyme d'éloignement. On retrouve l'idée de tristesse contagieuse, de contamination (qui sera développée plus loin) : si je reste trop près de mes parents, leur dépression va m'atteindre.

Il est également possible de mobiliser un parallèle entre la valorisation de l'action chez les pères et l'attitude des frères : hommes, frères ou pères, se doivent d'être dans l'action et non dans l'expression de leurs sentiments. À partir de là se forme un comportement de valorisation de l'autonomie et de relégation de la tristesse et des regrets.

Martin : Et, et j'ai, ouais les derniers souvenirs que j'ai c'est, donc quelques jours avant son décès, le lendemain ou la veille. Où elle... Où elle me disait qu'il fallait continuer à avancer, qu'il fallait être fort etc. [...] Pas forcément douloureuses dans le sens où de toute façon je me... 'Fin je me refuse de regretter dans le sens où... Où... Où... Comment dire... Je me refuse de... De regretter qu'elle ne soit pas là, à tel ou tel moment et autre. Parce que de toutes façons c'est comme ça et si, si je commence à, à rentrer dans une démarche comme ça je vais, 'fin je vais très vite tomber en dépression et autre. Et c'est une forme de protection aussi.

On retrouve bien là cette volonté de mettre à distance toute sentimentalité (« sinon je vais tomber en dépression ») en s'éloignant et en se protégeant.

Si nous avons souligné au préalable que les situations de Martin et Rémi ne pouvaient être comparées sans précaution à celles de Clémence et Amélie, il est clair toutefois que l'attitude des parents vis-à-vis des filles ou des garçons a fortement contribué à accentuer ces dispositions différentielles d'attention à autrui.

Comme le souligne Martin, il a fortement été tenu à l'écart des étapes de la maladie de sa sœur, et donc des conséquences que cela pouvait avoir sur ses parents.

Martin : Après j'ai vraiment, 'fin, j'avais quel âge... Ouais je devais être en quatrième, quelque chose comme ça, donc on, on me tenait un peu à l'écart de tout ça quoi. On m'a pas alerté, on m'a pas alarmé, surtout ça, on m'a pas informé de. Mes parents m'ont pas forcément donné le détail de toutes les choses, 'fin de tout ce qui s'est passé quoi.

Enquêtrice : Et du coup vous l'avez vécu comment en fait sa maladie ?

Martin : Ben... Je l'ai, 'fin vu que j'étais, vu que j'étais pas forcément tenu au courant et que, au final y a pas mal de choses que j'ai réalisé que, qu'après... Je, 'fin je la vivais... Je sentais qu'il se passait quelque chose d'anormal, de grave, d'important et je comprenais pas forcément tout. Et... Et du coup je... Là, j'avais, ouais je savais pas forcément quoi faire pour arranger les choses, ou autre. Du coup ouais, c'était pas évident de savoir comment se positionner par rapport aux parents, par rapport à Sophie, par rapport à Rémi, puis aussi par rapport à l'extérieur. [...] Mais... Mais moi personnellement j'étais pas malade et j'étais en pleine forme et j'étais en, 'fin j'étais en... Ouais j'étais en pleine forme et j'avançais, 'fin j'avançais à fond dans tout ce que j'entreprenais. Du coup... Du coup je, je me réfugiais je pense un peu là-dedans, pour éviter de... De trop me... Ouais, de trop m'exposer par rapport à Sophie.

On ne peut que souligner la différence d'interprétation entre une même situation lorsqu'elle concerne une sœur (par exemple Amélie qui attend de voir si ses parents vont se remettre à vivre avant de penser à la suite) et lorsqu'elle concerne un frère. Il est ainsi remarquable que, dans cette situation, Martin souligne le décalage entre l'atmosphère moribonde qui régnait dans sa famille et sa situation personnelle qui était loin d'être malheureuse (« j'étais en pleine forme »). De plus, ce qui aurait pu être vécu comme une situation difficile va être retourné afin d'être transformé en atout pour la vie future.

Martin : Je pense que... Je pense que ça a développé, par effet de conséquences, du fait que les parents soient... 'Fin... Aient pas été très présents pour moi, 'fin m'aient laissé faire un peu ce que je voulais on va dire. Ça a développé chez moi une, une énorme autonomie en fait. À 18, ouais, au final quand j'ai passé mon bac j'avais 17 ans. Je suis parti le lendemain, enfin le lendemain, à la rentrée, je suis parti de chez mes parents, j'avais 17 ans et je m'assumais quoi. Et j'ai, je me suis toujours assumé depuis. Et du coup c'est vrai que ça, ça a développé cette grosse capacité d'autonomie. Après... Après c'est difficile à dire parce que je sais pas comment on, enfin je sais pas comment est-ce que... La vie se serait faite si Sophie était pas décédée donc c'est vrai que...

Il est intéressant de voir comment ici un évènement malheureux a été transformé en ressource, par la valorisation de l'autonomie. Il est significatif de voir que nous retrouvons une idée similaire chez son frère Rémi, lorsqu'il développe l'image d'une carapace face à la douleur.

Rémi : Après, donc il y a eu toute la maladie, ensuite le décès. Ensuite donc les parents qui étaient complètement azimutés, qui étaient un peu shootés, ils prenaient des médocs, tout ça. Longue période, donc ça ça fait une longue période. Je me suis mis en sorte d'hibernation. Voilà. Donc. Une sorte de, de, de coquille lisse sur laquelle quoiqu'il arrive, que ce soit après négatif, si y avait des malheurs qui arrivaient ou autre, de toute façon ben c'était, c'était, pas que c'était pas grave mais que c'est, ça glissait dessus. Ou sinon, même s'il y avait des joies fortes, ben j'étais pas non plus, je sortais pas non plus de ma coquille, je sautais pas de joie. Juste, je restais... Contenu, réservé. Une sorte de, de carapace. Pour, pour je sais pas quoi.

Enquêtrice : Et ça, ça s'est arrêté... Ca s'est arrêté cette....

Rémi : Heu... Je pense que ça... J'ai appris doucement à faire avec et à vivre, et je crois que ça m'a aussi construit ma personnalité. Et, peut-être aussi des compétences de résistance, dans le travail. Résistance au stress, ou autre. Résistance aux situations de crises à résoudre.

On voit bien dans ce passage comment une compétence affective, acquise à travers l'histoire familiale, a été réinvestie et valorisée dans la sphère professionnelle, sous forme de résistance au stress notamment. De même que Martin a réinvesti son « énorme autonomie » dans le champ professionnel, en enchaînant les petits boulots à partir de 18 ans, Rémi, lui, a réinvesti sa carapace et sa capacité de protection émotionnelle dans son travail. Cette utilisation des compétences émotionnelles et personnelles dans le champ professionnel ne peut qu'être remarquée, et ce d'autant plus qu'il s'agit de deux frères dont la définition de la masculinité et l'investissement familial se comprennent essentiellement comme pourvoyeurs de ressources, comme *breadwinner*. La sphère professionnelle reste donc le champ essentiel de la réalisation de soi.

En outre, l'idée de carapace illustre bien l'idée de protection de soi face à autrui et à ses sentiments. Là encore il s'agit de se protéger. La valorisation de la virilité traditionnelle telle qu'elle se fait chez ces deux frères est à mettre en lien avec leur appartenance sociale et religieuse : les deux frères s'inscrivent dans une représentation traditionnelle de la paternité et sont d'obédience catholique.

Ce faisant, leur discours comme leurs actions valorisent une virilité qui relève de formes traditionnelles, et ce malgré leur jeune âge. Alors que pour les pères il s'agissait de réaffirmer son identité par l'investissement de soi dans une virilité traditionnelle, pour les frères, il s'agit d'investir cette virilité, en ne se laissant pas contaminer par une expression des sentiments jugée de façon négative.

Cependant, cette aspiration à l'autonomie (on pourrait parler de fuite en avant) semble nécessiter une justification. Pour ce faire, Martin a recours aux dernières volontés de sa sœur.

Martin : En gros j'ai pris les dernières phrases de vie de ma sœur, qui m'étaient adressées, et je les ai, et je les ai exploitées à fond. Et c'était « continue, fonce, dans tous tes projets etc. ». Et c'est resté ma ligne directrice pour, pour aller de l'avant et pour... Et justement elle m'avait dit « faut pas que tu, entre guillemets, que tu déprimes ou que tu chutes parce que je ne suis plus là. Faut que tu avances, la vie ne s'arrête pas ». Et moi j'ai toujours réussi à rester dans cette lunette-là. Et du coup, c'est vrai que le deuil dans la tristesse de mes parents, moi je l'ai pas vécu. Du tout. Je l'ai pas vécu du tout, je l'ai pas vécu de cette manière-là.

Cette protection de soi et ce surinvestissement dans la sphère professionnelle (car c'est bien de cela dont il est question quand Martin parle de « projets ») apparaissent ici comme une façon de rendre hommage à sa sœur, en respectant ses dernières volontés. On semble, bien là, face à un registre justificatif, où le personnel et le familial servent le professionnel.

Ainsi, dans la famille Anode, Martin met bien en avant cette autonomie qui lui a été laissée, suite à l'incapacité de ses parents à veiller ou prendre soin de lui. Mais cette autonomie a également été un repli sur soi et une forme de protection. On peut noter la différence entre ce discours, qui associe protection (de soi) et éloignement, et le discours des sœurs précédentes qui pensaient en priorité la protection des autres (parents, frères et sœurs plus jeunes) et donc s'investissaient en conséquence dans les relations, dans la sollicitude à autrui.

Il en résulte que la façon de qualifier cette temporalité qu'est l'après-décès n'est pas du tout la même selon les cas. Alors que Clémence a eu besoin de temps pour « penser à elle » et faire ses choix, et que Amélie évoque cette période-là avec beaucoup de difficultés, Martin, lui, n'hésite pas à parler de période heureuse pour les années qui suivirent la perte de sa sœur.

Martin : Non parce que... Non, non parce que c'était, j'avais quoi, j'avais 18 ans. J'avais 18 ans, j'étais, j'étais auto, enfin j'étais complètement indépendant, j'ai, je demandais pas un, un, un euro à mes parents et je m'assumais complètement et je m'éclatais. J'étais indépendant à tout point de vue et, je faisais le grand quoi. J'avais une vraie vie de grand. Donc, non, non, non. C'était pas... C'était pas une période difficile, au contraire. C'était vraiment des supers, des supers années.

On peut cependant envisager que ce dernier aspect soit davantage dû à la place dans la fratrie qu'à l'appartenance de genre : Martin a été le benjamin de la fratrie et on peut penser qu'il a été, de manière équivalente à la petite sœur d'Amélie, « mis de côté » ou protégé par rapport au décès de Sophie et donc de son deuil. Cependant, si l'on regarde l'attitude de Rémi, cadet de la fratrie qui, après le décès de Sophie, s'est retrouvé donc l'aîné, on relève des similitudes frappantes entre les parcours des deux frères.

Comme cela a été mis en avant précédemment, Rémi a développé une sorte de « carapace » visant à le protéger de ses émotions, tristes ou joyeuses. Cette carapace lui a permis d'« avancer » et de faire face à d'autres difficultés, comme de fortes situations de stress au travail par exemple. Mais, comme nous l'avons dit précédemment, il s'agit surtout de se protéger face à la souffrance d'autrui. Nous sommes donc loin d'une prise en charge telle qu'elle s'est effectuée chez les sœurs de notre échantillon. De même Rémi n'a pas été

particulièrement présent pour Martin, dans la mesure où il est parti de chez ses parents peu de temps après le décès de Sophie. En outre, son investissement émotionnel auprès de son frère a été pour le moins réduit.

Enquêtrice : Quand vous étiez plus jeunes, vous vous entendiez bien aussi ? Plus petits ?

Rémi : Heu... Ben plus petits on avait pas les mêmes âges hein, 7 ans d'écart. Donc on avait pas les mêmes centres d'intérêt. Moi j'étais plus copains. Il s'est plus rapproché de ses copains que de moi. Mais on s'entendait bien. Après au moment du décès de Sophie, je pense que, moi il fallait déjà que je me gère moi. Donc j'ai pas... J'ai pas trop, si j'ai fait attention à lui, je lui ai montré de l'affection, mais pas tant que ça quoi. Donc, il s'est plus rapproché de copains. Ouais. Et puis moi j'ai aussi un bon cercle d'amis. Toujours. Qui sont d'ailleurs toujours présents. Donc... Mais oui on s'entendait bien. Voilà.

Le sens de la priorité mis ici sur la gestion de soi (« il fallait déjà que je me gère moi ») contraste ici avec la gestion développée précédemment chez les sœurs qui se mettent en parenthèse afin de mieux prendre en charge la tristesse de leurs parents. On voit bien que, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le sentiment de responsabilité et de soin aux autres est moins attaché au statut dans la fratrie (Rémi étant plus âgé que Martin) qu'au genre. S'il ne fait aucun doute que la socialisation primaire des filles a été une socialisation au *care* (en termes d'activités et de prise en charge), celle des garçons s'est plutôt portée vers l'autonomie et la prise en charge de soi. Ainsi, pour les frères comme pour les sœurs, le deuil apparaît comme une période d'actualisation de ces dispositions.

Nous avons donc montré comment les frères développaient des stratégies de protection de soi pour ne pas être atteints par la tristesse parentale. Cependant, ce n'est pas là le seul point commun dans leurs trajectoires. Suite à cet éloignement (au moins affectif) de la famille nucléaire d'origine, l'un comme l'autre a réinvesti très tôt une sphère familiale qui lui a été propre.

2.3.2 – Construire sa propre famille

Nous avons pu voir que, face à la famille nucléaire d'origine, l'attitude était relativement proche de la fuite et du repli sur soi. Cependant, il est nécessaire de souligner que cette fuite a eu comme conséquence sur le long terme un réinvestissement sur la sphère familiale, mais cette fois de la famille nucléaire d'arrivée.

Pour Martin, ce réinvestissement s'est d'abord fait dans une autre famille. Vers 15 ans, alors que sa sœur est en rechute, il commence à faire du baby-sitting dans une famille voisine.

Enquêtrice : Et c'est assez rare en fait, les garçons qui font du baby-sitting.

Martin : Ouais, y en a [Rires]. Y en a. Ah oui, c'est ça. Non, à l'époque où, du décès de Sophie justement, je gardais une famille de cinq enfants. Qui étaient comme mes petits frères et sœurs, j'y allais tous les soirs. Et ça a été un bon refuge aussi pour moi. [...] Et les enfants m'ont permis aussi de, de faire un sas. De décompression on va dire, pour penser à autre chose. Et pour passer, passer le quai. [...]

Enquêtrice : D'accord. Et quand vous dites que c'était un refuge, c'était, vous parliez pas du tout de votre sœur ou c'était... ?

Martin : Si on en parlait. 'Fin elle, elle me demandait où ça en était, où en étaient les traitements, et cetera, et cetera, mais... Mais... Il y avait un côté... Y avait pas on va dire le... Elle, elle le vivait pas en direct et du coup elle était beaucoup plus apaisée que pouvait l'être Maman qui du coup était pas... 'Fin les parents étaient plus du tout disponibles, ils étaient, leur esprit était occupé à 100 % par ça. Et du coup c'est vrai que... Leur discours, ils n'avaient pas de recul sur la situation. Et... Alors que... Alors que dans la famille dans laquelle je faisais du baby-sitting, ils arrivaient à voir un peu le côté... Espoir entre guillemets, de mon côté il fallait que j'avance et ils avaient bien vu qu'il fallait m'aider à avancer et à, et à passer cette épreuve quoi. Mais ils avaient pas le côté affolé, ils le vivaient pas en direct, ils avaient pas le côté, voilà. Assommés, que pouvaient avoir mes parents, par les faits, par les évènements.

On voit ici comment cette famille permet à la fois une fuite, dans la mesure où elle offre autre chose que la maladie, omniprésente à cette époque chez les Anode, tout en permettant une valorisation de soi, qui ici, presque paradoxalement, passe par des activités de soins apportés aux plus petits. Dans cette nouvelle fratrie, Martin joue le rôle d'aîné. L'inversion de la hiérarchie par rapport à ce qu'il a pu connaître dans sa famille apporte un aspect valorisant. De plus l'attention dont il dispose contraste avec celle de sa famille où il tend à passer au second plan après la maladie de Sophie. On peut noter qu'en assumant ce rôle de grand-frère et en assurant les activités de soins aux enfants, Martin reprend à sa charge une partie de ce qui avait été le rôle de sa grande sœur, présentée comme une seconde maman. Malgré le fort désir d'autonomie, Martin valorise l'héritage symbolique de sa sœur en reprenant à son compte les activités de *care*, mais cette fois envers une autre fratrie.

On peut noter que cette échappatoire dans une autre famille n'était pas du tout un non-dit familial. Au contraire, Josiane, sa mère, le met en avant et semble même valoriser cet investissement pratique et affectif dans une autre famille.

Josiane : Ben lui il était tout seul. Il se retrouvait tout seul donc il s'était trouvé une famille adoptive, par là. Et tous les soirs il allait s'occuper de, une petite famille qui avait cinq enfants, il allait aider la maman. C'est devenu sa deuxième famille. Donc il... Comme ça il était jamais tout seul quand il rentrait. Parce qu'on était jamais là, on était toujours à l'hôpital. Lui il était le grand frère des cinq petits.

Il semblerait ainsi que, malgré l'attitude de fuite adoptée par les deux garçons, le soin à autrui, et notamment aux enfants, ait été une valeur valorisée dans la famille Anode.

Une autre forme de réinvestissement dans la sphère familiale d'arrivée passe par les fortes imbrications, qui vont exister entre les liens affinitaires et les liens familiaux. Ainsi les relations de parrainage vont permettre de réunir les liens amicaux et les liens familiaux. Tous les amis proches des deux frères sont ainsi devenus des parrains et marraines de leurs enfants.

Martin : Parce qu'ils sont partis, ils ont changé de ville, mais, la plupart du temps les personnes qu'ont un contact autour de nous, ce sont des amis très proches. Par exemple, 'fin ça va être les parrains ou les marraines des enfants, un truc comme ça. Qui, qui sont les plus proches de nous, avec qui on a traversé toutes les étapes de la vie, des uns et des autres. Les, les décès, les naissances, les mariages, des uns et des autres [...]

Enquêtrice : Et qu'est-ce que, qui est-ce qui a été, si vous deviez me donner des noms de personnes, à qui vous pensez en premier si je vous demande, qui a été là en fait quand vous avez eu besoin ? Juste là, pas forcément pour en parler mais...

Martin : Heu... Le parrain de mon fils. Un ami d'enfance. Qui était scout avec moi. Et qui, ouais c'était le, un de mes meilleurs amis qui, ouais qui m'a toujours soutenu et qui a toujours été là pour m'épauler malgré toutes mes difficultés.

Le parrainage permet donc la reconnaissance de la force de ce lien affinitaire. Il est cependant intéressant de noter que, dans les visions traditionnelles de la famille qui sont celles de Rémi et Martin, le lien familial est perçu comme premier (du moins en ce qui concerne la famille nucléaire construite autour d'ego et de sa conjointe) : la force des relations amicales est entérinée par le statut offert par le parrainage. Les baptêmes viennent consacrer, d'un point de vue institutionnel, les amitiés.

Malgré la force de ces liens électifs, c'est toujours la famille nucléaire qui reste première, et les amitiés doivent désormais s'articuler autour d'elle.

Dans cette mise en exergue de l'investissement de frères dans leur famille nucléaire d'arrivée, il ne faut néanmoins pas occulter le fait que ceci est moins un effet de genre qu'un effet d'âge et de position dans la trajectoire de vie.

L'exemple de la réaction de Fanny, la fille de Mme Marnoty, à la mort de son frère confirme cette hypothèse.

Jacqueline : Alors Fanny le problème c'est qu'elle était enceinte de Judy. Elle a accouché, son frère est décédé en juillet, et elle, elle a accouché fin novembre. Donc ce qui s'est passé c'est que, elle était triste, mais en fait elle a auto-protégé en tant que mère enceinte sa fille, 'fin son bébé. Et les médecins nous ont dit qu'elle a, elle avait pas réagi comme elle aurait du le faire. Elle était très froide. Et très distante envers moi et son père, du départ quoi. Je me souviens, je me souviens avoir vu ma fille à l'enterrement, mais entourée de la famille de son ami, de son copain quoi. De son mari en fait. Et là où ça a été plus dur, ben je pense pour son père et moi, c'est qu'elle a eu un refus de nous revoir. Ouais, ouais. Et, du coup, alors moi elle m'envoyait de temps en temps un sms. Mais elle était très très distante. Jusqu'à temps qu'elle accouchait de, de Judy. Quand Judy est née, elle m'a demandé de venir la voir, le jour même.

On peut souligner à quelle point la réaction ici décrite par Jacqueline diffère de celle des autres sœurs précédemment citées. Sans conteste, le fait que Fanny ait déjà construit sa propre famille et soit en plus enceinte au moment du décès de son frère l'a poussée à se réfugier dans la sphère familiale d'arrivée. Cet exemple permet ainsi de souligner ce qui a été dit précédemment et de voir que genre, place dans la fratrie et effet d'âge doivent être articulés pour comprendre les réactions différenciées face à la perte d'un frère ou d'une sœur.

Ainsi, penser les fratries en termes de configuration permet de mettre en avant les liens d'interdépendance entre les membres, mais également de mettre à jour les logiques hiérarchiques classiques, logiques que le deuil vient remettre en cause. De plus, faire la distinction ici entre les situations des sœurs et celles des frères, a permis de souligner des éléments primordiaux de socialisation féminine et masculine réactualisés dans le deuil. Si les différences de situations entre frères et sœurs rendent compte ici de moments différents dans la trajectoire de vie (les frères étant en couple, mariés avec enfants, et les sœurs en études et en recherche de projets de vie), il n'en demeure pas moins que les réactions face au deuil, et surtout face au deuil parental, rendent compte de dispositions différentes de prise en charge et d'attention à autrui.

Dans cette partie nous nous sommes intéressées aux trajectoires individuelles dans le sens où elles étaient prises dans une structure qui était la structure familiale. Cette structure, pensée sous l'angle de la configuration, a permis de souligner l'importance de la dimension statutaire pour penser les trajectoires de deuil. Nous avons ainsi pu voir comment, chez les mères, la force des ruptures biographiques, au-delà de l'imprévisibilité et de l'irréversibilité, dépendait de leur investissement dans la sphère familiale comme soutien identitaire. Chez les pères, au contraire, c'est l'accent mis sur une revalorisation de la virilité traditionnelle qui permet de créer de la continuité et de limiter le sentiment de rupture. La trajectoire des frères et sœurs est, elle, à repenser en fonction de leur socialisation primaire genrée, qui produit des effets contrastés en termes de prise en charge des parents lors du deuil.

Cependant, ces trajectoires individuelles ne font sens que dans la mesure où elles s'inscrivent dans un ensemble plus vaste qui est constitué des trajectoires familiales. Il nous faut alors monter d'un cran en niveau de généralité et passer de l'échelle individuelle à l'échelle familiale. C'est pourquoi nous allons à présent nous intéresser aux conséquences du deuil sur les trajectoires familiales.

Partie 4

L'INFLUENCE DU DEUIL SUR LES TRAJECTOIRES FAMILIALES

Jusqu'à présent nous nous sommes intéressées essentiellement à ce que le deuil produisait au niveau individuel. Nous avons donc concentré notre attention sur les individus, en tant qu'ils étaient pris dans des structures de genre et dans des configurations familiales. Il s'agit maintenant de changer d'échelle d'analyse en s'intéressant au niveau plus global qu'est la sphère familiale.

Nous conservons ici la conception de la famille comme configuration et, sans réifier une abstraction, nous la concevons comme entité autonome. Il s'agit donc de penser la famille comme un ensemble d'individus pris dans une configuration particulière et d'analyser les transformations subies par cette configuration après un deuil.

Or, le deuil apparaît très nettement dans deux dimensions de la sphère familiale. Tout d'abord il modifie les trajectoires familiales établies. Il faudra donc analyser les conditions qui vont permettre de qualifier ces modifications de « ruptures ». Ensuite, le deuil et le devenir du corps tendent à concrétiser l'ancrage spatial de la famille en la matérialisant.

1 – Contextes d'activités et recouvrements des situations

À partir de quel moment peut-on parler de rupture, aussi bien pour les trajectoires individuelles que les trajectoires familiales ? Si nous avons vu dans notre première partie toute l'ambiguïté de ces définitions, il est possible de nous arrêter sur les critères que mobilise Michel Grossetti pour mettre en exergue l'existence des bifurcations.

En reprenant un constat de Claire Bidart (2006), Michel Grossetti souligne que l'instabilité et l'imprévisibilité (qui sont les conditions des bifurcations) naissent du recouvrement dans une même situation de contextes d'activités normalement distincts, comme la vie professionnelle, la vie familiale, la santé, etc. Ainsi, « dans chaque contexte pris séparément, les acteurs comme les observateurs peuvent plus ou moins anticiper ce qui va se produire, cantonner le risque dans des limites acceptables, prévoir des options de réponses à certaines situations. Lorsque les contextes commencent à se mélanger, les choses deviennent plus difficiles à maîtriser, les imprévisibilités se multiplient, une instabilité peut devenir rapidement maximale. Il y a donc quelque chose de très important qui se joue dans la séparation ou le recouvrement des contextes, à la fois dans l'« espace » (c'est-à-dire les acteurs et les ressources impliqués) et dans le temps (la synchronisation ou la désynchronisation des événements affectant les différents contextes de vie) » (Grossetti, 2006, p. 18).

Or, on remarque que, dans notre échantillon, cette superposition des contextes d'activités s'applique davantage à l'échelle familiale qu'à l'échelle individuelle. Si au niveau des individus nous constatons bien une superposition des contextes (chaque individu étant inséré dans plusieurs contextes d'activités), les ruptures produites émergent rarement à ce niveau-là. Néanmoins, nous observons bien des bifurcations, voire des indicateurs de rupture, à l'échelle familiale. Suite au décès, ce sont surtout les trajectoires familiales qui sont rompues. Toutefois, ceci ne se constate pas pour l'ensemble des familles. Quels sont les critères qui mènent à des modifications des trajectoires ou, au contraire, les préservent de tout changement drastique ? Afin de répondre à cette question, il va être nécessaire de distinguer les contextes d'activités en présence et les superpositions qui existent ou peuvent exister. Cela étant, il sera alors possible d'analyser de quelle manière ces superpositions produisent des ruptures dans les trajectoires familiales.

Il nous faut définir ce que nous entendons par trajectoire familiale. En effet, ces trajectoires ne caractérisant pas des individus mais un groupe, elles sont d'autant plus difficiles à saisir. Nous choisissons donc de désigner ainsi les processus caractérisant l'ensemble d'une famille (entendue ici au sens de « famille nucléaire »). Ces processus peuvent s'inscrire dans une continuité intergénérationnelle ou, au contraire, dans une discontinuité. La trajectoire familiale sera donc le processus qui permet d'écrire et de décrire une histoire commune, partagée par tous les membres de la famille. On s'intéressera ainsi aux logiques d'accumulation et de transmission des capitaux, qu'ils soient économiques, scolaires, symboliques ou sociaux.

Nous pouvons distinguer trois explications de rupture ou de non-rupture dans les trajectoires familiales qui nous ont été données à voir. Dans un premier cas, nous pouvons voir que les maladies longues qui précèdent le décès d'un enfant obligent à superposer des contextes qui, sans cela, auraient été séparés. La maladie constitue donc en elle-même une rupture, dans la mesure où elle conduit à une reconfiguration des espaces et des activités. Dans ce cas, le décès ne viendra qu'entériner cette rupture qui lui préexistait. Le deuxième cas de figure auquel nous avons été confrontées est celui de la superposition des contextes d'activités professionnelles et familiales. Dans ce cas, le décès d'un enfant (et plus exactement, de l'aîné) va conduire à une réallocation des ressources, notamment économiques, qui se traduira par une modification des trajectoires de vie pour tous les membres de la famille. Enfin, dans la dernière configuration qui nous est proposée, les contextes familiaux sont fortement désengagés des contextes professionnels ou amicaux. Dans ces cas là (qui constituent la majorité de nos enquêtés), le deuil se traduira par des modifications de trajectoires individuelles mais n'affectera pas la trajectoire familiale.

1.1 – Les cas de maladies longues

Dans notre échantillon, deux familles sont affectées par des cas de décès après un cancer. Cette maladie, de par ses spécificités, conduit à une modification assez profonde du fonctionnement familial, et ce notamment parce qu'elle affecte un enfant ou un adolescent (ici une adolescente) encore sous le soin de ses parents. Les cas de maladie longue entraînent donc une double reconfiguration : à la fois des espaces et des activités. Ces reconfigurations conduisent à une superposition des contextes, superposition qui crée un terrain de fragilités propres à générer des ruptures familiales, une fois le décès intervenu.

Dans un premier temps, il s'agit de comprendre ces reconfigurations. La première et la plus explicite concerne la modification de l'espace et des lieux familiaux. En effet, dans les deux cas de maladie que nous avons pu voir et analyser (famille Laval et famille Anode), le choix a été fait d'un accompagnement familial et d'une prise en charge des soins palliatifs qui se déroulaient à domicile. Le cas de la famille Laval est ici assez illustratif, notamment parce que cette famille possède les capitaux sociaux et économiques nécessaires pour assurer une prise en charge complète de leur enfant. Ainsi, le père de Françoise est médecin et est intervenu plusieurs fois pour les mettre en relation avec des personnes compétentes, ou leur donner des conseils dans ce domaine. Plus frappante également, la très forte mobilité spatiale de cette famille, et sa mise en pratique pour assurer les meilleurs soins à leur enfant.

Françoise : Et moi je me suis installée à Paris avec mon fils. Heu... Donc on nous avait dit qu'il y avait des traitements possibles en Belgique, parce que les protocoles de chimiothérapie sont normalement les mêmes et en fait on a fait la deuxième chimiothérapie à Bruxelles et on s'est rendu compte qu'il y avait des problèmes, on a été très très bien accueilli, c'était très très sérieux mais on s'est aperçu qu'ils avaient moins d'argent et que le centre où notre fils avait commencé son traitement était... C'était voyager sur ce périple si chargé d'embûches en cinq étoiles plutôt qu'en deux étoiles. Voilà, on est revenu à la case départ, ça devait être la troisième chimio, on a dit non, non, on retourne, on a fait qu'une chimio à Bruxelles.

La première année, Françoise part vivre à Paris avec son fils afin de lui faire profiter des méthodes de pointe dont disposent les établissements de la capitale française. On voit bien ici à quel point les dotations en capitaux sont importantes : elles permettent de récolter de l'information (ici en comparant les systèmes de soins) et d'opter pour la solution optimale. Après cette première année de chimiothérapie, Françoise et Robin, retournent vivre à Bruxelles avec le reste de la famille. Mais Robin fait rapidement une rechute, ce qui conduit toute la famille à déménager pour s'installer à Paris, près de l'hôpital où il est traité. Il leur faudra vingt-quatre heures pour trouver une maison. Cette rapidité illustre parfaitement le recours à leur forte dotation en termes de capitaux économiques et relationnels.

Robin suivra ainsi trois ans de chimiothérapie, avant de recevoir les soins palliatifs à domicile.

Françoise : Ben de toute façon le décès était attendu, puisque on a eu, on a installé les soins palliatifs à domicile. La chambre de Robin est devenue un hôpital, avec l'oxygène, bon plein de trucs comme ça. Tout était fait pour que, que ce soit le plus confortable possible pour lui. J'ai dormi dans sa chambre sur un matelas pendant les trois derniers mois de sa vie.

Le choix des soins palliatifs, s'il s'est fait dans une optique de confort pour l'enfant malade, crée cependant une superposition des contextes, puisque le lieu de vie devient un lieu d'hospitalisation. Cette superposition va devenir un vecteur de rupture. Le premier indicateur de cette rupture dans la trajectoire familiale est la nécessité de changer de lieu de vie, non seulement au moment de l'hospitalisation de Robin, mais également après son décès. Ainsi, un an après la disparition de leur fils, la famille Laval déménage afin d'éviter une confrontation constante avec les lieux de sa maladie.

Enquêtrice : Et après vous avez déménagé ?

Françoise : Alors on est resté encore un an dans cette maison. Pour moi c'était insupportable de rester dans ces murs. Donc, le lendemain du décès de notre fils, mon mari a décidé, de déménager la maison à l'intérieur de la maison. C'est-à-dire que c'était pas supportable pour moi de passer devant la chambre de notre fils. Donc en fait ce qu'on a fait c'est qu'on a, on a enlevé les meubles, on a réaménagé sa chambre en notre chambre. Et en fait on a, on a tout bougé, ça n'était plus sa chambre. Et pour moi c'était supportable comme ça, voilà. Donc on a changé la configuration de ça. Sans changer les chambres de nos autres enfants. Mais voilà, notre chambre est devenue une chambre d'amie et la chambre de notre fils est devenue notre chambre. Donc on était plus dans la même... Parce que c'était pas, pour moi c'était pas viable. Et c'est vrai que cette année qui a suivi, où nous habitons toujours dans la même maison, la même commune, a été très difficile. Chaque fois que je circulais dans les rues, j'étais confrontée à l'avant. Voilà.

La maladie a créé une reconfiguration des espaces, produisant une superposition des contextes médicaux et familiaux. La chambre en elle-même est assez représentative et rend bien compte de cette appropriation des lieux par la maladie et la mort. Il s'agit donc de remettre en cause cette appropriation par un déménagement partiel, puis total. La maladie a de fait créé la superposition des contextes, superposition qui constitue un cadre propice à la rupture spatiale future (ici, un déménagement).

Il est tout à fait marquant de constater que la trajectoire connue par les Anode lors de la maladie de leur fille, si elle n'est pas aussi extrême en termes de mouvements que celle de la famille Laval, obéit à des logiques similaires. Sophie était partie de la maison, et ce malgré sa maladie, pour suivre ses études d'infirmière. Mais l'augmentation de la chimiothérapie et, surtout, la réduction de la mobilité qui s'en est suivie, l'on contrainte à renoncer à cette autonomie pour être prise en charge par ses parents. Dans ce cas également, le choix a été fait d'une hospitalisation à domicile, les conditions de prise en charge à l'hôpital étant estimées insuffisantes (pas de suivi psychologique, deux personnes par chambre). Là encore, ce choix a conduit à une reconfiguration spatiale après la mort de Sophie. Les parents, Josiane et Dominique, ont décidé (suite aux injonctions de leur benjamin) de vider la chambre de Sophie et de la louer à des étudiants. On constate donc que, comme dans le cas précédent, la maladie a conduit à une superposition des contextes propres à générer des ruptures une fois le décès survenu.

Un deuxième type de reconfiguration vient compléter ces modifications spatiales : il s'agit des modifications d'activités des membres de la famille, et notamment de celles des parents qui prennent en charge l'enfant malade.

Dans le cas de la famille Laval, le soin apporté à Robin s'effectue sur des modalités assez classiques : c'est la mère qui, en tant qu'instigatrice des activités du *care*, va endosser la responsabilité des soins pour l'enfant malade. Cette prise en charge sera complète et totale : elle dormira dans la chambre de son fils des mois durant et sera toujours à ses côtés quel que soit son activité ou son traitement. Notons toutefois que cette attention et cette présence complète seront rendues possibles par le fort investissement pratique des parents de

Françoise, qui vont venir s'installer à Bruxelles afin de s'occuper des deux autres enfants. On note ainsi que le recours à la parenté est essentiel pour mettre en place un soutien complet. Il est toutefois significatif que le réseau de la parentèle qui est mobilisé ici soit le réseau maternel, et non le réseau paternel. La prise en charge des enfants se pense ainsi entièrement sur le mode de la matrilinearité. En outre, ce très fort investissement de Françoise dans l'attention portée aux soins de son enfant va la conduire à délaisser ses activités maternelles traditionnelles pour s'investir davantage dans le soin médicalisé. Ce changement d'activités qu'entraîne la maladie de son fils crée là encore une superposition des contextes familiaux et hospitaliers, superposition qui n'aura plus lieu d'être une fois son enfant disparu, ce qui conduira Mme Laval à une grande détresse.

La situation de la famille Anode est, là encore, tout à fait comparable. Si Josiane avait arrêté de travailler pour s'occuper de ses enfants bien avant la maladie de Sophie, ce contexte va tout de même la pousser à être fortement investie dans les soins hospitaliers donnés à sa fille. Néanmoins, à la différence de la famille précédente, la famille Anode se caractérise par une forte présence du père au moment de la maladie. En effet, Sophie a fait une récurrence au moment où son père connaissait une longue période de chômage (Josiane comme Dominique identifient cette récurrence au choc causé par l'annonce du licenciement). De ce fait, Dominique a pu s'occuper de sa fille et être extrêmement présent pendant toute la durée de la maladie.

Dominique : Et moi comme, j'étais au chômage, j'étais présent tout le temps. Je pouvais être présent presque tout le temps à part un rendez-vous de temps en temps mais... Donc on pouvait, je pouvais aider à la porter, je pouvais aider à la passer du fauteuil au lit etc, les infirmières passaient, passaient etc. Mais on pouvait s'occuper d'elle en permanence. Les derniers, les derniers temps on la veillait, on se relayait pour être près d'elle.

On peut noter l'insistance mise sur le caractère physique de son aide (« porter »), là où les mères mettent l'accent sur le soin et la présence. On voit bien ici comment le contexte de chômage est venu se superposer au contexte de la maladie pour créer une situation permettant une prise en charge totale. Celle-ci a été vécue comme un remplacement partiel de l'activité professionnelle. Là encore, l'intervention du décès produira un vide en termes d'activités et nécessitera, pour les deux parents, de s'investir dans autre chose (ce que sera l'association d'aide aux parents en deuil à laquelle ils appartiennent).

Nous avons donc pu voir ici de quelle manière les maladies longues créaient des superpositions de contextes, notamment familiaux et hospitaliers, mais également professionnels. Dans la mesure où cette superposition ne tenait que par la maladie de l'enfant, la disparition de celui-ci vient remettre en cause ces interdépendances et nécessite de trouver d'autres formes de fonctionnement. Le changement qui s'effectue, s'il affecte les individus, se pense tout d'abord à l'échelle familiale : ce sont les lieux et les activités familiales qui sont à repenser.

Il est intéressant de constater que la maladie amène également à reconsidérer les systèmes de priorités qui caractérisaient ces familles. Ainsi la famille Laval avait, jusqu'à la maladie de Robin, privilégié l'accumulation de capitaux économiques : les déménagements successifs étaient dus à la carrière paternelle, censée assurer le bien-être financier de la famille. La

maladie de Robin conduit à un réexamen de cette logique économique, créant de la mobilité spatiale du fait de la recherche des meilleurs soins possibles. Par la suite, les frères et sœurs de Robin, Vincent et Clémence, connaîtront une marge de manœuvre bien plus grande concernant leur devenir professionnel : l'épanouissement personnel sera davantage valorisé que la réussite économique. Cet exemple illustre assez bien la restructuration des valeurs qui peut émerger suite à une rupture des trajectoires familiales.

De façon analogue, la famille Anode s'inscrivait dans une valorisation de l'activité professionnelle paternelle. Or, la maladie de Sophie va mobiliser le père sur un plan plus domestique. Par la suite, Dominique s'investira non pas dans du salariat, ce qui était le cas précédemment, mais dans l'auto-entrepreneuriat (pouvant être pratiqué à domicile) en faisant participer ses fils à cette activité. La logique d'accumulation de capitaux économiques s'est transformée, s'appuyant désormais sur un engagement domestique et familial.

Nous avons pu voir dans cette partie comment les maladies longues créaient des superpositions de contextes d'activité propres à générer de la rupture au niveau des trajectoires familiales. Il est également possible de penser ces ruptures dans les contextes où les superpositions ne sont pas conjoncturelles, du fait de la maladie, mais au contraire structurelles. C'est le cas de la famille Raffalli, qui se caractérise par un recouvrement très fort entre les activités professionnelles et les activités familiales.

1.2 – Nécessité de la transmission et bifurcation familiale

Si dans les familles précédemment analysées, les superpositions de contexte étaient liées à la maladie, dans la famille Raffalli, la superposition de l'activité familiale et de l'activité professionnelle est un élément structurant de leur trajectoire.

En effet, de manière similaire à la famille Laval, les Raffalli ont connu une forte mobilité spatiale privilégiant la carrière de Jean-Marc, le père. En 1999, Jean-Marc démissionne de son poste de cadre commercial dans une banque. Lui et sa femme décident d'ouvrir un commerce de bouche (pizzeria) sur l'île de « P. ». Ce commerce se pense immédiatement comme une entreprise familiale : il est tenu par Jean-Marc et Christine, mais les deux fils viennent compléter les effectifs les week-ends et pendant les vacances scolaires. Dans le contexte de ce commerce, les sphères familiales et professionnelles sont très nettement et très profondément entremêlées. Il est par ailleurs intéressant de remarquer que la hiérarchie familiale se retrouve de façon très nette dans la répartition des rôles professionnels : le père de famille s'occupe avec le fils aîné de la fabrication des pizzas (activité très fortement valorisée), pendant que le cadet en fait les livraisons et que la mère tient la caisse. Les rôles professionnels se font donc l'écho des statuts familiaux.

On constate que, dans les familles où se manifeste une répartition très traditionnelle des rôles familiaux, comme c'est le cas dans la famille Raffalli, il revient à l'aîné de prendre en charge la succession des capitaux et donc la position familiale (Gollac, 2013). Or, il se trouve que, dans le cas présent, le fils aîné décède prématurément, à 22 ans, d'un accident de plongée. Ce décès va immédiatement créer une remise en cause des rôles et des fonctions au sein de la famille. Cette remise en cause affectera aussi bien le fonctionnement du commerce que le

fonctionnement familial. Quatre ans après la mort de Jean, Christine et Jean-Marc cessent toute activité professionnelle.

Christine : Et en 99 on a ouvert le commerce à P., voilà. Et on a fait dix saisons. On s'est arrêté, après l'été 2008. Et si on s'est arrêté c'est... A cause de la mort de Jean. Si Jean était pas mort, je pense qu'on aurait continué. Parce que déjà on aurait eu besoin de... De, de plus de revenus pour aider les deux enfants à démarrer dans leur vie. Bon déjà on voulait essayer de leur, de subvenir à, aux études qu'ils avaient envie de faire. Aux frais qui vont avec, les logements, les trajets et tout ça. Et, et donc je pense que... Ca, ça, ça a basculé le destin, ça a basculé le destin de Corentin, son frère. De nous. Parce que, on peut pas faire la preuve du contraire, mais je pense qu'on aurait continuer pour justement faire rentrer de l'argent, essayer de les installer tous les deux dans la vie, essayer de les aider. Alors que là, bon ben, on s'est dit, et puis physiquement on a beaucoup morflé aussi. Et du coup on s'est dit « bon ben Corentin il aura assez ». Y a plus à partager.

Plusieurs éléments sont présents ici et illustrent bien notre propos. On voit de quelle manière la modification de la sphère familiale conduit à un arrêt de la sphère professionnelle. Tout d'abord, l'idée d'épuisement physique (« physiquement on a beaucoup morflé aussi ») souligne les conséquences du deuil en termes corporels et leur traduction dans l'activité professionnelle. De plus, l'idée d'héritage est très fortement présente dans cet extrait d'entretien. Le fait qu'il n'y ait « plus à partager » justifie une cessation de l'activité professionnelle. La trajectoire familiale d'accumulation des capitaux économiques est nettement rompue après la perte de l'aîné, héritier légitime de la position familiale. Qui plus est, la disparition d'un des enfants crée une réallocation des ressources : ce qui devait être partagé est désormais suffisant pour le seul enfant qui reste.

Le cadet se retrouvant à hériter de la position de l'aîné, la modification de la trajectoire familiale va avoir une influence forte sur sa trajectoire personnelle.

Christine : Sauf que, Corentin, avait pas de situation, avait quitté la scolarité. Ne voulait pas continuer. Plus de sécurité sociale, plus de... Donc les discussions c'était « qu'est-ce que tu veux ? Qu'est-ce que tu as envie de faire, qu'est-ce tu... ? ». « Je sais pas, je sais pas, je sais pas ». Donc en attendant qu'il sache, on l'a immatriculé comme artisan pour qu'il ait la sécurité sociale. Il a travaillé comme associé avec moi parce que le commerce c'était moi et, au lieu de Jean-Marc. Et donc j'étais associée avec Corentin pour qu'il ait sa couverture sécurité sociale. Il a travaillé au commerce. Mais je savais que, pertinemment, au fond de lui, il aimait pas ce travail. 'Fin, il aimait pas ce travail, il aimait pas les horaires, il aimait pas les contraintes de ce travail. Voilà, c'est plutôt ça. Le travail ça va. Mais les contraintes du travail lui plaisaient pas. Les horaires le soir, les livraisons tout ça, ça lui plaisait pas.

Or, il se trouve que cet héritage, s'il réalloue les ressources en faveur du cadet, ne concorde pas forcément avec les désirs qui étaient les siens à ce moment-là. Ici, on voit que l'héritage, matériel comme symbolique, ne se fait pas de manière automatique et sans encombre. En effet, au moment de la mort de son frère, Corentin était en train de finir un BTS et prévoyait

de partir un an en Angleterre en tant que jeune homme au pair, afin de perfectionner son anglais et de faire le tour du monde. Cependant, d'une part, la mort de son frère a annihilé son envie de partir, et d'autre part, les modalités de la transmission des capitaux ayant changé, Corentin s'est vu obliger de « tenir sa place ».

Christine : Et donc, oui, Corentin avait demandé, à partir. Donc il voulait prendre une année sabbatique, faire le tour du monde. Donc, il voulait, prendre une année sabbatique, apprendre l'anglais pour après partir faire le tour du monde. Donc j'avais négocié avec lui qu'il fallait absolument qu'il lâche pas en cours d'année et qu'il valide son BTS, pour, le jour où il aurait fini, ses voyages autour du monde, qu'il se retrouve quand même avec un Bac+2 et pas avec un simple Bac. Parce qu'en cours d'année c'était fini, il voulait plus continuer, gnagnagna. Et donc on avait fait le dossier. Il fallait le faire traduire. Tout le dossier était prêt d'ailleurs. Tout était traduit, on avait les attestations qu'il fallait, et cetera. Et puis... Ben Jean est mort. Et donc, il s'est jeté, dans les révisions de BTS, à corps perdu, plus que si Jean avait été vivant, parce que, c'était une échappatoire, pour lui, de mettre sa volonté à apprendre, enfin, dans, dans, dans ces quelques mois d'études qui restaient pour valider son BTS. [...] Il a réussi. Et on lui a dit, on lui a dit « Pars quand même parce que, faut, faut pas que ça détruise tes rêves, faut pas que ça t'empêche de vivre » et, et là il a dit « je me sens pas, je me sens pas de partir vivre dans un pays étranger où je connais personne et avec ce qu'on vient de vivre, c'est pas le moment, je me sens pas assez fort pour partir loin de vous ». [...] Et cette année-là, Jean avait un HLM à P.. Y avait la livraison du HLM au mois de Juillet. Donc le HLM avait été demandé pour Jean, et j'avais dit à Corentin, j'avais dit « écoute, ça m'embête de te presser, mais, les HLM vont être distribués, si tu veux qu'on bascule la demande de Jean sur toi, je peux pas attendre, il faut faire de suite, et encore, c'est pas dit qu'ils acceptent ». Et donc cette année là Corentin... Et oui je lui ai dit « écoute, les HLM à P. c'est plus que rare. Prends-le et si un jour tu le veux plus, tu feras un heureux ». Du coup, parce que je voulais pas le mettre en situation de vivre une vie qu'il avait pas envie de vivre. Et en même temps laisser passer ça c'était assez embêtant. Donc il a pris, on a fait basculer la demande de HLM de Jean à Corentin.

Cet extrait d'entretien illustre comment les modalités de transmission des capitaux (qui apparaît ici sous la forme d'une place en HLM) déterminent les choix individuels. Si Corentin n'était pas sûr de vouloir partir, rien n'indiquait qu'il était prêt à arrêter la poursuite de ses études et à rester vivre à P. Cette situation floue et temporaire va continuer pendant neuf ans, jusqu'à ce que Christine et Jean-Marc décident d'arrêter de travailler. Leur fils reprendra alors le commerce, mais le transformera en location de vélos, forme plus adaptée à ses désirs et moins contraignante en termes d'horaires et de gestion des stocks.

La situation des Raffalli met bien en lumière à quel point les conditions matérielles constituent des « sentiers de dépendance » qui déterminent les choix individuels. L'histoire de cette famille montre de quelle manière les trajectoires familiales déterminent les trajectoires individuelles, et ce d'autant plus que les contextes d'activités professionnelles et familiales se recoupent.

La contrainte représentée par l'héritage d'une position sociale est d'autant plus prégnante dans la situation de Corentin, qu'elle ne se limite pas à l'héritage des capitaux économiques : elle touche également aux affinités personnelles. Ainsi Corentin, après la mort de son frère, s'est lié d'amitié avec le meilleur ami de son frère, jusqu'à ce qu'il devienne un proche.

Jean-Marc : Ben oui y a son ami de très longue date, où Corentin est le parrain de son fils. C'est... Kévin. Ils ont fait du rugby ensemble. [...] Lui il est très attaché, et nous on a besoin. Bon Corentin il est rentré en amitié avec eux. Ce qui était peut-être pas évident au départ, parce que c'était l'ami de Jean.

Cet exemple du transfert d'amitié de l'aîné vers le cadet ne se limite pas à de simples affinités mais bien à un investissement symbolique et matériel fort, puisque Corentin se retrouve le parrain du fils du meilleur ami de son frère. Cette situation illustre les modalités du transfert d'une position sociale : celle-ci passe non seulement par l'héritage d'un rôle social (reprise des activités de commerce et avancement dans la hiérarchie, puisqu'il se met à faire les pizzas et non plus seulement à les livrer), mais également par un héritage économique et amical.

Néanmoins, autant cet héritage peut être vu comme une contrainte, autant la position sociale de fils unique procure des avantages matériels permettant d'assurer une continuité entre les désirs passés et leur réalisation présente. Ainsi le fait que le travail avec ses parents soit un travail saisonnier lui a permis de voyager le reste de l'année, et de faire plusieurs fois le tour du monde. En outre, comme le souligne sa mère, la liberté et les moyens donnés par cet héritage statutaire lui ont permis, *in fine*, de réaliser ce qui était ses ambitions à l'origine.

Christine : Et voilà. Donc cette année il fait l'école d'anglais en Afrique du Sud [Sourit]. ça fait, tous les ans ils partent en voyage, parce que j'avais qu'une peur c'était que, ça lui brise sa, ses envies et que ça, ça l'empêche de vivre ses grands désirs. Et finalement je m'aperçois que, il les vit vraiment et il vit quand même. Donc c'est... C'est bien. C'est bien qu'il arrive à, à continuer. C'est une bonne chose.

La trajectoire de Corentin illustre donc à la fois la contrainte née de l'héritage d'une position sociale qui ne lui était pas destinée, mais également les ressources que cet héritage lui procure et qui lui permettent de réaliser en grande partie ses ambitions. L'analyse de la famille Raffalli est donc en ce sens riche d'enseignements. La trajectoire de Corentin ne peut se comprendre sans examen de la trajectoire familiale. Plus que cela, cette trajectoire individuelle illustre en elle-même la trajectoire familiale et ses bifurcations. On voit ici que trajectoire familiale et trajectoire individuelle se complètent et s'entrecroisent. Si la trajectoire individuelle a été modifiée sur le court terme, les désirs qui la guidaient ont tout de même été réalisés. La réallocation des capitaux économiques et sociaux a permis de transformer le potentiel de rupture contenu dans le deuil en bifurcation.

Ainsi la trajectoire de la famille Raffalli est exemplaire à plus d'un point. Tout d'abord l'entrecroisement fort entre sphère professionnelle et sphère familiale offrait un terrain propice aux ruptures biographiques, que ce soit au niveau individuel ou au niveau familial. Mais on remarque que le transfert rapide et volontaire des capitaux, qu'ils se conçoivent sous forme économique ou sous forme sociale, permet de minimiser cette rupture et d'assurer une certaine forme de continuité, au niveau de l'individu comme au niveau du groupe.

1.3 – Les absences de recouvrements

Nous continuons à suivre l'hypothèse qui guide cette partie, à savoir que la rupture dans les trajectoires familiales est moins due au deuil lui-même qu'au recouvrement entre des contextes d'activités, recouvrement qui créerait de l'instabilité. Le deuil viendrait donc rompre l'équilibre fragile entre ces contextes. Il serait un élément perturbateur plus qu'un déclencheur, au moins au niveau familial. Afin de tester cette hypothèse, nous pouvons à présent nous pencher sur le cas de familles peu ou pas concernées par ces recouvrements.

Dans les familles restantes, c'est-à-dire celles n'ayant pas été concernées par une maladie longue, ni par un entrecroisement fort entre sphère professionnelle et sphère familiale, deux cas de figure se distinguent : les familles ayant connu un divorce (dans notre échantillon, toutes les familles concernées par un divorce l'ont été avant la disparition de l'enfant) et celles dont la transmission des capitaux s'était effectuée bien avant la disparition de l'enfant.

Trois personnes enquêtées appartiennent à des familles ayant connu un divorce avant le décès de l'enfant : la famille d'Amélie, celle de Valérie Pierre et celle de Jacqueline Marnoty. Dans ces trois familles, les contextes d'activités étaient nettement séparés, du fait notamment de la forte spécialisation genrée des activités avant le divorce. La mère d'Amélie était en effet femme au foyer et s'occupait de ses trois enfants, alors que son père est avocat. Cette spécialisation semble être un moyen efficace d'éviter que se superposent les contextes d'activités, dans la mesure où chaque domaine se conçoit comme la spécialité d'un membre du couple. Le divorce vient justement remettre en cause cette segmentation genrée des contextes. Le fait que la mère d'Amélie s'investisse dans une carrière médicale après son divorce et la maladie de son fils relève davantage de logiques individuelles que de contraintes familiales : Amélie souligne bien que ce choix est conçu comme une continuité par rapport à la mort de son fils. Nous remarquons que Mme Pierre est dans une situation tout à fait similaire à celle de la mère d'Amélie : elle a divorcé de son mari à peine quelques années avant le décès de son fils et, suite à ceci, elle a décidé de reprendre des études d'infirmière.

Mme Marnoty est dans une situation à peine différente, dans la mesure où la segmentation genrée des activités (entre travail domestique et travail salarié) était davantage due à la maladie de son fils, très handicapante et donc contraignante pour elle, qu'à un véritable choix conjugal. De ce fait, elle recommence à suivre des études, puis travailler bien avant son divorce d'avec son mari.

Cependant, si l'on doit noter une différence majeure entre les situations familiales présentées ici et celles sur lesquelles nous nous sommes attardées précédemment, c'est bien que, même lorsque la mère a une activité salariée, celle-ci est bien distincte temporellement et spatialement des activités domestiques. Aussi pouvons-nous penser que le non-recoupement entre les contextes d'activité amenuise la rupture qui naît du décès, du moins à l'échelle familiale.

Il convient toutefois de garder à l'esprit que la saisie des trajectoires familiales pose ici problème, dans la mesure où nous ne disposons que d'un seul point de vue (qui est en l'occurrence toujours un point de vue féminin). Nous n'avons donc que peu de moyens permettant d'effectuer des recoupements entre les discours ou de distinguer ce qui, dans le discursif, relève de l'individuel de ce qui relève du familial.

Il n'en demeure pas moins que les situations de divorce contiennent en elles-mêmes une potentialité de rupture, notamment parce que les cas présentés ici sont précédés d'une forte segmentation genrée des activités domestiques et professionnelles. Le divorce vient remettre en cause ce fonctionnement familial dans la mesure où il n'y a plus complémentarité du couple face aux activités. Le décès vient donc s'ajouter à un contexte de bifurcation, mais il n'en constitue pas l'élément déterminant. Comme nous l'avons vu précédemment avec la typologie faite des mères, le divorce est un des composants de ces trajectoires individuelles et familiales heurtées. De fait, le deuil vient rajouter une dimension à ces tournants biographiques et familiaux. Il les renforce mais ne les crée pas.

Un deuxième cas de figure présentant une absence de rupture au niveau des trajectoires familiales nous est donné par les familles d'Annie Chalemo et de Claude et Magdalena Therreau. Or, le point commun qui caractérise ces deux familles relève de ce qui a déjà été souligné précédemment, à savoir l'âge relativement avancé des parents au moment de la perte de leur enfant, associé à une position plus tardive dans la trajectoire de vie. Ainsi le fils d'Annie Chalemo s'est suicidé alors qu'il était relativement âgé (25 ans) et qu'il vivait seul à Paris. Cela faisait de nombreuses années que William était parti du domicile familial, tout d'abord pour suivre des études supérieures (classes préparatoires et école d'ingénieur), puis pour travailler. En outre, Mme Chalemo avait repris une activité professionnelle depuis assez longtemps. La question de la conciliation entre la sphère domestique et la sphère professionnelle ne se posait donc pas (ou plus) parce que tous ses enfants étaient partis de la maison depuis un certain temps.

Il en est de même pour M. et Mme Therreau, qui ont perdu leur fils d'un accident de la circulation alors qu'il voyageait en Suède. Si les affaires de Loïc se trouvaient toujours au domicile familial, c'est parce qu'il avait démissionné de son travail pour voyager et avait laissé ses biens chez ses parents. Mais, comme le fils de Mme Chalemo, il était parti depuis de nombreuses années du domicile parental.

En outre, il convient de souligner que ni William, ni Loïc n'étaient l'aîné de la fratrie (Loïc était le cadet, William le benjamin). De plus, les familles Chalemo et Therreau sont toutes les deux des familles fortement dotées en capitaux scolaires mais moyennement dotées en capitaux économiques. Les principaux capitaux à transmettre pour maintenir intacte la position familiale n'étaient donc pas des biens matériels (comme c'est le cas avec la famille Raffalli par exemple), mais des biens symboliques et culturels. De ce point de vue, la

transmission s'était déjà effectuée, dans la mesure où tous les enfants des deux familles avaient fini leurs études et étaient installés (du moins financièrement) au moment où ils sont décédés.

Du fait de cette transmission déjà effectuée, la question des recouvrements entre les contextes d'activité ne s'est pas posée dans les deux cas présents. La potentialité de rupture était donc beaucoup moins prononcée que pour les familles précédentes.

Ainsi, nous avons pu constater dans cette partie de quelle manière les maladies longues (ici, deux cancers) créaient des circonstances de recouvrement des contextes d'activités (professionnels, familiaux, de santé) et transformaient le deuil dans une situation de rupture des trajectoires familiales : une fois que l'enfant est décédé, cette structuration autour de contextes superposés ne peut plus jouer et cela entraîne des recompositions fortes dans la configuration familiale. Ces recompositions s'effectuent selon une double modalité à la fois spatiale et relationnelle. Nous avons pu également analyser le fait que ce recouvrement entre les situations pouvait venir d'une organisation familiale particulière, intriquant fortement les sphères domestiques et professionnelles. Si le potentiel de rupture contenu dans une telle situation est très fort, nous avons pu voir que les modalités d'héritage de la position sociale de la personne défunte (ici l'aîné) permettaient de minimiser ce caractère clivant. Enfin, dans un dernier temps, nous constatons que la majorité des configurations familiales se caractérisent par une absence de recouvrement entre les différents contextes d'activité. Cette situation provient, dans notre échantillon, soit d'une situation de bifurcation antérieure au décès (ici, un divorce), soit d'une transmission des capitaux qui, si elle est nécessaire au maintien de la position familiale, a été antérieure au décès.

2 – L'ancrage spatial comme matérialisation de l'histoire familiale

On peut constater que, lorsqu'on s'intéresse à l'histoire familiale, un lieu revient comme matérialisation de celle-ci : le lieu où la dépouille du défunt est enterrée. L'analyse de la localisation des tombeaux permet ainsi de rendre compte des lieux familiaux et de penser les trajectoires familiales à travers leur ancrage spatial.

Cette importance accordée à la dépouille du défunt et sa localisation est d'autant plus frappante que nous sommes là face à des familles ne valorisant pas extrêmement les traces de la personne disparue. Ou du moins, cette valorisation des traces ne rend pas compte de logiques familiales mais plutôt de relations individuelles à la personne disparue. À titre d'exemple, Josiane affectionne particulièrement les photos de sa fille, qui sont affichées et montrées très fréquemment, mais cela désespère ses fils. Au contraire, Josiane avait voulu donner les disques de musique appartenant à Sophie, que Rémi, son frère, s'est empressé d'aller récupérer. De manière équivalente, Christine n'accorde que très peu de valeur aux objets ayant appartenu à son fils, alors que Corentin, leur cadet, conserve au pied de son lit une caisse remplie d'affaires ayant été la propriété de Jean. Ces exemples montrent bien que le rapport aux objets et aux photos se pense avant tout sur le mode de l'individualité. En revanche, la situation est différente en ce qui concerne le lieu où repose le corps qui est, lui, réfléchi comme une concrétisation de l'histoire familiale.

De ce fait, les lieux choisis pour enterrer la personne disparue, sont également ceux qui sont le plus fortement investis, à l'échelle familiale, en termes symboliques. Nous notons cependant que cette question du lieu de l'enterrement n'est en rien une évidence pour nos enquêtés. Le choix du mode de sépulture et de son implantation rend compte de logiques souvent intergénérationnelles et permet de fournir un éclairage pertinent sur les trajectoires spatiales des familles.

Jean-Hugues Déchaux, dans « *Le souvenir des morts* » (1997), note l'importance dans la France actuelle des tombeaux. En 1988, 55 % des ménages français avaient fleuri leur tombe familiale pour la Toussaint et en 1994, 51 % déclarent se rendre tous les ans dans un cimetière pour y honorer leurs morts. Si l'on y ajoute les participants plus occasionnels, on parvient à un total de 75 %. D'après Jean-Hugues Déchaux, ceci semble aller contre les idées reçues selon lesquelles la famille est en déclin ainsi que la pratique religieuse (Déchaux, 1997).

L'auteur note que ce culte des morts existait dans la Rome antique, pour être ensuite assimilé par les Chrétiens ainsi que par les Juifs. Dès les II^{ème} et III^{ème} siècles, ces rites prirent la forme du culte des saints dans le prolongement de celui des martyrs. Au Moyen-Âge, les sépultures s'individualisèrent mais la commémoration des défunts s'affaiblit ; elle se déroulait à proximité de l'église. Les révolutionnaires expulsèrent les cimetières loin des villes mais, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, on en revint à la piété de la Rome Antique : ce fut l'âge d'or des cimetières, le caveau familial devint une nécessité dans les familles bourgeoises ou aristocratiques. Le culte des morts se répandit dans toutes les classes de la société sous l'influence des positivistes, qui diffusèrent le culte des ancêtres allié au patriotisme. D'après Jean-Hugues Déchaux, la signification profonde de ces rites rend compte de la crainte qu'inspire la mort à l'homme : on s'efforce de la conjurer en se considérant comme un chaînon dans une lignée.

Cette conception des rites mortuaires et, surtout de la célébration des tombeaux comme mise en exergue de la lignée est tout à fait patente dans les entretiens dont nous disposons. Pour les familles, que leur trajectoire individuelle ou familiale soit heurtée ou pas, l'emplacement du tombeau rend toujours compte d'un attachement symbolique fort à un espace censé matérialiser la famille.

Les sœurs notamment insistent sur l'importance donnée à l'emplacement du corps ou des cendres, et à leur signification en termes de relations familiales. Les deux, Amélie comme Clémence, mettent en avant l'ancrage spatial dont rend compte le lieu d'enterrement. Là où les restes du corps sont, la famille est.

Enquêtrice : C'était... Dans un endroit particulier ?

Amélie : Alors c'était là où on a grandi, mon frère et moi. Et c'était dans l'église, dans l'église de quartier. Et en fait, il a été enterré dans le cimetière qui est mitoyen du lycée, du collège dans lequel on était.

On voit ici que la symbolique du lieu est intrinsèquement liée à leur vie commune et à leur relation fraternelle. Les lieux scolaires, qui ont été des lieux partagés par son frère et elle, sont mis en exergue. Le choix géographique n'est donc en rien un choix par défaut et il nous donne des éléments sur la spatialisation familiale et sur sa symbolique.

Cet élément est particulièrement frappant pour la famille Laval. Du fait du travail de son père, Clémence a beaucoup déménagé tout au long de sa vie. On note que le seul lieu stable dans son existence est la maison de vacances en Bretagne où elle se rendait avec ses parents et ses frères. C'est là que les premiers symptômes du cancer de Robin se sont manifestés, et c'est là que ses cendres sont enterrées.

Clémence : Mais du coup les cendres de mon frère pendant longtemps ont été à la maison avec nous.

Enquêtrice : D'accord. Et c'était pas, 'fin c'était bizarre ou c'était normal ?

Clémence : Non, c'était pas bizarre. Pour moi c'était dans la logique des choses tu vois. On le mettait pas à un endroit qui n'avait aucun sens. Où... C'était toujours dans l'idée de qu'est-ce qui serait le mieux pour Robin tu vois. Qu'est-ce qu'il aurait préféré. Est-ce qu'il aurait préféré être à la maison avec nous, jusqu'à ce qu'on trouve un endroit, qui, qui pour lui a du sens et qui... [...] Pour moi c'était limite bien en fait parce que du coup quand j'étais mal, quand j'avais besoin de pleurer, j'allais... Tu vois, c'était là, c'était dans la maison en fait. C'était avec nous tu vois. C'était un truc plus proche. [...] Là dans la maison de vacances, il est en Bretagne, à un endroit, 'fin, la Bretagne il y était souvent tu vois. Il a un beau jardin magnifique, rien que pour lui, tu vois, 'fin. Il est proche de nous, en même temps c'est toujours dans le délire où c'est le jardin de Robin, tu vois.

L'importance accordée à la symbolique des lieux est extrêmement marquée dans ce discours. On peut noter l'accent mis sur la continuité à être ensemble (« avec nous »). Cependant, on comprend d'autant mieux cette insistance sur l'ancrage spatial lorsqu'on sait ce que cette maison représente pour elle. Clémence n'a pas arrêté de changer de lieu de vie, et donc de sphère de sociabilité pendant toute son enfance. La maison en Bretagne représente donc le seul point d'ancrage stable en termes géographiques, non seulement pour elle, mais également pour le reste de sa famille. Cette importance mise sur l'attache géographique est également à rapprocher de sa volonté de ne pas quitter Paris, malgré les nombreuses injonctions de ses parents ou son frère à le faire. De fait, si Clémence valorise particulièrement la stabilité géographique, il n'en demeure pas moins que le lieu où ont été enterrées les cendres de son frère symbolise, sur un registre spatial, la continuité familiale.

Le choix fait ici est un choix symbolique : on enterre là où est la famille, c'est-à-dire là où elle est stable. Cependant on peut constater que cette dimension symbolique peut être couplée avec une proximité physique. C'est le cas de Mme Pierre, qui a fait le choix d'enterrer les cendres de son garçon dans la propriété familiale, au pied d'un arbre. Ce choix permet de renforcer la proximité affective entre les membres de sa famille, tout en s'assurant de la pérennité des lieux dans des termes symboliques.

Cette importance des lieux et ce choix du tombeau comme matérialisation de la trajectoire familiale sont extrêmement présents dans le reste de nos entretiens. Ainsi Claude a insisté pour que son fils soit enterré dans un village voisin, d'où vient sa famille et où ses parents sont enterrés. Même si ce village est à une trentaine de minutes en voiture, il ne se voyait pas enterrer son fils ailleurs.

Claude : Je crois que je préférerais le savoir là-bas, plutôt qu'ici. Ma femme aurait préféré qu'il soit ici parce qu'il a vécu ici, et dans ce village beaucoup moins. Mais c'était pas possible. Non, non. Je m'en serais voulu.

On peut comprendre cette opposition avec sa femme qui étant originaire d'Allemagne, n'a pas ses racines identitaires liées à un emplacement en France, comme c'est le cas pour Claude. Pour elle primaient la proximité avec les lieux de vie et la fréquence à laquelle elle pouvait s'y rendre. Mais si Claude n'a pas voulu que son fils soit enterré à Épinal, la ville où ils habitent actuellement, c'est avant tout pour inscrire son histoire et celle de son fils dans une trajectoire familiale : c'est dans ce village que ses parents sont nés, ont grandi, se sont rencontrés et sont enterrés. Son ancrage personnel et familial est donc intimement lié à ce village. On peut reprendre ici le constat de Jean-Hugues Déchaux et voir que le choix du lieu du tombeau permet, entre autres, la réaffirmation de l'inscription dans une lignée.

Cette prédominance de la lignée est particulièrement visible dans la représentation qu'en donne Jean-Marc. Pour lui, la question de l'emplacement du tombeau ne s'est même pas posée.

Jean-Marc : Ben ça c'est, ça se transmet de famille en famille, c'est notre point... Si un jour on a plus rien, moi je l'ai toujours dit aux enfants, comme mes parents me l'ont dit « vous perdez tout mais ne quittez jamais ce » on a un petit truc de rien du tout à P.. [...] Puis Jean il était amoureux de P., puis j'ai mes ancêtres enterrés là-bas. Donc on se pose même pas la question. [...] On est pas, on est les, le premier tombeau de l'île, 'fin de la nouvelle truc. Donc 1800 et quelques, parce qu'il a été refait. Il y a dû avoir un truc avant. Mais il y a tout le monde dedans quoi. Il y a tout ceux que, il y a cette transmission que, parce qu'on est de P. quoi. Je veux dire, là on habite [sur le continent] mais... Moi mon, mon origine elle est à P. quoi. C'est une... Donc, ben y a mes parents, y a des oncles, plein de gens. Y a un jeune, j'ai pas connu, qui était le frère de ma marraine, qui était une cousine, une cousine de ma mère, et qui est mort à... 17 ans ou je sais pas quoi. Enfin. Je veux dire, donc c'était logique que, qu'il y ait encore ce rapprochement, qu'il y ait encore ce truc là quoi.

Si aujourd'hui l'île est devenue le lieu de résidence principale pour la famille (la maison se situant sur le continent étant occasionnellement louée mais jamais l'appartement sur P.), on peut penser que l'emplacement de la tombe n'y est pas pour rien. Dans le discours de Jean-Marc, on remarque également l'accent mis sur la longévité de la lignée (« 1800 et quelques »), longévité concrétisée par l'ancrage matériel qu'est le tombeau. Il est également possible de noter le parallèle entre la situation de la famille Raffalli et celle de la famille Laval. De façon symptomatique, pour la famille Laval, leur maison de vacances constituait le seul point d'ancrage stable et c'est là qu'il a été choisi d'enterrer Robin. Il en est de même ici, où l'île était avant tout un lieu de vacances avant de devenir un lieu de travail

et de vie. Le choix de la localité du tombeau permet ainsi de mettre en avant les éléments de stabilité dans les espaces familiaux.

On voit bien ici comment les espaces familiaux, et notamment les lieux d'emplacement du tombeau permettent de rendre compte d'une histoire familiale, de faire du lien et de recréer de la continuité malgré la rupture. En réinscrivant la mort dans le cadre de la lignée, on la neutralise et on neutralise son potentiel destructeur.

Nous avons donc pu analyser, dans cette partie, deux caractéristiques des trajectoires familiales après la perte d'un enfant. La première caractéristique concerne la potentielle rupture contenue dans le deuil. Or, nous avons montré que le deuil ne constitue une rupture que pour les familles déjà fragilisées par la superposition de contextes d'activités différents. La seconde caractéristique renvoie à la matérialisation de l'espace familial qui se crée par le choix du lieu de sépulture. Ce choix, en réinscrivant la mort dans une histoire commune, neutralise le potentiel destructeur de ce deuil.

Néanmoins cette neutralisation n'est pas omnipotente. Si l'inscription spatiale permet d'ancrer l'histoire familiale, elle ne permet pas de restaurer l'ensemble des liens qui ont été détériorés lors du deuil. Or, s'il est des liens qui peuvent se dégrader suite à la perte d'un proche, et notamment d'un enfant, c'est bien ceux qui permettent l'inscription de l'endeuillé(e) dans la société. Cela nous amène donc à poser la question de la désocialisation entraînée par le deuil et des possibles vecteurs de réinscription sociale qu'ont pu connaître nos enquêtés.

Partie 5

LE DEUIL COMME MOUVEMENT DE DESOCIALISATION ET DE RESOCIALISATION

1 – Le deuil comme évènement désocialisateur

Jusqu'à présent nous avons mobilisé la notion de socialisation comme processus permettant l'incorporation de normes et de valeurs propres à un groupe social. Cette mobilisation a été utile pour rendre compte des dispositions différenciées : dispositions à la maternité ou dispositions à la virilité traditionnelle. Nous avons vu que le deuil jouait, notamment pour les frères et les sœurs, le rôle d'activateur de ces dispositions.

Cependant, il est possible de revenir ici sur une définition plus durkheimienne de la socialisation, et de parler du deuil comme évènement désocialisateur, dans le sens où il exclut les endeuillés des sphères habituelles de la vie sociale. Il faudra alors s'intéresser aux caractéristiques de cette désocialisation avant d'analyser quels sont les vecteurs de la resocialisation, c'est-à-dire de la réinscription de l'endeuillé dans la société, dans le monde des vivants.

On peut, dans cette perspective, reprendre temporairement la notion de rite de passage telle qu'elle apparaît chez Arnold Van Gennep (1909). Pour cet auteur, le deuil correspond à la période de liminarité, de marginalisation par rapport au reste du groupe. De ce fait, nous pouvons interpréter la sortie du groupe comme un mouvement de désocialisation (on ne sent plus appartenir au monde des vivants). Mais cet état prend sens dans une temporalité : s'il y a un avant, c'est qu'il y a un après. Aussi le mouvement de désocialisation est nécessairement suivi d'un mouvement de resocialisation, de réintégration au groupe. Il s'agira de voir dans cette partie comment le deuil désocialise, avant d'analyser les moyens de la resocialisation.

1.1 – Un évènement qui crée du désordre social et de la souffrance

1.1.1 – Mort et désordre social

La mort, et *a fortiori* la mort d'un adolescent dans une famille, peut être vue comme un « évènement » au sens de Bensa et Fassin (2002). Pour ces auteurs, la notion d'évènement renvoie à la dimension extraordinaire d'une action. Cette action doit être rare ou nécessitant la mise en œuvre de moyens considérables et inhabituels pour y faire face, ces deux aspects allant souvent de pair. Cette dimension extraordinaire est d'autant plus amplifiée que l'évènement produit une rupture d'intelligibilité et oblige les acteurs concernés à une construction discursive pour contrer l'incertitude du sens généré par cet instant de rupture (Bensa et Fassin, 2002).

On le voit, le deuil couvre toutes les caractéristiques de cette définition. Non seulement il s'agit d'une action contenant une dimension extraordinaire, mais cet événement, notamment dans le cas d'un adolescent, crée une rupture d'intelligibilité et nécessite, de la part des acteurs concernés (les parents et les frères et sœurs), une construction discursive. Nous verrons par la suite comment la mise en place d'un discours permet de créer de la cohérence dans les parcours marqués par le deuil. De plus, comme cela a été montré précédemment, le deuil entraîne une modification du statut et des relations des personnes endeuillées. Se pose alors la question des conséquences du deuil en termes de sociabilité.

Comme le met en avant Gaëlle Clavandier dans « *La mort collective* » (2004), « toute mort est perçue comme un désordre fondamental. Son approche laisse envisager une coupure de soi avec le monde, une coupure entre soi et les autres » (Clavandier, 2004, p. 13). L'enjeu des rituels serait ainsi de gérer symboliquement cette séparation provisoire. Mais les rituels sont centrés sur les défunts : il s'agit de les réintégrer au monde des vivants, que ce soit comme ancêtres bienveillants ou comme membre d'une lignée. C'est ce que souligne, entre autres, Georges Balandier :

À l'inverse, la mort n'apparaît-elle pas comme une victoire du désordre, une atteinte portée au flux de la vie et associée à l'impureté ? Le rite funéraire vise le rétablissement de l'un et l'effacement de l'autre. [...] Il faut que la mort soit traitée de façon prescrite, afin qu'elle ne devienne pas un agent du désordre errant parmi les vivants, mais au contraire une force bénéfique agissant à leur seul profit : seul le travail symbolique et rituel peut convertir le négatif (potentiel) en positif (actuel), le défunt redouté en ancêtre propice. Il faut enfin que la collectivité se libère de la « mort-du-mort », qu'elle se purifie, qu'elle élimine les facteurs de désorganisation et de dégradation et fasse des rites funéraires l'occasion d'une véritable remise à neuf (Balandier, 1988, p. 33, cité par Clavandier, 2004).

L'insistance sur le désordre ontologique qu'est la mort nous semble intéressante. Ce désordre naîtrait de la présence des morts parmi les vivants. Cependant, ce qui est mis en avant dans ce passage, c'est la réintégration de l'individu décédé. Mais qu'en est-il de la mise à la marge, de la séparation d'avec la société que connaissent les personnes endeuillées ? En effet, elles aussi voient leur statut social remis en cause par la perte d'un proche (et *a fortiori* par la perte d'un membre de la famille nucléaire). Cette potentialité chaotique est bien mise en avant par Louis-Vincent Thomas :

La mort n'apparaît-elle pas comme la forme la plus dramatique du désordre ? Celle qui frappe n'importe qui, n'importe où et n'importe quand ? Celle qui détruit l'unité du groupe et sépare ceux qui s'aiment ? Celle qui met un terme à ce qu'il y a de plus précieux, la Vie ? [...] Toujours est-il que le désordre ontologique qu'est la mort se traduit par un désordre social (séparation, douleur et deuil) (Thomas, 1975, p. 449).

Cette citation est intéressante en ceci qu'elle met l'accent non pas sur la réintégration des morts, mais sur la réintégration des vivants. Or, il se trouve que la souffrance engendrée par la perte peut être un frein à cette réintégration.

Bien que nous fassions le choix d'une approche sociologique, il ne nous semble pas opportun de délaissier entièrement la dimension émotionnelle dans notre analyse. En effet, la souffrance ressentie par les personnes endeuillées n'est pas moins réelle et elle produit des effets concrets, notamment en termes d'intégration aux sphères habituelles de sociabilité. Il convient donc de s'interroger sur les modalités de cette souffrance, d'en comprendre le statut et les effets sur le monde social entourant les personnes concernées.

Comment peut-on comprendre l'isolement volontaire ou involontaire que connaissent les personnes souffrant d'une perte ? Est-il possible de traiter cet isolement de « désocialisation », dans un sens durkheimien, c'est-à-dire de moindre intégration aux sphères de sociabilité ? Afin de répondre à ces questions, il convient au préalable de se pencher sur ce qui caractérise la souffrance exprimée par les personnes endeuillées.

1.1.2 – La souffrance n'est pas la douleur

Pour ce faire, nous souhaitons mobiliser l'apport de la philosophie à travers les réflexions de Paul Ricoeur sur la souffrance. Dans « *La souffrance n'est pas la douleur* », l'auteur développe sa réflexion autour d'un axe soi-autrui. Il note que la souffrance entraîne un repli sur soi et une séparation de la personne souffrante avec le reste du monde : « ce qui est atteint dans le souffrir, c'est l'intentionnalité visant quelque chose, autre chose que soi ; de là l'effacement du monde comme horizon de représentation ; ou pour le dire autrement, le monde apparaît non plus comme habitable mais comme dépeuplé. C'est ainsi que le soi s'apparaît rejeté sur lui-même. » (Ricoeur, 1994, p. 2) Ce qui est mis en avant, et que nous pouvons reprendre, c'est le fait que la souffrance nuit à la possible compréhension entre deux individus : l'expérience ne pouvant être partagée, elle nuit à sa communicabilité.

Cet aspect est repris et étayé par les figures du souffrir développé par l'auteur. Il est pertinent de les développer ici, dans la mesure où elles se retrouvent de façon presque explicite dans le discours de nos enquêtés.

Esquissons quelques figures de la séparation dans la souffrance :

- a) Au plus bas degré s'impose l'expérience vive de l'insubstituable ; autre que tout autre, le souffrant est unique.*
- b) Au degré suivant s'esquisse l'expérience vive de l'incommunicable ; l'autre ne peut ni me comprendre, ni m'aider ; entre lui et moi, la barrière est infranchissable : solitude du souffrir...*
- c) À un degré de stridence plus intense, l'autre s'annonce comme mon ennemi, celui qui me fait souffrir (insultes, médisance...); un excursus s'imposerait ici sur le thème de la famille comme concentré d'hostilité, dans lequel le complexe d'Oedipe n'occuperait pas toute la place ! ... Blessure du souffrir.*

d) Enfin, au plus haut degré de virulence, se déchaîne le sentiment fantasmé d'être élu pour la souffrance. On parlerait de cette malédiction comme d'une élection à l'envers ; c'est de là que surgit la question : pourquoi moi ? Pourquoi mon enfant ? Enfer du souffrir. (Ricoeur, 1994, p. 2).

Cette typologie est frappante d'adéquation avec des éléments, que nous avons pu avoir dans nos entretiens. Par exemple, Mme Laval souligne à quel point sa souffrance la singularise, la rend unique, et que seules les autres mères endeuillées peuvent la comprendre. De même, comme nous allons le voir, la famille n'est en rien un refuge mais peut être une des instances les plus excluantes vis-à-vis de la souffrance. De façon analogue, le sentiment de l'élection dans la souffrance (« pourquoi moi ? ») est omniprésent dans les discours qui nous ont été donnés à étudier. Ainsi, toutes ces figures de la séparation dans la souffrance se retrouvent dans les entretiens effectués. Cela étant, cette typologie permet d'offrir un regard analytique pour comprendre l'exclusion et l'isolement dont souffrent les parents et membres de la fratrie endeuillés.

En outre, cette réflexion de Paul Ricoeur permet d'insister sur un point qui nous semble déterminant : ces figures du souffrir mettent bien l'accent sur le fait que l'exclusion vient renforcer la souffrance. Elle n'est pas une compensation du souffrir, elle en est une aggravation. Ce constat permet, d'après nous, de nuancer, voire de remettre en cause, la thèse de la privatisation de la souffrance. En effet, l'idée de privatisation renvoie à un choix (contraint socialement, mais vécu comme un choix tout de même) : celui de ne pas exprimer sa souffrance en public, et de la garder pour une sphère plus intime (Déchaux, Hanus et Jésus, 1998). On voit que, dans les cas qui nous préoccupent, le terme « privatisation » ne convient pas, car il ne s'agit pas de vivre sa souffrance dans le privé, ce qui permettrait de l'atténuer. Au contraire, elle est non partagée, non exprimable, et c'est dans ce sens qu'elle isole, désocialise. Si la privatisation ne s'oppose pas fondamentalement à l'isolement, nous avons davantage affaire ici à la seconde notion plutôt qu'à la première.

Il nous faut donc à présent analyser les manifestations d'isolement dont souffrent les personnes endeuillées. Nous remarquons ainsi que ces personnes se trouvent exclues, volontairement ou involontairement, d'une grande partie des sphères de sociabilité habituelles.

1.2 – Une souffrance qui isole

Les remarques de Paul Ricoeur nous semblent tout à fait correspondre à la situation que vivent nos enquêtés : la souffrance insubstituable, incommunicable, qui s'articule avec une blessure dans les interactions avec autrui et avec un sentiment d'élection, est présente dans la quasi-totalité des entretiens dont nous disposons. Cette souffrance se traduit de façon très dominante par un isolement social, une sortie des sphères habituelles de sociabilité. Cette sortie s'articule autour de trois sphères, prégnantes dans les discours : la sphère amicale, la sphère familiale et la sphère des activités professionnelles et associatives.

Il s'agit donc à présent de voir quelles sont les formes d'isolement dont souffrent nos enquêtés et quelle « désocialisation » cette mise à l'écart produit.

1.2.1 – L'isolement amical

Tous les enquêtés font mention, de manière plus ou moins explicite, d'une certaine forme de « tri », d'ajustement dans les relations amicales. Cet isolement se fonde particulièrement sur une absence de communicabilité des sentiments ressentis. Cette absence de possibilité de communication fait sortir l'endeuillé(e) de la normalité et donc de la sociabilité.

Pour Clémence, cet isolement s'est compris en relation avec ses sentiments de colère et de souffrance, trop forts et particuliers pour être communiqués et donc partagés.

Clémence : Mais des potes de mon âge, j'ai eu beaucoup de mal parce que quand t'as 12 ans et que t'as vécu tout ça tu vois, tu, tu peux pas comprendre les gens de ton âge tu vois. Tu peux pas te sentir proche d'eux parce qu'ils te sortent des trucs comme ça tu vois. Parce qu'ils comprennent pas en fait. Et que ce que tu as vécu, ils l'ont pas vécu et c'est normal. [...] D'façon t'es trop jaloux d'eux tu vois. Genre eux ils ont une famille, ils rentrent le soir chez eux ils ont pas une chambre vide, 'fin. Ils ont leurs parents qui sont pas dépressifs, tout va bien tu vois. En fait t'avances seul, tu vois. Et du coup quand eux ils sont là à dire « ah mais ça va pas parce que ceci, cela », tu vois, t'as envie de dire « mais va te faire foutre », tu vois. Genre « qu'est-ce que tu me dis, comment ça tu vas mal », genre « t'as aucune raison d'aller mal » tu vois. « T'as pas le droit de dire que tu vas mal » tu vois.

Si la maturité engendrée par le deuil, notamment pour les filles, avait déjà été soulignée, il apparaît ici que cette maturité se double d'un sentiment d'élection, c'est-à-dire de particularité, très prononcé. La blessure des interactions avec autrui vient donc de cette particularité, sans cesse mise en avant.

Deux dimensions rentrent en jeu ici. À la fois une dimension émotionnelle (la souffrance est trop forte pour être communiquée) mais également une dimension statutaire : le statut social de Clémence a changé, et il ne correspond à aucun autre parmi ses pairs. L'articulation de ces deux dimensions, émotionnelles et statutaires, produit une identité « anormale », et en ce sens exclut des milieux de sociabilités habituelles, notamment de la sociabilité avec les pairs.

Nous observons bien ici de quelle manière les éléments mis en avant dans la définition de la souffrance par Paul Ricoeur se retrouvent chez nos enquêtés et de quelle manière cette souffrance exclut, notamment de la sphère amicale.

Mais ce constat n'est pas propre qu'aux enfants : il régit également la sociabilité des adultes qui, on aurait pu le penser, auraient pu se retrouver face à des pairs plus réflexifs. Or, il n'en est rien et il semble bien que l'exclusion des sphères amicales touche aussi bien les enfants que les parents.

Enquêtrice : Et y a des gens dont vous étiez proches avant et, et aujourd'hui plus du tout ?

Claude : Certainement. Non on a gardé des bonnes relations mais... Bon. On sait ce qu'on sait quoi. Bon y en a qui ont eu un comportement qui était bien, qui était vraiment honorable. Et puis d'autres où visiblement, non. Ou alors ils ont pas compris. Là aussi on avait comment dire, on avait, y a pas vraiment de jugement dedans. C'est... Je crois encore une fois chacun fait comme il peut, avec ce qu'il a et certains sont effrayés. Il y a la peur de la contagion. Probablement. Côtayer des gens qui ont perdu un enfant, peut-être que c'est contagieux, ça pourrait m'arriver ou, en tout cas ça m'amène à imaginer que je puisse perdre le mien. Enfin bon, c'est insupportable tout ça. Donc finalement c'est mieux si je les vois pas. Pas trop. En tout cas s'ils n'en parlent pas. En tout cas y a beaucoup de ça. Je crois qu'il y a un peu la peur de la contagion. Quelque chose qui est contagieux. A trop côtoyer le drame, on risque d'être contaminé. Donc c'est vrai que oui, y a un tri.

Ce qui est pointé du doigt ici par Claude Therreau, c'est la peur de la contamination symbolique. Cette contamination ne renvoie pas à une représentation propre aux personnes qui l'entourent. Cet évitement des pairs suite au décès vient renforcer la dimension élective de la souffrance : non seulement c'est ma famille qui a été choisie, mais les personnes autour m'évitent afin de ne pas avoir à supporter cette souffrance avec moi. L'idée du « tri » est omniprésente dans les entretiens, notamment lorsque les proximités affectives sont abordées. La difficulté face à ce terme consiste à savoir dans quelle mesure ce « tri » est volontaire et vient d'un sentiment d'insubstituable et d'incommunicable, ou si il est au contraire un rejet de la part d'autrui, suite à cette peur de la contamination.

L'ambiguïté demeure d'autant plus forte que ce même terme est utilisé pour nommer aussi bien l'exclusion involontaire des groupes de pairs que l'exclusion volontaire. Ainsi, si pour Claude le tri semblait davantage s'opérer à son insu, Christine au contraire montre bien de quelle manière elle a privilégié certaines relations au détriment d'autres.

Christine : À la mort de Jean, y a un gros tri qui s'est fait, tout seul. Parce que j'ai plus de patience. C'est ce qui me manque le plus d'ailleurs. J'ai perdu toute la patience. Et du coup j'ai l'impression que j'ai plus de temps à perdre avec les cons. Et... Donc avant je le savais, mais je le disais pas. Et je... Et je passais du temps. Je... Même si ça me gonflait. Alors que maintenant je, les choses sont plus claires, plus nettes, plus... Je le dis. Les gens que j'ai plus envie de voir, je les vois plus. Les gens...

Dans le cas de Christine on aperçoit bien que le tri est un tri volontaire, une exclusion choisie de certaines sphères de sociabilité. L'utilisation d'un terme très fortement péjoratif (« con ») montre bien la colère liée à cette exclusion. Colère qui semble due, pour reprendre les termes de Paul Ricoeur, à une blessure liée à l'interaction avec autrui.

Christine : Et, et après y a des gens qui nous sont aussi très proches et qui... Ont plus osé nous approcher parce qu'ils savaient pas, ils savaient plus comment, ils savaient plus le droit de nous faire rire, si ils avaient le droit de parler de quelque chose de, pffff... De, de, comment on dit ? Des choses futiles, voilà. Ils arrivaient pas à se situer. Et du coup ils ont préféré mettre de la distance dans nos relations, dans nos rapports. Parce qu'ils savaient plus ce qui, savaient plus comment aborder, nous aborder. Ils savaient pas si fallait en parler, si fallait pas en parler, si... Ils pouvaient raconter une blague rigolote au cours d'un repas. Et du coup plutôt que de faire des gaffes ils se sont mis en retrait mais vraiment en retrait. [...] Jean-Marc lui il a carrément coupé les ponts avec pas mal de gens. Avec qui on était proche. Pendant plusieurs années, parce que il avait peur de craquer devant eux. [...] Et plutôt que de se laisser aller à pleurer, ce qui était sa grande hantise et l'est toujours un peu, il a préféré refuser toutes les invitations, refuser de les voir, refuser.... Du coup, du coup voilà. Il y en a pas beaucoup qui sont passés en travers les mailles du filet.

Chez Christine l'isolement est dû, d'une part, au tri lié à une blessure de l'interaction avec autrui, d'autre part à la peur de la contamination. Pour son mari, une dimension se rajoute et est à mettre en lien avec la valorisation de la virilité traditionnelle que nous avons pu souligner précédemment. Nous savons ainsi que l'expression des sentiments est fortement dévalorisée par les hommes de notre échantillon, et tout particulièrement par Jean-Marc. L'isolement amical qui s'opère ici est donc à la fois un isolement individuel, lié aux conditions d'une souffrance particulière, mais également un isolement conjugal. De nombreux éléments de la sociabilité conjugale ne peuvent plus exister, dans la mesure où l'un de ses membres la refuse, par crainte d'exprimer ses émotions.

Nous voyons donc que la peur de la contamination, du côté des amis, se double, du côté des parents endeuillés, d'une blessure liée à la souffrance. Or, ce qui exclut dans cette blessure, c'est son incommunicabilité. Le fait de ne pouvoir être compris, et donc de ne pouvoir partager cette souffrance est un élément très fort dans cette exclusion que connaissent nos enquêtés. L'importance de la communicabilité de la souffrance est primordiale, dans le sens où elle va exclure certains liens pour en favoriser d'autres. La sphère amicale va ainsi se transformer pour intégrer ceux qui « comprennent » et exclure « ceux qui ne peuvent pas comprendre ». Cette nécessité de la compréhension comme pré-requis aux liens électifs et affectifs est particulièrement soulignée par Françoise Laval.

Enquêtrice : Et vous avez quelqu'un qui est votre interlocuteur ou interlocutrice, enfin un meilleur ami ou une meilleure amie... ?

Françoise : Alors ça c'est une question, vous touchez du doigt une chose importante. Parce que bon nous avons des amis. Très très proches. On a beaucoup d'amis avec des degrés de, de complicité différents. On a eu des couples d'amis qui nous ont accompagnés vraiment pendant la maladie de notre fils. Et qui sont toujours présents, et il y a des liens très forts. Mais aujourd'hui mes deux, j'ai deux sœurs. Et c'est deux personnes sont entrées dans ma vie pendant la maladie de Robin. Elles ont perdu toutes les deux un fils au mois de mars comme moi. L'une deux ans avant, l'autre un an avant. Nos fils ont été hospitalisés dans le même endroit. Ce sont connus plus ou

moins. Et elles sont toutes les deux bénévoles [dans l'association d'aide aux parents en deuil]. Voilà.

Cette situation d'amitié nouvelle, conjoncturelle, est fondée sur une histoire commune (la mort de leur enfant). C'est donc la situation commune qui crée des liens d'amitié. L'isolement est rompu, notamment par la communication permise par l'expérience partagée. C'est justement parce que cette souffrance est incommunicable qu'il est nécessaire de l'avoir vécue pour la comprendre. On peut toutefois remarquer que l'émergence de ces nouvelles amitiés est intrinsèquement liée à ce qui provoque l'exclusion : le changement opéré chez la personne, en termes d'exigence par rapport à autrui. En ce sens, l'évènement est socialisateur : il crée du changement chez la personne concernée. Cet aspect, déjà présent dans le discours de Françoise Laval, se retrouve également dans les propos de Josiane Anode et Valérie Pierre.

Josiane : Même mes, j'ai des groupes d'amis, je joue au bridge. C'est des groupes d'amis depuis, depuis longtemps mais... C'est pas les mêmes, c'est pas les mêmes... Relations. C'est pas les mêmes relations. On peut compter sur eux, on peut compter dessus. Mais, c'est plus les mêmes. On a plus besoin des mêmes amis, des mêmes relations, des mêmes contacts. On a envie de faire un petit peu le tri. Mais seulement la vie est ce qu'elle est et, on peut pas se couper de tout le monde. Donc on est obligé d'accepter les amis tels qu'ils sont. On peut pas changer les amis. Nous on est changé. On est plus les mêmes, on sera plus jamais les mêmes. Mais on est obligé de... Supporter les amis tels qu'ils sont. Même si le côté superficiel nous énerve souvent. Mais c'est comme ça.

Enquêtrice : Et a contrario y a des gens que vous avez perdu de vue ?

Valérie : Mon accident a eu lieu au village. [...] J'ai beaucoup de mal à retourner là-bas. Du coup voir tous ces gens, ben voilà, c'est mon autre vie. J'avais plus... Je sais que pour le, le 31 décembre ils se réunissent tous et tous les ans je suis invitée, mais je peux pas. C'est vraiment impossible. Donc voilà, ces gens je les croise de temps en temps. Mais voilà ces gens j'ai vraiment du mal à les voir, mais c'était plus des relations [...] Je trouve que, je trouve que, voilà. Les relations demandent beaucoup d'énergie. Moi je m'investis beaucoup et voilà, moi j'avais plus envie de, de me forcer à voir les gens, faire des choses.

On remarque que les deux attitudes diffèrent ici : d'un côté Josiane s'accroche à des relations qui ne lui conviennent plus, alors que Valérie préfère couper les ponts. Cependant, toutes les deux relatent la même exigence due au changement qui s'est opéré en elles. Le deuil, en ce sens, procède bien de l'évènement traumatique : il modifie ceux qu'il touche.

Nous retrouvons donc dans le discours de nos enquêtés tous les éléments présentés dans la souffrance telle qu'elle est définie par Paul Ricoeur. Or ces éléments mettent l'accent sur l'isolement qu'est la souffrance. Cet isolement trouve à la fois son origine dans autrui (dans la peur de la contamination) et dans le changement connu par ego. Or, nous pouvons faire l'hypothèse que cet isolement n'est en rien une privatisation (dans un sens défini par Jean-

Hugues Déchaux), mais bien une désocialisation, une sortie de la sphère sociale. Afin de valider cette hypothèse, il nous faut voir que, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, le deuil ne renferme pas la famille sur elle-même (ce qui aurait pu être le cas dans le cadre de la privatisation). Au contraire, l'endeuillé(e) se retrouve également exclu(e) de la sociabilité familiale.

1.2.2 – L'isolement familial

Nous avons pu examiner le fait que la souffrance, de par ses nombreuses manifestations, produisait une exclusion très forte, notamment de la sphère amicale. Cependant, cette sphère n'est pas la seule touchée. L'isolement connu par les enquêtés est également un isolement familial. La famille qui est concernée ici n'est pas la famille nucléaire (en tout cas, pas dans notre échantillon), mais la famille élargie. Cette exclusion est vécue sur un mode d'autant plus dramatique que, si la sphère amicale relève de l'affectif et de l'électif, la sphère familiale relève, elle, du statutaire. La proximité, si elle peut être liée à une proximité affective, est davantage considérée comme « attendue » dans la mesure où elle est liée au rôle social.

Or, force est de constater que la proximité statutaire (du moins dans la famille élargie) est également remise en cause par les situations de deuil. Deux cas de figure peuvent se présenter : soit les liens étaient distendus avant le décès et le deuil ne vient qu'explicitement cette distance, soit la réaction des membres de la famille élargie n'est pas celle attendue et un isolement familial apparaît.

Enquêtrice : Et avec votre sœur il y a pas ces... ?

Dominique : Non pas du tout. Non, on est aux antipodes. [...] On se voyait avant le décès de Maman, on se voyait deux fois dans l'année où... Un peu plus ces derniers temps. Non, non. Là ils sont partis en Nouvelle-Calédonie pour six mois. Donc... Un exemple, quand Sophie est décédée, c'est pourtant la marraine de Sophie, lorsque Sophie est décédée, elle a pas, elle était en Nouvelle-Calédonie, elle est pas venue aux obsèques, elle a pas donné des nouvelles. Elle a pas, elle a griffonné sur un petit bout de papier, même pas une carte, pour m'adresser ses condoléances en trois lignes, c'est tout.

La situation de Dominique Anode illustre bien le premier cas de figure. Les valeurs de Dominique et de sa sœur ne sont pas les mêmes (il est très croyant alors que sa sœur est athée) et leur proximité affective est assez faible. De ce fait, la distance affective existant avant le décès de Sophie n'a été qu'explicitée par la réaction de sa tante : son non-déplacement vient entériner la distance entre Dominique et sa sœur, mais il ne la crée pas.

On peut néanmoins souligner que cet isolement familial est vécu sur une modalité plus grave que l'isolement amical. Si l'évitement de la part des amis est regretté mais compris, l'évitement de la part de la famille est à la fois fortement regretté et moralement jugé.

Enquêtrice : Et aujourd'hui vous vous entendez bien avec lui ?

Claude : Oui, ben oui. On a de très bons rapports. Bon on se voit pas très souvent. Ils viennent à Noël. [...] Mais, là par contre sur le plan du deuil... Non là je crois qu'il est vraiment passé à côté complètement. Lui et sa femme d'ailleurs. Non, je crois que c'est un, c'est pas un sujet dont on peut parler et... Je crois qu'il a rien compris en fait. C'est quelque chose qu'il comprend pas.

Enquêtrice : C'est-à-dire ?

Claude : Ben... Je sais pas, je crois que c'est pas ce que c'est, il comprend pas ce que ça peut être voilà. Et puis là-aussi je crois aussi que si on commence à en parler ça, ça part. ça biaise. Non, complètement à côté, là vraiment. Mais de toutes façons, ce que je vois dans mon association, c'est qu'en général les parents endeuillés quand ils trouvent du soutien, c'est pas dans les familles. Et en règle générale, c'est quand même vrai. C'est pas dans les familles qu'on va trouver du soutien. [...] Souvent c'est pas la famille qui est, qui est aux premières loges quand même pour aider. Dans notre cas c'est comme ça.

Cet extrait de l'entretien de Claude Therreau est intéressant dans la mesure où il met bien en avant cette différence d'attente entre les amis et la famille. M. Therreau a, comme d'autres enquêtés, perdu des amis après le deuil de son fils. Mais ce qu'il regrette le plus, ce n'est pas l'éloignement, mais la non-compréhension de son frère vis-à-vis du deuil qu'il vit. L'isolement familial, qui est avant tout un isolement communicationnel (on ne peut pas communiquer sa souffrance), est vécu comme une blessure dans la mesure où il remet en cause les représentations traditionnelles de la famille. En effet, d'après ces dernières, la famille est le lieu où s'entrecroisent la proximité statutaire et la proximité affective. Cette double forme de proximité entraîne des attentes très fortes en termes de communication et de soutien. Or, il apparaît douloureux pour les personnes enquêtées de constater que le seul lien qui reste repose sur une dimension statutaire. En ce sens, l'isolement familial, s'il s'appuie sur les mêmes processus que l'isolement amical, n'en est pas moins vécu sur un mode beaucoup plus dramatique.

Il ne faut pas oublier que cette solitude forcée est d'autant plus difficile qu'elle arrive à un moment où la personne a le plus besoin de soutien.

Enquêtrice : Vous pouvez me parler des personnes qui sont proches de vous et qui sont importantes pour vous ?

Jacqueline : Depuis le décès ?[...] Depuis le décès je vois plus personne. [...] Et puis voilà quoi. Peut-être que ça se fera tout doucement quoi maintenant. Mais la solitude depuis 18 mois c'est dur là. Parce qu'on voit vraiment personne, personne.

Le lien, fait explicitement par Jacqueline entre le décès de son fils et sa solitude, illustre bien cette dimension de « la double peine », que connaissent parents et frères et sœurs endeuillés : en plus de souffrir de leur deuil, ils souffrent de la solitude. Néanmoins, il ne faut pas oublier que, comme nous l'avons souligné précédemment, cette souffrance est autant la cause que la conséquence de l'isolement amical et familial. En outre, cet isolement a des origines ambiguës, qui sont autant le fait de décisions volontaires que de contraintes extérieures.

Ainsi, nous retrouvons les processus d'isolement de la sphère amicale (absence de possibilité de communication, peur de la contamination) dans la sphère familiale. Cet éloignement familial est d'autant plus douloureux pour les personnes concernées qu'elle remet en cause des liens considérés comme « acquis » car possédant une dimension statutaire. Cet isolement familial viendrait donc remettre en partie en cause la thèse de la privatisation : on ne souffre pas « en privé », étant donné que même le privé, le familial, refuse cette peine.

1.2.3 – L'exclusion des anciennes sphères de sociabilité

Liée à ces deux premières formes d'exclusion, nous constatons l'existence d'une troisième forme, plus globale, mais avec des conséquences plus visibles en termes de pratiques. Comme nous l'avons remarqué précédemment, l'isolement qui naît de la perte d'un proche peut être soit volontaire, soit contraint. Ce qui est significatif ici, c'est que dans les deux cas les endeuillés se retrouvent en dehors des sphères de sociabilité qui avaient été les leurs avant le deuil.

Toutefois, les raisons de cette exclusion, si elles sont toutes liées au deuil, ne se justifient pas de manière équivalente. Par exemple, dans le cas de Jean-Marc, sa mise à l'écart des anciennes sphères de sociabilité qu'il côtoyait vient très nettement d'un refus de la confrontation entre son « moi du passé » et son « moi du présent » (Strauss, 1992). C'est une des raisons qui le poussent, par exemple, à ne plus participer à des activités associatives, activités dans lesquelles il était fortement impliqué auparavant.

Enquêtrice : Et, et à côté tu, y a des associations dont tu fais parti ? Non ?

Jean-Marc : Oh je l'ai été, avant la mort de Jean et... Mais... C'était une activité. Comme une activité professionnelle, je me suis investi dans un militantisme, dans un... Un cercle philosophique. Mais c'était une activité quoi. J'en ai pas eu besoin pour mon... Pour cette peine, pour cette... Et même, même j'ai quitté là, ben parce que j'avais pas envie de... J'avais pas envie qu'on compatisse quoi. Tu vois ce que je veux dire ? Moi je, je fais bien la part des choses quoi. Faut pas, faut pas mélanger. Je suis rentré là-dedans parce que ça correspondait à ce que je voulais à un moment donné et tout. Mais quand j'ai vu que, que mon histoire personnelle risquait de changer le, la motivation à être là-dedans, ça m'intéresse pas.

Cet extrait de l'entretien de Jean-Marc est significatif dans la mesure où il illustre bien cette séparation nette entre l'avant et l'après. Le fait de continuer à fréquenter les anciens cercles de connaissance le confronte au changement qu'il a connu. En évitant les anciennes sphères de sociabilité, c'est à son propre changement qu'il évite de se confronter.

Il est intéressant de noter qu'un même comportement avec la même origine peut avoir une explication très différente. Ainsi Amélie exprime très nettement son besoin de changer de cercle d'amis après la mort de son frère.

Amélie : Donc oui, tout le monde savait. Et j'avais des amis... Mais j'ai eu pendant une période besoin de voir d'autres gens que mes amis d'avant la mort de... Je le réalise maintenant en fait, en te le disant. [...] Et après c'est revenu. Mais y avait un sentiment, un besoin de rupture. Clair et franc. En fait c'était peut-être une façon de... De projeter la rupture que j'avais pu vivre de l'intérieure sur ma réalité... A l'extérieure. Pour pas trop la vivre à l'intérieur. Je sais pas si c'est clair. [...] Changer mon quotidien pour voir à quel point ça a changé à l'intérieur de moi. Tout était à peu près bouleversé autour de moi donc, pourquoi pas ça.

La clarté de l'expression du sentiment de rupture est ici frappante. Amélie ne s'est pas exclue de sphère de sociabilité, elle a changé. Mais ce dont ce changement rend compte, c'est d'un changement personnel. Ce changement de sphère amicale lui permet de signifier, d'explicitier et de rendre visible la rupture qu'elle a connue dans sa vie. Mais au-delà de la visibilité du changement, ce qui intervient également, c'est la recherche de personnes identiques à soi, avec lesquelles la communication est possible.

Amélie : Oh je pense que c'est très difficile de comprendre, quand on l'a pas vécu. [...] On communique aussi d'avoir une expérience aussi, une expérience de la mort en fait, aussi près de soi, à cet âge-là. Du coup c'est bien de pouvoir en parler. Donc mon environnement a du se modifier aussi en fonction, en fonction de ça. Et puis les autres ils ont fait comme ils pouvaient. Ils ont essayé d'être là. Et c'est tout ce qui compte. [...] Il y avait beaucoup de curiosités. Voilà. J'étais un peu, ouais une curiosité. Parfois un peu phénomène de foire. [...] Ben voilà on peut pas savoir ce que c'est tant qu'on le vit pas.

Plusieurs éléments déjà soulignés auparavant apparaissent dans ce discours : proximité avec les personnes qui ont connu la même expérience, isolement vis-à-vis des autres « qui ne peuvent pas comprendre », etc. Néanmoins, un élément est original dans le sens où il n'a pas été mis en exergue aussi explicitement par les autres enquêtés : celui du sentiment d'être « un phénomène de foire ». Ce à quoi cette image renvoie, c'est le statut d'exceptionnalité qui est atteint avec la perte d'un proche. Ce statut met à l'écart, désocialise dans le sens où on ne peut plus être compris par autrui, ou seulement les autrui ayant vécu une expérience similaire.

Les cas de Jean-Marc et d'Amélie sont intéressants car les deux mobilisent les mêmes logiques en termes de désocialisation des sphères amicales et associatives. Jean-Marc comme Amélie décident volontairement de ne plus côtoyer les mêmes personnes, avant tout parce qu'eux-mêmes ont changé. Continuer à fréquenter les mêmes sphères de sociabilité, c'est continuellement accepter de confronter son « moi d'avant » et son « moi d'après », et cette confrontation ne peut qu'accroître la douleur. Nous sommes donc bien là, dans les deux cas, face à une exclusion volontaire des anciennes sphères de sociabilité.

Cependant, cette exclusion volontaire peut s'articuler avec une exclusion involontaire, du fait de choix institutionnels ou de phénomènes professionnels.

Les deux sœurs de notre échantillon ont changé de structure scolaire après la mort de leur frère : les deux sont passées du public au privé. Ce changement n'était choisi ni pour l'une ni pour l'autre et, dans les deux cas, a été vécu comme un choix rationnel autant que comme une souffrance.

Enquêtrice : Et du coup quand est-ce que t'as... Quand est-ce que t'as changé de Lycée et pourquoi tu as changé de Lycée ?

Amélie : J'ai changé de Lycée à la fin de ma seconde. Pendant laquelle j'étais engagée quand mon frère est mort. Et j'ai redoublé ma seconde, dans un autre Lycée. Et j'ai changé parce que... Sur décision de mes parents envers laquelle j'avais pas vraiment de... D'objections. J'étais plutôt partante pour essayer la rupture dans le privé. Parce que j'étais dans le public du coup ils m'ont mise dans le privé. Et en fait je crois que leur idée à ce moment c'était que je sois encadrée. [...] Et du coup je pense que c'est la bonne décision. Qui m'a pas empêchée de redoubler ma première aussi. Parce que le choc était un peu violent. La rencontre avec le petit bourgeois était... Mais je me suis bien amusée.

On remarque bien, dans le discours d'Amélie, que si ce choix de changement de structure n'était pas le sien, elle n'y était pas pour autant opposée. Dans tous les cas, son exclusion volontaire de ses anciennes sphères de sociabilité avait diminué les liens qu'elle entretenait avant la mort de son frère. Ce choix est donc rationalisé *a posteriori* par le besoin d'encadrement. On note également l'accent mis sur la distance sociale entre les anciennes sphères de sociabilité et la nouvelle (« la rencontre avec le petit bourgeois »). Cette remarque est intéressante dans la mesure où Amélie n'appartient pas exactement aux milieux populaires (son père est avocat). Cependant, son lycée d'origine, parce qu'il se situait dans un quartier en pleine gentrification, était plus mixte. Dans le cas d'Amélie, la rupture biographique est allée de pair avec une rupture amicale, scolaire et sociale.

On peut noter que Clémence a vécu, en termes de trajectoires scolaires, peu ou prou les mêmes expériences, et ce malgré leur différence d'âge.

Clémence : Alors voilà. Et puis après... Après l'année de ma cinquième, mes parents ont décidé de me changer de collège. Parce que le collège où j'étais c'était le collège où mon frère avait été, où tout le monde était au courant pour mon frère, tu vois. Et ils se sont dits « on va essayer de faire en sorte qu'elle ait un nouveau départ ». Tu vois. Qu'elle, enfin tu vois, que les gens sachent pas, que les gens soient pas... A la juger là-dessus, tu vois. Et pour moi ça a été très très dur en fait. Parce que du coup j'ai perdu tous mes potes. J'ai été dans un nouveau bahut. C'était une nouvelle ambiance tu vois. Là où j'étais avant c'était une ambiance un peu... Genre... Tu vois, si c'était un peu... Là j'me suis retrouvée dans une ambiance très, genre huppée tu vois. Où tout va bien... C'est, c'est très superficiel tu vois. Et... Et pour moi c'était super dur.

Dans le cas de Clémence, la mise à l'écart des anciennes sphères de sociabilité est plus difficile dans la mesure où elle n'est pas choisie, mais imposée par ses parents. La thématique du « nouveau départ » est révélatrice : elle rend compte d'une volonté de protection des parents vis-à-vis de cette confrontation entre « l'avant » et « l'après ». Cependant, que cette exclusion soit volontaire ou involontaire, justifiée ou pas par l'enquêtée, les mécanismes sont similaires. On retrouve également ici la critique de la haute-bourgeoise (« huppée ») de la part de la fille d'un important cadre industriel. Là encore l'attitude tend à mettre à distance sa propre appartenance de classe.

Nous voyons donc comment, les anciennes sphères de sociabilité, associations, milieux scolaires, se retrouvent mises à l'écart après le deuil. Cependant, dans les cas précédents, cette mise à l'écart était toujours le résultat d'un choix, soit de la part de la personne, soit de la part de ses parents. Or, dans notre échantillon, une personne a subi une mise à l'écart involontaire : il s'agit de Jacqueline Marnoty qui a été obligée de changer de travail sous la pression de ses collègues.

Enquêtrice : Et à votre travail, y a pas des personnes proches ?

Jacqueline : Alors, j'ai déjà changé de travail, à cause du décès de Damien. J'étais à R., ça se passait très bien. Le jour où Damien est décédé, j'avais quatre responsables avec moi. Et ces responsables elles avaient leur boulot à elle, et moi. Et on avait une assistante. Et, et ben j'ai eu le même problème que... Que ça. Quand c'était Noël, elles parlaient tout doucement. Et quand j'arrivais ça se taisait. Et je leur disais « mais c'est pas la peine », on peut parler de... Puisque... Jusqu'à l'année dernière en Juin y en a une qui m'a dit « mais tu sais ce serait peut-être pas mal que tu fasses une mutation, comme ça on aurait pas à subir ton deuil ». Alors que jamais je n'ai pleuré au, je veux dire, voilà quoi. La seule condition que j'avais mis à tout le monde, c'est que j'avais dit « il est hors de question qu'on m'empêche de parler de mon fils ». [...]. Ben j'ai bien réfléchi et j'ai demandé ma mutation [dans sa commune actuelle], puisqu'il y avait une retraite qui se préparait. Donc je pense que là... Là personne sait que j'ai perdu mon fils. Je veux pas le dire, justement exprès. Et puis voilà quoi. Peut-être que ça se fera tout doucement quoi maintenant.

Cette thématique du deuil au travail, et les conséquences professionnelles de la perte d'un proche ont été largement abordées par Marc-Antoine Berthod et Antonio Magalhaes De Almeida dans « *Vivre un deuil au travail* » (2011). Cependant, nous pouvons noter que, parmi les personnes que nous avons interrogées, une seule caractéristique soulignée par ces auteurs ressort : celle du surinvestissement professionnel. Peu de nos enquêtés ont subi un changement professionnel de façon involontaire, à l'exception notable de Mme Marnoty. Comme on le voit ici, cette enquêtée a été victime d'une mise à l'écart extrêmement violente parce qu'explicite. On perçoit bien que le processus qui joue ici, la peur de la contamination, est le même que celui qu'ont pu subir d'autres enquêtés dans les sphères amicales. Mais ce qui frappe dans ce cas particulier, c'est le fait que cet éloignement soit demandé, explicité et surtout mis en relation avec le deuil subi.

Il est manifeste que ce qui se joue entre Mme Marnoty et les autres personnes de notre échantillon, c'est l'appartenance de classe. Mme Marnoty, comme nous pouvons le voir à travers sa trajectoire de vie, appartient nettement au milieu populaire, du moins aux petits-moyens (Cartier et al., 2008). La réaction de ses collègues est à comprendre donc dans ce contexte social. L'exemple de Jacqueline Marnoty nous pousse à faire l'hypothèse que si, dans les milieux favorisés, l'exclusion jouant sur la peur de la contamination se fait sur un registre implicite, dans les milieux populaires, cette peur s'exprime de manière explicite. Ici, c'est bien la crainte face au deuil d'autrui qui rentre en jeu et contraint Mme Marnoty à changer de lieu de travail, puis à cacher son deuil. Si cette contrainte ne s'est pas exercée auprès des autres enquêtés, c'est parce que, soit d'une part, ces derniers étaient dans une logique d'exclusion volontaire, comme nous l'avons vu précédemment, soit parce que cette exclusion, lorsqu'elle était involontaire, reposait sur un registre plus implicite. Pour autant, nous ne pouvons généraliser plus avant cette proposition, qui mérite d'être testée sur un échantillon plus large que celui dont nous disposons.

Nous voyons donc que l'exclusion des anciennes sphères de sociabilité repose sur des mécanismes similaires à ceux précédemment évoqués. De plus, elle contient une dimension volontaire, dans la mesure où elle repose sur un refus de confronter son « moi d'avant » avec son « moi d'après ». Néanmoins, nous avons vu que, la plupart du temps, cette exclusion était le fait de mécanismes implicites. Or, le seul moment où cette mise à l'écart a été explicitée a concerné l'unique membre des milieux populaires que nous avons dans notre échantillon.

Nous avons également pu constater que l'isolement qui résultait de cette mise à l'écart rendait moins compte d'une privatisation du deuil (qui ne comporte pas de dimension douloureuse) que d'une véritable désocialisation (qui est vécue sur une modalité dramatique). Toutefois, si le deuil conduit à une désocialisation, il n'est pas une étape, mais bien un processus. De ce fait, la désocialisation sera forcément suivie¹¹ d'une forme de resocialisation dont il s'agit à présent de comprendre les modalités.

2 – Les vecteurs de la resocialisation

Il ne faut pas oublier que le deuil n'est en rien un événement ponctuel. Au contraire, comme le montre l'ensemble de nos entretiens, il s'inscrit dans le temps long. C'est en cela qu'il peut être double et ambigu. En effet, le deuil désocialise les endeuillés dans la mesure où il les exclut de leurs anciennes sphères d'appartenance. Mais le deuil est un mouvement : après la désocialisation vient la resocialisation. Or, cette resocialisation ne se fait pas automatiquement : c'est un processus étendu qui s'appuie sur des vecteurs particuliers. L'enjeu de la resocialisation est de créer de la continuité entre le « moi d'avant » et le « moi d'après ». Or, trois vecteurs apparaissent primordiaux pour la resocialisation des parents et frères et sœurs endeuillés dans la société : le capital social, les associations (qui sont une forme de capital social mais qui mobilisent des éléments spécifiques), et la mise en discours (mise en discours que l'entretien actualise).

¹¹ Nous verrons par la suite que la temporalité concernée ne peut se concevoir sur un mode si linéaire.

2.1 – L'importance du capital social

Bien que le sentiment d'exclusion puisse être fort, il n'en demeure pas moins que la mobilisation d'un réseau dense de relations fournit des ressources, pratiques comme symboliques, aux personnes endeuillées. En ce sens, nous pouvons mobiliser la définition bourdieusienne de capital social, dans la mesure où nous sommes bien face à « des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter-reconnaissance » (Bourdieu, 1980, p. 2). Or, ce sont bien des ressources qui sont fournies par l'entourage aux personnes touchées par le deuil : ressources matérielles tout d'abord, et ressources identitaires et symboliques ensuite.

Si les ressources matérielles ne sont pas celles qui sont le plus mises en avant dans les discours (ce que nous pouvons expliquer par une appartenance sociale relativement favorisée), il n'en demeure pas moins qu'elles sont primordiales et sont interprétées comme un signe de soutien très fort.

Amélie : Heu... Quand un enfant meurt il y a un... Un branle-bas de combat qui se met en place autour de la cellule familiale. C'est assez impressionnant. [...] Dans ces moments-là ce qui compte en fait c'est les amis ou la famille qui viennent... Complètement à l'improviste avec une pizza et une bouteille de vin et qui... Qui viennent pour rire, pour... Pour apaiser.

Valérie : Ce sont aussi des gens qui m'ont aidée, quand j'étais, j'ai fait mes études d'infirmière, j'étais dans une mouise financière, 'fin voilà, je touchais les assedics, j'étais à 900 euros par mois. 'fin bon, j'ai cette cousine qui a hérité d'argent, qu'elle attendait pas du tout. Un jour elle m'a envoyé un chèque, 'fin voilà en disant, alors que bon je suis pas dans la misère hein, j'ai mes parents qui peuvent m'aider, tout ça. Mais voilà, c'était important pour elle, c'est une façon de participer, de faire en sorte que je redemande pas encore à mes parents, 'fin bon voilà, des espèces de dons sans retour. 'fin voilà, des gens qui, qui donnent, qui sont là.

Ces aides matérielles vont du geste symbolique (la pizza) à l'aide financière importante. Ces échanges sont, d'après nous, moins importants par leur dimension économique (bien que dans le cas de Valérie, cela ait pu compter) que par leur dimension symbolique. Les échanges économiques permettent de rappeler le soutien effectif dont bénéficient ces personnes. On peut toutefois signaler que ces soutiens sont d'autant plus présents que nous nous trouvons dans des milieux favorisés. Ainsi, si Mme Pierre a eu besoin effectivement d'un soutien financier, on peut noter qu'elle disposait de suffisamment de ressources par ses parents pour ne pas dépendre de l'aide de son amie. Cela a moins été le cas de Mme Marnoty qui, lorsqu'elle a été dans le besoin, n'a reçu le soutien d'aucun élément familial ou amical et a du recourir à la banque alimentaire.

Qui plus est, si le capital social se retrouve dans les milieux les mieux dotés, notamment en capitaux culturels et scolaires, il n'en demeure pas moins que le réseau des relations apparaît comme primordial pour assurer une certaine continuité dans les identités des personnes, pour réduire le sentiment de rupture.

Dominique : Non, j'aimerais dire l'importance pour moi et le couple du soutien des amis. Du soutien amical, des amis proches, des vrais amis. Ça ça a été, en général, on a eu la chance d'avoir ce, ce socle amical qui nous a beaucoup beaucoup aidé à continuer le chemin. À pas sombrer. Dans la durée. Ce qu'on, on rencontre assez souvent dans la vie des gens qui ont un cercle restreint d'amis. Je me dis ceux-là, s'il leur arrive un pépin comme ça, ils auront probablement plus de difficultés. Et se sentiront seuls. Donc ça ça me paraît fondamental, capital.

Magdalena : Dans ce premier temps, avant de, de connaître d'autres parents dans la même situation, je crois, on s'appuyait mutuellement. Nous deux. J'avais des amies, qui étaient là, qui étaient prêtes à m'écouter, à me promener, à... J'ai fait ces choses là. J'ai participé à chaque fois qu'on m'a dit « mais viens, viens prendre le thé, viens ». J'ai toujours fait. Parce que je me suis dit « il faut bien, faut, faut faire, faut continuer ». Et j'ai continué mes activités à la bibliothèque.

Annie : Alors... Je... J'ai eu l'occasion de m'en rendre compte quand mon fils est mort. Que, ben oui, que j'avais beaucoup de liens finalement. Et, j'ai vraiment senti, à la fois, l'amitié de, d'amis anciens et en particulier je vous parlais du groupe où j'ai connu mon mari et là j'ai gardé en particulier deux, on avait gardé deux, deux couples amis. [...] J'ai essayé de saisir toutes les occasions qui m'étaient données de ... [...] Ensuite, enfin j'ai vécu un peu de, de projets en projets. J'ai continué à... A faire de la marche. J'ai continué à chanter dans la chorale. J'ai, j'ai continué à chanter à la paroisse. C'était autant de, de lieux où, qui me faisaient du bien. Où je trouvais des amis. [Pleurs] De lieux de vie quoi.

L'insistance portée sur les termes « continuer à », dans ces trois discours, illustre bien l'importance du capital social comme support de l'identité. L'entourage qui reste présent est d'autant plus investi qu'il permet de faire le lien entre ce qui a été et ce qui est. Cet investissement se fait autant par la nature des relations entretenues que par les activités pratiquées. On peut souligner ici une différence marquante qui apparaît entre le discours de Jean-Marc, par exemple, qui fuit la confrontation entre ces deux identités (celles avant et après la mort de son fils) et Annie, qui, au contraire, cherche à créer de la continuité en côtoyant les mêmes personnes et continue à pratiquer les mêmes activités.

Ainsi le capital social est un vecteur de resocialisation, entendu comme réinscription dans la société dans le sens où il fournit des ressources matérielles ou symboliques permettant de créer de la continuité, de minimiser la rupture. Cela suggère que, lorsque cette rupture a eu lieu, il faut avoir recours à d'autres formes de resocialisation. C'est alors qu'interviennent les associations d'aide aux parents en deuil.

2.2 – Le statut des associations

Nous avons déjà souligné au préalable le biais que constitue le recrutement par voie associative. Si le discours face auquel nous sommes est sans conteste un discours normé, il n'en est pas moins intéressant d'en analyser le fonctionnement et les mécanismes. Aussi est-il possible de voir, dans un premier temps, sur quelles représentations de la souffrance et du deuil ce discours est construit tout en analysant sa spécificité. Puis, dans un deuxième temps, nous nous intéresserons plus précisément à la place particulière qui est faite à la parole des pères, dans le cadre associatif et non associatif.

2.2.1 – Modalités du souffrir et spécificités de la parole dans les associations

Nous pouvons revenir sur la façon dont Paul Ricoeur théorise la souffrance, avant tout parce que cette théorisation rend compte de manière frappante de la façon dont cette souffrance est vécue par les enquêtés. Dans « *La souffrance n'est pas la douleur* » (1994), Paul Ricoeur insiste sur la troisième modalité du souffrir qui concerne les atteintes portées à la fonction du récit dans la constitution de l'identité personnelle.

Rappelons-le : une vie, c'est l'histoire de cette vie, en quête de narration. Se comprendre soi-même, c'est être capable de raconter sur soi-même des histoires à la fois intelligibles et acceptables, surtout acceptables.

*Les désastres du raconter s'étalent sur l'axe soi-autrui. La souffrance y apparaît comme rupture du fil narratif, à l'issue d'une concentration extrême, d'une focalisation ponctuelle, sur l'instant. L'instant, il faut le souligner, est autre chose que le présent, si magnifiquement décrit par Augustin dans *Les Confessions* : alors que le présent se nourrit de la dialectique entre la mémoire (qu'il appelle le présent du passé), l'attente (ou présent du futur), l'attention (ou présent du présent), l'instant est arraché à cette dialectique du triple présent, il n'est plus qu'interruption du temps, rupture de la durée ; c'est par là que toutes les connexions narratives se trouvent altérées. Mais le rapport à autrui n'est pas moins altéré que l'impuissance à raconter et à se raconter, dans la mesure où l'histoire de chacun est achevée dans l'histoire des autres, comme il a été dit par R. Koselleck dans un livre intitulé précisément « *Enchevêtré dans des histoires* » ; c'est ainsi que notre histoire devient un segment de l'histoire des autres. C'est ce tissu inter-narratif, si l'on peut dire, qui est déchiré dans la souffrance. [...] En ce sens, on pourrait risquer le mot d'inénarrable pour exprimer cette impuissance à raconter (Ricoeur, 1994, p. 3-4).*

Là encore, cette citation de Ricoeur est pertinente pour le sujet qui nous intéresse car elle permet de penser le lien entre discours sur soi, souffrance et rapport à autrui. Or, c'est bien une dialectique semblable que nous retrouvons dans le discours des parents ayant perdu un enfant. Ainsi, si les groupes de parole agissent comme un lieu de resocialisation, de retour au social, c'est qu'ils livrent une parole, un discours. Ce qui est ineffable devient histoire commune. Il y a bien resocialisation, dans le sens de retour dans le social, non pas uniquement par l'intégration à un groupe, mais également par l'échange verbal qui lui est lié.

L'exemple de Françoise illustre parfaitement ce double mouvement de désocialisation-resocialisation du deuil. L'importance de l'association pour sa réintégration sociale y est très nettement marquée.

Françoise : Mais pour nous, pour l'instant, on était complètement dans la sidération après le décès de notre fils. Donc il est décédé en mars 2006, et en janvier 2007 on a reçu un courrier du chef de service et du psychiatre du service pédiatrie nous disant « il existe des groupes d'entraide. Voici les coordonnées de cette association ». Voilà. Et j'ai appelé le soir même. Pour moi c'est devenu une évidence. C'est-à-dire que, de mars à janvier je ne pouvais plus vivre. Je n'étais absolument pas suicidaire, mais j'étais incapable de vivre. [...] J'étais comme derrière une vitre. Je voyais les autres vivre. J'étais une martienne. Je savais pas comment j'allais continuer. [...] Voilà. Donc quand j'ai eu cette lettre, j'ai tout de suite appelé et la machine s'est mise en route. Et en fait ces groupes ont été, je sais pas, où on en serait aujourd'hui si, on aurait trouvé un autre moyen de se reconstruire, mais en fait, ces groupes l'avantage c'est que, pour moi c'était le retour dans le monde des humains. C'est-à-dire que j'étais devenu un monstre. Et je me disais « tu es en train de devenir folle », en fait « tu hantes la maison, tu n'es pas une mère normale pour tes enfants, tu peux plus vivre, tu fais tout ce que tu peux mais tu n'y arrives pas, en même temps tu n'es pas suicidaire, mais tu n'y arrives pas. Donc tu deviens assez monstrueuse. Y a plus d'humanité ». Et en fait dans ces groupes nous étions onze parents. Je me suis rendue compte qu'ils étaient comme moi. Donc je n'étais plus un monstre, j'étais simplement dans un état de souffrance qui était tel que j'étais comme les autres. Et donc ça a été un retour à, au monde des humains pour moi. Et à la normalité. Et en même temps d'entendre d'autres parents parler de leur souffrance, de leur vécu, ça me décentrait de moi-même. [...] J'ai eu l'impression que j'étais arrivée complètement brisée mais avec tous les morceaux éparpillés. Et qu'en un mois de ce groupe, j'étais toujours brisée mais j'avais récupéré tous les morceaux. Et qu'après, à moi de les recoller à ma façon. Et en fait c'est ce qui s'est passé.

Nombres d'éléments donnés par Françoise dans cette longue citation se retrouvent peu ou prou dans le discours des autres enquêtés. Mais ce qui est saisissant, c'est de constater l'expression très nette et claire de ce mouvement de désocialisation et de resocialisation. D'un côté la désocialisation s'exprime par la différence fondamentale introduite (« une martienne », « un monstre ») : Françoise dit elle-même ne plus appartenir au monde des humains, donc être en dehors de la société. La référence à la « normalité » qui ne serait plus sienne exprime cette exclusion qui, comme nous l'avons vu précédemment, n'est pas qu'une exclusion ressentie. On peut cependant voir que l'intégration dans l'association se vit réellement comme un passage. Nous ne sommes pas là dans du rite, ou même dans tout fonctionnement pouvant ressembler à du rituel, mais la thématique du passage est bel et bien présente. Ainsi la réintégration est vécue comme la confrontation avec des personnes ayant vécu une expérience similaire à soi, rendant par là l'expérience non pas exceptionnelle ou monstrueuse, mais partagée. Et cette réintégration passe nécessairement par le discours. Le partage est un partage verbal qui permet de construire un discours sur soi et sur son expérience, permettant de passer de l'ineffable au discours commun.

Le reste de nos entretiens renforce cette idée : ce qui provoque la resocialisation de l'endeuillé(e), c'est la possibilité de construire un discours commun, de rendre compte d'une expérience partagée. Le statut d'exception avait créé la douleur et l'exclusion, la parole commune l'abolit et permet à l'endeuillé(e) de se retrouver dans un groupe. Or le groupe, qui est ici groupe de parole, fonctionne comme une synecdoque du groupe plus général qu'est la société.

Dominique : Après le décès on se dit « bon, c'est infernal. C'est un raz-de-marée, c'est un, un tsunami. C'est pas normal que ce... Est-ce que c'est normal que ça dure, que je sois anéanti comme ça, que je... J'ai envie de ceci, de cela. Que j'ai envie de la rejoindre » Bon. Donc déjà c'est rencontrer des gens qui ont vécu la même chose. Et de se dire « ben tiens, eux ils sont, c'est à peu près pareil ». [...] Et c'est là où, on faisait assez volontiers le constat au bout d'une heure d'échange que, on est tous logé à la même enseigne et, et ce qui était exprimé d'une certaine manière par les uns était, un peu différemment, mais ça revenait au même par d'autres. [...] Ceux qui ont perdu des enfants par maladie qui ont écrit, on retrouve le même scénario. Les coups de massue successifs qu'on reçoit, les parcours entre la maison, l'hôpital, les aller-venues et les examens, les résultats d'examen, bon. Et puis, l'approche vers la fin et puis la suite. L'après, l'après décès. Donc on se dit « bon ben voilà, ça fait partie de la vie de l'humanité ». Que pour, que pour le coup, qui parleront pas de la même manière à des gens qui auront pas vécu la même chose quoi.

Si les images utilisées dans le discours de Dominique Anode sont moins fortes que celles mobilisées par Françoise, on retrouve les mêmes idées : référence à la normalité à laquelle on n'appartiendrait plus, découverte des similitudes dans les expériences, etc. Là encore la resocialisation passe par la parole, la construction d'un discours. La référence à l'humanité est extrêmement intéressante : en soulignant cela, Dominique met en avant son appartenance au groupe social plus large, appartenance qui semblait lui avoir été retirée par le deuil. Enfin, nous retrouvons l'idée dominante d'une parole spécifique qui ne peut exister qu'entre pairs ayant subi la même expérience.

Si nous reprenons la typologie mise en exergue plus haut de Paul Ricoeur, nous pouvons constater que l'appartenance à une association d'aide aux parents en deuil permet de dépasser deux caractéristiques de la souffrance : l'incommunicable et l'insubstituable. L'incommunicable est surmonté parce que autrui a les moyens de me comprendre. Et il peut me comprendre parce que cette souffrance insubstituable, il la vit comme moi. La communication rompue par la souffrance est rétablie par l'expérience partagée.

La compréhension immédiate est un élément extrêmement important pour nos enquêtés. Il semblerait que ce soit cette compréhension qui soit nécessaire à la réintégration du groupe : à partir du moment où il n'y a pas besoin de constamment justifier, d'expliquer ses sentiments, alors une parole peut émerger, parole qui deviendra histoire commune à force d'être dite et répétée.

Magdalena : Non. Mais après, quand on a, l'association, ça je pense ça a beaucoup, beaucoup aidé. C'est, c'est... Ça, ça aide beaucoup. Ça je, je crois. Parce que, pas forcément, effectivement on pleure ensemble ou... Mais parce que, on a, on a tous le même problème. Et on le sait, et on sait ce qui se passe derrière le rire, derrière les sorties, derrière, on, on le sait. Et ça, oui c'est ça, ça aide beaucoup. Que, que les, de savoir que l'autre comprend effectivement ce qui se passe. Et on a pas besoin de parler plus que ça. Et ça c'est très réconfortant.

Magdalena Therreau met bien en avant cet aspect. Ce qui importe, c'est la possibilité d'un implicite, considéré alors comme une nécessité discursive. Or, cet implicite n'existe pas lorsque la discussion met en jeu des personnes non endeuillées : il faut sans cesse expliciter, et c'est l'explicitation qui est douloureuse, qui crée un sentiment de différence. L'expérience commune, au contraire, peut être comprise sans parole. C'est là la condition *sine qua non* d'une parole justement, parole qui ne sera pas justification ou explication, mais discours sur soi et reconstitution de soi.

Si nous insistons ici particulièrement sur les groupes de parole entre parents endeuillés, il nous faut noter que des processus similaires sont à l'œuvre dans d'autres formes de prise en charge du deuil. Ainsi Jacqueline Marnoty, si elle se rend parfois à des cafés-deuil, fréquente également le cercle Élisabeth Kübler-Ross (EKR). La co-construction d'un discours est présente, dans la mesure où les cafés-deuil reposent sur l'énonciation d'expériences communes. Toutefois, la réintégration à la communauté ne passe pas ici par l'assimilation à un groupe de pairs, mais par la compréhension des mécanismes de l'exclusion.

Jacqueline : Le fait de, comment dire ça... Les reproches que les gens font. Nous font énormément, on se rend pas compte que ça peut nous blesser. Et elle m'a dit « mais c'est », le fait qu'elle me dise « mais vous avez le droit de souffrir, c'est votre enfant, c'est normal ». Et ben il m'était pas venu à l'idée que ce soit normal. Parce qu'on me faisait le reproche que « ouais, tu vas pleurer, tu vas... ». Le fait qu'on nous laisse tomber, inconsciemment je me disais « faut pas montrer que tu es triste » quoi. Voilà, elle m'a dit « mais c'est, c'est tout à fait normal ». Et je pense que, voilà, elle fait réagir sur des trucs comme ça. Moi ça m'apporte quelque chose. Je sais pas si ça apportera... Là en tout cas oui.

Nous avons vu précédemment que Mme Marnoty avait subi une exclusion sociale qui reposait sur une peur de la contamination de la part de son entourage. Si cette peur concerne tous les parents endeuillés, dans le cas de Mme Marnoty, elle a la particularité d'être explicitée et d'avoir eu comme conséquence un changement professionnel. Ce faisant, la souffrance de Mme Marnoty est vécue comme un handicap social. Or, c'est la parole dans l'association EKR (qui fonctionne de manière un peu différente des associations précédentes) qui va permettre de « normaliser » cette souffrance, donc de la rendre acceptable.

Il est frappant de constater les similitudes qui existent dans les expériences racontées. Si ces similitudes tiennent en grande partie à l'expérience commune, il ne faudrait pas être dupe du biais très fort face auquel nous sommes. En effet, nous nous intéressons à la production discursive de personnes dont la principale activité est de produire du discours sur leur

douleur. Aussi est-il possible de penser que les associations et les groupes de parole structurent le discours sur soi des enquêtés. Ces instances créent un discours sur le deuil qui agit non seulement comme un discours normatif, mais également comme un cadre de possibilité du discours sur soi. Si le cadre de notre étude ne nous permet pas de tester cette hypothèse actuellement, celle-ci nous paraît être un prolongement intéressant de notre travail.

Cependant, s'il est possible de penser que les similitudes discursives sont en grande partie liées au biais de recrutement par les associations, il n'en demeure pas moins que, ce qui se joue ici, c'est une réintégration à la société par une socialisation par les pairs. Le terme de socialisation est ici entendu au sens d'intégration de normes et de valeurs propres à un groupe social. Si l'on reprend les critères mis en avant par Annick Percheron (1974), nous voyons bien qu'intervient une socialisation faite d'assimilation (l'enquêté(e) diminue son sentiment d'anxiété en se confrontant aux personnes ayant vécu la même expérience qu'elle ou lui) et d'accommodation (l'enquêté(e) se modifie pour revenir progressivement dans « le monde des vivants »). La réintégration de l'individu à la société, par la parole et par le partage de son expérience avec des pairs permet ainsi de repenser les liens entre les deux formes de socialisation mises en exergue dans notre première partie : c'est la socialisation dans le groupe des pairs qui permet la resocialisation de la personne exclue de la société.

Nous avons ici mis en avant que cette réintégration se faisait par la primauté donnée à la parole. Or, cette mise en avant de la parole n'est pas sans poser problèmes. En effet, la capacité à s'exprimer n'est pas uniformément répartie dans la société. Il est ainsi significatif que Mme Marnoty, le seul membre des milieux populaires de notre échantillon, soit la seule mère à préférer l'association EKR (qui repose sur des rendez-vous individuels de type psychologique) plutôt que des groupes de parole (supposant une prise de parole devant un groupe d'une dizaine d'individus). Les dispositions différenciées à l'expression des sentiments en public se retrouvent donc dans le cas présent : la moindre dotation en capitaux culturels s'exprime par une moindre capacité à créer un discours sur soi face à autrui. Mais ces dispositions différenciées ne sont pas que le fait d'une disparité en termes de capitaux culturels, elles sont également fortement liées au genre. La parole masculine doit donc être analysée à part, dans la mesure où elle est éminemment problématique.

2.2.2 – Les hommes et la parole

Nous avons pu voir précédemment que la majorité de nos enquêtés, du fait de leur appartenance sociale et générationnelle, possédait une représentation de la virilité assez traditionnelle. Aussi la segmentation genrée est-elle très forte dans les discours que nous avons récoltés. Elle fait l'objet d'une naturalisation importante, notamment en ce qui concerne le rapport différencié au deuil : comme cela a été souligné dans la troisième partie, les femmes sont associées à la parole et à l'expression de leurs sentiments, quand les hommes valorisent davantage la mise en activité ou l'investissement professionnel. Cette différence de réaction peut créer des difficultés de communication qui sont à l'origine de tensions dans le couple.

Claude : À partir de là, ben il faut, faut accepter, et puis c'est comme ça. C'est normal d'ailleurs. Chacun réagit comme il le peut. Et... On est différent. On est différent. Je vois bien à l'association, autant les femmes ont un besoin de parler qui est important, il faut qu'elles parlent de leur enfant. Autant les hommes non, les hommes sont murés, ils se rétractent, ils ferment tout.

Il est intéressant de noter que ce rapport différencié au deuil est fondamentalement un rapport différencié à la parole. Là encore cet extrait reproduit et entérine la représentation sociale selon laquelle les femmes seraient plutôt dans l'expression de leur sentiment, alors que les hommes intérioriseraient davantage. On distingue ici une polarisation raison/sentiment, qui rejoint les thématiques de la dualité homme/femme telles qu'elles ont été mises à jour par Pierre Bourdieu dans « *La domination masculine* » (1998).

Dès lors, on retrouve une vision de la virilité qui doit en permanence se prouver son existence à elle-même, se justifier. Or, cette polarité nécessaire n'est pas compatible avec la prise de parole de la part des hommes et explique donc leur moindre présence dans ces milieux-là (et *a fortiori* dans notre échantillon).

Enquêtrice : Et toi ça t'a jamais intéressé d'en parler avec d'autres parents ou de... ?

Jean-Marc : Pas du tout. Pas du tout. 'fin pas du tout. J'aime bien discuter mais... C'est mon jardin privé et... [...] Pour moi je suis, je suis dans mon truc, j'ai créé mon autre univers, et voilà. [...] Mais c'est pas du tout mon truc, parce que pour moi ils trouveront pas les mots de ce que j'ai envie d'entendre quoi. Et puis j'ai rien envie d'entendre surtout.

Le discours de Jean-Marc, qui est notre seul père enquêté ne faisant pas parti d'une association, est illustratif de ce point. L'opposition entre expression des sentiments et introspection sont rendues par l'image du « jardin privé ». On remarque toutefois que cette position est ambiguë. On retrouve à la fois des éléments de la souffrance mis en avant par Paul Ricoeur, telle que l'incommunicable (« ils ne trouveront pas les mots que j'ai envie d'entendre ») et en même temps une fuite face à la possibilité de communication (« j'ai rien envie d'entendre »). En ce sens, Jean-Marc est un bon représentant de cette valorisation de la virilité traditionnelle qui passe par une non-expression et une non-communication des sentiments.

La prégnance de cette représentation traditionnelle de la virilité produit des effets très forts dans les associations d'aide aux parents en deuil, notamment en termes de présence et d'investissement.

Dominique : Qui plus est avant, alors on y va un peu avec une certaine appréhension parce qu'on se dit « y a beaucoup de femmes, y a peu d'hommes ». Donc on est toujours le canard, le vilain petit canard au milieu. Mais y a quand même un peu d'hommes. Et on a fait des réunions entre hommes. Et là tout le monde s'exprime. Et les hommes s'expriment plus facilement.

On observe ici un mécanisme d'auto-exclusion reposant sur la recherche de personnes identiques socialement, notamment en termes de genre. L'image du « vilain petit canard » rend bien compte de cette différence naturalisée. L'idée de séparer les hommes et les femmes lors de la prise de parole, en créant de la non-mixité, est particulièrement illustratrice de notre propos : les hommes ne peuvent s'autoriser à prendre la parole et à exprimer leurs sentiments que dans l'entre-soi.

Cette segmentation des parents endeuillés selon leur genre peut conduire *in fine* à une différenciation en termes d'activités. Aussi Claude a-t-il eu l'idée de créer, dans l'association dont il s'occupe, un espace de travail manuel qui serait un lieu d'expression pour les pères endeuillés.

Claude : Et... C'est pourquoi d'ailleurs j'avais prévu de, je vais construire un atelier là à côté. Il devrait sortir de terre au mois de mars. Puis y aura des machines à bois des choses comme ça. Et puis je pense ça aurait été un lieu aussi pour accueillir les hommes, pour les faire venir, pour les sortir de leur isolement, pour... Et en tenant un outil, en faisant des choses ensemble, on peut parler, on peut échanger, on peut... Mais se retrouver autour d'une table pour discuter, alors là, pas du tout, pas du tout. Mais autour d'une activité manuelle oui. [...] Faire ensemble. Je crois que ça aide beaucoup.

La segmentation genrée aboutit à une segmentation des activités : la parole contre le manuel, le discours contre l'action. L'investissement dans une activité productrice concrète permet ainsi de revaloriser une activité dévalorisée pour les pères, car trop attachée à l'identité maternelle.

Toutefois, si la prise de parole et l'expression des sentiments sont si fortement discréditées pour ces pères, comment expliquer leur investissement dans ces milieux fortement féminisés ? Pour répondre à cette question, il faut nous attarder sur la position particulière qu'occupent nos deux enquêtés dans leur association respective.

Dominique Anode, après avoir participé quelques temps au groupe de parole, est maintenant le secrétaire régional de l'association : il s'occupe des comptes, des activités, gère la liste des mails et la diffusion de l'information. Le cas de Claude Therreau est encore plus significatif. Claude a eu l'idée de fonder cette association parce que sa femme passait beaucoup de temps sur des forums de parents endeuillés. Il s'est renseigné sur les modalités de création d'une telle association dans sa région, ce qu'il a par la suite fait, choisissant une affiliation en cohérence avec ses croyances et son éthique. Étant la personne la plus diplômée de l'association, il en est « naturellement » devenu le président (l'idée que sa femme puisse prendre ce rôle n'a à l'évidence effleuré ni lui ni elle).

Nous voyons donc bien que, au moins dans l'échantillon de nos enquêtés, les pères qui appartiennent à la sphère associative ne se contentent pas d'en faire partie : ils s'y investissent et briguent des postes à responsabilités. De cette façon, l'investissement et le capital symbolique qui lui est associé viennent compenser la prise de parole et l'expression des sentiments, activités dévalorisées pour ces pères.

Nous avons pu voir dans cette partie de quelle manière les associations agissaient comme une instance de resocialisation, dans le sens de réintégration à la société. En effet, la prise de parole commune permet de sortir de sa particularité et du statut d'exception qui est accordé au deuil. La resocialisation passe par la mise en discours de sa vie, discours qui est co-construit mais permet la socialisation de l'endeuillé(e) par assimilation et accommodation. Pour autant, cette primauté de la parole n'est pas sans poser de problème. Les pères occupent notamment une position ambiguë face à cette prise de parole, ambiguïté qui est levée par leur fort investissement, rémunérateur en termes symboliques.

Si nous avons pu commencer à constater ici la prégnance de la mise en discours pour créer de la cohérence entre le « moi d'avant » et le « moi d'après », il s'agit à présent de comprendre comment cette mise en discours, qui ne passe pas toujours par l'appartenance à une association, permet de créer de la continuité et donc de diminuer le sentiment de rupture que peuvent connaître les enquêtés suite à la perte d'un proche.

2.3 – La mise en cohérence par le discours

S'il est un élément qui ressort très nettement de cette analyse, c'est le fait que le discours, la mise en récit de sa vie, et notamment de sa vie autour du deuil, est un élément de stabilité identitaire pour les parents comme pour les enfants endeuillés. Il nous faut donc comprendre comment cette mise en discours permet de créer de la continuité, d'atténuer le sentiment de rupture, et donc sa réalité. Pour cela, nous essaierons d'analyser le statut de la parole dans l'effectivité du deuil, avant de revenir sur deux cas précis de discours sur soi, celui d'Amélie et celui de Clémence en les opposant, afin de comprendre leur structuration réciproque.

2.3.1 – La parole comme réparation de soi

Nous avons mis en avant l'importance du capital social ou de l'appartenance à une association pour la stabilité de soi et la diminution du sentiment de rupture. Il nous faut cependant aller plus avant et voir ce que ce recours à autrui apporte en termes identitaires. Or, si nous nous penchons plus précisément sur les mécanismes à l'œuvre, nous pouvons observer une double dimension dans cette forme particulière de soutien qui passe par les autres. Une première dimension est celle que nous avons déjà soulignée : elle permet de se sentir appartenir à un groupe, une communauté qui joue comme métonymie de la société. Ainsi les associations de parents endeuillés, comme les amis, jouent le rôle d'instance de socialisation et ce dans le double sens du terme : à la fois comme pourvoyeurs de normes et de valeurs propres, et à la fois comme vecteurs d'appartenance au groupe plus large qu'est la société. Mais, liée à cette première dimension, il en existe une autre : ce que les amis, comme le groupe des parents, permettent, c'est la mise en discours de soi. Or, cette mise en discours est déterminante dans la trajectoire de deuil.

Cet élément est souligné par Karine Roudaut dans « *Le deuil : individualisation et régulation sociale* » (2005). L'auteure note que la ritualité est du côté du « faire » et/ou du « non-faire », alors que le deuil serait davantage de l'ordre du « dire » et/ou du « non-dire », de la parole ou du silence. Et c'est bien cette représentation-là qui est mobilisée par les enquêtés, notamment masculins, lorsqu'ils expriment leur difficulté à faire leur deuil, à travers notamment des problèmes d'expression des sentiments. Cependant, nous voyons bien-là à quel point cette

représentation est empreinte de discours psychologiques ou psychologisants : il s'agit d'opposer la parole à l'activité. Pourtant, comme le souligne Karine Roudaut, « nous ne voyons pas en quoi la parole [...] ne pourrait pas constituer une "mise en acte", voire une certaine "ritualisation", en tous les cas une "activité sociale" dans son sens le plus général, une manière de faire significative et orientée dans l'espace où elle s'accomplit » (Roudaut, 2005, p. 17).

Il nous faut donc voir dans quelle mesure cette parole est également une mise en activité, activité reconstitutrice de soi qui joue également comme une réintégration au social. Afin de comprendre cela, il nous faut revenir sur la définition de l'« évènement » et des dissonances, discursives comme identitaires, qu'il induit.

Michèle Leclerc-Olive, dans « *Enquêtes biographiques entre bifurcations et évènements* » (2009), insiste sur cette définition commune de la situation qui est celle des personnes ayant connu un évènement biographique : « pour réduire ces dissonances – le tranchant de l'évènement – la personne se tourne le plus souvent vers autrui. De fait, un évènement biographique est en général un évènement intersubjectif et partagé. [...] Si bien que, lors de la rencontre avec le chercheur, des pans entiers de temps configurés, de récits "préfabriqués" sont disponibles. L'échange peut être l'occasion de voir émerger des souvenirs enfouis, de former des configurations nouvelles, de procéder à des rapprochements inédits, mais il ne s'agit que rarement d'un "premier récit". On est autant dans l'exercice de la reprise que de la coproduction. » (Leclerc-Olive, 2009, p. 335) Il est frappant de voir à quel point cette réflexion éclaire d'un jour nouveau le travail qui a été le nôtre. Nous avons effectivement affaire à des récits « préfabriqués ». Preuve en est, lorsque cela n'était pas le cas, les enquêtés ont soit refusé de répondre (Françoise), soit se sont mis en colère (Amélie). La situation d'entretien constituait donc, elle aussi, une mise en cohérence de soi, puisqu'elle offrait un regard extérieur neutre nécessitant une mise en discours. En ce sens, le décès était véritablement élevé au rang d'évènement, et ce par la situation d'entretien, qui permettait de le renouveler.

Nous retrouvons ici une idée proche de celle développée par Gaëlle Clavandier dans « *Sociologie des catastrophes* » : « sorte de palimpseste, l'évènement ne correspond pas à un fait originel ou à une quelconque première version. Il est sans cesse renouvelé, c'est pour cela qu'il nous touche tant. » (Clavandier, 2004, p. 30) Ainsi la mise en discours, qu'elle se passe avec l'enquêtrice, avec des amis, ou avec des parents de l'association, est une façon de renouveler sans cesse l'évènement du décès de l'enfant. En ce sens le discours transforme l'évènement, le modifie et donc le neutralise. Pour reprendre une dénomination de Paul Ricoeur, on sort de l'ineffable.

Cependant, pour reprendre une réflexion de Pierre-Michel Menger, nous sommes face à une conscience de soi qui se construit à la fois avec la conscience de l'autre et dans la temporalisation. Nous avons donc affaire à un « entrelacement de l'altérité et de la temporalité » (Menger, 1997, p. 604). Cette référence à la temporalité est primordiale, dans la mesure où elle nous permet de penser les relations entre deuil et vie sociale. Nous pouvons penser le deuil comme évènement et reprendre à notre compte les trois temps de la médiation dégagés par Michèle Leclerc-Olive dans « *Le dire de l'évènement biographique* » (1997) : le temps de l'évènement, le temps long de la production du sens de l'évènement, et le temps de l'énonciation lié au déclenchement de l'engagement du narrateur. Ainsi le temps

écoulé depuis l'évènement est un temps de production de sens, sens que nous récoltons lors de son énonciation au moment de l'entretien.

Cette mise en avant de la temporalité, qui n'est en rien un processus linéaire, mais semble au contraire appartenir au cyclique, nous fait sortir du simple « rite de passage » tel que nous avons pu l'appréhender en suivant Arnold Van Gennep (1909) : le deuil n'est plus seulement une étape dans la ritualité qui qualifierait la liminarité. Désormais, il déborde dans la vie sociale. C'est la raison pour laquelle il ne pourrait plus y avoir de distinction claire entre le mouvement de désocialisation et celui de resocialisation. L'un et l'autre s'entrecroisent et se superposent : les endeuillés subissent la contamination du deuil en même temps qu'ils construisent un discours. La relation entre deuil et vie sociale se comprendrait donc davantage à travers l'image du maillage que celui de la frontière étanche.

Michèle Leclerc-Olive va même plus loin dans cette remise en cause de la temporalité : « si bien qu'à l'idée communément admise selon laquelle événements et souvenirs viendraient s'inscrire dans un temps prédéfini, linéaire et continu, il convient de substituer la conception inverse : ce sont les événements marquants qui, constituant un calendrier discret (au sens mathématique du terme), forment la matrice temporelle susceptible d'accueillir les souvenirs. Cette matrice discrète permet secondairement de penser, de manière dérivée, un concept abstrait de temps continu » (Leclerc-Olive, 2009, p. 342).

Ainsi, s'il n'est ni notre objet, ni de notre ressort de trancher cette question de la temporalité, nous pouvons néanmoins mettre en avant à quel point cette idée de construction discursive de soi à partir de l'évènement qu'est le deuil nous paraît pertinente pour penser notre matériau. Aussi les entretiens récoltés ne sont qu'une actualisation d'un discours déjà construit. Nous nous proposons donc à présent d'illustrer rapidement cet état de fait à travers la confrontation entre deux discours antithétiques dans la forme, et dont nous avons pourtant montré la grande similitude en termes d'expérience : ceux d'Amélie et de Clémence.

2.3.2 – Similitude de l'expérience et dissemblances discursives

Plusieurs entretiens illustrent parfaitement cette idée que le discours est à la fois une mise en cohérence de l'expérience traumatique, et en même temps l'actualisation d'un discours pré-construit. L'entretien avec Claude Therreau par exemple était particulièrement illustratif de ce point, dans la mesure où ses réponses n'étaient jamais celles des questions qui lui étaient posées : il revenait toujours sur l'association qu'il avait créée, car c'était pour lui le seul prisme à travers lequel il pensait la mort de son fils.

Cependant, la comparaison entre les entretiens d'Amélie et de Clémence offre une excellente illustration de la construction différentielle des discours sur soi et du déroulement de l'entretien.

Tout d'abord les deux entretiens n'ont pas duré le même temps (1 h 15 pour Amélie, 2 h 45 pour Clémence) et, surtout, les réponses n'étaient pas aussi développées d'un entretien à l'autre. Les réponses d'Amélie étaient relativement courtes, alors que celles de Clémence étaient extrêmement longues et développées (certaines réponses à mes questions ont duré plus d'une dizaine de minutes). De fait, les recours discursifs ne sont pas les mêmes et n'offrent pas la même linéarité dans l'après-deuil : Amélie offre un discours plus clivé, elle

met l'accent sur les ruptures, terme qu'elle répète plusieurs fois, alors que Clémence gomme, ou minimise les changements connus dans sa vie.

Pour autant, cela ne signifie pas qu'Amélie n'ait pas construit une mise en discours de son histoire. Mais les éléments magnifiés portent moins sur sa trajectoire à elle, que sur le devenir familial. Ainsi, la mise en récit est une mise en récit familial, et se rapporte aux souvenirs de son frère, ou au devenir de son corps.

Amélie : Tous les ans on appelle le, le centre de greffes. Pour savoir si les personnes qui vivent grâce à son cœur, ses poumons et ses autres organes sont encore en vie. Et le cœur de mon frère bat, bat à l'heure actuelle.

Le frère d'Amélie étant mort d'un arrêt cérébral, ses organes ont pu être donnés. L'image ici du « cœur qui bat toujours » illustre bien cette mise en discours qui permet de reconstituer de la continuité dans une histoire familiale tourmentée.

Chez Clémence au contraire, le suivi d'une psychothérapie (elle en a fait une à onze ans et une à dix-huit ans) et des études en psychologie ont construit un discours très auto-centré sur le sens qu'elle donne à sa vie. Nous donnons ici quelques images qu'elle mobilise pour se définir, mais cette réponse fait à elle seule plusieurs pages.

Clémence : Tu vois j'ai trop de principes pour me casser et après revenir la queue entre les jambes, genre, « ben non je peux pas », tu vois. Si je me casse, c'est que j'me casse pour de bon tu vois. Mais c'est pas pour faire un mini cirque, un mini cinéma et après revenir en disant « ben désolée, j'ai déconné » tu vois. C'est, 'fin, j'ai trop... J'ai, j'ai trop d'amour propre pour faire ça tu vois. Mais du coup en fait ça fait que... Du coup le matin c'est magnifique tu vois. Du coup mes souvenirs c'est vraiment... C'est vraiment quand Vincent a été soigné de son cancer tu vois, et que... Toute notre vie allait bien. Ben en fait, le, le cancer de Vincent ça m'a vraiment mis une claque énorme tu vois. Et j'me suis dit « Putain » quoi. « T'as passé trop de temps à être malheureuse ». Y a un moment, y a un moment t'as de la chance d'être en vie, d'être en bonne santé tu vois. T'es pas à l'IGR coincée dans un nid en comptant tes jours, tu vois. Donc maintenant, 'fin par respect pour tous ces gens tu te dois de vivre tu vois. Et même par respect pour toi-même, à un moment faut arrêter de regarder le passé et faut avancer tu vois. Et du coup moi ça fait, je me levais le matin tu vois, y avait les oiseaux qui chantaient et c'était magnifique. Genre, tu regardes la lumière, 'fin, t'sais c'est un peu ça que les gens oublient de nos jours, c'est vivre, d'apprécier les, les moments tu vois. D'apprécier la vie tu vois. Avec moi c'était vraiment je sortais de chez moi, j'entendais les oiseaux qui chantaient, je fumais ma clope et je regardais le soleil qui se levait, 'fin tu vois, je regardais tout ça et j'étais, c'est beau quoi. Et ça c'est des beaux moments tu vois. Et puis après dans les beaux moments y a aussi, tu découvres beaucoup d'humanité aussi tu vois. Après tu fais ton tri dans tes potes et dans tous les gens que tu fréquentes, et tu découvres mais des gens mais super beaux tu vois. Et c'est aussi ça où... T'as des épreuves et c'est très dur mais après t'en tires des leçons tu vois. Et tu te dis « ben faut faire en sorte que tout ça soit pas vécu pour rien » tu vois. Et au final c'est justement, dans ces rencontres, dans les rencontres que

ma mère a fait, dans les rencontres que mon frère ou mon père ont fait, dans mes propres rencontres, tu vois, c'est des rencontres magnifiques. Tu vois des tas de gens qui ont pas vécu ta vie mais qui sont pas maladroits, qui sont respectueux tu vois. Et qui... Qui sont justes là pour toi tu vois. Qui sont pas là à te forcer à parler parce qu'ils sont dans une curiosité malsaine tu vois. Comme dans une série B. Mais que juste, ça va, tu sais qu'ils sont là pour tendre la main si à un moment tu trébuches tu vois. Et ça c'est beau quoi... Mais après je pense que, 'fin, moi si je dois imaginer tout ça tu vois, moi l'image qui m'est venue en tête en fait quand j'avais 15 ans, c'est qu'au final, après avoir vécu un truc comme ça, t'es pas un, tu vois une sorte de bateau sur un pic tu vois. Sur un truc tout petit tu vois. Et du coup t'as ton bateau qui tangue mais de ouf tu vois, quand ça arrive. Et puis petit à petit tu réussis à te stabiliser mais après t'as des petits coups de vent qui fait qu'il retangue de nouveau tu vois. Et tu dois toujours réussir à retrouver un peu d'équilibre, pour que ton bateau soit stabilisé et que tout aille bien tu vois. Mais une fois que c'est fait, t'apprécies la vie plus que les autres je pense. Tu vois. Donc voilà. C'est... La leçon qu'il faut tirer de tout ça.

L'aspect décousu et chaotique de cette longue citation permet de bien mettre en avant les images qui sont propres à Clémence pour la définition qu'elle a de soi, et de l'expérience du deuil. La mise en continuité passe par la mobilisation métaphorique et la relativisation de sa souffrance. La mise en regard des discours tenus par Amélie et Clémence permet ainsi de voir comment la mise en récit de soi, concernant le deuil, son propre rapport à la mort, ou encore le rapport à l'histoire familiale, participe à l'atténuation des discontinuités biographiques et permet ainsi une resocialisation de l'endeuillé, dans le sens d'une réintégration. L'entretien, mais également toute situation sociale nécessitant un discours sur sa vie, participe de cette mise en récit. Aussi les expériences plus ou moins mobilisatrices en discours permettent de cristalliser un récit de soi, gommant les aspérités et permettant de dégager une linéarité.

Nous avons mis en exergue trois sortes de vecteurs permettant la resocialisation des personnes endeuillées : le capital social, qui permet de créer de la continuité dans une histoire personnelle heurtée ; les associations de parents en deuil, qui permettent de construire une histoire commune ; et enfin la mise en discours de soi. Ces trois vecteurs mobilisent le registre discursif. Ce registre est au cœur de la resocialisation, car c'est lui seul qui permet de lisser les aspérités des trajectoires, de créer de la continuité malgré les discontinuités. Aussi le discours apparaît comme le principal moyen de resocialisation. À l'évidence, ce constat est étroitement lié aux expériences que nous avons pu recueillir, et il y a fort à parier que des différences de classe et de genre interviennent dans cette mise en discours. Il n'en demeure pas moins que cet accent porté sur la parole a permis de remettre en cause une vision linéaire du deuil qui se penserait comme un avant/pendant/après. Nous sommes plutôt là face à une temporalité circulaire, à un événement qui serait créé et recréé par la parole.

Conclusion

Ce travail s'inscrit dans une tradition longue de sociologie de la mort, et plus particulièrement du deuil. Ainsi, les débats en sociologie du deuil, initiés en France à la fin des années 1990 et qui connaissent un regain d'intérêt lors de la première décennie des années 2000, contribuent à repenser le cadre plus général de la mort en sociologie, cadre encore peu développé en France actuellement.

L'enjeu pour nous était de nous inscrire dans cette tradition fortement inspirée de l'anthropologie, tout en en la questionnant par une utilisation plus spécifique d'une approche et d'outils sociologiques. Pour ce faire, nous avons accordé toute notre attention au deuil touchant les familles. Ce choix était pour nous une façon de revaloriser la dimension statutaire des liens familiaux, dimension bien souvent laissée de côté dans les travaux actuels.

Le fait que cette question du deuil soit peu saisie en sociologie rend son analyse difficile mais passionnante. En considérant le deuil comme un processus s'inscrivant dans le temps long, ce travail a mis en lumière l'intérêt de penser ce deuil à travers la notion de trajectoires. Qui plus est, dans la mesure où la mort d'un proche affecte le rôle social et l'identité des personnes autour de lui, il est apparu nécessaire de penser ces trajectoires aussi bien au niveau individuel que familial.

Penser le deuil à l'échelle familiale, c'est également s'intéresser aux membres de la fratrie affectés par ce deuil. Ce choix suppose de centrer le regard sur une tranche d'âge de décès relativement précise, personnes ayant entre 12 et 25 ans, qui caractériserait les décès d'adolescents. Ce regard précis permet, à la fois de nous centrer sur une forme de deuil assez symptomatique parce qu'inhabituelle, tout en mettant l'accent sur les trajectoires des frères et sœurs, plus affectés par ce deuil que dans le cas d'un enfant plus jeune, dans la mesure où la période de socialisation commune a été plus longue.

Nous avons essayé de comprendre les effets du deuil selon trois niveaux d'analyse : un niveau individuel, un niveau familial, et un niveau plus global qui concernerait l'intégration de l'individu endeuillé dans la société. Dans un premier temps, nous nous sommes attachées à saisir les individus en tant que membre d'une configuration familiale. Aussi avons-nous montré comment les positions statutaires au sein de la famille modifiaient les rapports au deuil et les conséquences que celui-ci pouvait avoir en termes d'identité et de trajectoires personnelles. Nous avons ainsi pu constater que l'influence du deuil sur les trajectoires maternelles était à mettre en relation avec leur investissement dans la sphère familiale, professionnelle et avec leur position dans la trajectoire de vie au moment de la perte de leur enfant. Pour les pères enquêtés, la perte de l'enfant est venue agir comme une remise en cause de leur rôle paternel, qui se traduit par un réinvestissement de soi dans une représentation traditionnelle de la virilité. Enfin, on a noté le rapport différencié des frères et sœurs par rapport au deuil : le deuil agit sur les soeurs comme un activateur de dispositions féminines au soin pour autrui, quand les frères sont davantage dans une position de fuite et de préservation de leur propre parcours.

Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressées aux trajectoires familiales, et aux possibles ruptures de celles-ci suite à la perte d'un enfant. Nous avons donc montré que la potentialité de rupture de ces trajectoires n'était effective que dans les contextes familiaux où les sphères d'activités (professionnelle, familiale, de santé) connaissent un recouvrement important. Aussi, les familles avec des contextes d'activités fortement recoupés connaissent-elles une modification de leur parcours, alors que les familles non concernées par ces recouvrements ne connaissent pas de rupture de leur trajectoire.

Enfin, dans un dernier temps, un déplacement du regard à un niveau plus global a montré l'intérêt d'analyser le deuil comme mouvement de désocialisation et de resocialisation. Nous avons ainsi pu constater de quelle manière la souffrance rendait compte d'un isolement, qui ne pouvait être rapproché, contrairement à l'idée défendue dans les thèses actuelles, d'une privatisation du deuil. Cependant, le capital social, et notamment l'appartenance à une association, permettent, de par la mise en discours de soi, de réintégrer l'individu à la société en redonnant une cohérence à son récit. Cette cohérence discursive réinscrit le deuil dans une temporalité qui n'est plus linéaire, mais devient cyclique.

De nombreuses hypothèses ont été ébauchées dans ce travail. Cependant, aucune d'elles ne peut être validée plus avant sans avoir recours à un éventail plus large, à savoir un échantillon plus représentatif et densifié d'endeuillés. La thématique de la bifurcation après un deuil ne pourra être pleinement traitée qu'à partir d'une double focale, mêlant analyse factuelle (quelles modifications effectives dans les trajectoires de vie après un deuil ?) et une analyse des perceptions de ce deuil. Notre analyse actuelle a permis d'avoir des représentations plus que des faits. Or, comme nous l'avons montré dans notre dernière partie, il est fort probable que la mise en discours de ces trajectoires en ait lissé les aspérités et ait rendu la saisie des bifurcations plus difficile. C'est la raison qui nous poussera, dans le futur, à aller récolter des données factuelles (fréquence des divorces après un deuil d'enfant, déménagements, changement de travail, etc.) afin de confronter cette mise en discours et les changements effectifs.

Un autre prolongement intéressant de ce travail consisterait à confronter le discours sur le deuil tenu dans et en dehors des associations. Ceci permettrait de mettre à jour la structuration des discours qui se fait dans le cadre des associations, de même que les normes ainsi véhiculées.

Bibliographie

Abbott A., 2009, « À propos du concept de *Turning Point* » in *Bifurcations*, eds. M. Grossetti, M. Bessin et C. Bidart, La Découverte, Paris, pp. 187-211.

Abbott A., 2001, *Time matters. On theory and method*, The University of Chicago Press, Chicago.

Ariès P., 1960, « *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* », Plon, Paris.

Ariès P., 1975, « *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours* », Le Seuil, Paris.

Ariès P., 1977, « *L'homme devant la mort* », Le Seuil, Paris.

Balandier G., 1988, « *Le désordre, éloge du mouvement* », Fayard, Paris.

Baudry P., 1999, « *La place des morts. Enjeux et rites* », Armand Colin, Paris.

Beaud S., 1996, « *L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien "ethnographique"* », *Politix*, vol. 35, pp. 56-74.

Bensa A. et Fassin E., 2002, « *Les sciences sociales face à l'évènement* », *Terrain*, vol. 38, pp. 5-20.

Bereni L., Chavun S., Jaunait A. et Revillard A. (eds), 2012, « *Introduction aux études sur le genre* », 2^{ème} édition, de Boeck, Bruxelles.

Bertaux D., 1980, « *L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités* », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXIX (2), pp. 198-225.

Berthod M. et Magalhaes De Almeida A., 2011, « *Vivre un deuil au travail* », École d'études sociales et pédagogiques, Lausanne.

Bessin M., Bidart C. et Grossetti M., 2009a, « *Introduction générale. L'enquête sur les bifurcations : une présentation* » in *Bifurcations*, eds. M. Grossetti, M. Bessin et C. Bidart, La Découverte, pp. 7-19.

Bessin M., Bidart C. et Grossetti M., 2009b, « *Les bifurcations, un état de la question en sociologie* » in *Bifurcations*, eds. M. Grossetti, M. Bessin et C. Bidart, La Découverte, pp. 23-35

Bidart C., 2006, « *Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques* », *Cahiers internationaux de sociologie*, volume n° 120, pp. 29-57.

Bonvalet C. et Lelièvre E., 2012, « *De la famille à l'entourage* », Ined, Puf, Paris.

- Bonvalet C., 2003, « *La famille-entourage locale* », *Population*, vol. 58, pp. 9-43.
- Bourdieu P., 1980, « *Le capital social. Notes provisoires* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. n° 31, janvier, pp. 2-3.
- Bourdieu P., 1982, « *Les rites comme actes d'institution* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, pp. 206-215.
- Bourdieu P., 1986, « *L'illusion biographique* », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. n° 62-63, pp. 69-72.
- Bourdieu P., 1998, « *La domination masculine* », Le Seuil, Paris.
- Buisson M., 2003, « *La fratrie, creuset des paradoxes* », L'Harmattan, Paris.
- Cambdessus B., (éd), 1998, « *La fratrie méconnue* », ESF, Paris.
- Cartier M., Coutant I., Masclét O. et Siblot Y., (éds), 2008, « *La France des « petits-moyens »* ». Enquêtes sur la banlieue pavillonnaire, La Découverte, Paris.
- Castellain-Meunier C., 2002, « *La place des hommes et les métamorphoses de la famille* », Puf, Paris.
- Castra M., 2003, « *Bien mourir. Sociologie des soins palliatifs* », Puf, Paris.
- Clavandier G., 2004, « *La mort collective. Pour une sociologie des catastrophes* », CNRS Éditions, Paris.
- Clavandier G., 2007, « *La crémation : des pratiques singulières à l'élaboration d'un cadre de référence* », *Études sur la mort*, vol. n° 132, pp. 65-86.
- Clavandier G., 2009, « *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine* », Armand Colin, Paris.
- Clavandier G., 2011, « *Des funérailles d'antan à la planification des obsèques - vers une mutation radicale du rapport à la mort ?* », *Études sur la mort*, vol. n° 140, pp. 175-190.
- Conley D., 2004a, « *The pecking order. Bold new book at How Family and Society determine who we become* », Vintage Book.
- Conley D., 2004b, « *Death, desertion, divorce. When Bad Things Happen to Good Families* » in *The Pecking Order*, Vintage Book, pp. 74-95.
- Courgeau D. et Lelièvre E., 1990, « *L'approche biographique en démographie* », *Revue française de sociologie*, pp. 55-74.
- Court M. et Henri-Panabière G., 2012, « *La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs* », *Revue française de pédagogie*, vol. n° 179.

Cresson G., 2006, « *La production familiale de soins et de santé. La prise en compte tardive et inachevée d'une participation essentielle* », Recherches familiales, vol. n° 13.

Darmon M., 2001, « *Devenir "sans pareil" ? La construction de la différence dans la fratrie gémellaire* » in Famille et individualisation : Être soi d'un âge à l'autre (Tome 2), ed. F. De Singly, L'Harmattan, Paris, pp. 99-114.

Déchaux J., 1995a, « *Orientations théoriques en sociologie de la famille : autour de cinq ouvrages récents* », Revue Française de Sociologie, vol. 36, n° 3, pp. 525-550.

Déchaux J., 1995b, « *Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias* », Cahiers internationaux de sociologie, vol. 99, pp. 293-313.

Déchaux J., 1997, « *Le souvenir des morts. Essai sur le lien de filiation* », Puf, Paris.

Déchaux J., 2001, « *La mort dans les sociétés modernes : la thèse de Norbert Elias à l'épreuve* », L'Année sociologique, vol. 51, pp. 161-183.

Déchaux J., 2007, « *Relations de germanité et matrilatéralité* » in Les fratries. Une démographie sociale de la germanité, ed. M. Oris, G. Brunet, E. Widmer et A. Bideau, Peter Lang, pp. 311-335.

Déchaux J., 2009, « *La mort incertaine* » in Faut-il faire son deuil ?, ed. Pascal Dreyer, Autrement « Mutations », pp.193-207.

Déchaux J., 2010, « *Ce que l'individualisme ne permet pas de comprendre : le cas de la famille* », Esprit, 365, pp. 94-111.

Déchaux J., 2012, « *La place des frères et sœurs dans la parenté au cours de la vie adulte* », Informations sociales n° 173, Cnaf, pp. 103-112.

Déchaux J., 2014, « *Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action* », Terrains / Théories, À paraître.

Déchaux J., Crenner E. et Herpin N., 2000, « *Le lien de germanité à l'âge adulte : une approche par l'étude des fréquentations* », Revue Française de Sociologie, vol. 41, n° 2, pp. 211-239.

Déchaux J., Hanus M. et Jésus F. (éds), 1998, « *Les familles face à la mort. Entre privatisation et resocialisation de la mort* », L'Esprit du Temps.

Demazière D., 2007, « *Quelles temporalités travaillent les entretiens biographiques rétrospectifs ?* », Bulletin de méthodologie sociologique, vol. 93, pp. 5-27.

Demazière D., 2008, « *L'entretien biographique comme interaction. Négociations, contre-interprétations, ajustements de sens* », Langage et société, vol. 123, pp. 15-35.

- Demazière D., 2011, « *L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui* », Recherches qualitatives, vol. 30, pp. 61-83.
- Dubar C., 2000, « *La crise des identités. L'interprétation d'une mutation* », Puf, coll. "Le lien social", Paris.
- Durkheim E., 1892, « *La famille conjugale* » in Fonctions sociales et institutions, 1975 éd., Les Éditions de Minuit, Paris, pp. 35-49.
- Durkheim E., 1897, « *Le suicide. Étude de sociologie* », 1969 éd., Puf, Paris.
- Durkheim E., 1912, « *Les formes élémentaires de la vie religieuse* », Quadrige, 2007 éd., Puf, Paris.
- Élias N., 1978, « *What is sociology ?* », Hutchinson, London.
- Élias N., 1998, « *La solitude des mourants* », éd. orig.1982, Christian Bourgois éditeur, Paris.
- Éribon D., 2009. « *Retour à Reims* ». Collection A venir, Fayard, Paris.
- Feifel H., 1959, « *The Meaning of Death* », Mc Graw Hill Book Co, New York.
- Fine A., 2011, « *Frères et sœurs en Europe dans la recherche en sciences sociales* », Clio. Histoire, femmes et sociétés, vol. 34.
- Frazer J.G., 1911-1915, « *Le Rameau d'or* », Robert Laffon.
- Garcia S., 2011, « *Mères sous influence : de la cause des femmes à la cause des enfants* », La Découverte, Paris.
- Goblot E., 1925, « *La barrière et le niveau. Étude sociologique sur la bourgeoisie française moderne* », 1984, 3ème éd., Puf, Paris.
- Godeau F. et Troubetzkoy W. (éds), 2003, « *Fratries. Frères et sœurs dans la littérature et les arts de l'antiquité à nos jours* », Éditions Kimé, Paris.
- Goffman E., 1973, « *La présentation de soi* », Éditions de Minuit, Paris.
- Goffman E., 1974, « *Les rites d'interaction* », Éditions de Minuit, Paris.
- Gollac S., 2013, « *Les ambiguïtés de l'ânesse masculine. Transferts patrimoniaux et transmission du statut social de génération en génération* », Revue française de sociologie, vol. 54, pp. 709-738.
- Gorer G., 1965, « *Death, Grief and Mourning in Contemporary Britain* », 1994 éd., Epel, Paris.
- Gotman A., 1988, « *Hériter* », Puf, Paris.

- Grelley P., 2007, « *Sociologie d'un sentiment. Bibliographie raisonnée de l'approche sociologique de l'amour* », Informations Sociales n° 144, Cnaf, pp. 138-146.
- Grossetti M., 2006, « *L'imprévisibilité dans les parcours sociaux* », Cahiers internationaux de sociologie, vol. n° 120, pp. 5-28.
- Hanus M., 2004, « *Le cadavre crématisé* », Études sur la mort, vol. n° 129, pp. 133-143.
- Hareven T. et Masaoka K. 1988, "*Turning points and transitions : Perceptions of the life course*", Journal of Family History, vol. 13, n° 3, pp. 271-289.
- Hertz R., 1906, « *Contribution à une étude des représentations collectives de la mort* », L'Année sociologique, vol. n° 10, pp. 48-137.
- Hochschild A., 1983, "*The Managed Heart. Commercialization of Human Feeling*", University of California Press, Berkeley.
- Hughes E.C., 1950, « *Carrières, cycles et tournants de l'existence* » in Le regard sociologique, textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, 1996th éd., Édition de l'EHESS, Paris, pp. 165-173.
- Julier-Costes M., 2010, « *Socio-anthropologie des socialisations funéraires juvéniles et du vécu intime du deuil. Les jeunes face à la mort d'un(e) ami(e)* », Thèse de doctorat.
- Kübler-Ross E., 1975, "*Death, the Final Stage of Growth*", Prentice Hall, Englewood Cliffs.
- Laborde C., Lelièvre É. et Vivier G., 2007, « *Trajectoires et évènements marquants, comment dire sa vie ? Une analyse des faits et des perceptions biographiques* », Population, vol. 62.
- Lahire B., 1995, « *Tableaux de familles. Heurts et malheurs scolaires en milieux populaires* », Le Seuil, Paris.
- Lahire B., 1998, « *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action* », Nathan, Paris.
- Lahire B., 2002, « *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles* », Nathan, Paris.
- Le Bras H., 1973, « *Parents, grands-parents, bisaïeux* », Population, pp. 9-38.
- Leclerc-Olive M., 1997, « *Le dire de l'évènement biographique* », Septentrion.
- Leclerc-Olive M., 2009, « *Enquêtes biographiques entre bifurcations et évènements. Quelques réflexions épistémologiques* » in Bifurcations, eds. M. Grossetti, M. Bessin et C. Bidart, La Découverte, pp. 329-346.
- Lefèvre C. et Filhon A. (eds) 2005, « *Histoires de familles, Histoires familiales. Les résultats de l'enquête de 1999* », Les cahiers de l'Ined, Paris.

Lett D., 2011, « *L'histoire des frères et des sœurs* », Clio. Histoire, femmes et sociétés, vol. 34, pp. 183-202.

Malinowski B., 1954, "*Death and the Reintegration of the Group*" in *Magic, Science and Religion and others Essays* Doubleday/Anchor Books Edition, New-York, pp. 47-53.

Mauss M., 1926, « *Effets physiques chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité* », Journal de psychologie, vol. n° 23, pp. 653-669.

Memmi D., 2011, « *La seconde vie des bébés morts* », Editions de l'EHESS, Paris.

Menger P., 1997, « *Temporalité et différences interindividuelles : l'analyse de l'action en sociologie et en économie* », Revue française de Sociologie, vol. 38, pp. 587-633.

Michelat G., 1975, « *Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie* », Revue française de sociologie, vol. XVI (1), pp. 229-247.

Mitford J., 1963, "*The American Way of Death*", Simon and Schuster, New-York.

Morin E., 1976, « *L'homme et la mort* », Le Seuil, Paris.

Oris M., Brunet G., Widmer E. et Bideau A. (eds) 2007, « *Les fratries. Une démographie sociale de la germanité* », Peter Lang, Berne.

Passeron J.C. et Revel J., 2005, « *Penser par cas* », Editions de l'EHESS, Paris.

Percheron A., 1974, « *L'univers politique des enfants* », Colin.

Piaget J., 1932, « *Le jugement moral chez l'enfant* », Puf, Paris.

Pinçon M. et Pinçon-Charlot M., 2000, « *Sociologie de la bourgeoisie* », La Découverte, Paris.

Pollak M., 1986, « *La gestion de l'indicible* », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 62-63, pp. 30-53.

Quillot R., 2000, « *Qu'est-ce que la mort ?* », Armand Colin, Paris.

Ricoeur P., 1994, « *La souffrance n'est pas la douleur* », Autrement, Souffrances, vol. n° 142.

Roudaut K., 2005, « *Le deuil : individualisation et régulation sociale* », A contrario, vol. 3, pp. 14-27.

Roudaut K., 2012, « *Ceux qui restent. Une sociologie du deuil* », coll. Le Sens Social, Pur.

Samuel O. et Vilter S., 2007, « *La naissance d'un enfant : jalon biographique et perception de l'évènement* », Population, vol. n° 62, pp. 587-603.

Samuel O., 2008, « *Moi, ma famille. Identification et rôles familial et social* », Informations Sociales n° 145, Cnaf, pp. 58-67.

Schwartz O., 1998, « *Le monde privé des ouvriers* », 2ème éd., Puf, Paris.

Seale C., 1998, « *Constructing Death. The Sociology of Dying and Bereavement* », Cambridge University Press, Cambridge.

Simiand F., 1903, « *Méthode historique et science sociale. Étude critique d'après les ouvrages récents de M. Lacombe et de M. Seignobos* ».

Simmel G., 1909, « *La Tragédie de la culture et autres essais* », 1988 éd., Rivages, Paris.

St-Onge S., Deschênes G., Renaud S. et Déom E., 2010, « *Analyse de la relation entre les dispositions personnelles et le conflit travail-famille* », Relations Industrielles, vol. 65, pp. 609-631.

Strauss A., 1992, « *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme* », L'Harmattan, Paris.

Théry I., 1998, « *Couple, filiation et parenté aujourd'hui. Le droit face aux mutations de la famille et de la vie privée* », Odile Jacob, Paris.

Thomas L., 1975, « *Anthropologie de la mort* », Payot, Paris.

Thomas L., 1985, « *Rites de mort. Pour la paix des vivants* », Fayard, Paris.

Trompette P., 1999, « *Au royaume du marché funéraire : la mort réenchantée* », Revue de l'Institut de sociologie, pp. 167-187.

Trompette P., 2008, « *Le marché des défunts* », Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Tylor E., 1873-1874, « *Primitive Culture* ».

Vallin J. et Meslé F., 2007, « *Surmortalité masculine par âge. Tables de mortalité française* », Situation démographique, Insee.

Van Gennep A., 1909, « *Les rites de passage* ».

Vanhée O., Bois G., Henri-Panabière G., Court M. et Bertrand J., 2013, « *La fratrie comme ressource. Le rôle des aînés dans le parcours scolaire des enfants de familles nombreuses* », Politiques Sociales et Familiales n° 111, Cnaf, pp. 5-15.

Véron B., 2010, « *Planifier ses obsèques : raisons et enjeux identitaires d'une pratique nouvelle* », Sociologie, vol. 1.

Vovelle M., 1974, « *Mourir autrefois, attitudes collectives devant la mort aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles* », Julliard, Paris.

Vovelle M., 1983, « *La mort et l'Occident, de 1300 à nos jours* », Gallimard, Paris.

Walter T., 1994, « *The Revival of Death* », Routledge, Londres.

Weber F., 2005, « *Le sang, le nom, le quotidien. Une sociologie de la parenté pratique* », Aux Lieux d'être.

Zarca B., 1995a, « *L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. I L'héritage et la mobilité sociale différentielle des frères* », Population, vol. n° 2, pp. 331-356.

Zarca P., 1995b, « *L'héritage et la mobilité sociale au sein de la fratrie. II L'activité professionnelle et la mobilité sociale des sœurs* », Population, vol. n° 4-5, pp. 1137-1154.

Zelizer V., 1992, « *Repenser le marché: La construction sociale du marché aux enfants* », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. n° 94, pp. 3-26.

Zigler J., 1975, « *Les vivants et les morts* », Le Seuil, Paris.

Annexes

Tableau récapitulatif des enquêtés

<i>Nom et Prénom</i>	<i>Statut</i>	<i>Sexe/Statut et âge de l'enfant décédé</i>	<i>Cause du décès</i>	<i>Appartenance à une association</i>	<i>Activité professionnelle</i>
Anode Josiane	Mère	Fille de 23 ans	Cancer	Oui	Ancienne secrétaire de direction puis mère au foyer
Anode Dominique	Père	Fille de 23 ans	Cancer	Oui	Retraité (anciennement directeur financier)
Anode Rémi	Frère	Sœur de 23 ans	Cancer	Non	Responsable d'exploitation
Anode Martin	Frère	Sœur de 23 ans	Cancer	Non	Chômage
Laval Françoise	Mère	Fils de 14 ans	Cancer	Oui	Femme au foyer
Laval Clémence	Sœur	Frère de 14 ans	Cancer	Non	Étudiante en psychologie
Therreau Claude	Père	Fils de 25 ans	Accident de la route	Oui	Ancien pédiatre
Therreau Magdalena	Mère	Fils de 25 ans	Accident de la route	Oui	Femme au foyer
Raffalli Christine	Mère	Fils de 22 ans	Accident de plongée	Oui	Secrétaire, mère au foyer et gérante de commerce
Raffalli Jean-Marc	Père	Fils de 22 ans	Accident de plongée	Non	Commercial puis pizzaiolo
Amélie	Sœur	Frère de 14 ans	Erreur médicale	Non	Étudiante
Chalemo Annie	Mère	Fils de 25 ans	Suicide	Oui	Retraîtée (ancienne professeur de physique)
Marnoty Jacqueline	Mère	Fils de 22 ans	Accident de moto	Oui	Aide à domicile
Pierre Valérie	Mère	Fils de 11 ans	Renversé par une voiture	Oui	Infirmière

Guides d'entretien

Guide d'entretien pour les parents

Pour mémoire, je vous rappelle que l'entretien est anonyme. Je vais l'enregistrer pour pouvoir, dans un deuxième temps, reprendre les points que nous aurons traités. Mais je serai la seule personne à écouter cet enregistrement.

Dans cet entretien, nous allons parler de vous, de votre famille, de vos proches, de vos relations avec eux, ainsi qu'avec la/les personne(s) disparue(s). Certaines questions seront douloureuses, n'hésitez pas à prendre des pauses.

Histoire de vie / Présentation de soi

- Est-ce que vous pouvez vous présenter ? Votre âge, ce que vous faites dans la vie, etc.
- Où est-ce que vous avez grandi ? Que faisaient vos parents ? Ils ont fait ça toute leur vie ?
- Vous avez- des frères et sœurs ? Ils font quoi dans la vie ?
- Et vous, vous êtes... Depuis quand ? Et avant ça ? Vous avez fait quoi comme études ?
- Vous envisagez de rester... Ou vous avez d'autres projets ?
- Où est-ce que vous habitez actuellement ? Vous avez toujours habité ici ? Et avant ? Pourquoi avoir déménagé ?
- Est-ce que vous êtes croyant(e) ? Depuis toujours ? C'est important pour vous ?
- Est-ce que vous pouvez me décrire/parler de votre famille ?
- Vous êtes marié(e)/ en concubinage/célibataire/veuf(ve)... ?
- Est-ce que vous avez déjà divorcé ? Ça s'est passé à quel moment, dans quel contexte ?
- Vos enfants ont quel âge ? Ils font quoi dans la vie ? Ils ont fait quoi comme études ?
- Est-ce que vous pouvez me décrire vos enfants ?

Personnes proches

- Est-ce que vous pouvez me parler des personnes qui sont proches de vous ?
- En ce qui concerne vos amis, vous les connaissez depuis combien de temps ?
- Et dans votre famille, vous êtes proche de qui ?

- Diriez-vous que ces personnes ont été présentes, vous ont aidé lors de la disparition de votre enfant ?

Relation au défunt

- Comment s'appelait l'enfant que vous avez perdu ?
- C'était il y a combien de temps ? Il/Elle avait quel âge ?
- Est-ce qu'il/elle vivait encore chez vous lorsque ça s'est produit ?
- Est-ce que vous pouvez me parler de lui/elle, me le décrire ?
- Comment définiriez-vous votre relation avec lui ?
- Qu'est-ce que vous aimiez particulièrement faire avec lui (activités, discussions, etc.) ?
- Quel est votre meilleur souvenir avec votre enfant ?

Le jour du décès

- Est-ce que vous pouvez me raconter ce qui s'est passé, comment vous l'avez appris ?
- C'était il y a combien de temps ?
- Sur le coup, comment avez-vous réagi ?
- Vous avez prévenu qui ? Pourquoi cette/ces personne(s) là ?
- Comment ces personnes ont-elles réagi ?
- Et les jours qui ont suivi, ça s'est passé comment ?
- Comment l'avez-vous annoncé autour de vous ? À qui l'avez-vous annoncé ?
- Comment les personnes autour de vous ont réagi ?
- Et votre famille, votre mari/femme, il/elle a réagi comment ?

Rituels

- Est-ce que vous avez organisé une veillée funéraire ? Où a-t-elle eu lieu ? Qui était présent ? Combien de temps est-ce que ça a duré ?
- Cérémonie religieuse ou pas ? Pourquoi ?
- Avez-vous écrit ou lu des textes en hommage à votre enfant ?

- Qui était présent ?
- Pour le corps, comment ça s'est passé ? C'était le choix de qui ? C'était important pour vous qu'il/elle soit ... ?
- Est-ce que, à un moment, la question du don d'organes s'est posée ? Vous avez réagi comment ?
- (Si autre décès dans la famille : Et ça s'est passé de la même manière pour votre mari/autre personne proche ? Pourquoi ?)
- Après la cérémonie, même longtemps après, quand ça n'allait pas, vous pouviez vous appuyer sur qui ?

Relation de la fratrie au défunt

- Pour vos (autres) enfants, ça s'est passé comment ? Ils ont réagi comment ?
- Ils avaient quel âge quand ça s'est produit ?
- Quelles relations avaient-ils avec lui ?
- Au moment du décès Ils avaient quel âge ? Ils faisaient quoi ?
- Et aujourd'hui, ils font quoi ? Pourquoi pensez-vous qu'ils ont fait ce choix ?

Changements dans les relations familiales

- (Dans les groupes de parole, c'est un thème souvent abordé, du coup, je me permets de vous poser la question). Pour votre couple, est-ce que ça a été difficile après ? Ça a posé problème ? Comment vous en êtes-vous sortis ?
- Et avec vos enfants, ça a changé quelque chose dans vos relations ?
- Comment vous avez fait pour gérer ?
- Dans votre famille, vous trouvez que ça a resserré les liens ou pas ?

Engagement dans des associations (s'il y en a)

- De quelles associations faites-vous parti(e) ? Depuis quand ?
- Qu'est-ce qui vous y a poussé ?
- Que diriez-vous que ça vous a apporté ?
- Vous vous engagez beaucoup dans cette association ? De quelle manière ?

- Ça représente quoi pour vous ?

Monde du travail

- Au travail, vous l'avez dit à qui ? Comment ça s'est passé ? Vous l'avez dit directement ou c'est quelqu'un qui a relayé l'information ?
- Est-ce que ça a modifié quelque chose dans vos relations avec vos collègues, dans votre travail ?
- Est-ce que vous vous êtes senti(e) ménagé(e), soutenu(e) ?
- Vous avez eu besoin de prendre un congé, d'aménager des horaires ? Pendant combien de temps ?
- Et aujourd'hui, ça se passe comment ?

Et aujourd'hui ?

- Aujourd'hui, à qui est-ce que vous pouvez parler de votre peine ? Pourquoi cette personne ? Elle représente quoi pour vous ?
- Aujourd'hui, comment ça se passe avec les personnes proches de vous ? Ces personnes ont toujours été là ?
- En dehors de votre mari et de vos enfants, y a-t-il des personnes qui sont importantes pour toi/vous, positivement ou négativement ? Il y a-t-il des personnes qui ont été importantes et ne le sont plus ? Si oui, pourquoi ?
- Selon si l'enfant vivait encore avec sa mère ou son père ou non : Si non, que sont devenues ses affaires ? Qui s'en est occupé ? Comment ça s'est passé ? Si oui, vous avez fait comment avec ses affaires ? Est-ce que vous avez gardé des choses ? Qu'est-ce que vous en avez fait ? Comment ça s'est passé ? Si déménagement après le décès : qu'est-ce que vous avez gardé ? Pourquoi ?
- Est-ce qu'il y a des photos, des objets qui lui appartenaient que vous avez gardé ? Pourquoi ces photos /objets là ?
- Est-ce que vous continuez à voir ses amis ? Ils viennent à la maison parfois ?
- Est-ce que au moment de son décès (ou avant) il y a quelqu'un, vous ou un proche, qui a utilisé les réseaux sociaux, des blogs, pour lui rendre hommage ? Qu'est-ce qui était publié/écrit ? Il reste des choses aujourd'hui ?
- Aujourd'hui, est-ce que vous faites des choses, pour vous le/la rappeler, lui rendre hommage ? Est-ce que vous avez des petits rituels ?

- Et pour votre mari/femme, vos enfants, ça se passe comment ? Vous en discutez parfois entre vous ?
- Est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez rajouter, qui vous semble important et qu'on a oublié ?

Guide d'entretien pour les frères et sœurs

Pour mémoire, je vous rappelle que l'entretien est anonyme. Je vais l'enregistrer pour pouvoir, dans un deuxième temps, reprendre les points que nous aurons traités, mais je serai la seule personne à écouter cet enregistrement.

Dans cet entretien, nous allons parler de vous, de votre famille, de vos relations avec eux, ainsi qu'avec la/les personne(s) disparue(s). Certaines questions seront douloureuses, n'hésitez pas à prendre des pauses. Je suis là pour vous écouter.

Histoire de vie/Présentation de soi

- Est-ce que vous pouvez vous présenter ? Âge, ce que vous faites dans la vie, etc.
- Où est-ce que vous avez grandi ? Que font vos parents ? Ça a toujours été comme ça ?
- Vous avez- des frères et sœurs ? Ils font quoi dans la vie ?
- Pour votre vie future, vous envisagez quoi ? Vous avez toujours voulu ça ?
- Où est-ce que vous habitez actuellement ? Vous avez toujours habité ici ? Et avant ? Pourquoi avoir déménagé ?
- Est-ce que votre famille est croyante ? Et vous, vous êtes croyant(e) ? Depuis toujours ? C'est important pour vous ?
- Est-ce que vous pouvez me décrire/parler de votre famille ?
- Est-ce que vous pouvez me décrire vos parents, vos frères et sœurs ?

Personnes proches

- Est-ce que vous pouvez me parler des personnes qui sont proches de vous ?
- Vous les connaissez depuis combien de temps ?
- Et dans votre famille, vous êtes proche de qui ?

Relation au défunt

- Comment s'appelle le frère/la sœur que vous avez perdu(e) ?

- C'était il y a combien de temps ? Il/elle avait quel âge ?
- Est-ce que vous pouvez me parler de lui/elle, me le (la) décrire ?
- Comment définiriez-vous votre relation avec lui/elle ?
- Est-ce qu'il y a des activités que tu aimais particulièrement faire avec lui/elle ? (Des sujets de discussion particuliers ?)

Le jour du décès

- Il/elle a disparu il y a combien de temps ?
- Est-ce que vous pouvez me raconter ce qu'il s'est passé, comment vous l'avez appris ?
- Vous avez fait quoi ensuite ?
- Vous l'avez dit à qui ? Pourquoi cette/ces personne(s) là ?
- Comment ces personnes ont-elles réagi ?
- Et les jours qui ont suivi, ça s'est passé comment ?
- Et votre famille, votre père, mère, vos autres frères et sœurs, ils ont réagi comment ?

Rituels

- Est-ce que vous savez si une veillée funéraire a été organisée ? Où est-ce que ça s'est passé ? Qui était présent ? Combien de temps est-ce que ça a duré ? Vous y avez été ? Combien de fois ? Comment ça s'est passé ?
- Cérémonie religieuse ou pas ? Pourquoi ?
- Qui était présent ?
- Pour le corps, comment ça s'est passé ? Vous savez pourquoi ce choix-là ? C'était important pour vous qu'il/elle soit ... ?
- Est-ce que vous savez si à un moment, la question du don d'organes s'est posée ? Vous avez/auriez réagi comment ?
- Après la cérémonie, même longtemps après, quand ça n'allait pas, tu pouvais t'appuyer sur qui ?

Relation de la famille/de la fratrie au défunt

- Pour vos parents, vos autres frères et sœurs, ça s'est passé comment ? Ils ont réagi comment ?

- Vos autres frères et sœurs avaient quel âge quand ça s'est produit ?
- Ils faisaient quoi ? Et aujourd'hui ?
- Quelles relations avaient-ils avec lui/elle ? (Ne pas oublier d'avoir la place dans la fratrie)
- Et vos parents, ils ont réagi comment ensuite ? Ca n'a pas été difficile entre eux ?
- Et vous par rapport à eux ?
- Et avec vos autres frères et sœurs ?
- Tu trouves que ça a resserré les liens entre vous ou pas ?

Monde du travail/de l'école

- Lorsque ça s'est passé, à l'école/collège/lycée vous l'avez dit à qui ? Comment ça s'est passé ? Vous l'avez dit directement ou c'est quelqu'un qui a relayé l'information ?
- Est-ce que ça a modifié quelque chose dans vos relations avec vos camarades ? Et dans votre travail/façon de travailler ?
- Est-ce que vous vous êtes senti(e) soutenu(e) ?
- Vous avez réussi à aller en cours directement après ou de prendre une pause ? Pendant combien de temps ?
- Et aujourd'hui, ça se passe comment ?

Et aujourd'hui ?

- Aujourd'hui, à qui est-ce que vous pouvez parler de votre peine ? Pourquoi cette personne ? Elle représente quoi pour vous ?
- Et plus généralement, ça se passe comment avec vos amis à vous ?
- En dehors de vos parents et frères et sœurs / ou en dehors de votre mari et de vos enfants, il y a-t-il des personnes qui sont importantes pour toi/vous, positivement ou négativement ? Il y a-t-il des personnes qui ont été importantes et ne le sont plus ? Si oui, pourquoi ?
- Vous savez s'il reste des choses de ses affaires ? Comment ça s'est passé ? Qui s'en est occupé ?
- Est-ce que vous avez gardé des photos, des objets qui lui appartenaient ? Si oui, ça représente quoi pour vous ? Pourquoi ces photos/objets là ?
- Est-ce que vous voyez des amis à lui/elle ?

- Est-ce que au moment de son décès (ou avant) il y a quelqu'un, vous ou un proche, qui a utilisé les réseaux sociaux, des blogs, pour lui rendre hommage ? Qu'est-ce qui était publié/écrit ? Il reste des choses aujourd'hui ?
- Aujourd'hui, est-ce que vous faites des choses, pour vous le/la rappeler, lui rendre hommage ? Est-ce que vous avez des petits rituels ?
- Et pour votre mère/père/frères/sœurs, ça se passe comment ? Vous en discutez parfois entre vous ?
- Qu'est-ce qui a changé dans votre vie depuis la disparition de votre frère/soeur ? qu'est-ce que ça a fait ?
- Est-ce qu'il y a quelque chose que vous aimeriez rajouter, qui vous semble important et qu'on a oublié ?

Parution dans la collection des Dossiers d'études en Février 2015